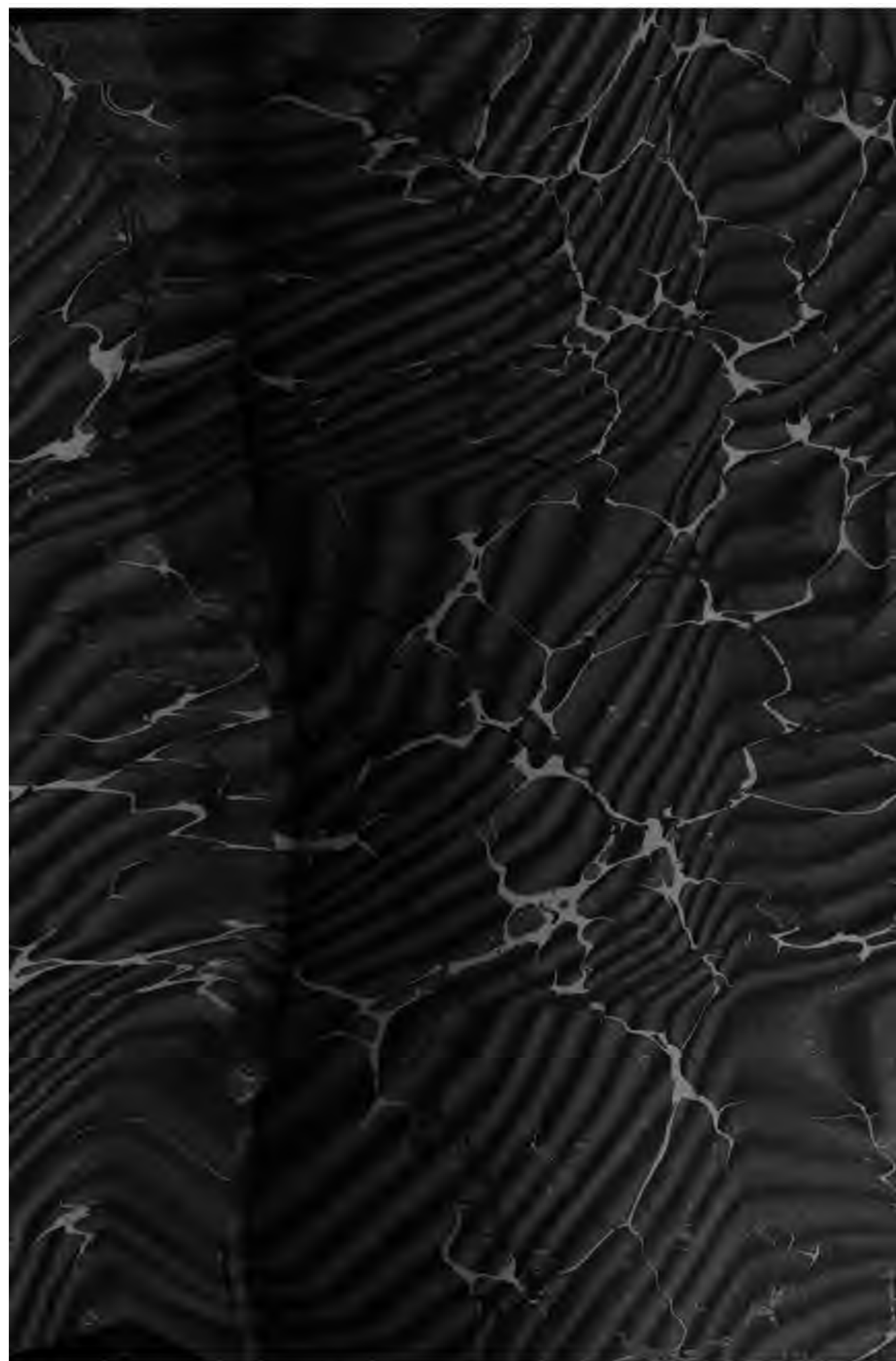



ENDURE FORT
Bibliotheca Lindesiana.
39
J





In Memory of

STEPHEN SPAULDING

1907 – 1925

CLASS of 1927

UNIVERSITY OF MICHIGAN

WHWBicknell 1927

LA BELGIQUE

HÉRALDIQUE

RECUEIL *HISTORIQUE*, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE COMPLET

DE

TOUTES LES MAISONS NOBLES RECONNUES DE LA BELGIQUE

PAR

CH. POPLIMONT

Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, auteur de la Noblesse belge, de la *Belgique depuis* 1830, des lettres sur la Campagne d'Italie de 1859, etc.

TOME V. — GOBL — HO



PARIS
IMPRIMERIE DE HENRI CARION
64, RUE BONAPARTE, 64

1866

LA

BELGIQUE HÉRALDIQUE

LA BELGIQUE

HÉRALDIQUE

RECUEIL HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE COMPLET

DE

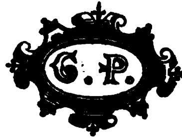
TOUTES LES MAISONS NOBLES RECONNUES DE LA BELGIQUE

PAR

CH. POPLIMONT

Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, auteur de la *Noblesse Belge*, de la *Belgique depuis* 1830, des lettres sur la *Campagne d'Italie de* 1859, etc.

TOME V. — GOBL — HO



PARIS

IMPRIMERIE DE WALDER

RUE BONAPARTE, 44

1866

LA

BELGIQUE HÉRALDIQUE

GOBLET D'ALVIELLA.

MI PARTI : d'or à trois merlettes de sable, qui est GOBLET, et d'argent à l'écusson d'azur, chargé de cinq besants d'argent, pointés de sable, posés en sautoir, qui est PORTUGAL ; au chef de sable, chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules, qui est BELGIQUE. COURONNE : de comte, pour le chef de nom et d'armes, de marquis, pour les générations suivantes. CIMIER ; une merlette de l'écu. SUPPORTS : deux lions d'or.

DEVISE : Simpliciter et innocue.

Ces armoiries étaient primitivement d'or, à trois merlettes de sable. Elles ont reçu des extensions pour rappeler les services rendus à la Belgique et au Portugal par le lieutenant général Albert Joseph, comte Goblet d'Alviella, aide de camp du roi, ministre d'État, etc., élevé à la grandesse du royaume de Portugal, sous le titre de comte d'Alviella, nom d'un domaine appartenant à la dotation du duc de Bragance, héritier présomptif de la couronne, par lettres patentes de Sa Majesté Très-Fidèle, en date du 21 juin 1838, titre confirmé en Belgique et rendu transmisible à tous les descendants, par diplôme de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 20 novembre 1838.

Un autre diplôme, du 22 février 1845, porte pour Louis François Magloire, comte Goblet d'Alviella et pour sa descendance, concession d'une couronne de marquis.

. Goblet, originaire du comté de Namur, réside aujourd'hui à Bruxelles et au château de Court Saint Etienne, Brabant.

Les premiers degrés de cette généalogie datent de la seconde moitié du XVe siècle.

I. JEAN GOBLET, vivant en 1460, qui fonda à Bouvignes la chapelle de Sainte Croix, à l'église paroïssiale de Saint Lambert, ainsi que la maison des Béguines, dévastée pendant les guerres de la religion, épousa Jeanne Marchant, dont trois enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, II.

B. Jean GOBLET, mayeur de Bouvignes, épousa Marguerite de Hainsel, dont une fille unique:

Marie, morte en 1510 et inhumée à Velaines, épousa Christophe de Marbais, vicomte de Gerpinnes, fils de Philippe, seigneur de Louverval, et d'Isabeau de Beaufort Celles.

C. Lambert GOBLET, épousa Jeanne de Jauche Mastaing, et fonda la branche de Goblet de Dion le Val, depuis longtemps éteinte, et dont la sépulture était à Thynes, près Dinant.

II. NICOLAS GOBLET, seigneur de Bioul, par relief du 29 juillet 1487, de Lesve et d'Annevoye, testa en 1499, et épousa Marie Dupont, femme en secondes noces de Godefroid d'Eve, chevalier, seigneur de Loyers, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean GOBLET, seigneur de Bioul, de Lesve, d'Annevoye, épousa : 1° Catherine de Berlo, veuve de Jean Trina, chevalier, seigneur de Hontuy, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Berlo et de Brus, bourgmestre de Liége, grand bailli de Hesbaye, et de Jeanne de Houtain ; et 2° Catherine de Warnant d'Oultremont.

Il eut du premier lit deux enfants :

a. Jean GOBLET, seigneur de Lesve et d'Annevoye, épousa Jeanne de Gaymond, dont il n'eut pas d'enfants.

b. Barbe, dame d'Annevoye, après son frère, épousa Albert Brant, capitaine de Bouvignes, fils de Jean, dit le Jeune, seigneur d'Ayseau, et de Jeanne de Boulers.

B. Nicolas, qui suit, III.

C. Marie, morte en 1536, épousa Ghislain le Cinne, seigneur de Godinne, mayeur de Bouvignes (1).

D. Marguerite, épousa Antoine Salmon.

III. NICOLAS GOBLET, seigneur de Thynes et d'un fief sur le moulin de Bouvignes, mort le 29 mars 1541 et inhumé à la Chapelle de Sainte Croix, à Saint Lambert, à Bouvignes, épousa : 1° Marguerite Walcourt; 2° Jeanne Pereau; 3° Marie Tamison.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. NICOLAS GOBLET, né à Bouvignes, mort à Louvain, le 13 septembre 1553, et inhumé chez les Récollets, devant l'autel de Sainte Anne, fondateur du collége Sainte Anne, à Louvain, institué en faveur des études philosophiques et théologiques, chanoine de la collégiale de Saint Pierre à Louvain, admis au conseil de l'université, le 27 février 1535.

B. Marguerite, épousa : 1° Pierre Gaiffier, et 2° Jean Tamison.

C. Jeanne, épousa François d'Auxbrehis.

D. Marie, religieuse carmélite.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

E. François, qui suit, IV, après la postérité de son frère Henri.

F. Henri, qui suit, IV.

G. Anne, épousa Jean Rigau.

Il eut du troisième lit quatre enfants, savoir :

H. Pierre GOBLET, seigneur de Moxheron, mort vers 1567, épousa Marie de Glymes, femme en secondes noces de Dieudonné Doulchet, dont une fille :

Catherine, épousa Antoine Cheniveau.

I. Léonard GOBLET, sans alliance.

(1) Goblet avait déjà contracté alliance avec le Cinne. Jean le Cinne, seigneur de Godinne, épousa Jeanne Goblet, dont une fille, qui épousa, le 8 septembre 1741, Guillaume de Spontin, seigneur de Senenne, de la maison de Beaufort.

J. Marie, épousa N. Rideau.
K. Anne, sans alliance.

IV. HENRI GOBLET, mort le 19 septembre 1553, épousa N. du Pay, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean GOBLET, seigneur de Villers Messire Nicole, par relief du 12 août 1597, épousa Jeanne Dave, dont une fille :

Barthélemy GOBLET, mort sans alliance à Bouvignes, le 22 janvier 1649.

B. Jacques GOBLET, mort en 1547, épousa N., dont une fille :

Marie, épousa Jacques Tranet.

C. Henri GOBLET, bailli de Bouvignes, épousa Françoise Rifflart, veuve de Jacques Pletinx, fille de Guillaume, seigneur de Rosée et de Tongre Saint Martin, et de Jeanne de Baillencourt, sœur d'Adrienne, femme de Philippe de Beaufort Spontin, seigneur de Senenne, fils de Jean et de Jeanne de Baillet, dont un fils :

Hubert GOBLET, moine à Floreffe.

D. Nicolas GOBLET, prêtre.
E. Catherine, sans alliance.

V. FRANÇOIS GOBLET, seigneur de Warisoul, mort le 15 juin 1558, épousa Jeanne de Lamistan, morte en 1574, fille de Jean et d'Agnès Dave, dont deux enfants, savoir :

A. Robert, qui suit, VI.
B. Jeanne, sans alliance.

VI. ROBERT GOBLET, seigneur de Warisoul, mort le 12 février 1592 et inhumé avec sa femme, à l'église de Saint Symphorien, à Jambes lez Namur, épousa Marie Tellin, dame du Rœulx, morte le 9 janvier 1623, dont quatre enfants, savoir :

A. François Goblet, seigneur du Rœulx, mort sans alliance, à Warisoul, le 22 octobre 1622.

B. Jean Goblet, seigneur de Warisoul, mort sans alliance, à Jambes, le 16 janvier 1658.

C. Robert, qui suit, VII.

D. Victor Goblet, mort le 14 décembre 1638, moine à Waulsort.

VII. Robert Goblet, écuyer, seigneur du Rœulx, d'Arthey, de Baulx, de Frocourt, mort à Namur le 19 décembre 1642, épousa Anne Marie de la Ruyelle, fille de Guillaume, seigneur de Baulx, Artey, Frocourt, et d'Ursule de Ruysschen, morte le 3 novembre 1661, et inhumée près de son mari, à l'église de Saint Symphorien, à Jambes, sous cette épitaphe :

Ici gist Robert de Goblet, escuyer, seigneur de Reux, Arthé, etc., qui a rendu son âme à Dieu, le 19 décembre 1642, et demoiselle Anne Marie de la Ruyelle, son épouse, qui trépassa le 3 de novembre 1661. Priez Dieu pour leurs âmes.

Goblet	Lamistan	Tellin	Jupplen
Ruyelle	Fumal	Ruysschen	Pieters.

Trois autres monuments ont encore été édifiés dans l'église de Saint Symphorien, à Jambes, à la mémoire de Robert Goblet et d'Anne Marie de la Ruyelle : un blason de l'an 1642, aux armes timbrées de Goblet, accompagné de ses quatre quartiers; un autre blason de l'an 1661, mi parti Goblet et la Ruyelle, avec ses quartiers; enfin, au milieu d'une verrière, portant la date de 1613, les écussons de Goblet et de Tellin, accompagnés de chaque côté de leurs quartiers :

Goblet	Pera	Lamistan	Dave
Tellin	Karpentiers	Juppleu	.....

Robert Goblet eut d'Anne Marie de la Ruyelle, sa femme, six enfants, savoir :

A. Ernestine Hubertine, morte le 27 octobre 1679, épousa Jean

Bouhelier, seigneur de Viescourt, mort en 1696, héraut et roi d'armes à titre de Namur, admis dans le lignage de Roodenbeke à Bruxelles.

B. Pierre Alexis GOBLET, seigneur du Rœulx, d'Arthey, de Baulx, de Warisoul, collateur du collége Sainte Anne à Louvain.

C. Pierre Symphorien GOBLET, sans alliance.

D. Marie Madeleine, ursuline à Dinant.

E. Anne Catherine, carmélite à Ciney, le 15 octobre 1662.

F. Albert Jean, qui suit VII.

VIII. ALBERT JEAN GOBLET, mort, en 1719, à Avenelle, à l'âge de quatre vingt deux ans, épousa, à Avenelle, Marie Thérèse Scohier, dont trois enfants, savoir :

A. Nicolas Joseph, qui suit IX.

B. Égide Albert GOBLET, né en 1677, mort à Tournai, le 11 mars 1725, et inhumé à Saint Brice, avec épitaphe, moine à l'abbaye de Phalempin, où il professa la théologie, puis nommé, par Fénélon, curé de la paroisse de Saint Brice, à Tournai, qui, à cette époque, ainsi que toute la rive gauche de l'Escaut, dépendait encore de l'évêché de Cambrai.

C. Guillaume Albert GOBLET, né en 1688, mort sans enfants, à Tournai, en 1759, épousa Marie Angélique Wagon.

IX. NICOLAS JOSEPH GOBLET, né en 1675, mort en 1745, à Chatelet sur Sambre, épousa Oda Leclercq, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Nicolas GOBLET, né en 1709, mort sans alliance, en 1784.

B. Gilles Albert Joseph, qui suit IX.

C. Béatrix, née en 1719, morte sans enfants, en 1806, épousa Pierre Nicolas Dupont.

X. GILLES ALBERT JOSEPH GOBLET, né à Châtelet en 1715, mort à Tournai en 1790, bailli des eaux de Tournai, en 1753, épousa Marie Louise Jacqueline du Toict, fille de Philippe et d'Anne Thérèse de Beauchamps, dont un fils, François Magloire Joseph, qui suit, XI.

XI. FRANÇOIS MAGLOIRE JOSEPH GOBLET, né à Tournai le 16 décembre 1744, mort à Tournai en 1819, dut à son intelligence, à son énergie, à sa loyauté et à sa droiture, de fournir une carrière remarquable aux différentes époques de troubles et d'agitation politiques qu'il eut à traverser. Docteur en droit, il fut, en 1778, conseiller au conseil de Tournai et du Tournaisis, et en 1780, juge réviseur au grand conseil de Malines. L'année suivante, il fit partie de la commission établie par le décret du 14 août 1777 pour la révision d'un nouveau style judiciaire général et uniforme, et justifia par ses connaissances et par son zèle, la distinction impériale dont il avait été l'objet.

Procureur général au conseil de Tournai et du Tournaisis, il occupa cette position si difficile, à cette époque de crises et de commotions politiques, jusqu'à la seconde occupation des Français, en 1794. Il crut alors, par fidélité à son souverain, devoir se retirer en Allemagne, où il resta pendant deux années.

De retour dans sa patrie et avant d'occuper aucune fonction publique, il se consacra tout entier à la défense des Belges de la Campine, soulevés contre l'invasion française, et il eut le bonheur de faire révoquer, pour un grand nombre, la sentence de mort que requéraient contre eux les tribunaux révolutionnaires.

Sous préfet de l'arrondissement de Tournai, lors de l'organisation des neuf départements réunis, il fut, en 1803, élu au Corps législatif, dont il fit partie jusqu'à la dissolution de l'empire français.

Il épousa : 1° Marie Thérèse Catherine Leman ; 2° Henriette Joséphine Pollier; 3° Michelle Delmarle, née à Chercq, en 1767, morte à Tournai en 1812.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Albert GOBLET, né à Tournai, en 1771, mort en 1788.

Il eut du second lit un fils, savoir :

B. Louis GOBLET, né à Tournai, en 1777, mort en 1791.

Il eut du troisième lit sept enfants, savoir :

C. Albert Joseph, qui suit, XI.

D. Louis Adrien François Goblet, né à Tournai, le 11 juillet 1792, elevé au prytanée militaire de Saint Cyr, d'où il passa à l'école militaire de Fontainebleau. De là il fut nommé officier vers 1812, et désigné pour faire partie de la grande armée. Il fut au nombre des victimes de la campagne de Russie.

Après l'évacuation de Moscou, il se trouva placé dans le corps d'armée du maréchal Ney, et à peine âgé de vingt ans, il périt dans un des mille combats soutenus par cette admirable arrière garde, chargée de protéger une retraite moins heureuse, mais non moins glorieuse que celle dont l'histoire ancienne nous a fidèlement conservé le souvenir.

E. Beatrix Adélaïde Louise.

F. Albertine Oda.

G. Henriette Philippine.

H. Michelle Antoinette Oda.

I. Françoise Josephine.

XII. Albert Joseph, comte Goblet d'Alviella, né à Tournai, le 26 mai 1790, lieutenant général, inspecteur général de l'arme du génie et des places fortes de la Belgique, ancien membre de la Chambre des représentants, commissaire général de la guerre près le gouvernement provisoire, ministre d'état, successivement ministre des départements de la guerre et des affaires etrangères, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la conférence de Londres, les cours de Berlin et de Lisbonne, aide de camp du roi Léopold Ier, grand'croix des ordres de la Branche Ernestine de Saxe, du Mérite civil de Saxe, du duc Frédéric Louis d'Oldembourg, de Saint Michel de Bavière, de l'ordre militaire de Saint Benoît d'Avis de Portugal, de l'ordre de l'Etoile polaire de Suède et de l'Aigle rouge de Prusse; commandeur des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur; chevalier de 2e classe de l'ordre de Sainte Anne de Russie; chevalier de 3e classe de l'ordre de Guillaume Ier; élevé à la grandesse de Portugal, sous le titre de comte d'Alviella, etc.

Nous avons, dans un autre ouvrage, *La Noblesse belge,* publié sur le lieutenant général comte Goblet d'Alviella, une esquisse biographique à laquelle nous nous référons. Nous devons aujourd'hui nous borner à un aperçu sommaire de sa carrière, si brillante, si active et surtout si utile à sa patrie.

Ses premières années furent marquées par un penchant irrésistible pour la carrière des armes, et dès lors il se prépara à suivre sa vocation par le côté aride de la profession, l'étude des sciences exactes.

En 1802, dès l'âge de douze ans, il fut admis au prytanée militaire de Saint Cyr, où la base de l'éducation toute virile que l'on y recevait était le sentiment de l'honneur, développé jusqu'à l'exaltation, jusqu'au fanatisme. Ce sentiment, inculqué de bonne heure dans l'âme du futur général, fut, pendant toute sa carrière, l'unique mobile de ses actes et de sa pensée.

En 1809, il remporta, au concours des prytanées, le prix impérial de mathématiques, décerné au sein de l'Institut par le ministre de l'Intérieur, au nom de l'empereur.

En 1809, il entra à cette célèbre école polytechnique, d'où sortirent avec lui tant d'hommes remarquables dans toutes les carrières militaires et civiles, où le génie de l'homme, cultivé par des études fortes et approfondies, reçoit un entier développement.

Son noviciat terminé, Albert Goblet, nommé officier du génie, fit une année d'application à l'école de Metz, partit ensuite pour l'Espagne et servit à l'armée du Portugal, dont les campagnes de 1812, 1813 et 1814, dans la Péninsule, figurent en tête de ses états de services.

Après avoir pris part, le 18 juin 1813, à la bataille de Vittoria, Albert Goblet était occupé aux préparatifs de la destruction du pont de la Bidassoa, sur la grande route de France en Espagne, lorsqu'il reçut l'ordre de s'embarquer au port de Socoa, pour aller coopérer à la défense de la place de Saint Sébastien, déjà blo-

quée par terre et par mer. Il parvint à son poste dans la nuit du 14 au 15 juillet, après les plus grands efforts pour échapper aux croisières anglaises qui surveillaient toute la côte et plus particulièrement le port où il devait aborder.

Il faut avoir recours au *Journal des siéges faits ou soutenus par l'armée française dans la Péninsule, de* 1807 *à* 1814, *rédigé d'après les ordres du gouvernement français sur les documents existant aux archives de la guerre et au dépôt des fortifications*, à l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, par le général Napier, pour se rendre compte des difficultés de la mission imposée au jeune officier pendant les quatre phases du siége, et de la manière dont il sut l'accomplir. Dans la terrible journée du 31 août, qui clôtura la troisième phase du siége, alors que l'ennemi avait déjà perdu trois généraux et deux mille cinq cents hommes, et que, de leur côté, les défenseurs étaient réduits à douze cent quatre vingts hommes valides, le corps du génie, déjà si cruellement éprouvé depuis le commencement du siége, vit mettre le comble à ses pertes. Albert Goblet fut le seul des officiers de l'arme qui survécut, et les sapeurs mineurs qu'il commandait depuis le 25 juillet perdirent les deux tiers de l'effectif qu'ils avaient encore la veille de l'assaut.

C'est alors qu'après la résistance la plus opiniâtre jusque dans les rues de la ville, la garnison alla prendre position sur le mont Orgullo, qui pouvait être considéré comme la citadelle de la place. Mais là, cette garnison n'avait plus à sa disposition qu'une artillerie complétement hors de service, et il ne lui restait même plus le moindre abri contre le feu des formidables batteries de l'ennemi. Aussi, le 8 septembre, à midi, il fallut se résigner à la suprême résolution adoptée à l'unanimité depuis trois jours par le conseil de défense et arborer le drapeau blanc. L'adjudant commandant de Sangeon se rendit aux postes ennemis pour traiter de la capitulation.

« A son arrivée, dit le récit authentique, le général Sir Gra-

« ham l'embrassa, et, lui présentant une plume, lui dit : Monsieur « le colonel, lorsqu'on s'est défendu ainsi que vos troupes « l'ont fait, l'on n'est pas vaincu, et l'on a le droit de dicter des « conditions. Ecrivez-les ».

Le chef d'Etat major, se conformant aux instructions du général Rey, demanda les honneurs de la guerre et le transport en France des blessés. Par dérogation à l'article 9 du projet, portant que le gouverneur de la place serait autorisé à envoyer au duc de Dalmatie *un officier supérieur*, Albert Goblet, simple lieutenant, qui avait signé la résolution du conseil de défense du 5 septembre, fut chargé d'annoncer au maréchal Soult la chute de Saint Sébastien et de lui remettre une copie de la capitulation.

Cette distinction honorable, cette unique exception, qui laissait à Albert Goblet seul la liberté et lui permit de reprendre un rôle plein d'activité à l'armée des Pyrénées, dans la campagne d'automne de 1813 et dans celle d'hiver de 1813 à 1814, cette honorable distinction, disons-nous, était un hommage rendu au corps du génie qui avait le plus souffert pendant le siége.

En récompense de sa belle conduite à Saint Sébastien, un décret impérial décerna au jeune officier le brevet de chevalier de la Légion d'honneur, et peu de temps après, le grade de capitaine du génie.

En février 1814, le maréchal Soult, qui conservait un bon souvenir de ses services antérieurs, lui confia la défense de Navarreins, cernée par une division de troupes espagnoles, exposée à toutes les tentatives dirigées par le général Murillo, et qu'il garda jusqu'à la suspension des hostilités.

Le 16 février 1815, seulement, le capitaine Goblet quitta le service de la France et passa à celui des Pays Bas. Il se trouva aux Quatre Bras, à Waterloo, luttant contre ses anciens frères d'armes, et mérita dans l'exécution de ce devoir, rendu pénible par de récents souvenirs, la décoration de l'ordre militaire de Guillaume de 4e classe.

Commandant du génie dans la 2e division de l'armée des Pays Bas, rappelé, dans le cours de la campagne, au souvenir du duc de Wellington, comme ayant participé à la défense de Saint Sébastien, signalé, en outre, au prince d'Orange d'une manière toute particulière, le capitaine Goblet, malgré son grade peu élevé, sa nomination récente, son jeune âge, fut désigné au nombre des officiers du génie, chargés de relever sur le sol de la Belgique toutes les forteresses dont l'occupation et la défense avaient fait l'objet du *Traité de la Barrière*. Il consacra sept années successives de son existence à l'édification de la forteresse de Nieuport qui, sous le rapport de la conception, comme sous celui de l'exécution, reçut une approbation méritée, tant de la part du gouvernement des Pays Bas que de celle du duc de Wellington chargé, en sa qualité de général en chef des armées alliées d'occupation, de la haute inspection de tous les travaux que l'on exécutait sur la frontière méridionale du royaume des Pays Bas. Aussi, reçut-il, en 1823, la décoration de 3e classe de l'ordre militaire de Guillaume, faveur sans exemple jusqu'alors pour un officier de son grade.

Sa mission terminée, le capitaine Goblet prit le commandement du génie de la place de Tournai, où il fut bientôt remplacé pour accompagner le prince d'Orange dans le voyage et le séjour que Son Altesse Royale fit en Russie dans les années 1824 et 1825.

De retour dans sa patrie, et en souvenir du succès qu'il avait obtenu dans la construction de la place de Nieuport, il fut chargé de réédifier et d'améliorer une grande partie de la place de Menin. C'est dans cette position qu'il arriva à l'époque de la révolution belge de 1830.

Les journées de septembre et les premiers jours d'octobre s'écoulèrent sans qu'il prît aucune part aux événements.

Le 10 octobre, il reçut simultanément l'invitation du gouvernement provisoire de se rendre à Bruxelles « pour y être attaché

« dans sa partie, au comité de la guerre, dans le grade supé-
« rieur qui convient à ses connaissances distinguées », et l'ordre du prince d'Orange de venir le rejoindre à Anvers. Albert Goblet n'hésita pas à repondre à l'appel du gouvernement provisoire, mais il voulut d'abord prendre congé de Son Altesse Royale et s'expliquer franchement avec elle sur la situation critique où se trouvait alors le pays et la dynastie. L'entrevue n'eut aucune suite, mais le prince rendit par la suite un éclatant témoignage des sentiments qu'Albert Goblet déploya dans cette circonstance délicate. Après être monté sur le trône, et de son propre mouvement, Guillaume II régularisa la position militaire de cet officier envers le précédent gouvernement, en le démissionnant honorablement du service des Pays Bas, à partir de l'époque de leur dernière entrevue.

Du voyage à Anvers pouvaient résulter des conséquences très fâcheuses pour Albert Goblet; il se vit placé dans une position très critique. Le prince Frédéric, commandant en chef l'armée des Pays Bas, voulait qu'il partît immédiatement pour Flessingue. Fallait-il rester sourd au cri de la patrie ou manquer au serment? Le prince d'Orange, qui avait appelé cet officier à Anvers, comprit la difficulté de sa position; il ne voulut pas qu'il fût victime de l'empressement qu'il avait mis à se rendre près de lui, et il n'hésita pas à lui permettre de répondre à l'appel du gouvernement provisoire de la Belgique.

Nommé par le gouvernement colonel du génie et directeur des fortifications, il fut placé bientôt dans une position plus élevée encore. Le 30 octobre, il fut chargé, par le pouvoir exécutif, de la direction des affaires militaires, sous le titre de commissaire général de la guerre, ou, pour mieux dire, de ministre de la guerre, sauf toutefois, comme les autres chefs des différentes branches du service public, sans le contre-seing ni la responsabilité.

Pour avoir une idée juste de la position où se trouvait le colo-

nel Goblet, il faut se pénétrer du rapport lumineux qu'il fit au Congrès national, le 12 décembre 1830. A son entrée en fonctions, tout manquait à la fois : le personnel, le matériel et les approvisionnements. Tout était à créer. Sous le gouvernement des Pays Bas, peu de Belges avaient été admis dans le département de la guerre, et dans les autres services administratifs de l'armée, les officiers et les sous officiers rompus au service étaient rares; et, cependant, après six semaines d'un labeur incessant, le colonel Goblet parvint à constituer une force publique capable de répondre aux premiers besoins de la situation.

Le gouvernement provisoire ne tarda pas à l'élever au rang de général de brigade, et déclara, dans son arrêté du 31 janvier 1831, « vouloir ainsi reconnaître les services rendus par « M. Goblet, commissaire général de la guerre, et lui accorder le « rang auquel ses antécédents, ainsi que les fonctions importan- « tes qu'il remplissait, lui donnaient des titres. »

Le 25 février 1831, M. le général Goblet fut appelé, comme ministre de la guerre, à faire partie du premier ministère du régent. Le cabinet se retira le 24 mars, et le général Goblet reprit ses fonctions de directeur général du génie.

Commandant en chef du génie de l'armée active au début de la campagne du mois d'août 1831, chef d'état major général le 11 août, en remplacement du général comte d'Hane de Steenhuyse, blessé à Bautersem, commandant en chef le 12 août, après le départ du roi, que les représentants des puissances étrangères déterminèrent à se retirer de sa personne vers Malines, le général Goblet conclut directement, le même jour, une suspension d'armes avec le prince d'Orange, qui refusait absolument de reconnaître aucun pouvoir légal en Belgique, et n'admettait comme autorité que le chef militaire qui lui était opposé.

Le 30 août suivant, lors des premières élections, il fut nommé membre de la chambre des représentants par l'arrondissement de Tournai; mais il fut bientôt enlevé à ses fonctions législatives.

Sa prudence, son caractère, ses connaissances spéciales et ses relations antérieures avec le duc de Wellington déterminèrent le roi à lui décerner de pleins pouvoirs pour se joindre, à Londres, aux plénipotentiaires des quatre grandes puissances antérieurement coalisées contre la France, et ouvrir des négociations relatives au démantèlement des forteresses érigées en Belgique depuis 1815, négociations dont le principe avait été posé dans le protocole du 17 avril 1831.

Les négociations si épineuses qui marquèrent cette première mission à Londres, les questions de politique brûlantes, les hautes considérations militaires qu'elle souleva ont été exposées par le général lui-même dans la première partie de ses Mémoires: *Des cinq grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique,* Bruxelles et Leipzig, 1863. On y lit le récit rapide, complet, inconnu jusqu'alors des incidents sans nombre qui marquèrent la convention du 14 décembre 1831, et ce qu'elle devint par la suite.

Pendant cette négociation, le général Goblet, qui avait été nommé aussi aide de camp du roi, fut momentanément rappelé à Bruxelles pour prendre part, en qualité de mandataire de la nation, aux discussions relatives au traité des 24 articles, qu'il appuya de sa parole et de son vote.

Cependant les ratifications du traité des vingt quatre articles, par les cinq grandes puissances, ayant soulevé des difficultés immenses, des négociations nouvelles entre la Belgique et la conférence de Londres en furent encore le résultat. Le général Goblet fut accrédité près de la conférence et dirigea les négociations jusqu'à la célèbre convention du 21 mai, soit comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, soit comme ministre des affaires étrangères, soit sous les deux titres à la fois. Cette époque, si importante, de l'histoire de la Belgique indépendante a encore été exposée par lui dans la deuxième partie de ses œuvres: *Mémoires historiques; dix huit mois de politique*

et de négociations se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815, Bruxelles, 1864 et 1865. Cet ouvrage, d'un intérêt plus actuel encore que le précédent, abonde, comme celui-là, en hautes considérations sur lesquelles le cadre de notre bref récit ne nous permet pas de nous étendre, mais dont le temps et l'étude feront de plus en plus apprécier l'importance et la réalité. Si ces Mémoires, traitant un sujet spécial, ne sont pas de l'histoire proprement dite, ce sont des éléments qu'aucun historien futur ne pourra méconnaître ou négliger. Nombre de circonstances, inconnues jusqu'alors, faussement commentées, ou tout à fait dénuées d'explications, sont révélées ou développées dans cet écrit lumineux. On y verra les difficultés prévues par le général Goblet dès le début de sa mission, les tentatives faites par des membres de la conférence pour modifier le traité, les refus obstinés du roi Guillaume à toutes propositions, refus tendant à entraîner l'Europe dans des complications nouvelles, la partialité de la conférence en sa faveur, l'énergie déployée par le général Goblet pour le maintien des droits de la Belgique, ses discussions avec la conférence d'abord et ensuite avec le cabinet belge, pour lui faire abandonner son système absolu de l'évacuation préalable, et éviter ainsi le piége tendu par les adversaires de la Belgique, qui cherchaient à placer les torts de son côté, sa communauté d'opinions avec le roi et avec lord Palmerston, son dissentiment de plus en plus marqué avec M. de Muelenaere, chef du département des affaires étrangères, sa résolution soudaine de le remplacer, même sans collègues, afin de pouvoir diriger les négociations dans la seule voie qui, selon lui, pouvait aboutir et démasquer les véritables intentions du roi Guillaume, ses instances, son habileté, pour amener un commencement d'exécution par le blocus maritime et l'expédition des Français contre la citadelle d'Anvers, les circonstances curieuses qui marquèrent cette opération militaire, sa position d'isolement dans le cabinet, dans les chambres et dans le pays, son dédain des clameurs de la

presse, l'hostilité de la Chambre des représentants qui ne voulait point le comprendre, et qui le força, après des luttes inouïes dans les annales du parlement belge, à provoquer sa dissolution, l'issue des négociations, qui aboutirent enfin à l'heureuse convention du 21 mai, couronnant ses efforts du plus éclatant succès, et mille incidents enfin qui se révèlent à chaque ligne de cette œuvre remarquable.

La convention conclue, le général retourna à Londres, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, pour reprendre, contre le ministre des affaires étrangères de la Hollande, délégué par son souverain, le cours des négociations, interrompues avant la prise de la citadelle d'Anvers. La Hollande, s'obstinant dans son refus de ne rien concéder de ce qui lui était imposé par les 24 articles, le général Goblet, jugeant que la situation nouvelle faite au pays ne lui était point défavorable, n'insista pas. Il déclara, au contraire, par sa note motivée du 20 septembre à la conférence, qu'il devait considérer les négociations comme définitivement rompues, et, cette fois, le parlement tout entier sanctionna sa conduite et rendit justice à tout ce qu'il avait fait dans l'intérêt bien entendu de son pays, par une approbation unanime.

Le but qui avait déterminé le général à prendre la direction du département des affaires étrangères étant atteint, il déposa son portefeuille le 25 décembre 1833.

Le gouvernement l'accrédita ensuite auprès de la cour de Prusse; mais les intrigues ourdies par la Hollande, très influente à Berlin et mécontente du triomphe obtenu, auprès de la conférence de Londres, par le diplomate belge, ayant suscité des difficultés à sa réception, le général Goblet crut que sa dignité ne lui permettait pas d'attendre que le différend fût aplani; il ne prit point possession de son poste et rentra dans ses fonctions de prédilection : celles d'inspecteur général des fortifications et du corps du génie, où il s'était justement acquis une réputation européenne.

Le roi désira alors qu'il prît le portefeuille de la guerre, mais Sa Majesté dut y renoncer devant la répugnance de M. de Theux de s'adjoindre un collègue appartenant à l'opinion libérale.

La Belgique jouissait alors d'un calme qui lui permettait de porter toute sa pensée vers des questions ajournées dans des moments de crise. Il fallait la préserver de toutes nouvelles tentatives d'agression de la Hollande. Des projets de défense territoriale furent mis à l'étude. Ici, nous renvoyons de nouveau à la première partie des Mémoires du général Goblet; nous nous bornerons à dire qu'il conçut et élabora un projet dont l'importance a été amoindrie depuis l'établissement d'excellentes et durables relations entre la Belgique et les Pays Bas. Il consistait principalement dans une position centrale entre la Meuse et l'Escaut, formant un triangle dont les sommets étaient occupés par des places fortes à construire à Aerschot et à Diest, sur le Démer, et à Zammel, au confluent de la Nèthe et de la Laek.

Ce projet reçut un commencement d'exécution par la construction de la forteresse de Diest et le général reçut, en 1835, le grade de lieutenant général, « en récompense des services « éminents rendus à l'État comme ministre des affaires étrangères « et inspecteur général des fortifications. »

En 1837, le général Goblet fut accrédité auprès de la cour de Portugal dans des circonstances exceptionnelles. La reine dona Maria avait épousé le prince Ferdinand de Saxe Cobourg, neveu du roi Léopold Ier. Les jeunes souverains se trouvaient dans une position très difficile au milieu des luttes intestines qui désolaient le pays. Il fallait placer auprès de leurs personnes un conseiller sage et prudent. Le choix de l'Angleterre et du roi Léopold, également intéressés à la prospérité du Portugal, se réunit sur le général Goblet, et s'il fut impuissant pour rétablir indéfiniment le calme et amener la fin de toute agitation politique, il ne fut point étranger à l'adoption d'une constitution renfermant les germes de toutes les améliorations que l'on peut intro-

duire dans la vie des peuples. Depuis longtemps, d'ailleurs, il avait manifesté ses sympathies envers le Portugal. Lors de sa première mission à Londres, il avait contribué au concours armé prêté par la Belgique aux efforts de dom Pedro pour reconquérir le trône de sa fille. Aussi, les considérants du diplôme qui l'a élevé à la grandesse du Portugal, avec le titre de comte d'Alviella, témoignent de son « intérêt efficace et actif pour le triomphe et « le glorieux succès de la cause portugaise. »

Le gouvernement belge reconnut le titre de comte concédé au général Goblet et le confirma à tous ses descendants mâles.

En 1839, après la paix, le général comte Goblet fut chargé de nouer des rapports diplomatiques avec les différentes cours d'Allemagne.

En 1843, il rentra au ministère des affaires étrangères et conclut le traité de commerce et de navigation entre la Belgique et le Zollverein.

La même année, le 26 septembre, il constitua le Conseil héraldique.

Quand, après 1848, on discuta de nouveau le grand projet d'organisation militaire, qui aboutit à la construction des fortifications d'Anvers, le général comte Goblet d'Alviella ne fut point toujours en conformité d'opinion avec le roi Léopold, et sur ce point encore nous renvoyons à la dernière partie de son livre, *Des cinq grandes puissances de l'Europe*. Cette considération, plus encore que la limite d'âge, qui n'est point une règle absolue en Belgique pour des officiers généraux jouissant, comme le général Goblet, de la plénitude de leurs facultés physiques et intellectuelles, détermina sa mise à la retraite en 1854. Dès lors, la loi des incompatibilités parlementaires ne l'atteignant plus, les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles s'empressèrent de lui rendre, à la Chambre des représentants, le mandat qui lui avait été antérieurement confié à différentes reprises. Mais, après le vote de la loi sur les fortifications d'Anvers, dont il fut le rappor-

teur de la section centrale, il se retira de la vie politique aux élections générales de 1859 et déposa le mandat législatif pour faciliter à son fils l'entrée du parlement.

Le lieutenant général comte Goblet d'Alviella n'a point cessé, dans sa retraite, de se rendre utile à son pays. Il s'est imposé le devoir de contribuer à faire connaître par ses écrits une époque où la Belgique, par une prudente et glorieuse révolution, sut, la première, faire triompher le grand principe des nationalités; il s'est attaché aussi à mettre en relief l'importance politique de la Belgique et à démontrer que son indépendance, malgré l'exiguïté de son territoire, est une des grandes nécessités de l'équilibre européen.

Dans l'exercice des hautes fonctions qu'il a si longtemps et si efficacement remplies, comme dans son intimité, le point saillant du caractère du lieutenant général comte Goblet d'Alviella est la bienveillance et l'urbanité. Jamais peut-être il n'a refusé d'accueillir une prière, d'accorder une marque de sa haute protection. Indulgent, sans les partager, pour les faiblesses des autres, sa fermeté sereine et calme commande autant de réserve que sa bonté et son abord affable provoquent de confiance et d'encouragement. Simple dans sa tenue, ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, sage penseur, prévoyant en toutes choses, d'un jugement subtil et sûr, causeur spirituel, fécond, attachant, on l'écoute avec bonheur et avec fruit. Peu d'hommes inspirent à la fois plus d'affection, d'estime et de respect.

Albert Joseph, comte Goblet d'Alviella, épousa Marie Anne Adélaïde Damien, née à Douzi, département des Ardennes, morte à Bruxelles, le 12 mars 1863, à l'âge de soixante dix ans, fille d'Henri Auguste et de Jeanne Rolin, dont deux enfants, savoir :

A. Louis François Magloire, qui suit, XIII.

B. Charles Albert GOBLET, né à Tournai en 1825, et mort à l'âge de douze ans.

XIII. Louis François Magloire, comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, président de l'Association libérale et Union constitutionnelle de Bruxelles, officier supérieur de la garde civique, né à Tournai le 20 mai 1823, épousa, en 1844, Caroline Anne Charlotte, comtesse d'Auxy de Neufvilles, fille et enfant unique de Charles Eugène Ferdinand, comte d'Auxy de Neufvilles, comte de Watou, et de Félicité Françoise Ghislaine, baronne de Beeckman Schoor, dont un fils unique, savoir :

Félicien Eugène, comte Goblet d'Alviella, né le 9 août 1846, qui héritera de sa mère le titre de comte de Watou. Le comté de Watou fut érigé par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne, le 18 juin 1629, en faveur de Charles d'Ydeghem, chevalier, baron de Bousbeke, seigneur de Wiese, conseiller au conseil de guerre, commissaire au renouvellement du magistrat en Flandre, bailli de la ville, salle et châtellenie d'Ypres.

GOER DE HERVE.

D'or : au lion de gueules, armé et lampassé du même.

Cette belle et noble famille de la province de Liége est originaire du duché de Limbourg, où elle a possédé anciennement la seigneurie du ban de Herve, dont elle a conservé le nom jusqu'à ce jour.

Arnoult de Goër se trouve compris dans la liste des nobles de ce duché, qui servirent sous Wincelin, duc de Brabant, Luxembourg et Limbourg, à la bataille de Baswire, le 21 août 1371, selon les archives de Bruxelles.

En 1497, le 23e abbé de Rolduc était un Jean de Goër.

En 1539, Gérard de Goër, seigneur de Hamal, mayeur de Maestricht, y fut tué, le 22 septembre, dans une émeute.

En 1572, 24 août, meurt Jean de Goër, 32e grand commandeur de l'ordre Teutonique de la commanderie du Vieux Jonc, près Tongres.

Cette ancienne noblesse subsiste encore en trois branches au pays de Liége, où elle s'est établie il y a près de deux siècles et où elle a rempli des charges et des emplois considérables.

I. JACQUES DE GOER DE HERVE, chevalier, seigneur de Forest, Prayon, épousa, en 1599, Jeanne Bertrande Louise de Guesange, dont deux fils, savoir :

A. Bertrand, qui suit, II.
B. Jean, fondateur de la seconde branche.

II. Bertrand de Goer de Herve, seigneur de Forest, Prayon, épousa, le 21 août 1644, Ida de Cheratte, dont deux fils, savoir :

A. Denis Pierre de Goer de Herve, chevalier, seigneur de Forest, Prayon, prévôt de la basilique royale d'Aix la Chapelle, dignité presque toujours possédée par des princes de maisons souveraines.

B. Jacques Rémi, qui suit, III.

III. Jacques Rémi, baron de Goer de Herve et du Saint Empire romain, par diplôme de Sa Majesté Catholique Charles VI, en date du 28 février 1719, seigneur de Haltinnes, Strud, membre du Conseil ordinaire de Son Altesse Celcissime le prince évêque de Liége, et ensuite président de ce tribunal, épousa, par contrat du 11 septembre 1681, Gertrude Thérèse, baronne de Méan, fille de Jean, baron de Méan et du Saint Empire, seigneur de Pailhe, etc., et de Caroline Sibylle de la Joncière, dame du dit lieu, dont cinq enfants, savoir :

A. Denis Bertrand, baron de Goer de Herve et du Saint Empire, chanoine tréfoncier de la cathédrale de Liége, et chambellan de Son Altesse Royale le duc de Lorraine, père de l'empereur François I[er].

B. Jacques Denis François, qui suit, IV.

C. Isabelle, épousa Pierre Jean, baron de Méan et du Saint Empire, seigneur de Pailhe, échevin de Liége, son cousin.

D. Marie Eléonore, dite Mademoiselle de Forest, sans alliance.

E. Ida Dieudonnée, née le 16 mai 1700, épousa, le 30 novembre 1719, Jean Ferdinand, baron de Méan et du Saint Empire, son beau frère, seigneur de la Joncière, né le 8 août 1691, reçu de l'état noble de Namur, en 1752, fils de Laurent Conrard, seigneur de Pailhe, et d'Isabelle de Méan, dont une fille unique, Marie Gabrielle Wilhelmine, baronne de Méan de la Joncière, qui épousa Jacques Ignace Florent, comte de Liedekerke, dont est issu un fils.

IV. Jacques Denis François, baron de Goer de Herve et du Saint Empire, seigneur de Forest, de Prayon, de Haltinnes, de Strud, de Méseroul, de Jauche, des Tombes et de Ridderherk, voué héréditaire de Leerne et de Wespe, l'un des seigneurs du

Conseil ordinaire de son Altesse le prince de Liége, épousa Henriette Amélie de Hoensbroeck, tante de César Constantin François, comte de Hoensbroeck d'Oost, avant dernier prince évêque de Liége, fille de Philippe, comte de Hoensbroeck, de Geulle et du Saint Empire, voué du pays de Fauquemont, et d'Anne Bernardine, comtesse de Limbourg Stirum, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques Charles Ferdinand, BARON DE GOER DE HERVE ET DU SAINT EMPIRE, seigneur de Haltinnes, Méseroul, les Tombes, Ridderherk, la Joncière, haut voué héréditaire de Leerne et de Wespe, chambellan de son Altesse Celcissime et Électorale de Cologne, le duc de Bavière, l'un des seigneurs du Conseil ordinaire, épousa Marie Louise, baronne d'Auxbrebis de Saint Mart, chanoinesse d'Andennes, à laquelle il survécut. Il est mort sans hoirs à son château d'Haltinnes, en décembre 1806.

B. Jean Louis François, qui suit, V.

C. Jean Ferdinand Lambert, BARON DE GOER DE HERVE ET DU SAINT EMPIRE, seigneur de Gramptinnes, capitaine au régiment Royal Allemand-cavalerie, au service de France, avec rang de mestre de camp, chevalier de Saint Louis.

D. Marie Isabelle Henriette, BARONNE DE GOER DE HERVE, épousa, par contrat du 29 décembre 1759, Louis Philippe Marie, comte de Palmes d'Epaing, chevalier, seigneur d'Epaing, en Flandre, colonel d'infanterie, capitaine de grenadiers au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint Louis, mort en 1823, à Dusseldorf, à l'âge de quatre vingt dix neuf ans, fils de Jacques Nicolas de Palmes, lieutenant de roi, chevalier de Saint Louis, commandant au gouvernement de Bergues Saint Winox, et de Marie Victoire Romaine de Gherbode.

V. JEAN LOUIS FRANÇOIS, BARON DE GOER DE HERVE ET DU SAINT EMPIRE, seigneur de Forest, Prayon, dans le pays de Liége et de Tillet et Amberloux dans le duché de Luxembourg, capitaine de dragons au service des Etats généraux de Hollande, membre de l'état noble de Luxembourg, épousa, le 24 décembre 1755, Marie Anne Josèphe Charlotte de Gilman, morte à Liége en 1791, fille unique d'Antoine Charles, conseiller de Son Altesse

le prince évêque de Liége, et de Gertrude de Bethonville, petite fille de Jean Hubert de Bethonville, et de Jeanne Lucion, dont neuf enfants, savoir :

A. Clément, BARON DE GOER DE HERVE, mort jeune.

B. Louis, BARON DE GOER DE HERVE, mort jeune.

C. Marie Françoise Gertrude Romaine, BARONNE DE GOER DE HERVE, morte sans hoirs, en 1830, épousa Ignace, baron de Baré Fastré, seigneur d'Houchenée et du Moisnil.

D. Charles Ferdinand Marie Hyacinthe Victoire, qui suit, VI.

E. Marie Éléonore Herman Otto, BARONNE DE GOER DE HERVE, épousa Hubert Ernest Joseph Ferdinand, chevalier de Grumsel et d'Emale et de Slins, et du Saint Empire, dernier grand échanson héréditaire de la principauté de Liége, dont une fille: Charlotte, qui épousa, en 1811, Herman, baron van den Steen de Jehay.

F. Marie Catherine Caroline, morte à Huy, le 3 septembre 1840, à l'âge de quatre vingts ans, épousa Florimond, comte de Ficquelmont de Vyle, fils de Jacques et de Marie Anne, comtesse de Butler.

G. Louis Philippe Marie Joseph, qui suit, VI *bis*.

H. Léopold Marie, BARON DE GOER DE HERVE DE FOREST, mort au château de Lesve, le 7 janvier 1847, à l'âge de quatre vingt un ans, ancien tréfoncier du chapitre de Saint Lambert, à Liége, chevalier de l'ordre de Léopold Ier, épousa Louise d'Hoffschmidt de Restaigne, morte en 1843, au château de Lesve, fille de Jean Godefroid Adolphe, membre de l'ordre équestre de Namur, et de Joséphine Raymond d'Andoy, dont deux filles:

a. Joséphine Ghislaine Cécile, morte le 15 septembre 1863, épousa, en 1823, Alphonse Marie Eugène, baron de Jacquier de Rosée, mort à Moulins, le 30 novembre 1854, fils d'Antoine Laurent de Jacquier, baron de Rosée, et d'Élisabeth Marie Josèphe d'Incourt, baronne de Frèchencourt.

b. Pauline, épousa Adolphe, chevalier de Moreau d'Andoy, mort à Bruxelles, le 3 août 1848, à l'âge de quarante ans.

I. Eugénie, épousa, en 1791, François Xavier Simonis, de Verviers.

VI. CHARLES FERDINAND MARIE HYACINTHE VICTOIRE, BARON DE GOER DE HERVE DE FOREST, mort subitement à Liége, le

4 mars 1847, à l'âge de quatre vingt sept ans, épousa Marie Anne Lambertine de Goër de Herve de Bierset, sa parente, morte au château de Bierset, le 19 février 1834, à l'âge de soixante dix ans, appartenant à une branche séparée, dont le père, Georges de Goër de Herve, chevalier, seigneur de Seroule, ancien bourgmestre de Liége, seigneur de la Chambre des comptes, épousa la fille unique du baron de Haxhe, seigneur de Hamal et Bierset, grand prévôt, dont cinq enfants, entre autres un fils, Jean François, qui suit, VII.

VII. Jean François, baron de Goer de Herve de Bierset, mort à Liége le 17 mai 1853, à l'âge de cinquante cinq ans, épousa à Namur, le 19 septembre 1839, Félicité de Marotte, fille de N., comte de Marotte d'Ostin, dont il n'eut pas d'enfants.

Il institua légataire universel, son cousin Xavier, baron de Goër de Herve, ancien officier de la marine royale des Pays Bas.

VI *bis*. Louis Philippe Marie Joseph, baron de Goer de Herve de Forest, lieutenant aux gardes françaises, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, membre du Conseil général du département de l'Ourthe, membre de l'ordre équestre de la province de Liége, membre de la seconde, puis de la première Chambre des états généraux, épousa, le 9 février 1790, à Arras, Marie Clotilde Charlotte, fille majeure de messire Charles Oudart Joseph, chevalier, marquis de Couronnel, seigneur de Barâtre, Bertincourt, Leelite, Ossimont et Vélu, comte de Willerval, seigneur du dit lieu et de Farbus, ancien député général et ordinaire du corps de la noblesse des Etats d'Artois, et ensuite son député à la Cour, mort à Maestricht le 9 septembre 1857 à l'âge de quatre vingt treize ans, et de haute et de puissante dame, Madame Marie Louise Damerval, dame d'Assevillers, d'Ouin,

Famechon, Betencourt sur Somme, morte à Huy le 7 février 1839, à l'âge de quatre vingts ans, dont trois enfants, savoir :

A. Laure Isabelle, BARONNE DE GOER DE HERVE DE FOREST, épousa, en 1830, Antoine Brade, général d'artillerie au service des Pays Bas.

B. Louis, BARON DE GOER DE HERVE DE FOREST, mort au château de Forest, en 1829, à l'âge de trente ans, lieutenant en premier d'infanterie.

C. Ignace François Xavier, qui suit, VII.

VII. IGNACE FRANÇOIS XAVIER, BARON DE GOER DE HERVE DE BIERSET, né à Liége le 28 janvier 1801, ancien officier de la marine royale des Pays Bas, épousa à Liége, le 4 juin 1833, Anne Françoise Zoé de Spirlet, née à Liége, le 18 mai 1812, fille aînée d'Alexandre Sébastien, chevalier de Spirlet, et de Joséphine Catherine de Thier de Grimonster, dont deux enfants, savoir :

A. Philippe Joseph Eugène, qui suit, VIII.

B. Alexandrine Clotilde Laure, morte au Sacré Cœur à Amiens, le 13 mars 1854, à l'âge de dix sept ans.

VIII. PHILIPPE JOSEPH EUGÈNE, BARON DE GOER DE HERVE, né le 7 février 1835, à Liége, épousa, à Bruxelles, le 20 juin 1865, Hélène Adèle Drolenvaux, fille de feu Henri François Drolenvaux, général au service de France, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, et de Mélanie Augustine d'Omalius d'Halloy, décédée, petite fille de Jean Baptiste Julien d'Omalius d'Halloy, vice président du sénat belge, et de Marie Thérèse Ghislaine Desmanet de Biesme.

Seconde branche.

II. JEAN DE GOER DE HERVE, fils de Jacques de Goër de Herve et de Jeanne Bertrande Louise de Guesange, ci-dessus, épousa Catherine Poncelet de Pressieux, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques Thomas, qui suit, III.

B. Jean Albert de GOER DE HERVE, chanoine et tréfoncier de l'église de Liége et prévôt de Hansinne.

C. Henri, qui suit, III *bis*, après son frère Jacques.

III. JACQUES THOMAS DE GOER DE HERVE, chevalier du Saint Empire romain, châtelain du comté de Logne, au pays de Stavelot, l'un des seigneurs du Conseil privé de Son Altesse Celcissime et Électorale Joseph Clément de Bavière, en sa chambre des comptes, député aux États de Liége, bourgmestre de Liége en 1687 et 1696, épousa Isabelle de Rossius, fille d'Étienne, écuyer, seigneur d'Humain, Biron, l'un des pairs du comté de la Roche, d'une ancienne noblesse, et d'Anne de Sclessin, dont cinq enfants, savoir :

A. Antoine Othon Henri DE GOER DE HERVE, chanoine de Sainte Croix à Liége, mort le 26 novembre 1719.

B. Jacques Albert DE GOER DE HERVE, chanoine de Saint Martin à Liége.

C. Louis DE GOER DE HERVE, chanoine de Saint Paul à Liége.

D. N. DE GOER DE HERVE, dit le chevalier de Herve, lieutenant colonel du régiment de la Marck-infanterie, chevalier de Saint Louis, père du vicomte de Blistain, qui a été aussi capitaine dans le même régiment et a quitté le service en se mariant. Il a un fils et une fille.

E. Joseph Clément Louis DE GOER DE HERVE, qui a eu l'honneur d'avoir pour parrain Son Altesse Celcissime et Electorale le prince Joseph Clément de Bavière, évêque et prince de Liége, s'est aussi marié et n'a laissé que des filles.

III *bis*. HENRI DE GOER DE HERVE, chevalier, seigneur de Jehanster, a formé une branche qui n'existe plus et était représentée par George de Goër de Herve, chevalier, seigneur de Seroule; l'un des seigneurs de la chambre des comptes de Son

Altesse le prince évêque de Liége, ancien bourgmestre de Liége, qui épousa la fille unique du baron de Haxhe, seigneur de Hamal et de Bierset. Ils eurent deux enfants :

1° N., qui suit.

2° Marie Anne Lambertine, épousa Charles Ferdinand Marie Hyacinthe Victoire, baron de Goër de Forest, ci-dessus.

N. épousa N., baronne de Stockhem, dont deux enfants, la fille seule survécut, savoir : Eugénie de Goër de Herve, morte au château de Hamal, en 1862, épousa, en 1817, Ernest, baron de Senzeille Serainchamps, officier de cavalerie au service de France, chevalier de la Légion d'honneur.

Ils eurent deux enfants, dont la fille seule survécut : Caroline de Senzeille, qui a épousé, en 1837, Alexandre, comte d'Hemricourt de Grunne, mort en 1841, dont deux enfants :

A. Arthur, Comte d'Hemricourt de Grunne.

B. Emma.

GOETHALS.

DE GUEULES : à trois bustes de vierges de carnation, posés de front, vêtus d'azur, lisérés d'or au cou, chevelés d'or. HEAUME : d'argent, grillé, liseré, orné, couronné d'or, fourré de gueules. CIMIER : un Maure issant, tortillé et habillé d'argent, tenant dans la main dextre une tige de rosier chargée de trois roses au naturel. LAMBREQUINS : d'or et de gueules. COURONNE : (pour la branche comtale) de comte; (pour la branche baronniale) de baron. SUPPORTS : (pour la branche comtale) deux dragons contournés, d'or, portant bannières : à dextre, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à cinq rais d'argent, qui est de MUDE; et à sénestre, de gueules, au chef d'or, qui est de NIEUWLAND; (pour la branche baronniale) les dragons contournés, d'or, sans bannières.

DEVISE : En als Goet.

Cette vieille et belle famille, originaire de la Flandre, date du IXe siècle. Elle a pour chefs reconnus par ses descendants Henri de Gand, ou de Mude, et Justaes, son frère. Elle pourrait, sans témérité, en s'appuyant sur l'autorité d'historiens renommés, réclamer une origine plus reculée encore. L'abbé Feller, *Dictionnaire historique*, tome VI, l'apprécie en ces termes : « Cette famille, établie dans la ville de Gand depuis plus de 700 ans, est une des plus honorables de la Flandre. Elle a fourni d'excellents sujets à l'Eglise, à la Magistrature, à la République des lettres. Elle est connue dans l'histoire sous les dénominations diverses de *Gredals*, *Goothall*, *Algoetus*, *Eucollus*, *Eutrachelaus* et *Panagathus*. »

Lainé, dans les *Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France*, Paris, 1839, tome VI, élève plus haut encore l'antiquité et la gloire de la maison de Goethals. Son opinion, qui se fonde sur quatre diplômes des comtes de Flandre, en date des 31 janvier 1398, 6 décembre 1432, 6 mai 1505 et 11 décembre 1546, donne aux Goethals une origine italienne qui remonte à

l'an 880. Aucun doute même ne pourrait s'élever contre cette assertion, si l'on admettait, avec M. Lainé, l'authenticité d'une bulle en parchemin, déposée aux archives de Tournai et attribuée au pape Benoît VII, qui l'aurait signée à Rome, le VII des calendes de juin de la 4e année de son pontificat, 26 mai 976. Mais ce titre, qui ne peut être condamné d'une manière absolue, est considéré comme suspect par la famille elle-même, dont trois membres distingués : Jacques Goethals, gouverneur de la Chambre des pauvres, à Gand; Adrien Jacques Goethals, chanoine jubilaire du chapitre de Saint Martin, à Ypres, et Guillaume Jossé François Goethals, échevin de la chambre de Saint Bavon, déclarèrent, par acte public, passé devant le notaire Sadeleer, le 7 octobre 1756, à Gand, qu'ils attribuaient à la charte tournaisienne une « origine suspecte. »

Peu de grandes maisons ont un titre d'origine aussi belle. Malgré la déclaration loyale et désintéressée que nous venons de rapporter, nous croyons devoir reproduire la filiation complète donnée par les *Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France*. Si F. V. Goethals, auquel nous recourrons si fréquemment, se montre plus sévère, c'est qu'il a consacré sa vie entière, une vie de science profonde, d'érudition rare et de travail incessant, à faire justice des prétentions absurdes et sans cesse croissantes qui se manifestent en Belgique, en matière généalogique. Il croit donc devoir rejeter, ou, du moins, ne pouvoir admettre en sa faveur un titre contesté; mais nous, dont la personne est complétement étrangère aux questions dont nous faisons aussi profession et étude, nous venons nous ranger à l'opinion des historiens qui tiennent « la maison de Goethals, autrefois « Bonicolli, pour l'une des plus anciennes et des plus relevées de « la Flandre, où, depuis le dixième siècle, elle n'a cessé de tenir « un rang distingué dans toutes les carrières honorables, telles « que la magistrature, les conseils souverains, la diplomatie et le « sacerdoce. »

D'ailleurs, disons-le avec une entière conviction, du rejet absolu de la charte il ne faudrait pas conclure nécessairement à la suppression des premiers degrés d'une généalogie qui, même avant Henri de Gand et Justaes, son frère, s'appuye sur les sources les plus respectables et les plus dignes de foi.

Nous ajouterons que ses belles alliances sont dignes de son illustration personnelle et que peu de familles belges ont brillé d'un aussi vif éclat au moyen âge, pendant les croisades et depuis.

La généalogie de la maison Goethals, telle que nous la rapportons d'une manière succincte, a été extraite de tableaux dressés sous le sceau de leur office : 1° en 1654, par Adrien Colbran, Ier roi d'armes des Pays Bas et de Bourgogne (1); 2° en 1711, par les hérauts d'armes Joseph van den Leene, Louis van Ursel, Platzart et R. de Grez; 3° en 1744, par Jaerens, roi d'armes du titre de Toison d'Or.

I. Honorius, capitaine et chevalier romain, de race sénatoriale, vivant dans la seconde moitié du IXe siècle, nommé, par le pape Jean VIII, commandant d'une cohorte romaine chargée de repousser une invasion des Sarrasins dans l'Apulie, fut garanti d'un coup de cimeterre, en 880, par son haubert, et fut désigné dès lors par le surnom de Boni Colli (bon col), qui passa à sa postérité.

II. Giovani ou Jean, Ier du nom, Bonicolli, fils d'Honorius, cité avec sa femme et son fils, Pietro, seigneur de Mude, dans la bulle du pape Benoît VII, conservée précieusement dans les archives de Tournai, malgré les doutes qui amoindrissent son importance, épousa Judith Donati, dont un fils, Pietro Ier, qui suit, III.

(1) Félix Goethals affirme que Colbran n'a pas écrit l'histoire de sa maison. Henri, comte Goethals, chevalier de l'ordre du Saint Sépulcre, prêtre séculier, prétend, au contraire, que le superbe manuscrit de Colbran est en sa possession.

III. PIETRO BONICOLLI, Ier du nom, armé chevalier à Milan, se distingua dans les tournois, fut l'un des sept chevaliers lombards qu'Arnoud le Jeune, comte de Flandre, attacha à sa cour. lorsqu'il ramena d'Italie, vers 965, Roselle, fille du roi Bérenger, qu'il y avait épousée (1). En récompense des actions d'éclat qu'il accomplit dans les guerres du Hainaut, de 973 à 977, il reçut du comte de Flandre le territoire seigneurial de Mude lez Gand (aujourd'hui paroisse de Saint Sauveur), que ses descendants conservèrent longtemps. Il reçut également l'éminente dignité de *Dapifer*, et se trouve désigné sous ce titre : *Petrus Bonicollius, Dapifer, Dominus de Muda*, dans une charte du comte Arnoud, datée du 6e jour après la fête de la Pentecôte (18 juin 987).

Il eut de son mariage avec N. Uberti, d'une famille italienne, un fils, Arnoud Ier, qui suit, IV.

IV. ARNOUD BONICOLLI, Ier du nom, seigneur de Mude, scella, en 997, l'acte d'une donation faite par Baudouin, comte de Flandre, à la chappelle de Sainte Pharaïlde. Il se distingua à la prise de Valenciennes, en 1006, et plus tard, à la défense de cette ville assiégée par Robert, roi de France, Henri, roi de Germanie, et Richard, duc de Normandie. Il avait épousé Anne de Ghistelles, dont un fils, Arnoud II, qui suit, V.

V. ARNOUD BONICOLLI, IIe du nom, seigneur de Mude, cité parmi les seigneurs qui prirent part à la guerre de treize ans, terminée par le traité de Cologne, en 1057, soutenue par le comte de Flandre, Baudouin V et le duc de Lothier, contre l'empereur Henri III, mentionné comme témoin, dans une charte de donation faite par le châtelain de Gand à l'abbaye de Saint Pierre, en 1065, épousa Jeanne de Commines, dont trois fils, savoir :

A. Baudouin, qui suit, VI *bis*.

B. Gerem BONICOLLI, sous-prieur de l'abbaye de Saint Bavon, où il mourut le 2 des ides de décembre 1107.

C. Jean, qui suit, VI.

(1) Voir *Généalogie Borluut*, tome II, pages 89 et 90.

VI. JEAN BONICOLLI se fixa à Courtrai et épousa la fille du bailli de Courtrai, dont un fils, Juste, qui suit, VII.

VII. JUSTE GOETHALS, de Courtrai, célèbre par le duel qu'il soutint à Ypres contre André Booren, le 18 octobre 1116, et dans lequel il eut l'insigne honneur d'avoir pour l'un de ses champions son souverain même, Baudouin VII, comte de Flandre, surnommé à la Hache (1), épousa, le 21 octobre 1116, Helly Moreel, cause du duel, dont, entre autres enfants, il eut un fils, Sohier, qui suit, VIII.

VIII. SOHIER GOETHALS épousa N. Triest, dont un fils, Baudouin, qui suit, IX.

IX. BAUDOUIN GOETHALS eut quatre fils, savoir :

A. Henri Baudouin GOETHALS, sans alliance connue.

B. Sohier GOETHALS, eut un fils :

Sohier GOETHALS, inscrit dans le livre de la Confrérie de l'hôpital Saint Jacques, à Gand, en 1390, sans alliance connue.

C. Waltier GOETHALS, dit van der Mude, eut deux fils :

a. Waltier VAN DER MUDE, doyen de la corporation des fruitiers, à Gand, en 1356 (2).

b. Thierri VAN DER MUDE, inscrit dans le livre de la Confrérie de l'hôpital Saint Jacques, à Gand, en 1337.

D. Gérard GOETHALS, cité avec ses frères Henri, Sohier et Waltier dans une charte en leur faveur, de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, du mois de février 1276. (Voir le 1er *Cartulaire* de Flandre, aux archives de Lille, pièce 342.)

(1) Le sujet intéressant de ce duel judiciaire est rapporté avec de grands détails dans les *Chroniques de Flandre*. Voir aussi : *Extraits des anciennes Chroniques de Flandre*, par Collin de Plancy; le *Constitutionnel des Flandres*, du 6 octobre 1835; l'*Émancipateur de Cambrai*, du 4 novembre 1835; *Esquisses biographiques de la maison de Goethals*, pages 175 à 184; Lainé, *Archives généalogiques*, etc., tome VI, etc.

(2) Les cinquante-trois corps de métiers de la ville de Gand avaient pour doyens des citoyens recommandables par leur naissance, leur fortune et leur considération.

VI *bis*. BAUDOUIN, Ier du nom, seigneur de Mude, seconda Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, dans son expédition en Angleterre, l'an 1066, se prononça pour le comte Robert Ier, à son retour dans sa patrie, se distingua, parmi les plus vaillants, à la bataille de Cassel, le 22 février 1071, accompagna, en 1086, Robert le Frison, dans le pèlerinage qu'il fit à la Terre Sainte, avec les principaux personnages de sa cour, « entre autres, dit « Meyer (*Commentarii sive Annales rerum flandricarum*, in-fol. « Anvers, 1561), Baudouin, vicomte de Gand, Bouchard de « Commines, Gérard de Lille, Wautier d'Oudenbourg, Wautier « de Courtrai, Gratien d'Eccloo, Baudouin de Mude, Raes de « Gruutere, etc. » Il avait épousé Jeanne de Mailly, dont un seul fils survivant, Gerem Ier, qui suit, VII.

VII. GEREM, Ier du nom, seigneur de Mude, mort en 1158, et inhumé avec sa femme, dans la chapelle de Sainte Languide, à l'église des Récollets, à Tournai, sous une pierre bleue gravée d'une épitaphe, prit part, en 1096, à l'âge de dix huit ans, à la première croisade. Pour subvenir aux frais de son voyage en Terre Sainte, il vendit au comte de Flandre, Robert II, la terre de Mude, à la réserve d'un tiers qui, sous le nom de Nieuwlandt (Nouvelle Terre), fut érigé en haut fief, dont la bannière était de gueules, au chef d'or. Il prit une part glorieuse aux siéges de Nicée, d'Artésie, d'Héraclée, à la conquête de la Lycaonie, de la Cilicie, de la Cappadoce et à la prise de Jérusalem, en 1099.

Dans la marche de l'armée des croisés sur Jérusalem, Gerem, sire de Mude, ayant eu le bonheur de sauver, au péril de sa vie, trois jeunes vierges chrétiennes qu'allait immoler un Maure de Joppé, adopta dès lors dans ses armes, en souvenir de cette action mémorable, les trois bustes de vierges et le Maure, qui sont encore aujourd'hui les pièces principales des armoiries de sa descendance.

Témoin, en qualité d'écuyer et de représentant du comte de Flandre, au couronnement de Baudouin Ier, roi de Jérusalem,

en 1101, témoin, avec le comte Baudouin, du duel de son cousin Juste, en 1116, il épousa, en 1105, Mathilde de Sarchainville, fille d'Elbode, nièce de Balderic, évêque de Tournai, morte en 1140, dont deux fils, savoir :

A. Balderic, surnommé Algoetus, VI[e] abbé de l'abbaye de Ninove lez Alost, dont, par extrême vieillesse, il résigna la prélature, en 1199.
B. Gerem II, qui suit, VIII.

VIII. Gerem Goethals, II[e] du nom, seigneur de Mude et de Nieuwlandt, mort à Tournai et inhumé avec sa femme à l'église des Récollets, mentionné parmi les principaux seigneurs qui accompagnèrent Thierri d'Alsace, comte de Flandre, dans son second voyage en Palestine, prit part au siége de Damas et épousa, à Tournai, Agnès Berthoud, dont deux enfants, savoir :

A. Baudouin Goethals, prit part à la quatrième croisade, se fixa en Angleterre et y fonda la maison des Goodhall ou Goothall, comtes de Stoncham, dont les armoiries sont encore aujourd'hui celles des Nieuwlandt, chargées de l'aigle de leur comté.
B. Gerem III, qui suit, IX.

IX. Gerem de Mude, III[e] du nom, seigneur de Nieuwlandt, mort à Tournai, en 1230, et inhumé avec sa femme à l'église des Récollets, prit la croix avec le comte Philippe d'Alsace, combattit en Terre Sainte jusqu'en 1199, à la prise de Constantinople sur l'usurpateur Alexis Ducas, en 1204, à la bataille d'Andrinople, en 1205, à la guerre contre les Bulgares, puis contre Théodore Lascaris, compétiteur de Henri de Hainaut, régent de l'empire, pendant la captivité de Baudouin de Constantinople, fait prisonnier du roi Joannice, à la bataille d'Andrinople.

De retour dans sa patrie, en 1211, il se distingua à la bataille de Pont à Bovines, en 1214, puis épousa Marguerite de Masmimes, morte à Tournai, en 1266, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri de Mude, dit de Gand, né à Gand en 1217, mort à Tournai en 1293, élève d'Albert le Grand, condisciple de saint Thomas d'Aquin,

docteur de l'université de Paris et protonotaire apostolique, grand archidiacre de Tournai, lié d'une étroite amitié avec saint Philippe Benitti, honoré de l'estime du pape Honorius IV, du roi de France, Philippe le Bel, et particulièrement des comtes de Flandre, fut l'une des lumières de son siècle et mérita, par son éloquence et sa vaste érudition, le surnom de *Docteur solennel*, qualification qui lui est donnée dans une bulle du pape Innocent IV de l'année 1247. Il écrivit de nombreux ouvrages si hautement appréciés, que les Servites de Gand, ordre auquel il appartenait, décidèrent, dans un chapitre général tenu en 1609, que sa doctrine serait seule suivie dans les couvents de leur ordre où l'on enseignait la théologie. Il fit de grandes fondations pieuses dans la ville de Gand et à Tournai.

B. Justaes ou Eustache, qui suit, X.

C. Jean DE MUDE, savant admis au nombre des favoris de la cour du roi de France Philippe le Bel.

D. Guillaume DE MUDE, religieux de l'ordre des Frères Mineurs, à Gand, mentionné dans deux chartes de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, des années 1266 et 1271.

E. Justa DE MUDE, dernière du nom, née à Tournai en 1224, morte à Gand en 1329, à l'âge de cent et cinq ans, abbesse du couvent de la Byloke.

X. JUSTAES ou EUSTACHE GOETHALS, seigneur de Mude et de Nieuwlandt, né à Tournai en 1222, mort à Gand en 1303 et inhumé dans la chapelle aulique de Sainte-Pharaïlde, fit partie de la première croisade de saint Louis, revint en Flandre après la prise de Damiette, à la suite du comte Guillaume de Dampierre, fut chambellan du comte Gui, fils de Guillaume et membre du célèbre magistrat des Trente Neuf. Il est cité avec son frère Henri dans deux chartes de donations faites à l'abbaye de Saint Pierre par Gérard de Sotteghem, vicomte de Gand, et l'on voit encore, rue aux Draps, n° 28, à Gand, la vaste et magnifique résidence, primitivement garnie de tourelles, que Justaes avait fait bâtir, qui fut pendant plus de deux cents ans l'habitation de la branche aînée, et qui fut portée en mariage, au XVe siècle, par Élisabeth Goethals, à Paul van der Haghen.

Il épousa, vers 1260, Anne de Mol, fille de Jean et de Barbe van Lede, dont six enfants, savoir :

A. Pierre, IIe du nom, qui suit, XI *bis*.

B. Henri, fondateur de la seconde branche principale.

C. Gerem Goethals, chevalier du Temple, tué à la bataille des Eperons d'or en 1302.

D. Baudouin, qui suit, XI.

E. Jeanne, morte en 1337, religieuse à l'abbaye de la Byloke, à Gand.

F. Marguerite, morte en 1340, religieuse à l'abbaye du Nouveau Bois, près Gand.

XI. Baudouin Goethals, l'un des magistrats de Gand, combattit, à la journée des Éperons d'or, avec son frère Gerem. Gouverneur du château de Gavere, en 1324 et 1325, il combattit aussi à Reckelinghe lez Deynze, le 5 juillet 1325, et, en 1328, à la célèbre bataille de Cassel, où il se distingua. Il avait épousé Catherine van Artevelde, sœur du célèbre Ruwaert de Flandre, dont six enfants, savoir :

A. Arnould Goethals, huitième échevin des Parchons ou du deuxième banc, de Gand, mort sans alliance en 1342.

B. Baudouin Goethals, religieux de l'ordre des Frères Mineurs, à Gand, mort en 1369.

C. Jean, qui suit, XII.

D. Pierre Goethals, protonotaire apostolique, chanoine de sainte Walburge, à Furnes et de Notre Dame de Tournai, mort à Tournai en 1378.

E. Nicolas Goethals, mort en 1370, échevin de Furnes, épousa N. van de Walle.

F. Henri Goethals, prieur de Saint Bavon, signa, le 7 octobre 1337, les lettres de translation des reliques de sainte Pharaïlde, avec Elisabeth de Flandre, Simon Mirabel, Baudouin Borluut, Jean d'Idderghem, Thomas de Péronne et Guillaume de Maldeghem.

XII. Jean Goethals, deuxième échevin de la Keure, ou du premier banc de la ville de Gand, en 1348, épousa Marie van Waesberghe, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri Goethals, moine de l'abbaye de Saint Pierre.

B. Baudouin, qui suit, XIII.

C. Jean Goethals, carme déchaussé. — D. Anne, épousa Jean van Wychuus. — E. Marie, mariée également.

XIII. Baudouin Goethals, échevin de la seigneurie de Saint Pierre lez Gand, épousa : 1° N. van den Holle; 2° Avezoete de Rycke; 3° N. Sturme, dont un fils, savoir :

Louis Goethals, échevin de la seigneurie de Saint Pierre.

XI *bis*. Pierre Goethals, IIe du nom, capitaine des Arbalétriers de la ville de Gand, les commanda, en 1302, à la bataille des Eperons d''or, où il fut armé chevalier en récompense de ses exploits. Membre du magistrat de Gand en 1304, tué, avec son oncle Guillaume de Wenemaere, l'un des chevaliers renommés de cette époque, à la bataille de Reckelinghe, contre les Brugeois revoltés, le 5 juillet 1325, il avait épousé Marguerite de Wenemaere, fille de Jacques et de Marie Uuterwulghe, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri Ier, qui suit, XII *ter*.

B. Justaes Goethals, né en 1288, mort le 25 décembre 1349 et inhumé à Tournai, dans l'église de Notre Dame, derrière le maître autel, où l'on voit encore aujourd'hui sa pierre tumulaire, décorée de ses armoiries, en face de la nef latérale, à gauche, prêtre, docteur ès lois et en théologie, protonotaire apostolique, chanoine et écolâtre du chapitre de Notre Dame, à Tournai, chanoine de la chapelle de Sainte Pharaïlde, à Gand, chapelain et aumônier de Louis de Nevers, comte de Flandre.

C. Raes, qui suit, XII *bis*.

D. Everard Goethals, chevalier du Saint Sépulcre.

E. Pierre, qui suit, XII.

XII. Pierre Goethals, maître ès lois de l'universite de Cologne, officier et commensal de la maison du comte Louis de Nevers, combattit à Crécy, en 1356, fut armé chevalier, en 1357, par le comte Louis de Male, successeur de Louis de Nevers et accompagna Louis de Male en France, lorsqu'il allà rendre hommage

au roi Jean II. Il épousa N. Uutervolderstraete, dont deux fils, savoir :

A. Jean GOETHALS, chevalier, né en 1316, tué à la bataille de Rosbeke, en 1382, commbattant au Langer Brugge lez Gand, en 1379, doyen de la corporation des fendeurs de bois (houtbrekkers) de Gand, en 1361 et 1367.

B. Pierre GOETHALS, né en 1317, mort en 1343, docteur en théologie, prédicateur et prieur de l'ordre des Dominicains à Gand.

XII *bis*. RAES OU ERASME GOETHALS, échevin de Gand en 1339, épousa Anne Sermachelins, dont trois enfants, savoir :

A. Raes ou Erasme GOETHALS, mort à l'abbaye de Cambron, en 1394, gradué en théologie de l'université de Paris, sous-prieur de l'abbaye des Bénédictins de Cambron, chargé, en 1391, d'une mission à Rome, pour y traiter les affaires de son ordre, revint comblé des bienfaits du pape Boniface IX.

B. Jean GOETHALS, dit de Gand, mort à Tournai, le 14 mai 1385, conseiller de Tournai, renommé comme philosophe et écrivain.

C. Mathieu GOETHALS, dit de Gand, mort à Tournai en 1422, à l'âge de près de cent ans, se distingua également dans les lettres.

XII *ter*. HENRI GOETHALS, dit à la Drapstraete, Ier du nom, échevin de Gand à diverses époques, électeur ou commissaire au renouvellement du magistrat de Gand en 1361 et 1367, épousa Marie Uutendaele, dont deux enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, XIII.

B. Marguerite, épousa Guillaume van Heurne.

XIII. NICOLAS GOETHALS, gradué de l'université de Paris, créé chevalier par le comte Louis de Male, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions, électeur au renouvellement du magistrat de Gand en 1375, échevin de la seigneurie de Saint Pierre en 1387, juré du corps de métier des cordouaniers en 1389, épousa, en 1334, N. van der Haghen, dont quatre enfants, savoir :

A. Georges, qui suit, XIV.

B. Pierre Goethals, doyen des cordouaniers, épousa N. van den Bundere, dont deux filles.

C. Jean Goethals, échevin de Gand en 1411 et 1414, doyen du corps de métier des maçons.

D. Liévin Goethals, dont la postérité s'est éteinte après 1512, épousa N. de Pape.

XIV. George Goethals, né en 1355, mort le 25 janvier 1403 et inhumé à Pouques, sous un monument orné de ses armoiries et de huit quartiers, chevalier de l'ordre du Saint Sépulcre, conseiller honoraire et chambellan de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, président du collége des *Hal Heeren* de Gand, en 1377, 1383, 1388, 1394, roi de l'archi-confrérie des arbalétriers de Gand, adopta le premier, pour supports de ses armes, deux dragons d'or portant bannières. Il épousa : 1° Jeanne Maschs, 2° Catherine de Gruutere.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

A. Jean Goethals, sans alliance.

B. Henri Goethals, seigneur de Knocke, du chef de sa mère, né en 1359, mort à Tournai, le 14 décembre 1433 et inhumé à Notre Dame, où son épitaphe a été rétablie dans une niche contiguë à la chapelle de la Vierge, chanoine de Bruges et de Tournai, prévôt de Saint Pierre, à Lille, chanoine tréfoncier et doyen de l'insigne chapitre de Saint Lambert à Liége, où un monument décoré de ses seize quartiers fut érigé à sa mémoire, conseiller et maître des requêtes du duc de Bourgogne, premier conseiller ecclésiastique de Flandre, vice président du grand Conseil. Honoré de la confiance des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon, qui l'employèrent dans diverses missions très importantes; Philippe le Bon, notamment, le chargea de l'acquisition du comté de Namur en 1421.

C. Guillaume Goethals, sans alliance.

D. George, qui suit, XV.

E. Louis Goethals, conseiller, épousa Jeanne de Ketelboetere.

F. Baudouin II, qui suit, XV, après son frère George.

G. Mechthilde, née vers 1364, épousa Roger Everwyn.

XV. GEORGE GOETHALS, écuyer du comte de Nevers, créé chevalier à la bataille de Nicopolis en 1396, puis conseiller honoraire de Charles VI, roi de France, acheta du duc Jean sans Peur le 1er octobre 1414, le polder de Beveren lez Anvers, d'une superficie de deux mille sept cent douze arpents, conjointement avec Jean de Liedekerke, Louis van der Moere, Pierre van Steelandt, Josse Vyts et Jean Sersanders. Echevin, à plusieurs époques de la ville de Gand, commis au renouvellement du magistrat de Gand, de la part de la ville en 1430, de la part du duc en 1440, il épousa Godelive van den Hecke, dont neuf enfants, savoir :

A. Paul GOETHALS, capitaine des Gantois, tué, avec trois de ses frères, au combat de Gavere, le 23 juillet 1453.
B. George GOETHALS, mort en bas âge.
C. Henri GOETHALS, tué à Gavere.
D. Baudouin GOETHALS, échevin de la seigneurie de Saint Bavon.
E. Louis GOETHALS, échevin de la seigneurie de Saint Pierre.
F. Jacques GOETHALS, tué à Gavere.
G. Jean GOETHALS, tué à Gavere.
H. Marie, épousa Pierre de Goetghebuer.
I. Elisabeth, épousa N. van der Haeghen.

XV. BAUDOUIN GOETHALS, IIe du nom, échevin de Deynze, épousa Marie van Ingoyghem, dont trois fils, savoir :

A. Michel, qui suit, XVI.
B. Hugonin, qui suit, XVI, après son frère Michel.
C. Jacques GOETHALS, agréé au corps de métier des tailleurs à Gand.

XVI. Michel GOETHALS, officier du duc Jean sans Peur, épousa Claire de Witthem, dont onze enfants, savoir :

A. Michel GOETHALS, franc archer de la garde de Charles le Téméraire, fit la guerre contre les Suisses et contribua à la prise du fort Saint Michel en Lorraine,

B. Jean Goethals, page, puis franc archer de Charles le Téméraire, combattit au siége de Nuys, près Cologne, et fut tué, le 5 janvier 1476, à la bataile de Nancy, où il commandait quatre-vingt-huit picquenaires.

C. Baudouin Goethals, mort à Nimègue en 1496, page et franc archer du duc de Bourgogne, blessé et fait prisonnier à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465, delivré, envoyé en mission vers le roi d'Angleterre en 1470, attaché au service du duc de Gueldre, après la mort de Charles le Téméraire.

D. Adrien Goethals, moine de l'Abbaye d'Afflighem.

E. François Goethals, inscrit au registre du corps de métiers des fendeurs de bois en 1514, épousa: 1° N. Van Previns, 2° N. Van Sicleers.

F. Simon Goethals, mort à Tolède en 1507, archer de Charles le Téméraire, l'un des quatre vingts gentilshommes armés chevaliers par le prince, la veille de la bataille de Nancy, passé ensuite au service de l'archiduc Maximilien et de son fils, Philippe le Beau, roi de Castille, qu'il suivit en Espagne.

G. Olivier Goethals, franc archer du duc de Bourgogne, aux siéges de Liége et de Dinant, conseiller de l'empereur Maximilien, épousa Marie le Roy, dont un fils:

Jean Goethals, épousa Marie van Thielt, dont deux filles mortes en bas âge et un fils.

Olivier Goethals, tué en 1525 à la bataille de Pavie, à l'âge de dix-neuf ans.

H. Alexandre Goethals, mort en 1470, chapelain de la comtesse de Charolais.

I. Jossine, épousa N. Valcke.

J. Claire, religieuse au monastère de Groeninghe lez Courtrai.

K. Catherine, religieuse à l'abbaye de Marquette, près de Lille.

XVI. Hugonin Goethals épousa, vers 1424, Catherine Pourstraete, dont six enfants, savoir :

A. Arnoud Goethals, né en 1425, mort en 1515, moine de l'abbaye de Saint André lez Bruges, dont il écrivit la chronique.

B. Baudouin Goethals, mort à Bruges en 1487 et inhumé à Saint Donat, avec épitaphe et quartiers, membre du conseil provincial de

Flandre, et l'un des jurisconsultes les plus marquants de son époque, chapelain et conseiller des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, président de la députation envoyée par les Gantois vers le duc Charles le Téméraire, en 1469, lors de la paix de *Sainte-Lievens-Vrede*, pour lui demander grâce des actes de violence commis par le peuple à son égard, lors de sa joyeuse entrée, commensal des comtes de Flandre, dans leur palais à Bruxelles, et plusieurs fois délégué par eux pour le renouvellement du magistrat dans la West Flandre.

C. Hugonin GOETHALS, seigneur de Vauchier et de Bolomier, tué en 1476, à la bataille de Morat, en Suisse, où il commandait cinquante chevaucheurs pour le duc Charles le Téméraire, chevalier de l'ordre de aint Michel, membre de la députation envoyée en 1468, à la rencontre de Marguerite d'York, femme de Charles le Téméraire, lorsqu'elle vint épouser le prince, chargé en 1469, par son souverain, d'une mission près du roi d'Angleterre, qui lui fit don d'une épée d'honneur, chargé en 1473, d'une seconde mission près le roi Louis XI, qui le gratifia du collier de l'ordre de Saint Michel, épousa Anne Rym, dont il n'eut pas d'enfants, le duc Charles signa à son contrat de mariage, lui fit don d'une bourse contenant cinq cents écus d'or et en outre d'une belle armure. Sa femme reçut de la duchesse de magnifiques cadeaux.

D. Paul GOETHALS, conseiller de la châtellenie d'Ypres.

E. Henri, IIe du nom qui suit, XVII.

F. Marie, épousa N. Van Marivoorde.

XVII. HENRI GOETHALS, IIe du nom, conseiller au conseil de Flandre, épousa, vers 1450, Elisabeth van den Heede, dont trois enfants, savoir :

A. Guillaume Ier, qui suit, XVIII.

B. Antoine GOETHALS, épousa Catherine van Horoir, dont il eut trois enfants : un fils mort sans alliance, et deux filles.

C. Sabine épousa Jean Teerlincx.

XVIII. GUILLAUME GOETHALS, Ier du nom, épousa, vers 1480, Marie Bithave, fille de Louis, femme en secondes noces de Gérard van den Hende, dont sept enfants, savoir :

A. Gilles, qui suit XIX *ter.*
B. François, qui suit, XIX *bis.*
C. Josse GOETHALS, sans alliance.
D. Jean, IIe du nom, qui suit, XIX.
E. Marie, sans alliance.
F. Catherine, morte le 13 novembre 1518, épousa : 1° N. van Vivien; 2° Georges van Clapdorp.
G. Anne, sans alliance.

XIX. JEAN GOETHALS, IIe du nom, épousa : 1° Marie Laerbauts ; 2° Marie van Beneden.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. François GOETHALS, sans alliance.
B. Jossine, épousa Jacques Uuterwulghe.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

C. Jacques GOETHALS, sans alliance.
D. François GOETHALS, avocat au conseil provincial de Flandre et maître ès arts.
E. Simon, qui suit, XX.
F. Pierre GOETHALS, épousa Beatrix van der Vinckt, dont deux filles.
G. Catherine, épousa Pierre van der Piet.

XX. SIMON GOETHALS épousa Thérèse Coolens, dont un fils, Liévin, qui suit, XXI.

XXI. LIÉVIN GOETHALS épousa Marie de Bauwens, dont il n'eut qu'une fille non mariée.

XIX *bis.* FRANÇOIS GOETHALS, Ier du nom, né en 1500, mort à Bruges, le 7 novembre 1554 et inhumé à l'église de Sainte Walburge, licencié ès droits, avocat au conseil de Flandre, hoofdman de la ville de Bruges, inscrit dans la corporation des courtiers de Bruges, auteur d'un ouvrage estimé ayant pour titre : *Observations sur la pacification de Gand*, et portant la date de 1540, épousa Elisabeth de Cieli, fille de Benoit, morte le 5 décembre 1549, dont deux enfants, savoir :

A. Elbert Goethals, né en 1530, mort à Douai, le 10 février [illegible], bachelier en théologie à l'université de Louvain, chanoine prébendaire de l'église collégiale de Notre Dame, à Tolen en Zélande, retiré près de son frère, à Louvain, après la dispersion de son chapitre par les calvinistes, en 1577, fixé à Douai, en 1583, chanoine de l'église de Saint Amé, à Douai, en 1594.

B. François II, qui suit, XX.

XX. François Goethals, IIe du nom, nommé aussi Panagathus et Eucollus, né en 1539, mort en 1616, l'un des docteurs les plus renommés de l'université de Louvain, poëte remarquable, professeur de droit canon à la première chaire de l'université de Louvain, autorisé par le pape, quoique marié et père d'une nombreuse famille, à entrer dans les ordres, en 1589, célébra sa première messe le 1er janvier 1590, et devint chanoine de l'église collégiale de Saint Amé, à Douai.

Il avait épousé, en 1560, à Louvain, Catherine van Gobelschroy, dame de Saint Quentin, reçue à l'abbaye de Denain, Hainaut, après l'ordination de son mari, dont onze enfants, en autres deux qui suivent, savoir :

A. Guillaume II, qui suit, XXI.

B. François Albert Engelbert Goethals, mort à Bruxelles, le 21 décembre 1627, et inhumé aux Dominicains, léguant à la ville de Douai la riche bibliothèque qu'il tenait de son père, qualifié d'homme pieux et docte par Valère André, licencié en droit civil et droit canon, chanoine de l'église collégiale d'Anderlecht, chanoine royal prébendaire de Saint Bavon, à Gand, aumônier et prédicateur extraordinaire des archiducs Albert et Isabelle.

XXI. Guillaume Goethals, IIe du nom, né à Bruges, secrétaire de la loi de Bruxelles, épousa : 1° Jeanne Sweerts, fille de Magnus, échevin de Bruxelles, en 1587, et de Catherine van Wachelgem ; 2° Marie van Overbeke, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit un fils prêtre et trois filles mariées.

XIX *ter*. Gilles Goethals, *alias* Algoet, né vers 1466, échevin des Parchons de Gand, en 1514, de la Keure, en 1515, avocat en

1525, successivement avocat général au grand conseil, conseiller commissaire au conseil provincial de Flandre, chargé, en 1539 de l'administration des biens de la ville de Gand et commis, par Charles Quint, au renouvellement du magistrat de Gand, conseiller de Bruges, en 1547, membre du magistrat administrateur des biens de la ville de Bruges et siégeant encore en cette qualité en 1574, épousa : 1° à Bruges, Marie de Vicq, et 2° Pauline Ducellier.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Jean, IIe du nom, qui épousa Marie Colaerts, dont une fille unique.

Il eut du second lit trois enfants, entre autres, un fils :

B. Jean GOETHALS, épousa N. van der Gracht, dont il n'eut que des filles.

Seconde branche ancienne.

XI. HENRI GOETHALS, Ier du nom, né en 1267, mort le 4 février 1354 et inhumé, avec sa femme, sous épitaphe, dans la chapelle de l'hôpital de Saint Laurent, fondé, le 23 juin 1323, par son oncle Guillaume de Wenemaere, et dont il fut le premier administrateur, chevalier, membre du magistrat de Gand, épousa Marie de Wenemaere, femme de son frère Pierre, capitaine des arbalétriers de Gand, dont quatre enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Henri GOETHALS, seigneur de Nieuwlandt, surnommé à la Hooghuis, parce qu'il habitait la maison seigneuriale de Nieuwlandt, remarquable par son élévation, qu'il tenait de son grand oncle et parrain, Henri de Gand, le docteur solennel, né en 1289, mort, sans alliance, en 1367, proviseur de l'hôpital Saint Jacques, dont il fut le bienfaiteur, huit fois échevin de Gand, doyen de la corporation des brasseurs.

B. Liévin, qui suit, XII.

XII. LIÉVIN GOETHALS, échevin de Gand, en 1348, épousa Tiburce de Calckene, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre, IIe du nom, qui suit, XIII.

B. Justaes GOETHALS, épousa Marie de Gaule, dont un fils.

Olivier Goethals, né à Blois en 1350, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, chambellan du roi Charles V, écuyer de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre, membre de la députation chargée par ce prince, en 1397, d'aller traiter de la rançon du comte de Nevers, son fils, fait prisonnier par le sultan Bajazet à la bataille de Nicopolis.

XIII. PIERRE GOETHALS, IIe du nom, seigneur de Nieuwlandt, célèbre par sa fidélité aux comtes de Flandre pendant les troubles qui éclatèrent sous les dictateurs Jacques et Philippe van Artevelde, l'un des gentilshommes qui défendirent Audenaerde, contre les insurgés, en 1382, épousa, vers 1355, Catherine Mahieu, dont quatre enfants, savoir :

A. Gerem, qui suit, XIV *ter*.

B. Jean GOETHALS, épousa N. Serthomas, dont un fils unique, Jean, mort sans alliance, le 29 décembre 1455.

C. Baudouin, qui suit, XIV *bis*.

D. Jacques, qui suit, XIV.

XIV. JACQUES GOETHALS, deux fois échevin de Gand, en 1414 et en 1415, membre de la confrérie de l'hôpital Saint Jacques, agrégé à la corporation des brasseurs, épousa Marie van der Coutere, dont trois fils, savoir :

A. Pierre GOETHALS, né à Gand, vers 1388, mort à Liége, le 24 août 1466, des blessures reçues au siége de Dinant, et inhumé à Saint Lambert, avec épitaphe et quartiers, chevalier de la duchesse de Bourgogne et écuyer du duc Philippe le Bon, cité par Sandhérus, parmi les gentilshommes qui, en 1421, accompagnèrent le duc de Bourgogne en France, lorsque ce prince s'y rendit pour se venger du meurtre de son père, assassiné sur le pont de Montereau, combattant à la prise de Provins en Brie, gouverneur de Chimay, pour le duc de Bourgogne, après la paix d'Arras, en 1435, l'un des nobles envoyés vers le roi Charles VII en 1440, et de nouveau député vers ce prince, lorsqu'il se trouvait à

Montbrison, en 1456, épousa Catherine de Hondt, dont trois enfants, savoir :

a. Philippe GOETHALS, né en 1424, tué en 1465, à la bataille de Montenaken, près de Liége, archer du duc Philippe le Bon, qui le créa chevalier et écuyer de la duchesse de Bourgogne.

b. Éverard GOETHALS, tué en 1475, à la bataille de Granson, chevalier de la Milice Dorée, chargée d'une mission en Autriche, en 1 64.

c. Louis GOETHALS, archer des ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire, créé chevalier par ce prince, tué à ses côtés à la bataille de Nancy, en 1476.

B. Jacques GOETHALS, échevin de Gand en 1443, épousa Barbe Sanders, dont un fils, François, qui ne laissa qu'une fille mariée.

C. Baudouin GOETHALS épousa N. Surlet, dont deux filles, non mariées, un fils, chanoine de Saint Pierre, à Liége, et un fils, marié, sans postérité connue.

XIV *bis*. BAUDOUIN GOETHALS, chevalier, né en 1365, armé chevalier en 1396, après la bataille de Nicopolis, échevin de Gand en 1410, épousa : 1° Adelaïde Struybels, fille de Jean ; 2° Catherine de Brouwer.

Il eut du premier lit trois fils, savoir :

A. Baudouin GOETHALS, sire de Puyvelde, chambellan de Philippe le Bon, fit partie de l'armée que ce prince leva pour venger le meurtre de son père, assista en 1421 au siége de Pontarlier, en Franche Comté, à la conclusion du traité d'Arras, en 1435, fut ensuite haut échevin du pays de Waes et de Termonde, et épousa N. Zoetanys, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Gilles GOETHALS, tué dans une émeute, à Bruges, avec le maréchal de l'Isle Adam, et inhumé à l'hôpital Saint Jean, archer de la garde du duc Philippe le Bon, assista, en 1427, aux joûtes de l'Épinette à Lille, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, passa à Rhodes en 1428, se distingua dans un combat livré par la galère du commandeur d'Almeida, contre deux vaisseaux sarrasins, qui furent pris à la hauteur de Candie, rentré dans sa patrie et resté au service du duc Philippe le Bon jusqu'au jour de sa mort.

C. Marguerite, épousa Roland van Trappen.

XIV *ter*. GEREM GOETHALS, IVe du nom, né en 1360, huitième et dernier seigneur de Nieuwlandt, qu'il vendit, en 1431, au che-

valier Clocman, assista avec son frère Baudouin et plusieurs de ses parents, entre autres Hubert et Georges Goethals, aux tournois de Bruges, en 1392, ainsi qu'aux joûtes que le duc Jean sans Peur tint à Gand, à l'époque de la Saint Jean en 1416, convoqué à l'armée que Philippe le Bon leva, en 1421, pour venger la mort de ce prince, son père, échevin des Parchons de Gand en 1417 et 1423, contribua, comme tel, à la construction de la nouvelle halle, près du Beffroi, épousa Jeanne de Keysère, dont trois enfants, savoir :

A. Henri, IIe du nom, qui suit, XV.

B. Gerolf Goethals, licencié en l'un et l'autre droit, conseiller pensionnaire des Parchons et gouverneur des Pauvres Claires, à Gand, du vivant de la bienheureuse Colette, réformatrice de l'ordre, morte à Gand, le 6 mars 1447, affilié au corps de métier des charpentiers. Il fut marié.

C. Hugues Goethals, créé chevalier par Charles VII, en 1441, après la prise de Pontoise, avec deux autres seigneurs flamands, Jean van Schoonvelde et Pierre van Lambeke. Trois fois membre du magistrat de Gand, de 1441 à 1464, il épousa Anne Hauweel, dont deux fils, qui suivent, savoir:

a. Marc Goethals, épousa N. de Cortewylle.

b. Pierre Goethals, surnommé Algoet, échevin de Gand.

XV. Henri Goethals, IIe du nom, doyen des brasseurs en 1446, échevin de Gand en 1447, persécuté, ainsi que son frère Gerolf, lors de l'insurrection des Gantois, en 1452, à cause de leur attachement au souverain Philippe le Bon, en reçurent chacun, après la victoire de Gavre, une indemnité de 500 livres d'or et la charge d'avocat. Henri épousa, vers 1410, Catherine van Lembeke, dont onze enfants, entre autres, deux filles cadettes, religieuses, et sept qui suivent, savoir :

A. Laurent Goethals, épousa : 1° Marguerite de Lannoy ; 2° N. de Vos.

Il eut du premier lit deux enfants, entre autres :

Simon Goethals, mort à la fin du XVe siècle, prieur des Chartreux à Bruges.

B. Pierre Corneille GOETHALS, doyen des menuisiers, tué dans une émeute, le 25 février 1478.

C. Jacques, qui suit, XVI.

D. Liévin GOETHALS, échevin de Gand en 1486, épousa N. d'Hooghe.

E. Pierre GOETHALS épousa Jeanne Wittenbroot, dont sept enfants, entre autres :

a. Jacques GOETHALS, mort en 1541 et inhumé à Saint Michel, à Gand, capitaine d'une compagnie de picquenaires au service de l'archiduc Philippe le Beau, panetier de sa maison, commandant, en 1530, la garde bourgeoise de Gand.

b. Henri GOETHALS, écuyer de l'archiduc Philippe le Beau, officier dans une compagnie de francs archers, suivit en Italie le roi de France Charles VIII et fut créé chevalier de l'ordre de Saint Michel, après la bataille de Fornoue, en 1495.

c. Liévin GOETHALS épousa en secondes noces Claire van der Becken, dont un fils unique :

Égide GOETHALS, né à Gand, le 25 février 1500, mort à Gand, le 10 avril 1570, et inhumé à Saint Bavon, dans la chapelle des Trois Rois, fondée par lui, avec épitaphe, docteur en médecine de l'université de Louvain, prêtre, chanoine gradué de Saint Bavon, protonotaire apostolique par bref du pape Paul III, du 12 mars 1546.

d. Pierre GOETHALS, membre de la corporation des charpentiers en 1502, épousa Marie van Caudenborch, dont postérité.

F. Baudouin GOETHALS, possesseur de plusieurs fiefs dans le pays de Nevele et à Vosselaere, docteur en l'un et l'autre droit, plusieurs fois échevin de Gand, commis au renouvellement de son magistrat en 1516, maître des requêtes de l'empereur Maximilien, épousa Marie van Raveschoot, dont postérité.

G. Jean GOETHALS figure dans une émeute en 1485.

XVI. JACQUES GOETHALS, échevin de Gand, en 1473, épousa, avant 1435, Anne Ackerman, dont trois fils, savoir :

A. Pierre III, qui suit XVII *bis*.

B. Henri GOETHALS, l'un des trois cents gentilshommes que l'empereur Maximilien créa chevaliers, après la bataille d'Enguinegate, en 1479. Il fut marié deux fois, laissant un fils Philippe, qui n'eut point de postérité.

C. Jacques, qui suit, XVII.

XVII. JACQUES GOETHALS, créé chevalier du Saint Sépulcre en même temps que son frère Henri, écuyer de l'empereur

Maximilien, l'un des quarante quatre chevaliers qui, armés de toutes pièces, combattirent à outrance, en 1508, sur la place du marché de Gand, à l'occasion de la joyeuse entrée du souverain. Il épousa Marie van der Coyc, dont trois enfants, entre autres, Augustin, qui suit, XVIII.

XVIII. Augustin Goethals, né en 1501, commandant une compagnie de cent cuirassiers dans l'expédition de Charles Quint contre Tunis, prit part, de 1525 à 1557, aux guerres les plus importantes de ce règne, reçut le titre de chevalier et une majoration d'armoiries, consistant en une écartelure *d'argent, au lion de sable*, par allusion à l'expédition d'Afrique. Il épousa N. van de Brande, dont deux fils, savoir :

A. Augustin, qui suit, XIX.

B. Chrétien Goethals, épousa Louise d'Oultremont, chanoinesse de Moustiers, dont postérité.

XIX. Augustin Goethals, épousa Jacqueline van der Meulen, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques Goethals, abbé de Tronchiennes, et l'un des prélats les plus marquants de l'époque, choisi le 15 décembre 1626, sur la demande de l'évêque de Gand, au nombre des juges synodaux du diocèse.

B. Marie, religieuse au béguinage de Gand.

XVII *bis*. Pierre Goethals, IIIe du nom, épousa, vers 1458, Jeanne de Vos, dont six enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Philippe, qui suit, XVIII *bis*.

B. François, qui suit, XVIII.

C. Jean Goethals, seigneur dans Schoorisse, Aeltre, Knesselaere, mort le 7 septembre 1557, sans enfants, et inhumé avec sa femme, à Schoorisse, sous une tombe gravée d'une épitaphe et de huit quartiers, licencié en l'un et l'autre droit, l'un des négociateurs chargés de stipuler les conditions du traité de Crépy entre Charles Quint et François Ier, et créé, à cette occasion, chevalier par l'empereur, fut aussi

chambellan de Philippe le Beau. Il avait épousé Élisabeth Bette, morte le 17 juillet 1562.

D. Éverard GOETHALS, mort en 1539, à Cologne, sous prieur du couvent des ermites de Saint Augustin, fut d'abord licencié en droit civil et en droit canon, puis professeur de philosophie à l'université de Louvain.

XVIII. FRANÇOIS GOETHALS épousa Anne Ruffelaert, dont trois enfants, entre autres :

Jérôme GOETHALS, né en 1503, reçu dans la société de Jésus, par Saint Ignace lui-même, mort en 1594, supérieur d'une mission étrangère et suffragant de l'évêque de Tlascala, dans la Nouvelle Espagne.

XVIII *bis*. PHILIPPE GOETHALS, chevalier, par lettres patentes de Charles Quint du 27 janvier 1547, né vers 1460, mort à Gand, en 1550, docteur en l'un et l'autre droit de l'université de Paris, conseiller au conseil provincial de Flandre, sous Philippe le Beau, conseiller honoraire et maître des requêtes, sous Charles Quint; juriste profond, praticien consommé, il composa plusieurs manuscrits sur le droit civil et le droit criminel : l'un fut imprimé à Bruges, après sa mort, l'autre fut détruit dans l'incendie de la bibliothèque royale de Londres, le 7 novembre 1731. Il avait épousé Marguerite Cortals, dont neuf enfants, savoir :

A. Josse, IIe du nom, qui suit, XIX *ter*.

B. Jean, qui suit, XIX *bis*.

C. Jacques GOETHALS, licencié en l'un et l'autre droit de l'université de Cologne, et maître ès arts de l'université de Paris, religieux de l'abbaye de Sept Fontaines, prieur de celle de Mille lez Gand, où il mourut en 1550.

D. Pierre François GOETHALS, né vers 1489, épousa vers 1515, N. de Brune, dont une fille mariée.

E. Liévin GOETHALS, connu sous le nom de LIVINUS PANAGATHUS ALGOETUS ou EUCOLUS, mort à Ulm, le 25 janvier 1547, et honoré à ses obsèques, par la présence de l'empereur Charles Quint, qui l'honorait d'une estime particulière, licencié en droit, maître ès arts, brilla dans plusieurs universités de l'Europe et cultiva avec succès la poésie latine.

la géographie, l'archéologie. On lui attribue l'épitaphe chronographique du fameux Erasme, mort en 1536. Il composa plusieurs ouvrages remarquables, fut greffier de la chancellerie impériale et héraut de Flandre en 1543.

F. Philippe GOETHALS, échevin de Saint Bavon.

G. Louis, qui suit, XIX.

H. Pierre GOETHALS, seigneur de Cleef, né en 1509, licencié en l'un et l'autre droit, échevin du pays de Waes, persécuté par Hembyze, banni pour son refus de faire partie du magistrat protestant, eut ses biens confisqués, mais en partie rendus, après la décapitation de l'usurpateur, le 4 août 1584. Il avait épousé Marguerite Laertauts.

I. Anne, épousa Liévin Lampsens.

XIX. LOUIS GOETHALS, épousa N. de Stapellaere, dont un fils, Philippe, qui suit, XX.

XX. PHILIPPE GOETHALS, capitaine de cavalerie, épousa Florence de Rosimbos, dont un fils, Louis, qui suit, XXI.

XXI. LOUIS GOETHALS, membre du magistrat de Tournai, mort en 1605, épousa Claire de Blondel, fille du seigneur de Cuinchy, de Mancicourt, de Saulchoy, de Werguigneul, et d'Adélaïde de Maubeuge, dont un fils.

Martin GOETHALS, mort en 1630, docteur en théologie, procurateur de l'abbaye de Saint Hubert.

XIX *bis*. JEAN GOETHALS, surnommé Drabbe et Bonicollius, né vers 1483, mort à Bruxelles, le 19 septembre 1554, licencié ès droits de l'université de Paris, docteur de la même faculté à l'université de Pavie, conseiller au conseil souverain de Brabant, en 1432, l'un des philosophes les plus renommés de son temps, épousa Jeanne de Locquenghien, dont cinq enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Laurent GOETHALS, chevalier par diplôme de Philippe II, en date du 5 novembre 1579, mort sans enfants, à Madrid, le 1er juin 1594, licencié ès lois à Paris, docteur à Padoue, maître ès arts à Vienne, professeur de philosophie aux Universités de Vienne, Munich et Ulm,

auditeur au conseil souverain de Brabant, en 1550, conseiller au même conseil, conseiller au grand conseil de Malines, conseiller au conseil d'État, chargé des affaires d'Etat, à Madrid, membre du conseil royal des finances, etc., épousa Cécile van den Neste, morte à Malines, en 1579.

B. Pierre, qui suit, XX.

D. André Goethals, né en 1523, mort, le 6 juillet 1590, chanoine de l'abbaye d'Affligheim, d'où il avait été d'abord chassé par les Iconoclastes, en 1573.

E. Claire, sous prieure de l'abbaye du Parc des Dames, lez Louvain.

XX. Pierre Goethals, mort le 7 juillet 1583, administrateur, en 1563, des droits municipaux à Louvain, receveur général des aides et subsides de Louvain, en 1565, persécuté par Hembyse, pour son dévouement à la foi catholique et à son souverain, révoqué par l'usurpateur, l'un des 185 habitants de Louvain, frappés par lui d'une amende de dix livres de gros (3,260 francs épousa, Pétronille Typoets, morte le 5 octobre 1582, dont deux fils, savoir :

A. Jean Goethals, tué au siége d'Ostende, en 1602, archer de l'archiduc Albert, et enseigne volontaire dans la compagnie d'Arschot.

B. Melchior Goethals, mort à Roozendaele en 1613, administrateur des droits municipaux de la ville de Louvain, en 1590, membre du magistrat de Louvain, en 1594, 1595 et 1596, échevin de Roozendaele, près Bois le Duc, fonda en faveur des habitants de ce bourg, deux bourses d'études à l'université de Louvain.

XIX *bis*. Josse Goethals, IIe du nom, né vers 1480, mort avant le 27 décembre 1558, épousa Pétronille Spesters, dont deux fils, entre autres Liévin Bauduin, qui suit, XX.

XX. Liévin Bauduin Goethals, né vers 1520, mort en 1560, gouverneur de la chambre des pauvres de Gand, inscrit au corps de métier des tailleurs, en 1540, proviseur de l'hospice et chapelle de Saint Maur, épousa, vers 1542, Elisabeth Schoutheete, dont huit enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Josse, qui suit, XXI *bis*.

B. Liévin, qui suit, XXI.

C. François GOETHALS, poëte flamand, proviseur, en 1590, de la chambre de rhétorique de Sainte Barbe, dite des barbistes, à Gand.

D. Jeanne, supérieure de l'hospice de Saint Laurent de Wenemaere, à Gand.

XXI LIÉVIN GOETHALS, licencié en droit, huitième échevin de la Keure à Gand, en 1579 et 1582, lieutenant et ami d'Hembyze, se refugia en Hollande après sa mort, laissant de sa première femme, Liévin Damman, deux fils, savoir :

A. Jean GOETHALS, marin, mort à Batavia, membre du conseil des Indes orientales, contribua à la conquête de l'île de Ceylan, en 1606.

B. Georges GOETHALS, ministre protestant, à Horn, en 1616, assista au synode de Dortrecht où il défendit les opinions de Gomar contre les sectateurs d'Arminius. Il eut quatre enfants:

a. Jean Georges GOETHALS, mort à Delft en 1673, ministre protestant, donna, en 1647, les derniers secours de la religion au prince Frédéric Henri d'Orange Nassau, stadhouder, capitaine et amiral général des Provinces Unies.

b. Théodore GOETHALS, marin, décoré par les États généraux d'une chaîne d'or, en récompense de ses exploits.

c. Liévin GOETHALS, capitaine de cavalerie, blessé au siége d'Hulst en 1645.

d. Henri GOETHALS, chef d'escadre dans la flotte de l'amiral Obdam, périt glorieusement avec lui, à Ramegate, le 24 juin 1665.

XXI *bis*. JOSSE GOETHALS, IIe du nom, mort en 1582, refusa, en 1577, de faire partie du conseil des Dix Huit, institué par Hembyse et Ryhove, eut les oreilles coupées par les calvinistes, fut banni et privé de tous ses biens. C'est en récompense du dévouement à la foi catholique et à son souverrain de ce fidèle sujet que les archiducs Albert et Isabelle permirent à tous ses descendants d'exercer toute espèce de commerce sans déroger à leur ancienne et illustre noblesse. Il épousa Catherine van Guchte, dont sept enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

A. Josse III, qui suit, XXII *bis*.

B. Armand, fondateur de la branche aînée actuelle.

C. Pierre, qui suit, XXII.

XXII. Pierre Goethals épousa Marie Parmentier, dont deux enfants, savoir :

A. Emmanuel François Goethals, marquis de Diekirch, que sa veuve légataire, vendit le 20 juin 1674, à Jean Henri Gobelinus, premier chanoine de l'église de Saint Michel, à Bruxelles, premier président d'état de Philippe IV, et son secrétaire général de la guerre, épousa, à Madrid, dona Maria de Maturana, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Michel, qui suit, XXIII.

XXIII. Michel Goethals, mort à Malines au commencement du XVIIIe siècle, auditeur à la Chambre des comptes, à Lille, conseiller et maître aux honneurs à la même chambre, conseiller, après le traité de Nimègue, de la Chambre des comptes à Malines, maître aux honneurs à la cour de Bruxelles, receveur général des finances et domaines du roi, épousa Caroline Thibaut, dont quatre enfants, quatre filles mariées et un fils, qui suit, savoir :

Jean Baptiste Goethals, chanoine de la cathédrale de Saint Donat, à Bruges.

XXII *bis*. Josse Goethals, IIIe de nom, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne au service de Sa Majesté Catholique, colonel de la garde bourgeoise à Gand, échevin de Gand, en 1628, assista, en 1635, à l'inauguration de Ferdinand de Portugal, comme gouverneur général des Pays-Bas. Il épousa : 1° Claire de Keysere, dont il n'eut pas d'enfants ; et 2° Catherine van Gryspere, dont quatre enfants, savoir :

A. Augustin, qui suit, XXIII.

B. Pierre Goethals, épousa Marie van Heeke, dont postérité.

C. Gilles Goethals, homme de fief de la châtellenie du vieux bourg, à Gand, l'un des magistrats les plus instruits et les plus considérés de cette ville, où il était né et où il fut douze fois élu. Il épousa : 1° Marie van Herterickx ; et 2° Françoise Turckschap, dont postérité.

D. Thérèse Isabelle, épousa Ignace de Camargo, baron du Saint Empire romain, capitaine de cavalerie au service de sa Majesté Catholique Philippe IV, mort en Allemagne, le 4 septembre 1662, et inhumé dans l'église métropolitaine de Satzbourg.

XXIII. AUGUSTIN GOETHALS épousa Jeanne Baert, dont trois enfants, entre autres, Josse IV, qui suit, XXIV.

XXIV. JOSSE GOETHALS, IVe du nom, mort en 1712 et inhumé avec sa première femme à l'église d'Ackerghem, à Gand, cornette de cavalerie, capitaine d'une compagnie bourgeoise à Gand, conseiller de Charles II, grand maître des eaux et marais du comté de Flandre, épousa : 1° Anne Baronaige, 2° Jeanne Roussels.

Il eut du premier lit, deux filles, non mariées.

Sa tombe et celle de sa femme sont ornées chacune de huit quartiers.

GOETHALS	Guchte	Gryspere	Putte
BAERTS	Moor	Tessele	Tollenaere
BARONAIGE	Wezemdele	Lichtaert	Hoene
JANSSENS	Bock	Boele	Pape

Branches actuelles.

—

BRANCHE AINÉE.

XXII. AMAND GOETHALS, né en 1568, mort à l'âge de quatre vingt treize ans et inhumé dans l'église de Saint Sauveur, à Gand, devant l'autel de Notre Dame des Souffrances, sous une pierre décorée de ses armoiries et d'une épitaphe flamande, épousa Jacqueline vau Ryckeghem, morte le 11 avril 1644, dont sept enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Pierre, qui suit, XXIII.

B. Joachim, qui suit, XXIII, après la postérité de son frère Pierre.

XXIII. PIERRE GOETHALS épousa le 14 mai 1641, Marie Cools, dont trois enfants, savoir :

A Amand GOETHALS, né le 7 mai 1645, mort le 20 août 1670, et inhumé à l'église des Dominicains, à Louvain, avec épitaphe, religieux domini-

cain, docteur et professeur en philosophie, bachelier en théologie de l'université de Louvain, où il fit imprimer deux traités de philosophie.

B. André GOETHALS, baptisé en 1647, mort le 15 février 1719, licencié en théologie, en l'un et l'autre droit, prélat de l'abbaye de Waerschoat, premier député du clergé aux états de Flandre, assista en cette double qualité, à l'inauguration solennelle de l'empereur Charles VI, comme comte de Flandre, en 1716. Sandérus le cite avec éloge.

C. Pierre André GOETHALS, né le 7 juillet 1750, mort sans alliance, en 1721, et inhumé à l'église de Poortacker, sous une pierre tumulaire, ornée de ses armoiries et de huit quartiers, second des six conseillers au conseil provincial de Flandre, de la création de 1690, gouverneur du béguinage de Saint Aubert, dit Poortacker, à Gand.

XXIII. JOACHIM GOETHALS épousa, le 30 mars 1630, Barbe Bultinck, dont une fille, mariée, et trois fils, qui suivent, savoir :

A. Josse, IIIe du nom, qui suit, XXIV.

B. Guillaume GOETHALS, épousa, en 1661, Anne van de Velde, dont cinq enfants, entre autres :

Anne Marie, fille cadette, chanoinesse de l'abbaye de Chaillot.

C. Adrien GOETHALS, mort le 16 mai 1689, abbé de l'abbaye des Bénédictins de Glabach.

XXIV. JOSSE GOETHALS, IIIe du nom, mort le 12 novembre 1689, épousa, le 17 juin 1659, Jeanne Wallaert, morte le 3 octobre 1675, dont huit enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

A. Josse GOETHALS, né le 7 mai 1662, mort le 13 décembre 1742, et inhumé à Saint Bavon, à Gand, sous une pierre tumulaire, gravée d'une épitaphe et de ses armoiries, primus de l'université de Louvain, professeur de théologie à l'université, chanoine gradué et archidiacre de Saint Bavon, deux fois vicaire capitulaire du siége vacant de cet évêché, pour lequel il fut proposé peu de temps avant sa mort.

B. Adrien, qui suit, XXV.

C. Guillaume GOETHALS, né le 26 mai 1669, mort en août 1752, avocat au conseil de Flandre, épousa, à Louvain, Anne de Waeneggbere, dont quate enfants, deux filles sans alliance, et deux fils :

a. Josse Jean GOETHALS, religieux célestin à Héverlé.

b. Adrien Guillaume GOETHALS, mort en 1766, avocat au conseil de Flandre, échevin de Saint Bavon.

XXV. ADRIEN GOETHALS, échevin de la Keure, mort le 31 octobre 1717, épousa Jeanne Marie Soenens, morte le 16 décembre 1736, dont treize enfants, cinq morts en bas âge, deux fils non mariés et six autres enfants qui suivent, savoir :

A. Josse François, qui suit, XXVI.

B. Adrien Jacques GOETHALS, né le 13 juillet 1701, mort à Ypres, le 24 mars 1789, chanoine jubilaire du chapitre de Saint Martin, et inhumé dans le chœur de l'église de Saint Martin, avec épitaphe. Il était en grande vénération par son mérite et ses vertus.

C. Marie Jeanne, morte le 20 juillet 1772, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, épousa, le 12 août 1708, François Pascal de Potter, mort le 20 septembre 1753, dont nombreuse et belle postérité, grandement alliée.

D. Marie Thérèse, née le 28 janvier 1692, morte à Saint Nicolas, Waes, le 2 mars 1742, épousa Emmanuel Joseph, chevalier Papejans de Morchoven, dit Van der Strepen, dont cinq enfants, qui contractèrent de nobles alliances.

E. Anne Catherine, morte sans enfants, le 15 avril 1757, épousa, le 27 décembre 1697, Charles van de Perre, avocat au conseil de Flandre.

F. Agnès Françoise, née le 21 avril 1700, morte le 22 mai 1731, épousa, à Gand, en 1721, Jean Robette, premier échevin du magistrat de Courtrai, seigneur de Dancoisne, Mottelettes, Strodinghem, Leystraete, mort le 4 février 1757, dont nombreuse et glorieuse postérité.

XXVI. JOSSE FRANÇOIS GOETHALS, né à Gand, le 19 juin 1685, mort à Gand, le 10 avril 1760, licencié en l'un et l'autre droit de l'université de Louvain, échevin de Gand, de 1743 à 1752, gouverneur de la Chambre des pauvres et conseiller royal du Mont de piété, épousa Thérèse Michelle Lefebure, morte le 10 avril 1736, dont quatorze enfants, entre autres six qui suivent, savoir :

A. Guillaume Josse François, qui suit, XXVII.

B. Josse Laurent, qui suit, XXXIII, après la postérité de son frère Guillaume Josse François.

C. Adrien Jacques GOETHALS, né à Gand, le 13 mars 1731, mort en 1810, échevin de Gand pendant trente deux ans, depuis 1761, jusqu'à la suppression du magistrat par les républicains français en 1794, épousa Colette de Wulf, morte en 1807, dont quatre enfants, trois morts en bas âge, et Pauline, morte le 1er mai 1828.

D. Jeanne Marie, née à Gand, le 28 janvier 1716, morte à Gand, le 29 mars 1801, épousa : 1° le 14 novembre 1742, Jean Louis Lefebure, mort le 5 septembre 1746, fils de Louis, dont elle n'eut pas d'enfants; 2° le 19 mars 1753, Jean Baptiste baron de Heems, seigneur de Luchten et de Ruysere, dernier sous bailli de Gand, veuf d'Élisabeth Stappens, dont elle eut deux filles mariées.

E. Thérèse Jacqueline, née le 20 février 1723, morte à Paris, le 9 mai 1800, épousa, le 21 juillet 1749, Laurent Alexandre Juvénal Hennet, seigneur de Courbois, grand maitre des eaux et forets dans le Lyonnais, le Languedoc et l'Auvergne, mort à Paris, le 1er juin 1799, dont belle postérité dans la noblesse de France.

F. Catherine Jeanne, née le 20 mars 1729, morte le 30 avril 1811, épousa, le 8 septembre 1750, Jean Baptiste Amé des Fontaines, comte de la Barre, ruwart de Lille, mort à Gand, le 7 juillet 1792.

XXVII. GUILLAUME JOSSE FRANÇOIS GOETHALS, né le 7 octobre 1716, mort à Gand, le 6 mars 1762, échevin de la loi de Saint Bavon et gouverneur de la chambre de pauvres de Gand, épousa le 24 juin 1737, Jeanne Thérèse Leuwers, morte le 12 avril 1792, à l'âge de soixante douze ans, fille de Charles, seigneur de Waterbeke, Tervliet et Schallerweghe, et d'Isabelle Claire Aerts, dont cinq enfants, savoir :

A. Guillaume Joseph Aloïs, qui suit, XXVIII.

B. Jean Baptiste GOETHALS, mort sans alliance, le 20 mars 1798.

C. Charles Joseph Guillaume, qui suit, XXVIII, après la postérité de son frère Guillaume Joseph Aloïs.

D. Thérèse Isabelle, sans alliance.

E. Amélie Thérèse, née le 5 décembre 1747, morte à Tournai, le 26 février 1818, épousa en mai 1778, Gaspard Jean Joseph Vertegans d'Ati-

treppe, chevalier, mort à Tournai, le 4 avril 1804, dont une fille, Amélie Thérèse Adolphine Colette, née le 8 mai 1779, qui épousa, le 22 mai 1800, Alexandre Philippe Joseph de la Croix.

XXVIII. GUILLAUME JOSEPH ALOÏS GOETHALS, né à Gand, le 6 mai 1740, mort à Paris, le 26 septembre 1791, épousa : 1° le 14 janvier 1768, à Gand, Anne Philippe Thérèse Morel, sa cousine, née le 31 octobre 1741, fille de Josse François et de Thérèse Jossine de Potter; et 2° à Gand, le 5 novembre 1778, Marie Josèphe Colette Ramont, fille de Jean, seigneur de Clippelhove, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Guillaume Joseph Josse GOETHALS, né à Gand, le 29 mars 1771, épousa : 1° Marie Thérèse Magnette, morte à Gand, le 6 mars 1812; et 2° Louise Toussaint. Il eut du premier lit deux enfants; et du second lit, deux enfants également, entre autres.

Guillaume Auguste Charles GOETHALS, né à Ostende, le 30 novembre 1816, mort à Ixelles, le 26 juin 1859.

B. Josse Guillaume Marie Jean, qui suit, XXIX.

C. Charlotte Thérèse Isabelle, née le 20 mai 1773, morte le 10 janvier 1849, épousa, le 24 mai 1794, Benoît Papeleu de Poelvoorde.

XXIX. JOSSE GUILLAUME MARIE JEAN GOETHALS, né à Gand, le 14 décembre 1769, mort à, Gand, le 1er décembre 1838, épousa, le 14 février 1793, Thérèse Barbe van den Cruyce, née à Gand, le 5 novembre 1765, morte à Gand, le 2 septembre 1840, fille de François Jean Joseph van den Cruyce et de Barbe Jeanne Françoise de Potter, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri Bernard Joseph GOETHALS, né le 10 juillet 1794, mort jeune.

B. Édouard GOETHALS, né le 16 décembre 1796, tué à la bataille de la Moskowa, en 1812.

C. Adolphe Auguste GOETHALS, né le 25 mai 1798, mort à Gand, le 29 mai 1858, prêtre, prévôt de la chapelle de Notre Dame dit Sebreghboom, à Gand. Il laissa une réputation méritée de bienfaisance et de piété.

D. François GOETHALS, mort sans alliance.

E. Félix Victor, qui suit, XXX.

XXX. Félix Victor Goethals, né à Gand, le 4 juin 1799, docteur en droit, bibliothécaire pensionné de la ville de Bruxelles, etc.

Félix Victor Goethals est un des hommes les plus remarquables de notre temps, par la science et l'érudition ; son aptitude au travail n'est pas le moindre de ses mérites. On lui doit des travaux devant lesquels auraient reculé les plus persévérants et les plus robustes. On peut dire de lui, qu'il possède à fond son pays à toutes les époques : Histoire, jurisprudence, lois, coutumes, rien ne lui est étranger. On dirait, en analysant ses œuvres, qu'il a vécu de la vie des Belges de toutes les conditions, de tous les siècles, depuis que ce nom glorieux a pris naissance. Indépendant par sa fortune et plus encore par son caractère droit et austère, le but de son existence entière est la recherche de la vérité. Bravant le préjugé, sans respect aucun pour les traditions erronées, même pour celles qui reposent sur les bases les plus accréditées, indifférent au ressentiment de l'amour propre froissé, à la haine que soulèvent ses révélations, parfois cruelles mais toujours motivées et justes, rien ne l'arrête quand il rencontre une erreur à combattre et à vaincre. Les inimitiés sans nombre qu'a provoquées nécessairement la chute des prétentions qui se produisaient effrontément, au grand jour, avant qu'il les eût pulvérisées sous sa plume vaillante et acérée, doivent s'incliner devant ses redoutables arrêts. Il est plus aisé de maudire Goethals que de le réfuter. Aussi, nous le proclamons hautement un maître et un guide, plus compétent, plus fidèle et plus sûr que les plus anciens et les plus renommés.

Détruire les réputations usurpées n'est qu'une partie de la tâche à laquelle Goethals a rattaché son honneur et son devoir. Le mérite réel, modeste et tombé dans l'oubli, trouve en lui réparation et gloire. Il serait difficile de citer le nombre de familles, jadis puissantes, existant encore, mais écrasées aujourd'hui par les parvenus d'hier qui lui doivent, comme compensation de

leur médiocrité récente, la révélation et la preuve de leur ancienne splendeur.

Les premiers écrits de Félix Goethals ont eu pour objet des travaux académiques. Ils ont eu le tort d'être produits dans son propre pays. Ailleurs ils lui eussent valu honneurs et dignités; dans sa patrie, ils ont provoqué de rares admirations, mais surtout du dénigrement et de l'envie.

C'est en s'occupant de l'histoire de sa famille, une des premières de la noblesse communale si éminemment nationale, — que Félix Goethals a conçu l'idée de fouiller dans les archives des autres pour faire ses biographies politiques et littéraires, et qu'il s'est fait, dans la science héraldique, un nom qui brille à côté des plus illustres et même les éclipse parfois.

Les œuvres principales de Félix Victor Goethals sont la *Biographie de Simon Stevin*, modèle d'érudition et de science; les *Lectures historiques*, en huit volumes in octavo, sujet aussi vaste que profond; le *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles de Belgique*, réputé à juste titre « le plus complet et le plus important de tous les ouvrages de ce genre publiés dans le pays », L'*Ethnographie des familles belges et Miroir des notabilités nobiliaires*, etc. Analyser ces travaux, en faire la critique littéraire, n'est point de la compétence du sujet que nous traitons et nous forcerait d'ailleurs à nous écarter du caractère de concision que comporte notre publication. L'avenir les fera apprécier mieux encore qu'ils ne le sont à présent. Ils constituent, à notre avis, des trésors dont le temps ne peut qu'accroître l'importance.

Félix Victor Goethals épousa, à Bruxelles, le 12 février 1856, Hortense van Dormael, dont il n'a pas d'enfants à qui il puisse léguer la riche bibliothèque et les précieuses collections, libéralement ouvertes aux confrères et aux émules dont il cherche ainsi à alléger les difficultés sans nombre d'une tâche si ingrate déjà et si mal appréciée. La famille van Dormael est issue des

seigneurs de Dormael, de l'ancienne maison Uytterlimminghe, dont elle porte les armes au chef de gueules, brisé d'un sautoir édenté d'argent.

BRANCHE BARONNIALE.

XXVIII. CHARLES JOSEPH GUILLAUME GOETHALS, né à Gand le 10 février 1750, mort à Gand, le 25 mars 1825, épousa à Mons le 19 mai 1780, Adélaïde Josèphe Spilleux, née à Maubeuge, morte le 10 septembre 1828, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Louise Adélaïde, née, à Maubeuge, le 30 mars 1781, morte en 1796.

B. Charles Auguste Ernest, qui suit, XXIX.

C. Sophie Charlotte, née le 18 avril 1783, morte en 1807.

D. Joséphine Benoîte, née le 19 octobre 1785, morte en 1805.

E. Julie, née le 20 décembre 1788, morte en janvier 1825.

XXIX. CHARLES AUGUSTE ERNEST, baron GOETHALS, par lettres patentes du 31 mai 1845, né le 26 avril 1782, mort à Bruxelles, le 9 avril 1851, entré le 15 septembre 1797 au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, passa, comme lieutenant, en 1804, au service de France, capitaine, le 3 avril 1607, chevalier de la Légion d'honneur, le 17 juillet 1809, chef de bataillon, le 21 mars 1811, prisonnier en Russie jusqu'en 1814, lieutenant colonel au service des Pays Bas, le 10 septembre 1814, commandant un bataillon à la bataille de Waterloo, décoré en récompense de la croix de l'ordre militaire de Guillaume, colonel commandant la 8e, puis la 3e afdeeling d'infanterie, général major en 1826, général de division par arrêté du gouvernement provisoire, en date du 6 octobre 1830 et chargé d'organiser l'infanterie, admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1847, reçut en même temps la plaque de grand officier de l'ordre de Léopold.

Il épousa, à Bruxelles, le 9 janvier 1811, Augustine Joséphine Colette Husmans de Merbois, née à Tournai, le 28 mai 1784, fille d'Augustin Husmans, seigneur de Merbois, et de Marie Françoise d'Arfaille, dont trois enfants, savoir :

A. Auguste Charles Antoine Louis, qui suit, XXX.

B. Jules Ernest Augustin GOETHALS, capitaine commandant d'artillerie, né à Bruxelles, le 4 décembre 1815, mort sans alliance, à Saint Josse ten Noode, le 5 décembre 1855.

C. Marie Estelle, née à Mons, le 7 mars 1824, épousa, le 27 janvier 1853, Julien Louis Félix Vincent Joseph Ghislain Vinchent, né à Nivelles, le 23 janvier 1822, fils de Julien Amédée Désiré et de Félicité Jeanne Eugénie Marie Caroline Ghislaine de Merer.

XXX. AUGUSTE CHARLES ANTOINE LOUIS, BARON GOETHALS, né à Turin, le 17 janvier 1812, général major, aide de camp de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Brabant, depuis Léopold II, commandeur ou officier des ordres de Léopold d'Autriche, de la branche Ernestine de Saxe, de l'Aigle rouge, de la Couronne de fer d'Autriche, de la Légion d'honneur, d'Albert le Valeureux, etc., épousa, le 8 juin 1836, Marie Mathilde Engler, née à Bruxelles, le 14 septembre 1814, fille de Jacques, sénateur, et de Julie Stuttberg, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Julie Caroline, née à Bruxelles, le 30 mai 1837, épousa, le 4 mai 1858, à Rhodes Saint Génèse, Idesbalde, baron de Snoy d'Oppeurs; ils ont trois enfants :

a. Hélène Mathilde Jacqueline Marie Ghislaine, née à Bruxelles, le 7 janvier 1860.

b. Renée Suzanne Augustine Eulalie Ghislaine, née à Bruxelles, le 14 janvier 1861.

c. Lucie Augustine Marie Hubertine Tatiane Ghislaine, née à Bruxelles, le 30 novembre 1862.

B. Léon Charles Jacques Auguste GOETHALS, né le 6 décembre 1838, mort à Bruxelles, le 7 décembre 1858.

C. Charlotte Marie Louise Valentine, née le 14 décembre 1841, épousa, à Bruxelles, Louis Joseph Ghislain, vicomte de Jonghe d'Ardoye, en-

voyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Saint Pétersbourg, né à Bruxelles, le 17 mars 1820, fils d'Auguste Charles Joseph Ghislain, vicomte de Jonghe d'Ardoye, et de Lucie Caroline Reine de Charliers de Buisseret; ils ont deux enfants :

a. André Auguste Théodore Jacques Marie Ghislain DE JONGHE D'ARDOYE, né à Rode Saint Genèse, le 26 août 1861.

b. Lucie Augustine Marie Hubertine, née à Bruxelles, le 3 novembre 1862.

D. Jules Armand GOETHALS, né à Bruxelles, le 10 août 1864.

BRANCHE COMTALE.

XXVII. JOSSE LAURENT GOETHALS, né le 9 août 1719, mort à Gand, le 14 octobre 1794, gouverneur de la chambre des pauvres, à Gand, épousa, le 7 avril 1744, Thérèse Rosalie de Vylder, morte le 10 septembre 1757, fille de Gilles et d'Anne van Kerschoven, dont cinq enfants, savoir :

A. Josse Charles, qui suit, XXVIII.

B. René Jean Eugène GOETHALS, né le 6 avril 1748, mort sans alliance, le 21 décembre 1807.

C. Guillaume François Joseph GOETHALS, né le 24 mai 1749, mort sans alliance, le 25 juin 1788.

D. Joseph Louis Laurent GOETHALS, né le 14 mai 1750, mort sans alliance et centenaire, le 8 mars 1850.

E. Ambroise Charles Ghislain GOETHALS, né à Gand, le 14 mai 1751, mort à Gand, le 27 avril 1836, licencié en droit civil et en droit canon, après d'excellentes études à l'université de Louvain, ordonné prêtre, le 27 décembre 1776, licencié en théologie, en droit civil et en droit canon, en 1780, chanoine gradué du chapitre de Saint Bavon, le 27 décembre 1787, archiprêtre et vicaire général de l'évêché de Gand, en 1803, vicaire capitulaire pendant les vacances du siége, vicaire général de l'évêque Fallot de Beaumont, en 1803, et de Monseigneur le prince de Broglie, en 1807. Emprisonné en décembre 182 , lors du

différend qui s'était élevé entre le prince de Broglie et le gouvernement, il fut acquitté après cinq mois de détention. En 1821, il fut de nouveau vicaire capitulaire.

Jubilaire de cinquante années de prêtrise en 1826, de vingt-cinq ans d'archi-prêtrise en 1828, et de cinquante ans de canonicat en 1836, il a laissé dans son diocèse et dans toute la Belgique, dit un biographe, l'exemple d'une vertu peu commune et une mémoire vénérée.

XXVIII. Josse Charles Goethals, né à Gand, le 15 avril 1745, mort à Gand, le 22 octobre 1812, épousa : 1° le 30 avril 1679, Marie Barbe Louise Morel, née le 7 février 1746, morte sans enfants, le 18 novembre 1783, fille de Jean François et de Thérèse de Potter ; et 2° le 12 septembre 1786, Isabelle Jeanne Colette Standaert, née le 5 juillet 1756, morte le 5 décembre 1834, fille de Jacques Bernard et de Catherine Françoise Volbracht, dont six enfants, savoir :

A. Sophie Jossine Marie Ghislaine, morte en bas âge en 1794.

B. Louis Marie Adrien Ghislain Goethals, né le 3 septembre 1788.

C. Amand Marie Adrien Ghislain Goethals, né le 8 septembre 1790, mort le 12 février 1826, séminariste, incorporé dans l'armée sous l'empire, curé de Nieuwkerke, au pays de Waes.

D. Thérèse Dorothée Ghislaine, née le 6 février 1794, morte le 23 mai 1813, religieuse au couvent des Dames de l'Instruction chrétienne de Doorzeele, à Gand.

E. Colette, née le 15 mai 1796, religieuse au même couvent sous le nom de dame Ambroise et supérieure générale de la communauté.

F. François Amé Ghislain, qui suit, XXIX.

XXIX. François Amé Ghislain Goethals, comte du palais de Latran, par bref pontifical du 10 décembre 1830, confirmé dans son titre, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 18 janvier 1841, membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale, né à Gand le 14 septembre 1799, mort à Bruges, le 8 septembre 1846, chevalier de l'ordre de l'Eperon d'or, épousa, à Bruges, le 19 mai 1825, Célestine Everardine Jeanne Pecsteen, née à Bruges, le 21 février 1803, morte à

Bruges, le 26 mai 1850, fille de Jacques Philippe, seigneur de Butswerve, membre de l'ordre équestre de la Flandre occidentale, et d'Anne d'Hont, dont cinq enfants, savoir :

A. Eulalie Marie Anne Célestine, comtesse GOETHALS, née le 5 avril 1826, épousa, le 19 avril 1852, Hector Edouard Henri, baron Le Bailly de Tilleghem, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et d'Isabelle la Catholique.

B. Henri, comte GOETHALS, né le 6 août 1827, prêtre séculier du diocèse à Bruges, licencié en théologte, chevalier de l'ordre du Saint Sépulcre.

C. Louis, qui suit, XXX.

D. Gustave, comte GOETHALS, né le 11 mars 1831, épousa, à Gand, le 1er mai 1855, Elodie van de Woestyne, dont une fille :

Lucie, née le 8 janvier 1856.

E. Alfred, comte GOETHALS, né le 14 septembre 1832.

XXX. LOUIS, COMTE GOETHALS, né le 31 mars 1829, épousa, à Gand, le 11 mai 1861, Flore Malfait, fille de N. Malfait Heurlé, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Eulalie Isidore Flore Ghislaine, née à Gand, le 8 septembre 1852.

B. Louise Marie, née à Gand.

C. Dorsan Henri, comte GOETHALS, né à Gand, le 7 mai 1865.

GOETSBLOETS. — D'ARGENT : chaussé arrondi d'or à trois écussons de gueules, posés 1 et 2. HEAUME : d'argent, grillé, liseré et orné d'or. CIMIER : les armes de l'écu.

Cette famille, dont le chef de nom et d'armes est Jean Baptiste Goetsbloets, obtint rétroaction de noblesse, par diplôme de Marie Thérèse, daté de Vienne, le 25 juillet 1744.

GOUPY DE QUABECK.

D'ARGENT : à deux fasces de sable. SUPPORTS : deux lions léopardés tenant des bannières, à dextre, aux armes de l'écu, à sénestre, d'argent, à la bande fuselée de gueules de cinq pièces.

Cette famille, originaire de la Touraine, a formé des branches en Normandie, en Angleterre, en Belgique, où elle a toujours appartenu au corps de la noblesse et où elle tient aux familles de Kerpen, aux comtes de la Barre d'Erquelinnes, aux d'Esclaibes, etc.

I. PIERRE GOUPY, seigneur des Allées, en Touraine, épousa Marie Charron, dont sept enfants, savoir :

A. Louis GOUPY, prisonnier de guerre en Angleterre, s'y fixa et forma lignée.

B. André GOUPY, directeur des postes du Luxembourg, épousa, vers 1690, à Luxembourg, Pétronille de Burleux, dont deux filles :

a. Élisabeth Charlotte, épousa, le 28 novembre 1719, à Luxembourg, Bertrand du Jardin, fils de Pierre Walter du Jardin de Wallender.

b. Marie Catherine, morte sans alliance, le 14 février 1759, au château de Vertryck, chez son cousin le vicomte de Quabeck.

C. Joseph, qui suit, III.

D. Louise, accompagna son frère aîné en Angleterre et y épousa Joseph Baudin.

E. Anne, morte sans alliance, à Tours, le 6 juin 1741.

F. Agnès, religieuse à l'Hôtel Dieu, à Tours, morte en mai 1743.

G. Madeleine, religieuse à Paris.

II. JOSEPH GOUPY, mort au château de Quabeck, le 7 novembre 1735, contrôleur général des postes de France en 1694, directeur et contrôleur général des postes des Pays Bas espagnols en 1700, contrôleur général de la correspondance étrangère des postes de France, en Belgique, titre héréditaire dans sa famille jusqu'en 1794 et supprimé par la République française, admis dans la noblesse du pays par diplôme de l'empereur Charles VI, en date du 22 juillet 1731, épousa, à Bruxelles, par contrat du 10 mars 1707, Marie Thérèse de Kerpen, fille de Dominique, seigneur de Vertryck et de l'ancienne vicomté de Quabeck, et de Catherine Bosch, dont deux enfants, savoir :

A. Joseph Jacques, qui suit, III.
B. Marie Madeleine Françoise, née à Bruxellas, le 28 janvier 1710, morte au berceau.

III. JOSEPH JACQUES DE GOUPY, seigneur de la vicomté de Quabeck, de Vertryck, Arbres, Bossières, etc., vicomte de Quabeck, par diplôme de l'empereur Charles VI, en date du 24 mai 1738, fisc et doyen de l'université de Louvain, où il fit ses études avec grande distinction, contrôleur général des postes, etc., né à Bruxelles, le 26 juin 1708, mort au château de Quabeck, le 26 septembre 1783, et inhumé avec sa femme à Vertryck, épousa, à Bruxelles, le 30 janvier 1753, Marie Caroline Françoise de la Barre, née au château d'Erquelines, le 7 décembre 1730, morte à Louvain, le 21 juillet 1780, et inhumée à Vertryck, fille de François Léonard de la Barre, comte d'Erquelines, et de Caroline Françoise d'Esclaibes, comtesse de Clairmont, dont quatre enfants, savoir :

A. François Marie, qui suit, IV.
B. Catherine Josèphe, née à Bruxelles, le 14 août 1755, morte sans alliance, à Bruxelles, le 15 juin 1834.
C. Charles Louis GOUPY DE QUABECK, né à Bruxelles, le 11 février 1758, mort à l'hôtel des Invalides, à Vienne, le 7 novembre 1829,

d'abord sous-lieutenant et successivement, de grade en grade, major au régiment autrichien de Savoie-dragons, retraité en 1805, épousa, à Grossau, Transylvanie, le 7 août 1798, Catherine, baronne Cristani de Rall, fille de Jean Népomucène, baron Cristani de Rall, lieutenant général, gouverneur du banat de Temeswar, commissaire royal à la diète de Clausenbourg, grand'croix de l'ordre de Saint Rupert de Salzbourg, et de Jeannette Schafarzick de Turnfeld, dont deux enfants :

a. Wenceslas Goupy de Quabeck, né à Grodesk, Pologne, le 20 décembre 1800, mort à Baden lez Vienne, le 24 août 1804.

b. Joséphine Claire, née à Hermanstadt, Transylvanie, le 5 juin 1799, épousa, au château de Ladain, Hongrie, le 9 octobre 1817, Thomas, comte Schmiddigg, magnat de Hongrie, chambellan de l'empereur, major de ses armées.

D. Joseph Marie Goupy de Quabeck, né à Bruxelles, le 19 avril 1769, mort à Mons, le 29 avril 1827, épousa : 1° à Mons, le 15 juin 1795, Marie Claire Josèphe Hubertine Julie le Roy, née à Mons, le 19 décembre 1773, morte le 5 décembre 1798; et 2° à Bruxelles, le 30 décembre 1807, Marie Thérèse Penen.

IV. François Marie Goupy, vicomte de Quabeck, seigneur de Vertryck, Sluysen, Stienwegen, Willebringen, contrôleur général des postes, né à Bruxelles, le 22 mars 1754, mort à Louvain, le 13 mai 1827, épousa, à Bruxelles, le 7 mai 1780, Barbe Henriette Cool, née à Bruxelles, le 22 septembre 1757, morte à Louvain, le 25 juillet 1847 et inhumée à Wilsele, auprès de son mari, dont onze enfants, quatre morts en bas âge et sept qui suivent, savoir :

A. Alexandre Joseph, qui suit, V.

B. Marie Josèphe Victoire, née à Bruxelles, le 11 février 1781, morte le 25 mai 1803, épousa, le 25 décembre 1801, François Thomas de Thysebaert, officier au régiment de Ligne, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

C. Barbe Charlotte, née à Bruxelles, le 6 décembre 1783, épousa, à Vienne, le 14 janvier 1808, Charles Jean Beydaels, chevalier, conseiller, premier roi d'armes, dit Toison d'Or, chevalier de l'ordre royal et

militaire de Portugal, veuf de Marie Denise Victoire Gamaini, né à Bruxelles, le 30 avril 1747, mort le 18 avril 1811.

D. Catherine Joséphine, née à Bruxelles, le 6 février 1785, épousa, à Vienne, le 18 avril 1808, Jean Jacques, chevalier Schwartz de Mohrenstern, dont postérité.

E. Josèphe Françoise Zoé, née à Bruxelles, le 27 septembre 1786, épousa, à Louvain, le 14 octobre 1815, Henri Charles de Flines du Fresnoy, officier supérieur d'infanterie, né à Tournai, le 9 novembre 1774.

F. Eléonore Josèphe Eugénie Caroline, née à Bruxelles, le 1er mars 1790, épousa, à Vienne, Edouard, baron de Sweiger, chambellan de l'empereur, major de cavalerie, dont elle n'a pas d'enfants.

G. Marie Caroline Hortense, née à Bruxelles, le 25 mai 1797, épousa, à Louvain, le 24 novembre 1836, Charles Louis Hubert Goupy de Quabeck, son cousin germain.

V. ALEXANDRE JOSEPH, VICOMTE GOUPY DE QUABECK, reconnu comme tel par lettres patentes confirmatives du 13 juillet 1823, né à Bruxelles, le 1er août 1782, major au service des Pays Bas en 1818; chargé d'affaires : aux États Unis d'Amérique, en 1818; en Espagne, en 1822; au Portugal et en Espagne, en 1823 et 1824; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour du Danemark, en 1825, chambellan de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, retraité en 1831, commandeur des ordres du Lion Belgique, de la Tour et l'Épée de Portugal, et de Charles III d'Espagne, chevalier de Saint Louis, épousa, à Bruxelles, le 27 avril 1808, Henriette Hyacinthe Marie Xavière Bruneau de la Motte, née à Louvain, le 2 juin 1775, morte à Bruxelles, le 16 mai 1843, fille de Joseph Aloïs Gonzague Bruneau, seigneur de la Motte, d'Oisquercq, Sart Longchamps, etc., et de Françoise Alarde Schotte.

A défaut d'enfant mâle, son titre reviendra, après lui, à Adolphe Alphonse François Hubert Goupy de Beauvollers, cidessous.

Il eut de son mariage une fille unique, savoir :

Stéphanie Albertine Françoise Marie, vicomtesse Goupy de Quabeck, née à Bruxelles, le 11 décembre 1810, épousa, à Aix la Chapelle, le 22 avril 1834, Frédéric Antoine Marie, comte de Golstein et du Saint Empire, né au château de Breil, le 17 décembre 1789, maréchal de camp, inspecteur général de cavalerie au service de France, commandeur des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, de Saint Ferdinand d'Espagne, etc., dont elle est veuve et dont elle a deux fils, officiers au service de France.

Seconde branche.

IV. Joseph Marie Goupy de Quabeck, né à Bruxelles, le 19 avril 1769, mort à Mons, le 29 avril 1827, lieutenant au régiment autrichien de Clerfayt, épousa : 1° à Mons, le 15 juin 1795, Marie Claire Josèphe Hubertine Julie le Roy, née à Mons, le 19 septembre 1773, morte à Mons, le 5 décembre 1798, fille aînée d'Antoine Ferdinand Siméon le Roy, écuyer, seigneur de Beauvollers, Rocq sur Sambre, etc., conseiller pensionnaire du Conseil souverain de Hainaut, député ordinaire des états de la province, et de Marie Thérèse Josèphe Hubertine de Wolff, d'une des premières familles de Mons, alliée, entre autres, aux familles montoises de du Val de Beaulieu, Herissem, du Graty, etc.; 2° à Bruxelles, le 30 décembre 1807, Marie Thérèse Penen, née à Turnhout, le 15 septembre 1788, morte à Mons, le 31 décembre 1820, fille de Jean Corneille et d'Anne Catherine de Brauwer.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Adolphe Alphonse François Hubert, qui suit, V.

B. Delphine Pauline Joséphine Hubertine, née à Mons, le 23 octobre 1797, épousa, à Bruxelles, le 19 juillet 1815, Bernard Charles Louis Schadet de Thorengeblas, veuf de Sophie Marie Jeanne Calmeyn, né au

château de Hondschoot, Nord, le 30 mai 1785, mort à Dunkerque, le 26 janvier 1840, dont postérité.

C. Constant Fidèle Amand Zénon Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Mons, le 26 novembre 1798, mort au collége de Malines, le 23 avril 1813.

Il eut du second lit dix enfants, savoir :

D. Alexandre Charles Emmanuel Léonard Hubert DE GOUPY DE QUABECK, né à Bruxelles, le 9 septembre 1808, épousa, à Malines, le 5 avril 1842, Adèle Caroline Ghislaine van der Fosse, née à Bruges, le 2 novembre 1796, fille d'Alexandre François Ghislain, vicomte van der Fosse, procureur général à la cour supérieure de justice, à Bruxelles, gouverneur du Brabant septentrional, puis d'Anvers, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, et de Marie Françoise Eugénie, comtesse d'Affaytadi de Ghistelles.

E. Marie Louise, morte au berceau.

F. Charles Louis Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Bruxelles, le 27 janvier 1812, mort à Liége, le 26 mars 1862, major de gendarmerie, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative, épousa, à Louvain, le 24 novembre 1836, Marie Caroline Hortense Goupy de Quabeck, dont un fils :

Jean Jacques Marie Henri Émile GOUPY DE QUABECK, né à Louvain, le 1er septembre 1837.

G. Auguste Joseph Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Tournai, le 22 février 1814.

H. Jean François Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Liége, le 28 mars 1816.

I. Joseph Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Mons, le 30 juin 1818, officier d'infanterie.

J. Ferdinand Adolphe Hubert GOUPY DE QUABECK, né à Mons, le 22 janvier 1820, chef de bureau à l'administration centrale des hospices de la ville de Bruxelles.

K. Marie Hyacinthe Hubertine, née à Mons, le 15 mai 1822, épousa, à Malines, le 15 avril 1846, Fery Eugène le Brum de Miraumont de Grand Reng, né à Mons, le 17 mars 1792, fils de Jean Joseph Chrétien, seigneur de Grand Reng, membre de l'ordre équestre et des états provinciaux du Hainaut, et d'Amélie Françoise Josèphe de Gournay.

L. Frédéricque Hyacinthe Delphine Hubertine, née à Mons, le 27 août 1823.

M. Anne Catherine Marie Thérèse Hubertine, née à Mons, le 22 juin 1826.

V. ADOLPHE ALPHONSE FRANÇOIS HUBERT GOUPY DE BEAUVOLLERS, héritier du titre de vicomte de Goupy de Quabeck, après le titulaire, qui n'a pas d'enfants mâles, reconnu sous le nom de Goupy de Beauvollers, par le roi Guillaume, comme appartenant à l'ordre de la noblesse, né à Bruxelles, le 4 juillet 1796, membre des états provinciaux et de l'ordre équestre de la Flandre occidentale, échevin de Sysseele lez Bruges, sous le gouvernement des Pays Bas, puis bourgmestre de Sainte Croix lez Bruges, pendant vingt cinq ans, membre du conseil supérieur d'agriculture, où il se distingua par ses hautes connaissances agricoles, fit mettre en exploitation, sous sa double administration à Sysseele et à Sainte Croix, des bruyères, incultes avant lui et d'un revenu considérable aujourd'hui, rentré dans sa ville natale, à Bruxelles, pour raisons de santé, et remplacé par son fils dans la plupart des charges qu'il exerçait à Bruges et dans la Flandre occidentale.

Il épousa, à Bruges, le 4 juin 1822, Adèle Louise Victoire van Outryve, née à Bruges, le 22 juillet 1798, morte à Bruges, le 21 janvier 1828, fille d'Emmanuel Louis Joseph van Outryve, chevalier du Saint Empire, seigneur d'Ydewalle, et de Jacqueline Pétronille de l'Espée, sa femme du second lit, dont quatre enfants, savoir :

A. Gabrielle Stéphanie Hubertine Ghislaine, née à Bruges, le 20 septembre 1823, épousa, à Bruges, le 14 février 1844, Frédéric Étienne Joseph, baron van Zuylen van Nyevelt, conseiller de légation, dont trois enfants.

B. Adolphe Emmanuel Louis Hubert Ghislain GOUPY DE BEAUVOLLERS, né à Bruges, le 2 juin 1825, d'abord secrétaire de légation, membre

du conseil communal de Bruges et du conseil provincial de la Flandre occidentale, épousa Idalie de Rotsaert de Hertaing, dont trois enfants.

C. Stéphanie Alexandrine Anne Hubertine Ghislaine, née à Bruges, le 20 juin 1826, épousa, à Bruges, le 21 juillet 1846, Dieudonné, baron de l'Épine, fils de Ferdinand, baron de l'Épine, maire de la commune du Quesnoy, ancien membre de la chambre des députés de France, chevalier de la Légion d'honneur, et de Marie Charlotte Aldegonde, comtesse de Nedonchel, chanoinesse à Maubeuge, dont cinq enfants.

D Hortense Sophie Hubertine Ghislaine, née à Bruges, le 20 janvier 1828, épousa, le 1er juillet 1857, Charles, comte le Clercq de Bussy, dont trois enfants.

GOURCY.

Parti : à dextre d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées de six mouchetures d'hermine, posées 3, 2, 1, au chef de gueules, chargé de trois annelets d'or, qui est Gourcy ; à sénestre d'argent, à la bande de gueules, chargée de quatre quartfeuilles d'or, qui est Serainchamps. Supports : un lion contourné d'or, armé et lampassé de gueules et un lévrier d'argent, colleté d'un collier de gueules, bordé et annelé d'or.

Devise (pour la branche de Gorcey-Longuyon) : **Malo mori quam foedari.**

Cette ancienne famille, originaire de la Lorraine, s'appelait primitivement Gorcey, et portait d'argent aux mouchetures d'hermine, posées 4, 3, 2, 1.

La branche aînée, établie en Allemagne, a conservé intacts, dans leur forme première, et les armes et le nom.

Ses premiers degrés se perdent dans la nuit des temps. On les retrouve au XIIe siècle.

I. Richard, qualifié *miles,* ou chevalier, eut un fils, Geoffrey, qui suit, II.

II. Geoffrey, qualifié *miles,* dans un testament de l'an 1218, où il cite son père Richard, eut un fils, Eudes, qui suit, III.

III. Eudes, caution de Thibaut, comte de Bar, en 1265, et de Fery, duc de Lorraine, par lettres du 3 août 1281, eut un fils, Jean, qui suit, IV.

IV. Jean, seigneur de Gorcey, en 1270, est nommé dans les lettres par lesquelles Fery de Lorraine vendit Longwy à Henri III,

comte de Bar, le mardi avant la Saint Remy, en 1292. Il eut un fils, Varnier, qui suit, V.

V. Varnier, seigneur de Gorcey, fit hommage au comte de Bar, en 1313. Il eut un fils, Gracillon, qui suit, VI.

VI. Gracillon, seigneur de Gorcey, prévôt de Longuyon, rendit ses comptes en 1344. Il eut un fils, Jacquonnet, qui suit, VII.

VII. Jacquonnet, seigneur de Gorcey, épousa, en 1370, Idette de Pouilly, dont un fils, Erard, qui suit, VIII.

VIII. Erard, seigneur de Gorcey, prévôt de Longuyon, rendit ses comptes vers 1420. Il épousa Jeanne des Ancherins, fille de Jean, seigneur de Mayeuvré, en partie, prévôt de Briey, en 1403, dont un fils, Jean, qui suit, IX.

IX. Jean, seigneur de Gorcey et de Mayeuvré, en partie, par succession de Colette des Ancherins, sa tante, dont le partage se fit le 16 mars 1466, épousa, en 1450, Françoise de Studenheim, ou Stoudinan, fille de Thierry, capitaine et prévôt de Longuyon, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacquemin, qui suit, X.
B. Arnould de Gorcey, chanoine et doyen de Longuyon.
C. Jean, fondateur de la branche des seigneurs de Villette.
D. Nicolas, fondateur de la branche des seigneurs de Ville sur Iron et de Charey.

X. Jacques de Gorcey épousa : 1° Elisabeth d'Avoncé; et 2° Isabeau d'Assenoy.

Il eut du second lit un fils, Arnould, qui suit, XI.

XI. Arnould de Gorcey, seigneur du nom et de Saint Remy, prévôt de Longuyon, fit le dénombrement de la seigneurie de Gorcey, à la Chambre des comptes de Bar, le 10 février 1550. Il

épousa Isabeau de Housse, fille de Robert, seigneur de Fermont, et de Marguerite d'Epinal, dont plusieurs enfants, entre autres, Pierre ou Périn, qui suit, XII.

XII. PIERRE ou PÉRIN, seigneur de Gorcey, passa un contrat de vente avec l'abbé de Châtillon, le 9 mars 1587; il épousa Gillette de Saint Ignon, fille de François, pair et bailli de l'évêché et comté de Verdun, dont un fils, Nicolas, qui suit, XIII.

XIII. NICOLAS, seigneur de Gorcey, de Grand Failly, de Cosne et de Muraux, pair de l'évêché et comté de Verdun, fit un dénombrement le 20 juin 1628. Il épousa Marie des Armoises, fille de Thierry, chevalier, seigneur de Hannoncelles, et de Marguerite de Chamissot, dont deux filles, savoir :

A. Marie, morte sans enfants, le 10 juin 1628, épousa Enguerrand des Armoises, seigneur de Hannoncelles.

B. N., morte sans enfants, épousa : 1° Bernard de Brion; 2° N. de Merode, baron de Jehay, au pays de Liége.

SEIGNEURS DE VILLETTE.

X. JEAN DE GORCEY, seigneur du nom, en partie, prévôt d'Étain, épousa Marie du Hautoy, fille de Jean, chevalier, et de N. de Jeandelincourt, dont il eut, entre autres enfants, cinq qui suivent, savoir :

A. NICOLAS DE GORCEY, épousa Jeanne de Terrage, dont un fils :

JEAN DE GORCEY, épousa Marguerite de la Preale, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Jean, qui suit, XI.

C. Huet, fondateur de la branche des seigneurs de Wachemont.

D. Elisabeth, épousa, par contrat du 23 octobre 1528, Colard de Custine, seigneur de Vivier.
E. Jeanne, épousa Jean de Sterpigny, seigneur du nom.

XI. JEAN DE GORCEY, prévôt d'Étain, épousa Marguerite des Écuyers, dont plusieurs enfants, entre autres, deux qui suivent, savoir :

A. Nicolas, qui suit, XII.
B. GÉRARD DE GORCEY, pair de l'évêché et comté de Verdun.

XII. NICOLAS DE GORCEY, seigneur de Villette, épousa Marguerite Bauclain, dont il eut, entre autres enfants, deux fils, savoir :

A. Jean, qui suit, XIII.
B. Gérard DE GORCEY, prieur de Dame Marie.

XIII. JEAN DE GORCEY, prévôt d'Étain et capitaine d'une compagnie de deux cents hommes, épousa Claude de Selliche, dont trois enfants, savoir :

A. Gérard, qui suit, XIV.
B. François DE GORCEY, pair de l'évêché de Verdun, capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, par brevet du 1er juin 1602, acquéreur de la tour de Picon, par acte du 21 janvier 1607, partagea, le 10 avril 1609, avec son frère Gérard, qu'il institua son héritier.
C. Marguerite, abbesse de Clairefontaine pendant quarante années, morte le 27 juin 1644, et inhumée à Clairefontaine.

XIV. GÉRARD, BARON DE GORCEY, seigneur de Gorcey, Villette, Colmey, capitaine d'une compagnie de cent cinquante hommes au régiment du colonel Orfea, lieutenant gouverneur de Damvilliers, épousa Barbe de Lornet, dont huit enfants, entre autres, cinq, qui suivent, savoir :

A. Georges, qui suit, XV.

B. Pierre DE GORCEY, capitaine au régiment de don Guillelmo Verdugo, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, tué devant Presbourg.

C. François DE GORCEY, capitaine au régiment du marquis de Molenghien, au service de Sa Majesté Catholique, tué à la guerre. Il testa à Perpignan, le 16 janvier 1640.

D. Jean DE GORCEY, chanoine régulier et prieur de Saint Pierremont.

E. Claude DE GORCEY, chanoine et doyen de la cathédrale de Longuyon.

XV. GEORGES, BARON DE GORCEY, gouverneur de Damvillers, après son père, par brevet de l'infante Isabelle, daté de Dunkerque, le 14 septembre 1625, épousa : 1° Catherine d'Ethe; 2° à Bruxelles, le 19 février 1628, Marguerite van den Berghe Uytterlimminghe.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

A. Philippe François, qui suit, XVI.

B. N., religieuse à l'abbaye de Clairefontaine.

C. Jean Baptiste DE GORCEY, religieux récollet.

XVI. PHILIPPE FRANÇOIS DE GORCEY, seigneur du nom, de Villette et de Colmey, épousa, le 28 janvier 1651, Nicolle de Carpentier dit de Villecholle, dont six enfants, savoir :

A. Nicolas DE GORCEY, capitaine de cavalerie.

B. Philippe DE GORCEY, capitaine au service de Lorraine, épousa, le 18 avril 1710, Charlotte de Gourcy, sa parente, fille d'Antoine, seigneur de Charey et de Dommartin, et de Catherine Julienne de Bouzey.

C. Bernard, qui suit, XVII.

D. Claude DE GORCEY, capitaine aux gardes flamandes, à Madrid.

E. Isaïe DE GORCEY, capitaine au régiment du Quercy, au service de France, épousa, par contrat du 7 novembre 1710, Henriette Gabrielle de Pouilly, fille de Claude et de Jeanne de Mousse.

F. Marie Catherine, épousa, le 24 septembre 1694, Claude de Joyeuse de Champigneulles, seigneur de Sivry lez Beranzy.

XVII. BERNARD DE GORCEY, capitaine de dragons au service de la république de Venise, rappelé en France par l'édit du 26 décembre 1676 et nommé aide major au régiment de Catinat, le 24 octobre 1688, capitaine au régiment de Navarre, puis au régiment de Condé, rentré du service de France en 1705, nommé, le 16 mars, par le duc de Lorraine, prévôt de Longuyon, avec titre de capitaine de dragons pensionné, épousa, au château de Lagrandville, le 12 janvier 1698, Jeanne de Pouilly, sœur d'Henriette Gabrielle ci-dessus, dont deux enfants, un fille non mariée et un fils, Philippe Georges, qui suit, XVIII.

XVIII. PHILIPPE GEORGES DE GORCEY, épousa, en 1725, Apollonie de la Tour en Woivre, dont quatre enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, XIX.
B. Charles DE GORCEY, prêtre, vicaire général de Bordeaux.
C. Marie Thérèse, religieuse.
D. Anne Thérèse, religieuse.

XIX. NICOLAS, COMTE DE GORCEY LONGUYON, capitaine au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, se fixa en Autriche, où ses descendants, à son exemple, portent le nom de Gorcey Longuyon. Il épousa, en Bohême, Joséphine de Perglas, dont cinq enfants, deux morts jeunes et trois qui suivent, savoir :

A. Lambert, qui suit, XX.
B. Marie Barbe, religieuse.
C. Marie Thérèse, épousa : 1° N., baron de Janowski; 2° N. de Hubetzins.

XX. LAMBERT, COMTE DE GORCEY LONGUYON, épousa, en Bohême, N., baronne de Malowetz, dont quatre enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, XXI.
B. Thérèse, née le 16 mars 1790, épousa, en 1818, François, baron Malowetz de Cheinow et Winterberg, mort le 13 juin 1842.

C. Lambert, qui suit, XXI *bis*, après la postérité de son frère Antoine.

D. Joséphine, née le 25 décembre 1798, épousa, en 1827, Charles de Boeltzig, capitaine aux gardes du corps du roi de Prusse, mort le 16 février 1843.

XXI. Antoine, comte de Gorcey Longuyon, né le 24 septembre 1788, mort le 27 septembre 1849, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique; major commandant la place de Carlsbad, épousa, le 2 août 1814, Joséphine de Richter, née le 5 octobre 1794, fille de Léonard de Richter, colonel, dont un fils, Henri Louis Guillaume, qui suit, XXII.

XXII. Henri Louis Guillaume, comte de Gorcey Longuyon, né le 17 mai 1815, major au régiment Duc Guillaume de Brunswick cuirassiers, épousa, le 25 mai 1852, Marie Fiath de Coermenye et Karausebe, fille de Georges, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Joséphine Victorine Thérèse, née le 3 avril 1855.

B. Henri Gaspar, comte de Gorcey Longuyon, né le 30 novembre 1856.

XXI *bis*. Lambert, comte de Gorcey Longuyon, né le 4 septembre 1792, mort à Prague, le 23 août 1853, lieutenant, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa, le 23 octobre 1821, Françoise Xavière, baronne Deym de Stritetz, dont trois enfants, savoir :

A. Caroline Lambertine Marie Frédérique, née le 19 juin 1833.

B. Lambert Marie Vincent François Guy Frédéric, comte de Gorcey Longuyon, né le 9 avril 1839, entré dans l'armée en qualité de cadet au 51e régiment d'infanterie Archiduc Charles Ferdinand.

C. Albine, née le 6 février 1846.

SEIGNEURS DE VILLE SUR IRON ET DE CHAREY.

X. Nicolas de Gourcy épousa Marguerite, dame de Ville sur Iron, dont, en son nom, il fit foi et hommage le 2 octobre 1473, et dont il eut un fils, Gérard, qui suit, XI.

XI. Gérard de Gourcy, seigneur de Ville sur Iron, dont il fit foi et hommage au roi René, duc de Lorraine, le 18 juin 1534, épousa Mariette de Failly, dont deux enfants, savoir :

A. Gérard, qui suit, XII.
B. Mariette, épousa Didier Pillart dit de Nesves, seigneur de Nesves, capitaine et prévôt à Pont à Mousson.

XII. Gérard de Gourcy, seigneur de Ville sur Iron, par dénombrement du 26 mai 1549, épousa Jeanne de Bar, dont trois enfants, savoir :

A. François, qui suit, XIII.
B. Marie, épousa Arnould de la Tour, seigneur de Merauvaux.
C. Anne, épousa François de Beauchamps.

XIII. François de Gourcy, seigneur de Ville sur Iron et de Mérigny, en partie, capitaine et prévôt de Longwy, lieutenant au gouvernement de Bouconville, chambellan du duc Charles de Lorraine, seigneur de Charey, par achat de 1572, d'Alof de Beauvau, seigneur de Rorté, épousa Catherine de Champenois de Nogent dit de Neuflotte, fille de Dominique, seigneur de Neuflotte et de Bifontaine, et de Madeleine de Girecourt, dame de Bouzey, de Rioville, de Pintaville, de Champlon et d'Isermont, dont cinq enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, XIV.
B. Nicolas de Gourcy, épousa Adrienne de Vaudelle, dont une fille :

Renée, épousa Gérard de Seraucourt, seigneur d'Ourches.

C. Dominique, fondateur de la branche des seigneurs de Ville aux Preiz.

D. Elisabeth, épousa Antoine de Rosières, seigneur de Monhairon.

E. Jean DE GOURCY, seigneur de Porcheresse, de Ville sur Cousance, en partie, par achat du 3 mai 1608, de Conrard de Soeteren et de Marguerite de Merode, sa femme, épousa Gillette de Maillen, fille de Wauthier et de Marie de Hodister, dont une fille :

Anne, héritière de Porcheresse et de Ville sur Cousance, épousa, le 24 avril 1640, Guy Philippe Lardenois, seigneur de Ville et de Masbourg, capitaine et prévôt de Durbuy, capitaine d'une compagnie de cent cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

XIV. ANTOINE DE GOURCY, seigneur de Charey et de Ville sur Iron, en partie, lieutenant colonel au régiment de Blainville, épousa, par contrat du 25 juin 1593, Claude de Rarécourt, dont trois enfants, savoir :

A. François, qui suit, XV.

B. Renaud DE GOURCY, épousa Elisabeth du Gaillard, veuve d'Antoine de la Chaussée, fille de Georges, baron du Gaillard et du Saint Empire, seigneur d'Heylimer, et de Gertrude de Hoffelize, dont deux enfants :

a. Marguerite, épousa Hervé le Roy de Varennes, baron de Séraucourt, lieutenant du roi à Saarlouis.

b. N..., épousa N. Durquez, lieutenant du roi à Marsal.

C. Nicolas DE GOURCY, chanoine de Sainte Croix, à Pont à Mousson.

XV. FRANÇOIS DE GOURCY, seigneur de Gourcy et de Charey, gouverneur de Wildenstein pour Charles IV, duc de Lorraine, épousa : 1° Alix du Gaillard, sœur d'Elisabeth, ci-dessus; 2° en 1637, Louise de Xonot, veuve de Philippe de Beauchamps, fille de Daniel, seigneur de Villers, Mézerey, Allamont, et de Nicole de Chamissot; 3° Barbe de Bettainvilliers, dame de Valleroy et de Mainville, veuve de Paul du Hautoy, seigneur de Vaudoncourt, fille de Louis et de Marguerite d'Aubarey.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

A. Antoine qui suit, XVI.

B. Paul, seigneur de Villers, fondateur de la quatrième branche.

XVI. ANTOINE DE GOURCY, seigneur du nom, de Charey et de Dommartin, capitaine de cavalerie au service de Charles IV, duc de Lorraine, bailli d'Étain par patentes du 22 novembre 1708, épousa, par contrat du 13 avril 1663, Catherine Julienne de Bouzey, fille de Charles, gouverneur de Boucquenon et de Sarverden pour le duc Charles IV, et d'Elisabeth de Streiff de Lauffenstein, dont deux enfants, savoir :

A. François Antoine, qui suit, XVII.

B. Charlotte, épousa, par contrat du 18 octobre 1710, Philippe de Gorcey, fils de Philippe François, seigneur de Villette et de Colmey, et de Nicolle de Carpentier de Villecholle.

XVII. FRANÇOIS ANTOINE, COMTE DE GOURCY DE CHAREY, par diplôme du duc Léopold de Lorraine, du 23 avril 1709, seigneur de Charey et de Dommartin, adjudant général au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, lieutenant colonel au régiment d'Eugène de Savoie, chambellan du duc de Lorraine et colonel à la suite du régiment de ses gardes, épousa, en 1705, à Turin, Louise Marguerite Thérése d'Argentier, dame d'honneur de la duchesse de Savoie, fille de Cajetan Gaspard d'Argentier, marquis de Brefe, et de Paule Victoire de Doria, marquise d'Elmaro, dont huit enfants, entre autres deux filles, religieuses à la Trinité de Caen et à Paris, et six qui suivent, savoir :

A Amédée, qui suit, XVIII.

B. Marie Angélique, épousa André Mathieu de Gourcy, son parent, ci-dessous.

C. Marie Thérèse Françoise, épousa Charles Chrétien, comte de Gourcy, seigneur de Dommartin, ci-dessous.

D. Marie Anne Thècle, née à Dommartin, le 1er février 1721, chanoinesse de Moustier, abbesse de Moustier, abbesse des chapitres de Moustier et d'Andenne réunis.

E. Apolline Adrienne, née le 12 décembre 1728, morte à Namur, le 20 mars 1786, chanoinesse de Moustier, épousa Henri François Ghislain, libre baron de Herissem et du Saint Empire, né à Arquennes, le 23 décembre 1711, mort à Namur, le 16 septembre 1791, seigneur de Wittersheim et de Wangenies, reçu à l'état noble de Namur, le 12 décembre 1751, fils de Louis et de Marie Hélène d'Awaigne.

XVIII. Amédée, comte de Gourcy de Charey, page du duc Léopold de Lorraine, aide de camp du prince de Carignan, épousa, en 1728, Jeanne de Saint Félix, sa cousine, fille de Joseph François, comte de Saint Félix, seigneur de Willerwaldt, et de Jeanne Xaubourel, dame de Domnon, dont il n'eut pas d'enfants.

SEIGNEURS DE VILLERS.

XVI. Paul de Gourcy, seigneur de Villers, Mézerey, Brainville, Allamont, épousa, en 1675, Salomé Françoise de Maillet, dont quatre enfants, savoir :

A. Antoine Charles, qui suit, XVII.
B. Joachim Isidore, fondateur de la cinquième branche.
C. Joseph de Gourcy, seigneur de Brainville, né en 1682, mort sans alliance à Parey, en Woivre, le 9 novembre 1753.
D. Ignace Hyacinthe, fondateur de la sixième branche.

XVII. Antoine Charles de Gourcy, dit le comte d'Allamont, seigneur de Villers, Mezerey, Allamont, épousa : 1° en 1704, Marie Françoise Duchesne, fille de Pierre, commissaire des guerres, et de Louise Baillot; et 2° Marie Antoinette de Saint Ignon, morte à Étain, en 1755, fille de Bernard, seigneur de Belleville, et d'Anne Gabrielle d'Olivier de Meligny.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Pierre Paul, COMTE DE GOURCY, né en 1705, seigneur de Villers, Chambellan de l'Impératrice Reine, colonel commandant un régiment de cuirassiers à son service, feld maréchal lieutenant.

B. François Joseph Nicolas DE GOURCY, colonel commandant le régiment de Savoie, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

C. Pantaléon Joseph Olivier DE GOURCY, dit le comte d'Aunay, né en 1707, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

D. Marie Madeleine, abbesse de l'abbaye de Differdange.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

E. N. DE GOURCY, chanoine de Sainte Croix, à Pont à Mousson.

F. N. DE GOURCY, capitaine au régiment de Mercy Argenteau.

G. Marguerite Thérèse, épousa Sébastien François de Blanchard, seigneur du Châtelet, en Ardennes, et de Brandebourg, en partie, céda, étant veuve, le château de Brandebourg à Jean Jacques d'Anethan, conseiller de Son Altesse Electorale de Trèves, par acte du 16 janvier 1753.

H. N. épousa, en 1754, N. Gautron de l'Estrier, capitaine au régiment de Cambis.

SEIGNEURS DE PAGNY.

XVII. JOACHIM ISIDORE DE GOURCY, seigneur de Pagny, né le 10 janvier 1677, capitaine au régiment de Navarre, chambellan de Léopold, duc de Lorraine, épousa Henriette Louise du Hautoy, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, fille de Charles François Philippe, seigneur de Clémery, grand maître de l'artillerie de Lorraine, et de Marguerite Isabelle de Savigny, gouvernante des filles d'honneur de la duchesse de Lorraine, dont trois enfants, savoir :

A. Philippe François Antoine DE GOURCY, chanoine du chapitre de Nancy.

B. Léopold Charles Laurent, qui suit, XVIII.
C. N..., chanoinesse du chapitre d'Epinal.

XVIII. Léopold Charles Laurent, comte de Gourcy, seigneur de Pagny, filleul de Son Altesse Royale le prince Léopold Clément de Lorraine et de Son Altesse Madame de Lorraine, né à Lunéville, le 18 septembre 1716, mort à Bain, le 7 juin 1785, capitaine au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa : 1° en 1751, N., comtesse de Saint Ignon, morte sans enfants, en 1756; et 2° Marie Thérèse Henriette, comtesse de Ligneville et du Saint Empire, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre Gabriel Antoine Joseph, qui suit, XIX.
B. Henri Charles Léopold, comte de Gourcy, épousa, par contrat passé au parloir des Carmélites, à Valenciennes, le 11 juin 1786, Félicité Marie Louise Eléonore Dorothée de Beauffort, née à Arras, le 26 avril 1763, chanoinesse du chapitre de Denain, fille de Charles Louis Alexandre, marquis de Beauffort et de Mondicourt, vicomte de Wisque, député général et ordinaire du corps de la noblesse d'Artois, et de Florence Louise Josèphe de Beauffort, dame de Graincourt, sa cousine.

XIX. Pierre Gabriel Antoine Joseph, comte de Gourcy, né à Pagny, le 14 juin 1772, mort à Metz, le 23 juin 1832, épousa Jeanne de Bonnafasse, dont quatre enfants, savoir :

A. Jeanne Gabrielle, née à Metz, le 7 septembre 1806, épousa, le 9 novembre 1831, Charles d'Égremont, capitaine au 5e régiment de cuirassiers, chevalier de Saint Louis, de la Légion d'honneur et de Saint Ferdinand d'Espagne, mort à Metz, le 29 décembre 1840, à l'âge de soixante trois ans.
B. Auguste Louis, qui suit, XX.
C. Philippine Louise, née à Metz, le 12 septembre 1807, morte à Metz, le 24 juillet 1815.
D. Marie Caroline, née à Metz, le 23 octobre 1819, morte à Thionville, le 5 avril 1851, épousa, le 30 juin 1841, François Charles Joseph, comte de Saint Ignon, mort à Guentrange, Moselle, le 19 mai 1858, à l'âge de quarante neuf ans.

XX. AUGUSTE LOUIS, COMTE DE GOURCY, né à Metz, le 22 novembre 1807, épousa, à Nancy, le 2 avril 1845, Amélie de Thumery, dont un fils unique :

Paul Jules Joseph, COMTE DE GOURCY, né à Nancy, le 28 février 1846.

SEIGNEURS DE RÉCICOURT.

XVII. IGNACE HYACINTHE DE GOURCY, seigneur de Récicourt, né en 1683, mort à Récicourt, le 23 avril 1754, major au régiment Prince Eugène de Savoie, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa Marie Eléonore de Gourcy, dame de Ville aux Preiz, en partie, morte à Récicourt, le 9 février 1751, fille de Jacques Philippe, seigneur d'Affleville, et de Marie Anne de Souart, dont quatre enfants, savoir :

A. Joseph, qui suit, XVIII.

B. N., seigneur de Brainville, page de la duchesse douairière de Lorraine, chevalier de Malte, page du grand maître.

C. N., chanoinesse de Poulangy.

D. Marie Charlotte, chanoinesse d'Epinal, dame de la Croix Etoilée, épousa, en 1755, Balthazar Henri, comte de Saint Mauris, seigneur de Lambrey, Augicourt, Gésincourt, capitaine au régiment Royal Etranger cavalerie, chevalier de Saint Louis, mort à Remiremont, le 1er mars 1757, à l'âge de cinquante trois ans, fils de Claude Louis et de Marie Suzanne de Ligniville, chanoinesse d'Épinal.

XVIII. JOSEPH, COMTE DE GOURCY, chevalier de Saint Etienne de Toscane, reçu en 1760, épousa, au château de Donjeux, Champagne, le 14 juin 1760, N. de Wignacourt, morte en 1770, dont deux fils, entre autres, Charles, qui suit, XIX.

XIX. CHARLES, COMTE DE GOURCY, épousa Charlotte Victoire du Houx de Dombasle, dame de la Croix Étoilée, fille de François Xavier, dont trois enfants, savoir :

A. Conrad, comte de Gourcy, né le 24 février 1790, chef de bataillon, retiré du service en 1822, épousa, en 1822, Cécile de Larenommière, dont une fille :

Caroline, épousa, en 1843, Godefroid Alfred, vicomte de Romance.

B. Amélie, épousa Jules, comte de Montureux.
C. Charles, qui suit, XX.

XX. Charles, comte de Gourcy, mort en août 1857, épousa, en 1825, Adrienne de Bizemont, dame de la Croix Étoilée en 1831, dont cinq enfants, savoir :

A. Albert Gabriel, qui suit, XXI.
B. Antoine Henri, comte de Gourcy, né le 18 juin 1829, capitaine au 7e régiment de dragons pendant la campagne de Crimée, quitta le service et épousa, le 7 septembre 1859, Flavie Augustine Charlotte Marie de Fayolles de Mellet, fille de Louis Charles de Fayolles, comte de Mellet, et d'Augustine Zoé de Saint Chamans.
C. Come Fernand, comte de Gourcy, né le 17 février 1834, officier de cavalerie au service de France.
D. Alfred Gaspard Marie, comte de Gourcy, né le 21 juillet 1843.
E. Marie, épousa N., baron de Romance.

XXI. Albert Gabriel, comte de Gourcy, né le 17 août [illegible] épousa, au château de Luz, Clotilde de la Bourdonnaye, dont un fils et une fille.

SEIGNEURS DE VILLE AUX PREIZ.

XIV. Dominique de Gourcy, seigneur de Ville au Preiz et de Droitaumont, épousa Louise du Peret, dont deux enfants, savoir :

A. Guillaume, qui suit, XV.
B. Antoine, fondateur de la septième branche.

XV. Guillaume de Gourcy, seigneur de Ville aux Preiz et de Batilly, en partie, épousa Gabrielle Lopez Gallo, fille de Jean, baron de Cuinchy, dont deux enfants, savoir :

A. Jean François, qui suit, XVI.

B. Gaspard Gourcy, dit le baron de Maerle, épousa Charlotte de Clairon d'Haussonville, fille d'Antoine de Clairon, comte d'Haussonville, grand maître de l'artillerie de Lorraine, et d'Agnès de Raigecourt, dont deux filles sans alliance.

XVI. Jean François de Gourcy, seigneur de Ville aux Preiz, épousa, le 4 juillet 1680, Anne Scholastique del Bor, fille de Louis, commissaire des guerres au service de Sa Majesté Catholique, et de Barbe Sabine de Xivry, dont trois enfants, savoir :

A. Florimond, qui suit, XVII.

B. Gaspard de Gourcy, s'établit en Pologne, où sa postérité existe encore à Halvari.

C. Gabrielle Catherine, épousa N. de Verneuil, capitaine de cavalerie.

XVII. Florimond, comte de Gourcy, seigneur de Ville aux Preiz, épousa Marie Claire de Serainchamps, fille de N., comte de Serainchamps, et de N. de Mouzay, dont six enfants, entre autres, quatre, qui suivent, savoir :

A. André Mathieu, qui suit, XVIII.

B. Isaïe Frédéric de Gourcy, seigneur de Récicourt, par achat, s'établit en Amérique, où il mourut sans alliance.

C. Joseph de Gourcy, officier de cavalerie, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

D. N., épousa, le 24 novembre 1765, Gabriel de Reumont, chevalier du Saint Empire, seigneur de Flassigny la Petite, Flassigny la Grande, Torgny, Bazaille, Villers Cloye, Blagny.

XVIII. André Mathieu, comte de Gourcy, seigneur de Mainville, major d'un régiment d'infanterie, épousa, par contrat du 19 mars 1748, Angélique de Gourcy Charey, sa cousine ger-

maine, fille de François Antoine et de Louise Marguerite Thérèse d'Argentier, dont cinq enfants, savoir :

A. Charles Alexandre Joseph, qui suit, XIX, fondateur de la branche des comtes de Gourcy Serainchamps.

B. Joseph Isaïe DE GOURCY, reçu, en 1771, chanoine comte de Lyon.

C. Paul DE GOURCY, reçu chanoine comte de Lyon, également.

D. N..., chanoinesse d'Epinal, abbesse en 1788.

E. N..., chanoinesse de Remiremont.

COMTES DE GOURCY SERAINCHAMPS.

XIX. CHARLES ALEXANDRE JOSEPH, COMTE DE GOURCY SERAINCHAMPS, seigneur de Mainville, Braban, Lomeranges, Trieux, releva les armes de Serainchamps et en joignit le nom au sien, pour lui et ses descendants, comme donataire universel de sa tante maternelle, Marguerite, comtesse de Serainchamps, dernière de la branche de Lorraine, par acte du 16 septembre 1785, né à Pont à Mousson, le 15 février 1751, mort au château de Melroy, le 6 décembre 1806, épousa, le 3 mai 1791, Marie Isabelle Françoise, baronne de Mettecoven d'Opleeuw, née au château d'Opleeuw, le 10 août 1769, morte au château de Melroy, le 23 septembre 1820, fille de Walter Nicolas Ernest Joseph Laurent, baron de Mettecoven, seigneur d'Opleeuw, Oost sur la Geule, Struet, Mianoye, Jassogne, Venatte, Niel, Rulekove, membre et député de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, grand bailli du comté de Looz, et de Marie Anne Françoise Félicité Jeanne, comtesse de Satzenhoffen, dame d'Oost, etc., dont cinq enfants, entre autres, quatre, qui suivent, savoir :

A. Louis Joseph Walter Ernest Laurent, qui suit, XX.

B. Marie Angélique Joséphine, née à Namur, le 23 août 1796, épousa, à Namur, le 7 août 1821, Alexandre Antoine Joseph Allard, baron van Eyll, né au château de Doyon, le 7 août 1781, fils de Guillaume Joseph,

baron van Eyll, seigneur d'Oyon, et d'Aldegonde van der Straeten Waillet.

C. Félix Joseph Xavier, qui suit, XX *bis*.

D. Adolphe Joseph Isaïe, qui suit, XX *ter*.

XX. Louis Joseph Walter Ernest Laurent, comte de Gourcy Serainchamps, né à Munster, le 12 janvier 1795, mort à Liége, le 6 juin 1854, membre de l'ordre équestre de la province de Liége, épousa, à Verviers, en 1823, Marie Victoire Anne Catherine Lonhienne, née à Verviers, le 4 novembre 1802, morte à Verviers, le 26 novembre 1832, fille de Nicolas Bernardin, mort à Verviers, le 28 février 1857, à l'âge de quatre vingt quatre ans, et de Marie Albertine Constance de Biolley, dont trois enfants, savoir :

A. Charles Nicolas Ernest, qui suit, XXI.

B. Isabelle Angélique Adolphine, née à Andenne, le 6 décembre 1826, morte au château d'Ossel sous Brusseghem, Brabant, le 18 octobre 1859, épousa, au château Corioul sous Assesse, Namur, le 10 août 1847, Victor Xavier François Marie Ghislain Anne, né à Bruxelles, le 23 novembre 1819, fils de François Marie et de Marie Joséphine Justine Ghislaine de Nachtegael.

C. Elvire Lambertine Marie Anne Félice, née à Andenne, le 8 novembre 1828, morte à Liége, le 27 février 1851, épousa, le 10 août 1847, Gédéon Auguste Olympe de Villers Masbourg, fils de Ferdinand Louis Joseph Charles et de Marie Josèphe Albertine Rosalie de Pasquet d'Acoz.

XXI. Charles Nicolas Ernest, comte de Gourcy Serainchamps, né au château de Melroy, le 25 février 1825, épousa, le 20 août 1849, à Ermeton sur Biert, Namur, Emilie Florence Joséphine Amand, née à Ermeton sur Biert, le 29 juin 1831, fille de Joseph et d'Antoinette Marie Joséphine de Coppin de Falaën, dont cinq enfants, savoir :

A. Ernestine Marie Antoinette Joséphine, née au château d'Ermeton sur Biert, le 7 juillet 1850.

B. Elvire Berthe Isabelle Marie Joséphine, née au château d'Ermeton, le 1er avril 1853.

C. Antoinette Joséphine Savina Louise Marie, sœur jumelle.

D. Clotilde Marie Joséphine, née au château d'Ermeton, le 17 novembre 1854.

E. Marie Caroline Joséphine, née au château des Abyes, Luxembourg, le 7 janvier 1858.

XX *bis*. Felix Joseph Xavier, comte de Gourcy Serainchamps de Mianoye, né à Bruxelles, le 26 août 1802, mort au château de Mianoye, le 16 mai 1861, reconnu dans ses droits nobiliaires par arrêté de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 14 avril 1828, épousa, à Gand, en 1824, Mathilde Augustine Isabelle Dons, née à Gand, le 11 avril 1801, morte au château de Mianoye, le 10 novembre 1842, fille de Louis Ferdinand Joseph Xavier, baron Dons, et de Marie Louise Augustine le Couvreur d'Orifontaine, sa femme du second lit, dont quatre enfants, savoir :

A. Savina Louise Josèphe, née à Gand, le 24 juillet 1825, épousa, au château de Mianoye, le 19 avril 1847, Charles Joseph Marie, baron van Caloen, né à Bruges, le 31 août 1815, fils de Joseph Bernard Nicolas et de Marie Catherine Christine Joséphine de Potter.

B. Alix Mélanie Ernestine, née à Namur, en février 1828, morte à Gênes, le 26 mars 1859, à l'âge de trente et un ans, épousa, au château de Mianoye, le 7 mars 1859, Louis Charles Herman, comte van den Steen de Jehay, né le 15 février 1813, mort au château de Lozange, Luxembourg, le 17 juillet 1864, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien membre de la chambre des représentants, fils de Charles Amand Joseph, baron van den Steen de Jehay, et de Marie Charlotte Éléonore Pétronille de Grumsel d'Emale.

C. Caroline Alexandrine, née en 1830, épousa, au château de Mianoye, le 1er juin 1852, Alfred Paul Ghislain Vermeulen, son cousin, fils de Jean Baptiste et de Mélanie Louise Agathe Dons.

D. Victor Armand Félix, qui suit, XXI.

XXI. Victor Armand Félix, comte de Gourcy Serainchamps, né au château de Mianoye, le 28 mai 1831, épousa, à

Gand, le 25 octobre 1860, Maria Philomène Colette Ghislaine van den Hecke, née à Gand, le 22 juin 1838, fille de Henri Charles Ghislain et d'Anatolie Marie Éléonore Ghislaine de Guchteneere.

XX *ter*. ADOLPHE JOSEPH ISAÏE, COMTE DE GOURCY SERAINCHAMPS DE MELROY, reconnu dans ses droits nobiliaires par arrêté de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 5 mai 1829, né à Bruxelles, le 15 avril 1804, épousa : 1° à Leignon, Namur, le 20 juin 1828, Flore Marie du Pont de Wève, née à Wève, le 5 juillet 1804, morte au château de Leignon, en juin 1834, fille de Florent Philippe et de Marie Claire Florentine de Modave; 2° Constance Marie de Woot de Trixhe.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Ernest Joseph Maurice, qui suit, XXI.

B. Flore Marie, née au château de Leignon, le 1er décembre 1834, épousa, au château de Melroy, le 20 novembre 1855, Florent, baron de Woot de Trixhe, né à Lamontzée, le 8 janvier 1824, fils de Lambert Walter, baron de Woot de Trixhe, et de Marie Catherine de Cerf d'Otreppe.

C. Alexandre Joseph Waldor, COMTE DE GOURCY SERAINCHAMPS, né au château de Leignon, le 25 décembre 1832.

XXI. ERNEST JOSEPH MAURICE, COMTE DE GOURCY SERAINCHAMPS, né au château de Leignon, le 16 mai 1829, épousa, à Liége, le 22 août 1854, Camille Marie Thérèse de Sauvage Vercour, fille de François, chevalier de Sauvage, mort à Liége, le 20 novembre 1860, à l'âge de soixante et onze ans, et de Philippine de Reul de Bonneville, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Philippine, née au château de Leignon, le 24 août 1855.

B. Adolphe Joseph François Ernest, COMTE DE GOURCY SERAINCHAMPS, né au château de Leignon, le 16 février 1857.

C. Flore Marie, née au château de Leignon, le 10 juin 1858.

COMTES DE DROITAUMONT.

XV. ANTOINE DE GOURCY, chevalier, seigneur de Droitaumont et de la Ville au Preiz, mort en 1686, épousa, le 19 juin 1642, Anne de Saint Ignon, fille de Robert de Saint Ignon, chevalier, seigneur de Cône et de Grand Failli, et d'Antoinette de Lafontaine, dont huit enfants, savoir :

A. Paul, qui suit, XVI, après son frère Jacques Philippe.

B. Etienne DE GOURCY, chevalier, lieutenant de chevau légers au régiment de Gonzague, sans alliance.

C. Anne Marie, épousa Pierre Ditheau, écuyer.

D. Gabrielle, sans alliance.

E. Charles, né en 1661, cornette au régiment de Sienne cavalerie, sans alliance.

F. Henri DE GOURCY, curé de Spincourt.

G. Jacques Philippe, qui suit, XVI.

H. Antoine DE GOURCY, sans alliance.

XVI. JACQUES PHILIPPE, COMTE DE GOURCY, chevalier, seigneur d'Affleville, du chef de sa femme, mort le 31 mars 1717, épousa, le 15 novembre 1694, Marie Anne de Souart, dame d'Affleville, morte le 24 novembre 1739, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Henriette, morte avant 1742, épousa Gabriel, chevalier de Reumont et du Saint Empire, seigneur de Flassigny la Petite, etc.

B. Charles, COMTE DE GOURCY, seigneur d'Affleville, etc., sans alliance.

C. Joseph Gabriel, COMTE DE GOURCY, sans alliance.

D. Marie Eléonore, épousa Ignace Hyacinthe de Gourcy, seigneur de Récicourt, ci-dessus.

E. Marie Charlotte, COMTESSE DE GOURCY, dame de la Croix Etoilée, morte au château de Buthegnecourt lez Nancy, le 13 octobre 1773, épousa : 1° Ignace Hyacinthe, marquis de Gournay, grand bailli et gouverneur de Vaudemont; et 2° Claude François, marquis de Toustain de Virey, mort le 5 octobre 1757.

XVI. PAUL DE GOURCY, chevalier, seigneur de Droitaumont, etc., etc., lieutenant au régiment de Vermandois, épousa, par contrat du 10 février 1681, Marie Anne de Lambert, fille de François de Lambert, seigneur de Bertrecourt, et d'Ursule de Bournont, dont sept enfants, savoir :

A. René Louis DE GOURCY, né le 18 septembre 1684, lieutenant au régiment de Bouillé dragons, France, sans alliance.

B. Etienne DE GOURCY, capitaine au régiment de Mercy-Mercy cuirassiers, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, mort en 1731, en Hongrie, sans alliance.

C Henri Nicolas, qui suit, XVII.

D. Françoise, abbesse au noble monastère de Differdange.

E. Anne, religieuse à Longwy.

F. Marie Madeleine, religieuse à Longwy.

G. Paul Antoine, enseigne au régiment de Ligneville infanterie au service de l'empire d'Autriche, sans alliance.

XVII. HENRI NICOLAS DE GOURCY, chevalier, seigneur de Droitaumont et de la Ville au Preiz, né le 15 janvier 1692, mort en 1765, épousa, le 2 janvier 1719, Anne, fille de Charles Pierre de Puigreffier, chevalier, seigneur de Champlon, et de Dorothée de Vernier, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Etienne, qui suit, XVIII.

B. Marie Anne, religieuse au noble monastère de Differdange, née en 1721, morte en 1798.

C. Anne, religieuse de Ligny en Barrois, morte en 1797.

D. Barbe Catherine, sans alliance.

XVIII. CHARLES CHRÉTIEN, COMTE DE GOURCY, seigneur de Charey et de Dommartin, capitaine au régiment Royal Barrois au service de France, né le 20 février 1720, mort le 20 août 1767, épousa, par contrat, passé le 28 juin 1746, Marie Thérèse

Françoise, comtesse de Gourcy de Charey, fille de François, comte de Gourcy, chevalier, seigneur de Charey, adjudant général des armées de l'empereur Charles VI, lieutenant colonel au régiment Prince Eugène de Savoie, et de Louise Marguerite Thérèse, marquise d'Argentier et de Brésez, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Marguerite Henriette, comtesse de Gourcy, reçue, le 6 août 1760, au chapitre des dames comtesses de Neuville.

B. Elisabeth Charlotte, comtesse de Gourcy, chanoinesse au même chapitre.

C. François Antoine, qui suit, XIX.

D. Joseph, comte de Gourcy, capitaine au régiment de Turenne, sans alliance.

E. Louise Victoire, comtesse de Gourcy, chanoinesse à Neuville.

XIX. François Antoine, comte de Gourcy de Droitaumont, chevalier, seigneur de Dommartin, né à Charey, le 24 février 1751, chevalier de l'ordre de Saint Lazare et du mont Carmel, capitaine d'infanterie au service de France, mort à Vienne, le 26 septembre 1827, fixé en Autriche, épousa : 1° à Namur, le 6 juillet 1782, Claire Thérèse Antoinette, marquise d'Yve et du Saint Empire, chanoinesse de Moustier, dame de la Croix Étoilée, morte à Vienne, en Autriche, le 15 août 1809, fille de Thomas François Joseph, marquis d'Yve et du Saint Empire, baron de Soye, vicomte de Dinant et de Dréhance, chambellan de Leurs Majestés Impériales et Royales Apostoliques, et de Marie Josèphe Thérèse Julienne Christine, comtesse de Neipperg; 2° le 26 avril 1813, Flore Caroline de Baston de Brandstraet, née en 1785.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Marie Anne Françoise Eugénie Apolline, comtesse de Gourcy, née à Namur, le 4 mai 1783, morte à Vienne, en Autriche, le 13 juin 1799.

B. Félix Henri Guillaume, comte de Gourcy de Droitaumont, né à Namur, le 25 janvier 1785, nommé, en 1814, chambellan de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et premier lieutenant au régiment Prince Charles d'Auersberg, au service d'Autriche, mort à Vienne, en Autriche,

le 19 décembre 1838, épousa, le 15 avril 1815, Thérèse de Henickstein, dont il n'eut pas d'enfants.

C. Ernest André Victor, qui suit, XX.

XX. Ernest André Victor, comte de Gourcy de Droitaumont, né le 14 janvier 1788, au château de la Grange aux Ormes, paroisse de Marly, près de Metz, mort le 19 juin 1861, au château de Mittergrabern, en basse Autriche, chevalier de l'ordre de Malte par brevet de minorité daté de Malte, du 5 avril 1789, épousa, le 22 octobre 1816, Élisabeth Anne Antoinette, fille de François Xavier, baron de Mayr, membre des états de la basse Autriche et seigneur de Penzing, dont cinq enfants, savoir :

A. François Joseph Ernest, qui suit, XXI.

B. Ernest François Xavier, qui suit, XXI *bis*.

C. Henri Félix Théodore, comte de Gourcy de Droitaumont, né le 8 novembre 1822, chef d'escadron en retraite au service de l'empereur d'Autriche, chevalier de l'ordre grand ducal d'Anhalt Dessau, épousa, le 21 octobre 1852, à Moor, en Hongrie, Barbe, fille d'Aloise, baron Lazensky de Luzna et Réglitze, et de Marie, comtesse de Mercandin.

D. Charles François Xavier, comte de Gourcy de Droitaumont, né le 2 octobre 1826, premier lieutenant en retraite au service de l'empereur d'Autriche.

E. Marie Joséphine, comtesse de Gourcy de Droitaumont, née le 28 avril 1825, morte au château d'Idolsberg, en basse Autriche, le 5 septembre 1854, épousa, le 4 septembre 1849, Eugène, baron de Wacken, membre des états de la basse Autriche, seigneur de Mittergraben et Idolsberg, mort le 19 juin 1863, à Boisfort, près de Bruxelles.

XXI. François Joseph Ernest, comte de Gourcy de Droitaumont, né le 4 janvier 1819, épousa, le 21 février 1852, à Vienne, Clarisse, fille de François, baron de Pillersdorff, ministre de l'intérieur en 1848, au service de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, et de Marie, comtesse de Chorinsky.

XXI *bis*. Ernest François Xavier, comte de Gourcy de Droitaumont, né le 16 mars 1821, conseiller au gouvernement

de la basse Autriche, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, épousa à Gratz, en Styrie, le 5 février 1861, Christine Joséphine Claire Marie Ludovica Placide, comtesse d'Albertoni, douairière du comte Mosconi de Fogaroli, dame de la Croix Étoilée, fille de François, comte d'Albertoni Macherio, et d'Amélie, marquise Erba Odescalchi, dont un fils, savoir :

Félix François Marie Dominique Ernest, COMTE DE GOURCY DE DROITAUMONT, né à Vienne, le 4 août 1862.

SEIGNEURS DE WACHEMONT.

XI. HUET DE GORCEY, mort et inhumé à Bleid, au comté de Chiny, où l'on voyait son épitaphe, épousa : 1° Françoise de Lavau ; et 2° Marguerite de Waha de Fronville, fille de Julio et de Marguerite de Saourfeld.

Il eut du second lit un fils, Nicolas, qui suit, XII.

XII. NICOLAS DE GORCEY épousa Madeleine de Wal, fille de Philippe et d'Anne de Laittres, dont un fils, Nicolas, qui suit, XIII.

XIII. NICOLAS DE GORCEY épousa, par contrat du 11 mai 1609, Barbe du Hautoy, fille de Georges et de Blanche de Landres, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri Gilles, qui suit, XIV.
B. Bernard, qui suit, XIV *bis*.
C. N., épousa, par dispenses du 12 mars 1631, Charles Philippe de Villecherf.
D. Louise, religieuse au Val Notre Dame lez Huy.
E. Nicolle, religieuse au Val Notre Dame.

XIV. Henri Gilles de Gorcey, seigneur de Virton, épousa Honorine de Rolly, fille de Roland, seigneur et baron de Rolly, et de Gertrude van den Borght, dont deux enfants, savoir :

A. Claude Françoise, épousa : 1° Jacques de la Coste; et 2° à Virton, par contrat du 17 février 1687, Jean Baptiste de Failly, chevalier, seigneur du nom, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, veuf de Marie Marguerite de Giraldin, fils de Jacques et d'Anne Catherine de Schawenbourg.

B. Dorothée Christophe, épousa Henri Philippe de la Pierre, dit le marquis de Bousies, pair du Cambrésis, fils de François Philippe, seigneur de Wedergraet et de Bousies, et d'Hélène Albertine le Picard.

XIV *bis*. Bernard de Gorcey, lieutenant aux gardes de Sa Majesté Catholique, mort à Madrid, épousa, le 10 février 1652, Marguerite de Kessel, dont deux enfants, savoir :

A. Ernest, baron de Gorcey, né au siége de Barcelone, colonel, d'un régiment de son nom, sur le pied allemand, au service de Sa Majesté Catholique, chevalier de Saint Jacques.

B. Henri Gilles, qui suit, XV.

XV. Henri Gilles de Gorcey, seigneur de Wachemont et de Vilette sur Chiers, épousa, le 11 septembre 1685, Marie de Chamissot, fille de Claude et d'Anne de Hochin, dont six enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Louis de Gorcey, enseigne au régiment des gardes du duc de Lorraine.

B. Guillaume de Gorcey, cadet au même régiment.

C. Jean François de Gorcey, cadet au même régiment.

D. Marie Elisabeth, née le 10 juin 1688, épousa, le 21 août 1722, Jean Henri Joseph de Reiffenberg, seigneur de Mussot, fils de Philippe Ernest et d'Eléonore de Saint Beaussant.

GRACHT.

D'ARGENT : au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable. CIMIER : deux têtes et cols de sanglier d'hermine et de contre hermine, adossés et lampassés de gueules.

GRACHT DE ROMERSWAEL porte : ÉCARTELÉ au premier et au quatrième VAN DER GRACHT ; au deuxième et troisième de gueules, à deux épées d'argent émanchees d'or, posées en sautoir, les pointes en bas, qui est ROMERSWAEL. L'ÉCU : sommé de la couronne de baron d'empire surmontée de deux heaumes d'argent grillés, liserés et couronnés d'or : celui à dextre fourré de gueules, portant pour cimier deux têtes et cols de sanglier, adossées, l'une à droite d'hermines, et l'autre à gauche de contre hermines ; celui à sénestre fourré d'azur, portant pour cimier un lion naissant de face, au naturel, tenant dans chaque patte une épée de l'écu posée en sautoir la pointe en haut. SUPPORTS : à dextre, un sauvage couronné et feuillé de sinople, tenant de la dextre une massue et de la sénestre une bannière à la première partition ; à sénestre, un lion au naturel, lampassé de gueules, tenant une bannière à la seconde partition.

Cette famille, originaire du marquisat de Malines, s'est divisée en deux branches principales : Heule, l'aînée, dont vinrent les seigneurs de Sonnebeke, et, par bâtardise, les seigneurs de Melsene ; Schardau, la seconde, tige des seigneurs de Romerswael et de Vremde.

Nous ne possédons pas les sept premiers degrés de cette belle généalogie.

VIII. ANTOINE VAN DER GRACHT, seigneur de Schardau, gentilhomme de la bouche des empereurs Maximilien et Rodolphe, épousa Gertrude de Berlo, dont un fils, Jean, qui suit, IX.

IX. JEAN VAN DER GRACHT, dit de Romerswael, chevalier, seigneur de Battenbroeck, de Vriessele, de la ville et du pays de Romerswael, porteur de la bannière de Malines à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622, épousa Catherine

d'Ostrel, dame de Baillescourt, morte le 20 août 1647, et inhumée à Notre Dame de Malines, fille de Philippe et de Catherine de Croeser, dont quatre enfants, savoir :

A. Antoine Dominique, qui suit, X, après son frère Philippe Robert.

B. Philippe Robert, qui suit, X.

C. Florence, née à Malines, le 20 septembre 1624, épousa Louis Caire, baron de Moorsel, conseiller de guerre.

D. Louise Catherine, née à Malines, le 13 août 1626, sans alliance.

X. Philippe Robert van der Gracht, seigneur de Sweveghem, etc., épousa Barbe van der Gracht, sa parente, fille de Guillaume, seigneur de Dadidzeele et de Passchendaele, et de Madeleine de Saint Venant, dont douze enfants, nés à Malines, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Guillaume Grégoire van der Gracht, seigneur de Sweveghem, après son frère, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, maréchal de camp au service de Sa Majesté Catholique, sans alliance.

B. Madeleine Louise, chanoinesse à Denain, née le 10 mars 1662, morte sans enfants en 1718, épousa Noël Etienne, marquis de Bernemicourt.

C. Marguerite Thérèse, chanoinesse à Andenne, née le 9 juin 1668, morte le 6 mai 1698, épousa, par contrat du 2 janvier 1690, Michel Constantin de Ruysschen, comte d'Elissem, président de la Cour souveraine de Hainaut, ensuite conseiller d'état à Bruxelles, né le 20 août 1655, mort le 31 mars 1732, fils de Jean Antoine et de Marie Vecquemans, époux en secondes noces de Madeleine Françoise van der Gracht de Fretin.

D. Marie Philippine Hubertine, dame de Lieres et de Baillescourt, née à Malines, le 19 juillet 1670, morte le 26 octobre 1726, épousa : 1° le 25 avril 1692, Jérôme Joseph Borluut, seigneur de Boucle, né le 19 mars 1654; 2° en 1705, Wautier Théodore de Thiennes, baron de Leyenbourg, seigneur de Curenbrugghe, fils de Louis Thomas, comte de Rumbeke, baron de Heukelum, et de Madeleine Charlotte van der Gracht.

X. Antoine Dominique van der Gracht, dit de Romerswael, seigneur de Romerswael, de Battenbroeck, de Vriessele, épousa Anne Claudine Catherine de Wachtendonck, dame de Rumpsdorp et d'Overwinde, dont neuf enfants, entre autres cinq, qui suivent, savoir :

A. Marie Anne, religieuse à l'abbaye de Roosendael, née à Malines, le 30 octobre 1644.

B. Jean François, qui suit, XI.

C. Jeanne Philippotte, jumelle de Barbe Chrétienne, morte sans alliance, née à Malines, le 31 juillet 1650, épousa Côme François de Wachtendonck, seigneur de Durain, échevin et communemestre de Malines.

D. Elisabeth Thérèse, religieuse à l'abbaye noble de Forest, née le 20 décembre 1652.

E. Elgearde Chrétienne, née à Malines, le 8 janvier 1655, morte à Malines, le 15 juillet 1721, et inhumée à Notre Dame, épousa, le 21 novembre 1672, Jean Florent, baron de Thulden, seigneur de Hauthem Sainte Marguerite et de Rumpsdorp, conseiller au grand conseil, conseiller d'Etat au conseil suprême à Madrid, né le 5 février 1637, mort à Madrid, le 3 juillet 1698.

XI. Jean François van der Gracht, seigneur de Romerswael, de Battenbroeck, de Vriessele, né à Malines, le 30 septembre 1646, épousa, à Anvers, le 24 décembre 1673, Gertrude Philippotte van der Gracht, baronne de Vremde, dame de Schardau et d'Olmen, fille aînée de Jean Frédéric, baron de Vremde, grand bailli du pays de Waes, et de Marguerite Françoise de Varick, dont cinq enfants, savoir :

A. Adrien Joseph van der Gracht, baron de Vremde et de Romerswael, seigneur d'Yrseke, de Lodyck et de Battenbroeck, membre de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, membre de l'état noble du duché de Brabant, mort sans enfants, à Malines, le 25 février 1743, épousa, en 1715, Dorothée Françoise de Hinnisdael, dame de Tongelaer.

B. Roger Philippe, qui suit, XII.

C. Barbe Gertrude, épousa Henri Verreycken, comte de Laurensart.

D. Marie Madeleine Dorothée Rose, née à Malines, le 7 octobre 1682, morte à Louvain, le 2 mai 1756, épousa : 1° le 15 juin 1711, Philippe Gilbert Joseph van Grave, seigneur de Layens et de Bajenrieu, mort le 9 octobre 1733; 2° Théodore François van Berckel, seigneur d'Erembodeghem, capitaine de cavalerie, mayeur de Louvain en 1700, mort sans enfants, le 15 août 1759.

E. Marie Françoise, morte sans enfants, à Malines, le 4 octobre 1751, épousa Philippe Urbain Baexem, seigneur de Thielen, de Gierle, etc.

XII. ROGER PHILIPPE VAN DER GRACHT, BARON DE ROMERSWAEL ET DE VREMDE, seigneur de Battenbroeck, d'Yrseke, de Lodyck, de Vriessele, d'Eeckhoven, de Terloo, etc., né le 1er octobre 1684, mort à Malines, le 6 février 1759, et inhumé à Saint Jean, épousa, le 3 juillet 1734, Marie Catherine Philippotte de Varick, dame de Thielen, née le 14 décembre 1703, morte à Malines, le 5 février 1776, dont cinq enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

A. François Bernard Henri Roger, qui suit, XIII.

B. Philippe François Joseph Roger VAN DER GRACHT, seigneur de Thielen, né à Rumpst, le 6 octobre 1736, major au régiment de Saint Ignon dragons, sans alliance.

C. Anne Marie Ignace Josèphe, chanoinesse du chapitre de Nivelles.

XIII. FRANÇOIS BERNARD HENRI ROGER VAN DER GRACHT, BARON DE ROMERSWAEL, seigneur de Battenbroeck, Lodyck, Vriessele, Eeckhoven, Terloo, né à Rumpst, le 30 août 1735, membre de l'état noble de Brabant, chambellan actuel de la cour d'Autriche, épousa, le 1er avril 1777, Marie Florence Hélène Frédéricque Josèphe Louise, comtesse de Berlo Suys, chanoinesse de Nivelles, dont quatre enfants, savoir :

A. Victoire Philippine Marie Gertrude, née à Bruxelles, le 30 décembre 1778.

B. Léopold Anne Roger Ghislain Jean Népomucène Louis de Gonzague, qui suit, XIV.

C. Louise Jeanne Népomucène Marie Gertrude, chanoinesse à Nivelles.

D. Albertine Jeanne Népomucène Louise de Gonzague Marie Gertrude, morte sans alliance, à Tholen, Anvers, le 10 juin 1863, à l'âge de soixante dix huit ans.

XIV. LÉOPOLD ANNE ROGER GHISLAIN JEAN NÉPOMUCÈNE LOUIS DE GONZAGUE, baron van der Gracht de Romerswael, né à Bruxelles, le 8 avril 1786, épousa Pétronille Hagens, dont cinq enfants, savoir :

A. Guillaume François Etienne, qui suit, XV.

B. Pierre François Léopold Ferdinand VAN DER GRACHT, épousa, le 13 octobre 1841, Marie Ferdinande Josèphe, comtesse de Berlo.

C. Henri Joseph Antoine VAN DER GRACHT DE ROMERSWAEL.

D. Edouard Jacques Joseph VAN DER GRACHT DE ROMERSWAEL, né à Moll, Anvers, le 27 mars 1831, mort à Anvers, le 8 avril 1864, commis greffier au tribunal de première instance, à Anvers, épousa, le 16 mai 1861, à Anvers, Jeanne Josèphe Marie Olislagers, née à Anvers, le 20 janvier 1834, fille de Jean Baptiste François et de Marie Reine Berden, dont une fille :

Reine Léopoldine Jeanne Marie, née à Anvers, le 24 mai 1863.

E. Jean Baptiste Victor VAN DER GRACHT DE ROMERSWAEL.

XV. GUILLAUME FRANÇOIS ÉTIENNE VAN DER GRACHT DE ROMERSWAEL épousa Octavie van der Meersch, dont deux enfants, savoir :

A. Idesbalde Octave Ernest VAN DER GRACHT DE ROMERSWAEL, né le 1er août 1860.

B. Marie Ferdinande Pétronille, née à Anvers, le 2 mars 1863.

GRACHT DE FRETIN.

I. WAUTIER VAN DER GRACHT, mort à Courtrai, épousa Jossine Noppe, veuve de George van Morslede, morte en 1545, dont, entre autres enfants, il eut un fils, Wautier, qui suit, II.

II. WAUTIER VAN DER GRACHT, seigneur de Schiervelde, épousa Barbe de Morslede, veuve de Jean d'Oosterlinck, morte le 9 décembre 1541, dont deux enfants, savoir :

A. Wautier, qui suit, III.

B. Adrienne, dame de Kemps, morte en 1592, épousa Jean de Beer, seigneur de Grammene, conseiller de Bruges, mort le 21 juillet 1586.

III. WAUTIER VAN DER GRACHT, chevalier, seigneur de Schiervelde, Hulst, mort le 15 février 1619, et inhumé à Hulst, épousa : 1° Jeanne Cocle; 2° Jeanne de la Vichte.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Jean VAN DER GRACHT, mort au service de Sa Majesté Catholique.

B. Philippe VAN DER GRACHT, capucin.

C. Anne, dame de Schiervelde, morte le 16 mai 1583, épousa, le 15 avril 1579, Jean de Beer, seigneur de Meulebeke, bourgmestre de la commune de Bruges, mort le 4 mai 1608, époux en secondes noces de Roberte d'Aubermont, dame de Cauborne.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

D. Guillaume, qui suit, IV.

E. Marie, épousa Claude de la Cauchie, seigneur de Rocques.

IV. GUILLAUME VAN DER GRACHT, seigneur de Passchendael, Schiervelde, Hulst, Curenbrugge, épousa Madeleine de Saint Venant, dame de Frétin, la Broye, Mortagne, la Tuilerie, Dadizeele, fille de Louis, seigneur de la Cessoye, et de Jacqueline du Bois de Fiennes. Ils firent don d'une verrière à l'église des Riches Claires, à Gand, et eurent six enfants, savoir :

A. Wautier, qui suit, V.

B. Ignace, qui suit, V *bis*.

C. Jean François VAN DER GRACHT, seigneur de la Broye, mort le 7 mars 1680, et inhumé avec sa femme à l'église de Saint Piat, à Tournai, sous une belle pierre décorée de leurs seize quartiers, épousa Marie Françoise de la Motte Baraffe, morte à Tournai, le 6 octobre 1711, à l'âge de quatre vingt trois ans.

D. Barbe, dame de Dadidzeele, épousa Philippe Robert van der Gracht, seigneur de Sweveghem, fils de Jean et de Catherine d'Ostrel, dame de Baillescourt.

E. Charles René VAN DER GRACHT, seigneur de Mortagne, chanoine et doyen d'Harlebeke.

F. Jacqueline, épousa Pierre de Vooght, seigneur de Marche, qui adopta le nom et les armes de Gryse.

V. WAUTIER VAN DER GRACHT, seigneur de Hulst, Passchendael, Curenbrugge, épousa Suzanne du Chastel, fille de Charles, baron d'Ere, et d'Isabelle Andrea, dont deux filles, savoir :

A. Madeleine Charlotte, baronne d'Ere et de Terraminil, morte le 26 octobre 1689, et inhumée à Rumbeke, épousa, par contrat du 16 mars 1666, Louis Thomas de Thiennes, comte de Rumbeke, baron de Heukelum, seigneur de Castre, fils de René et de Jeanne Marie Françoise de Croy.

B. Marie Isabelle, dame de Landeghem.

V *bis*. IGNACE VAN DER GRACHT, seigneur de Fretin, épousa Marie Marguerite Aldegonde Pally, dame de Steenbrugge, dont trois enfants, savoir :

A. François Joseph VAN DER GRACHT, baron de Courcelle, lieutenant du roi à Landrecies, épousa Robertine Françoise d'Aubermont, fille de Jacques, seigneur du Quesnoy, et de Marie Thérèse d'Ennetières, femme en secondes noces de François Nicolas de Roisin, baron et seigneur de Rongy.

B. Antoine Ignace, qui suit, VI.

C. Madeleine Françoise, morte à Tournai, le 23 juin 1707, épousa, le 7 janvier 1706, Michel Constantin de Ruysschen, comte d'Elissem, veuf de Marguerite Thérèse van der Gracht de Romerswael, né le 20 août 1655, mort le 31 mars 1732.

VI. ANTOINE IGNACE VAN DER GRACHT, seigneur de Fretin, la Broye, Grandrieu, né à Tournai, le 7 février 1694, mort le 26 novembre 1734, inhumé à Saint Nicolas de Tournai, avec sa troisième femme, grand bailli héréditaire de Tournai et du Tournaisis, commissaire pour le renouvellement du magistrat de

Tournai, épousa : 1° le 2 mai 1695, Marie Élisabeth Bernard dit du Bois, fille de Nicolas François, baron de Taintegnies, et de Marie Caroline Damman; 2° le 3 octobre 1713, Charlotte Alexandrine de Mazières, fille de Jacques, baron d'Isière, et de Charlotte de Bergues Saint Winoc; et 3° le 9 juillet 1726, Marie Ernestine Albertine de Croonendael, vicomtesse de Vlieringhe, dame de la Croix Étoilée, fille de Jacques Henri et de Jeanne Isabelle Aubertine d'Esclaibes.

Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Marie Caroline, épousa Philippe François Pierre Roose, baron de Leeuw Saint Pierre, écoutète de Malines, pair du comté de Namur, mort le 2 septembre 1751.

B. Louis François, qui suit, VII.

C. Idesbalde Marie Anne VAN DER GRACHT, chanoine noble du chapitre de Notre Dame à Tournai, mort le 9 avril 1777, à l'âge de soixante dix sept ans.

D. Françoise, religieuse à l'abbaye de Messines.

E. N..., religieuse au couvent de Sion, à Tournai.

VII. LOUIS FRANÇOIS VAN DER GRACHT, seigneur de Fretin, la Broye, Grandrieu, né à Tournai, le 15 octobre 1698, mort le 26 septembre 1776, grand bailli héréditaire de Tournai et du Tournaisis, premier président du nouveau conseil provincial établi à Tournai, le 7 janvier 1776, épousa, le 26 janvier 1739, Marie Philippine Marguerite Geneviève de la Tour du Pin, dont une fille, morte sans alliance, et cinq autres enfants, savoir :

A. Anne Marie Ernestine Françoise, morte le 15 septembre 1807, épousa : 1° Christophe Dieudonné Joseph Cornet de Cuvelon, fils de Léonard François Charles Cornet d'Elzius et d'Anne Rose Aye Danneau; 2° Charles dit le chevalier de Saint Génois; 3° N. d'Hurphalus.

B. Idesbalde Marie Louis Joseph François VAN DER GRACHT, seigneur de Fretin, né le 27 mars 1741, mort à Tournai, le 27 septembre 1826, officier au régiment d'Arberg, capitaine au régiment Saxe Gotha, échevin de Tournai en 1774, juré en 1775, bourgmestre de Tournai, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, épousa : 1° Marie Albertine de

la Motte, morte sans enfants, le 21 mars 1777; et 2° Marie Claire Ruphine Hannecart.

C. Louis François Eugène Joseph, qui suit, VIII.

D. Marie Alexis Françoise, née le 7 mai 1752, morte le 28 janvier 1832, épousa, le 30 janvier 1774, Philippe Ghislain, baron Snoy d'Oppuers, vicomte d'Oirzeele, mort le 14 mars 1825, à l'âge de quatre vingts ans.

E. Timothée Charles Ernest Idesbalde VAN DER GRACHT D'EEGHEM, né le 13 décembre 1756, mort à Gand, le 3 février 1831, officier aux gardes wallonnes, intendant de l'arrondissement de Courtrai, épousa, le 24 juillet 1784, Thérèse Françoise Joséphine del Rio, dame d'Eeghem.

VIII. LOUIS FRANÇOIS EUGÈNE JOSEPH, CHEVALIER VAN DER GRACHT, capitaine d'infanterie au service de Sa Majesté Catholique, épousa, le 26 décembre 1775, Marie Ferdinande Ghislaine Snoy, morte à Malines, le 12 mai 1835, à l'âge de quatre vingt huit ans, sœur de Philippe Ghislain, baron Snoy d'Oppuers, ci-dessus, fille de Guillaume François, conseiller au grand conseil à Malines, et de Dorothée Françoise 't Sestich, dont une fille, morte sans alliance, en 1861, et trois autres enfants, savoir :

A. Dorothée Louise Ghislaine, née à Luxembourg, le 8 juillet 1777, épousa, en 1802, Charles Ghislain Marie, comte de Marnix, grand veneur de Sa Majesté le roi des Pays Bas, pour les provinces méridionales, membre de la première chambre des États généraux, président de l'ordre équestre de la province d'Anvers, né à Rollencourt, le 31 mars 1780, mort à Bornhem, le 6 mai 1832, fils unique de Claude François Joseph, comte de Marnix, baron de Rollencourt, chevalier, et de Marie Ghislaine Ernestine Josèphe Sophie de Cunchy de Pommeras.

B. Marie Antoinette Caroline, née à Thildonck, morte à Bruxelles, le 24 juillet 1864, à l'âge de quatre vingt cinq ans, épousa : 1° Pierre Joseph de Waepenaert d'Erpe, né en 1753, mort le 28 avril 1827, fils de Jean Philippe Charles, chevalier, seigneur d'Erpe, conseiller et procureur général au grand conseil à Malines, conseiller d'État, et d'Angéline van Praet; 2° à Rumpst, le 20 novembre 1839, Léonard Pierre Joseph, vicomte du Bus de Ghisignies, gouverneur d'Anvers, de Brabant, des Indes Orientales, veuf de Marie Anne Catherine de Deur-

warder, né à Dottignies, le 1er mars 1780, mort à Oostmaelle, le 31 mai 1849, fils de Pierre Ignace Joseph et de Marie Thérèse Barbe Vuylsteke.

C. Ange Désiré Idesbalde François Ghislain, qui suit, IX.

IX. Ange Désiré Idesbalde François Ghislain, baron van der Gracht de Fretin, épousa, à Anvers, le 28 janvier 1818, Marie Louise Josèphe de Pret de Calesberg, née le 24 avril 1797, fille de Jacques Paul Joseph et de Jeanne Marie Josèphe de Roose, dont quatre enfants, savoir :

A. Clotilde Jeanne Charlotte Marie Josèphe Ghislaine, née à Anvers, le 12 mai 1821, morte sans alliance, à Bruxelles, le 3 août 1861.

B. Marie Ghislaine Josèphe, née à Anvers, le 26 avril 1828, épousa, le 22 novembre 1859, François de Coune, né à Hollogne aux Pierres, le 11 janvier 1827, fils de François Gaspar Alexandre, baron de Coune, et de Françoise Rosalie de Dossin.

C. Stanislas van der Gracht de Fretin.

D. Idesbalde van der Gracht de Fretin.

GRACHT D'EEGHEM.

VIII. Timothée Charles Ernest Idesbalde van der Gracht d'Eeghem, né le 13 décembre 1756, mort à Gand, le 3 février 1831, officier aux gardes wallonnes, intendant de l'arrondissement de Courtrai, épousa, au château de Loochristy, le 24 juillet 1784, Thérèse Françoise Joséphine del Rio, dame d'Eeghem, née le 10 mars 1763, morte à Bruges, le 13 octobre 1829, fille de François Emmanuel et d'Anne Marie de l'Espée, dont six enfants, savoir :

A. Sophie Ernestine Idesbalde, née à Gand, le 28 juin 1785, épousa, le 13 juin 1804, Louis Vincent Marie de Croeser, né à Bruges, le 1er novembre 1783, fils de Charles Énée Jacques, baron de Croeser de Berges, et d'Anne Charlotte de Carnin de Staden.

B. Idesbalde Marie Louis Joseph, qui suit, IX.

C. Victoire Marie Françoise Julie, née le 4 avril 1788.

D. Marie Félicité Antoinette Ernestine, morte à Paris, le 2 décembre 1831, épousa, au château d'Eeghem, le 4 mai 1819, Achille Philippe Constant de Villers Grand Champs, officier aux hussards de Croy, major de la Schutterye à Bruges, lieutenant colonel commandant la garde civique à Tournai, chevalier de l'ordre royal et militaire de Guillaume, fils de Charles, lieutenant colonel, et de Victoire Amélie des Enffans de Ghyssegnies.

E. Eugénie, épousa, au château d'Eeghem, le 26 juin 1821, Jules, baron Dusart de Boulant.

F. Prudence Cajetane Françoise, morte à Bruges, le 19 janvier 1838, épousa, à Bruges, le 6 mai 1824, Ernest Jean Felix Rotsart, né à Bruges, le 8 fructidor an X, fils de Jean Felix, seigneur d'Ypenhove, Wyngaerde, et d'Henriette Caroline Ghislaine Colnet de Glorielle.

IX. Idesbalde Marie Louis Joseph van der Gracht d'Eeghem, référendaire de première classe sous le régime hollandais, né à Gand, le 11 février 1787, mort à Gand, le 25 mai 1858, épousa, à Gand, le 11 janvier 1822, Hortense Ghislaine van der Bruggen, née à Gand, le 3 décembre 1800, morte à Gand, le 25 décembre 1841, fille de François Joseph Charles et de Marie Henriette Reine Joséphine Ghislaine de Jonghe, dont trois enfants, savoir :

A. Marie.

B. Albine Marie Colette Ghislaine, morte à Gand, le 27 mars 1861, épousa Édouard Théophile Marie Joseph Ghislain, baron della Faille.

C. Alberic, qui suit, X.

X. Alberic van der Gracht d'Eeghem épousa Zoé Pauline Colette Ghislaine Moerman, née à Gand, le 18 novembre 1829, fille de Charles Marie Ghislain, vicomte de Moerman d'Harlebeke, sénateur, chevalier de l'ordre de Léopold, et de Désirée Marie Ghislaine Pycke, dont un fils, savoir :

Gauthier van der Gracht d'Eeghem, né le 2 mars 1861.



GRADY.

D'ARGENT : au lion de gueules chargé d'un croissant d'or. CIMIER : le lion naissant de l'écu. SUPPORTS : deux griffons d'argent.

Cette famille a pour chef de nom et d'armes Albert, chevalier de Grady de la Neuville, qui habite Liége.

GRAND RY.

D'ARGENT, au fléau de balance en équilibre de sable, à deux lions de gueules affrontés assis sur les bouts du fléau, et supportant la languette; à la pointe ondée d'azur en fasce. CIMIER : le lion naissant de l'écu.

Grand Ry, une des célébrités de l'industrie nationale, est d'ancienne et pure noblesse. Ses ancêtres, gentilshommes français, occupant des charges élevées à la cour, durent fuir leur patrie à l'époque des persécutions religieuses du XVIe siècle et émigrèrent dans nos contrées. Là, renonçant aux honneurs et aux dignités pour se consacrer entièrement au travail, ils donnèrent un nouveau lustre à leur nom séculaire. Après avoir brillé par leur valeur sur les champs de bataille, ils se distinguèrent plus encore dans ces luttes pacifiques où l'activité humaine enfante des prodiges, seules conquêtes réellement efficaces qui ne coûtent ni sang ni larmes.

A peine fixés sur le sol de leur nouvelle patrie, les Grand Ry se convertirent à la foi catholique. Ils avaient résisté aux persécutions, à l'exil, à la confiscation, à l'échafaud; ils cédèrent promptement à la persuasion et à l'exemple. Par leur activité et leur génie industriel, ils acquirent promptement aussi une opulence due à eux-mêmes, supérieure peut-être aux possessions féodales qu'ils avaient perdues en quittant le sol natal du Nivernais.

I. PIERRE DE GRAND RY, gentilhomme huguenot et maître d'hôtel du roi de France Charles IX, quitta son pays en 1572,

après la Saint Barthélemy et se refngia dans les Pays Bas, où il eut un fils légitime, André dit Dreze de Grand Ry, qui suit, II.

II. ANDRÉ DIT DREZE DE GRAND RY épousa Gertrude Peronnet, de Verviers, dont un fils, Jean André, qui suit, III.

III. JEAN ANDRÉ DE GRAND RY, mort le 2 avril 1687, épousa Jeanne Michelle Niesette, morte à Verviers, le 7 décembre 1702, et inhumée à l'église des Cordeliers, dont deux enfants, savoir :

A. André, qui suit, IV.
B. Marie, née à Ensival, le 26 août 1657, morte le 30 juillet 1755, et inhumée à l'église des Cordeliers, à Verviers, épousa, à Verviers, le 18 juillet 1685, Philippe Delmotte, bourgmestre de Verviers, dont un fils :

Alexandre DELMOTTE, abbé de Stavelot, prince du Saint Empire Romain.

IV. ANDRÉ DE GRAND RY, né à Verviers, le 18 janvier 1664, mort à Eupen ou Néau, le 28 février 1725, épousa, à Eupen, où il alla se fixer, le 28 janvier 1693, Marie Elisabeth de Clebank, née à Néau, le 24 janvier 1673, morte le 8 novembre 1755, fille de Michel et d'Anne Ducker, dont dix enfants, savoir :

A. Jean Gilles, qui suit, V, après ses frères Michel et André.
B. Renier DE GRAND RY, épousa Marie Elisabeth Thys.
C. Jeanne, religieuse à Aix la Chapelle.
D. Anne Marie, religieuse à Aix la Chapelle.
E. Nicolas Joseph, fondatenr de la branche actuelle.
F. Marie Elisabeth, religieuse à Juliers.
G. Michel, qui suit, V, après son frère André.
H. Christophe DE GRAND RY, religieux à Stavelot.
I. Marie Sibylle, épousa Thomas Peunay, dont elle n'eut pas d'enfants.
J. André, qui suit, V.

V. ANDRÉ DE GRAND RY, né à Néau, le 31 mai 1695, mort le 5 novembre 1753, épousa Marie Elisabeth Tey, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre DE GRAND RY, lieutenant au régiment de Kaunitz infanterie au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, mort sans alliance.

B. Michel DE GRAND RY, épousa, en 1787, Nathalie de Wautier, fille de Joseph Antoine de Wautier et de Thérèse Veranneman.

V. MICHEL DE GRAND RY, seigneur d'Ophovens, épousa Catherine Meven, dont une fille unique, savoir :

Marie Élisabeth, née à Néau, le 30 décembre 1725, morte à Bruxelles, le 27 mars 1791, épousa, à l'église de Saint Feuillen, à Aix la Chapelle, le 31 mars 1750, Benoît Antoine Dominique, comte Cornet d'Elzius, seigneur de Ways Ruart, des Haboudans, de Bovesse et du Chenoy, conseiller au conseil souverain de Brabant, né le 8 novembre 1714, mort à Bruxelles, le 25 juillet 1788, fils de François Cornet, comte d'Elzius, conseiller au conseil de Hainaut, et de Marie Thérèse d'Elzius.

V. JEAN GILLES DE GRAND RY épousa Marie Thérèse Revers, née à Bruxelles, le 14 mai 1706, morte à Néau, fille de Henri et d'Isabelle Ververs, dont trois enfants, savoir :

A. Henri Joseph, qui suit, VI.

B. Marie Thérèse Josèphe, morte à Gand, le 26 février 1789, épousa, en 1763, à Néau, Guillaume Luc Mathias, Schamp, seigneur de Bernarde, conseiller au département des affaires de commerce et de navigation en Flandre, mort à Gand, le 9 décembre 1798, fils de Gilles Luc Schamp, seigneur de Bernarde, échevin de la Keure et des Parchons, à Gand, et de Sara Philippine van den Houte.

C. André DE GRAND RY, mort sans alliance.

VI. HENRI JOSEPH DE GRAND RY DE REGGELSBRUGGE, reconnu dans ses droits nobiliaires par lettres patentes du 19 mars 1777, né à Néau et baptisé à l'église paroissiale de Saint Nicolas, le

22 février 1740, épousa, à l'église de Saint Michel, à Gand, le 24 juillet 1764, Sara Philippine Schamp, sœur de Guillaume Luc Mathias Schamp ci-dessus, morte à Bruxelles, le 2 avril 1792, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Thérèse Colette, née à Gand, le 21 juillet 1765.
B. Marie Julie Elisabeth, née à Gand, le 30 mars 1769.
C. Marie, sans alliance.
D. Henri de Grand Ry, sans alliance.

Deuxième branche.

IV. Nicolas Joseph de Grand Ry, né à Eupen, mort en 1763, épousa Marie Elisabeth de Wampe, de Liége, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques de Grand Ry, seigneur de Croppen, mort en 1798, épousa Marie Catherine Mostert, fille de Gauthier, natif de Néau, et d'Anne Josèphe Wespin, de Givet, dont six enfants, savoir :

a. Marie Anne Joséphine, morte à Eupen, épousa Jacques Joseph de Grand Ry.
b. Jacques Charles Maurice de Grand Ry.
c. Charles de Grand Ry.
d. Henri Joseph de Grand Ry.
e. Marie Thérèse, morte à Liége, le 29 avril 1861, épousa Casimir Xhafflaire.
f. François de Grand Ry.

B. André Joseph, qui suit, V.

V. André Joseph de Grand Ry, né à Eupen en 1745, mort en 1801, épousa Marie Isabelle Simonis, de Verviers, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Agnès, épousa Jean Simonis, de Verviers, dit Iwan, chevalier de l'ordre du Lion Belgique.
B. Jacques Joseph de Grand Ry, se maria et eut six enfants.

C. André Joseph François, qui suit, VI.

D. Marie Elisabeth, née le 5 janvier 1783, épousa, à Verviers, le 11 mars 1815, Charles Frédéric, comte de Pinto, chambellan de Frédéric Guillaume III, roi de Prusse, adjudant général près de l'armée expéditionnaire en France, né à Potsdam, le 12 août 1784, mort au château de Hodbeaumont, le 15 avril 1820.

VI. André Joseph François de Grand Ry, né à Eupen en 1780, mort à Verviers, le 12 avril 1849, bourgmestre d'Eupen, Prusse, pendant dix sept ans, chevalier de l'ordre royal de l'Aigle Rouge de Prusse, épousa, l'an XI de la république française, Marie Thérèse Dieudonnée Godin, de Hodimont lez Verviers, dont cinq enfants, savoir :

A. André Jules Joseph Hubert, qui suit, VII.

B. Marie Elisabeth Françoise Joséphine, née le 28 novembre 1808, épousa, le 10 juillet 1827, Armand Simonis.

C. Henri Guillaume Joseph de Grand Ry, né le 17 juillet 1810, épousa Félicie le Picard, dont cinq enfants.

D. Marie Isabelle Françoise Emmanuelle, née le 4 juillet 1813, épousa, le 10 août 1852, Renier Joseph Alexandre Lejeune, de Verviers.

D. Marie Frédéric Alfred de Grand Ry, né le 20 octobre 1815, épousa, en 1841, Marie, comtesse de Pinto, fille de Charles Frédéric, comte de Pinto, et de Marie Elisabeth de Grand Ry, dont cinq enfants.

VII. André Jules Joseph Hubert de Grand Ry, né à Eupen, le 3 août 1805, habitant Verviers depuis 1824, reçut la grande naturalisation en Belgique en 1842, et obtint, en 1844, de Sa Majesté le roi Léopold Ier, des lettres patentes de reconnaissance de noblesse. Chevalier de l'ordre de Léopold, en 1860, il possède de vastes établissements de fabrique à Verviers et à Stolberg, près d'Aix la Chapelle, et compte au nombre des principaux industriels de l'arrondissement de Verviers.

Il épousa : 1° en septembre 1829, à Verviers, Marie Blanche Simonis, sa cousine, née en 1810, morte le 31 janvier 1838, fille de Jean dit Iwan François Dieudonné Simonis, industriel,

fabricant de draps, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, et de Marie Agnès de Grand Ry; 2° en 1843, le 15 octobre, Euphrosine Angette Louise Dumon, de Tournai, née le 12 avril 1823, fille d'Augustin Aimable Dumon, chevalier de l'ordre de Léopold, grand cordon de l'ordre de la Couronne de Chêne des Pays Bas, ancien bourgmestre de la ville de Tournai, gouverneur de la province de Hainaut et président du sénat belge, et de Marie Euphrosine Agnès Dumortier.

Il eut du premier lit quatre enfants, trois morts en bas âge et un fils, savoir :

A. Georges Louis Raymond de GRAND RY, mort le 15 novembre 1860, à l'âge de vingt cinq ans.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

B. Berthe Euphrosine Marie, née à Verviers, le 1er octobre 1844, épousa, le 19 avril 1865, Alfred Félix Armand Simonis, industriel, fils d'Armand Simonis et d'Elisa de Grand Ry.

C. Auguste Jules Edmond, né le 2 octobre 1845.

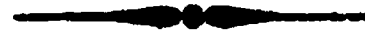
D. Emmanuelle Henriette Gabrielle, née le 28 mars 1847.

E. Marie Joseph Albert, né le 11 juin 1848.

F. Edouard Félix Prosper, né le 26 juin 1851.

G. Auguste Alfred Raymond, né le 28 octobre 1852.

H. Marie Anna Henriette, née le 5 mai 1855, décédée le 29 juin 1861.



GRAVE.

FASCÉ : de gueules et d'argent de six pièces. HEAUME : d'argent, grillé, liseré, couronné, orné et attaché d'or, fourré de gueules. CIMIER : deux jambes d'argent, coupées de gueules, couvertes de leurs jambières au naturel.

Cette ancienne famille chapitrale, du Brabant, connue depuis le XIII[e] siècle, est citée par Butkens, *Trophées du Brabant*, tome II, p. 95.

I. RASSE, SIRE DE GRAVE OU DE GREZ, tué à la bataille de Woeringen, où il portait la bannière de Brabant, le 5 juin 1288, épousa Catherine de Diest, dame de Lintre, dont trois enfants, savoir :

A. Marie, dame de Lintre et de Grez, épousa Daniel d'Arschot dit de Rivière, sire de Neerlintre.

B. Rasse, qui suit, II.

C. Gilbert VAN GRAVE, dit de Grez, chevalier, seigneur de Han et de Bierck, mort le 3 août 1344, mentionné par Hemricourt, page 43, se trouva, en 1310, au tournoi de Coupigny, fut choisi, par lettres du duc de Brabant, scellées à Pont l'Évêque, le 4 mai 1334, pour faire partie du tribunal institué pour juger les officiers du duché prévenus de malversations, épousa Hume de Seraing.

D. Clémence, épousa Rasse, seigneur de Celles.

II. RASSE DE GRAVE, chevalier, seigneur de Malève, mort le 28 janvier 1351, épousa Marguerite d'Arschot dit de Rivière, dame de Neerlintre, dont deux fils, savoir :

A. Baudouin, qui suit, III.
B. Gilbert VAN GRAVE, chevalier, seigneur de Bierck et de Hauchines, mort le 6 février 1564.

III. BAUDOUIN VAN GRAVE, dit de Grez, seigneur de Malève et de Thorenbais, mort en 1382, épousa Marie Godevaerts, dame en Erps, fille de Jean, chevalier, sénéchal de Brabant, et Élisabeth van der Brugge, dame d'Héverlé, dont deux enfants, savoir :

A. Rasse, qui suit, IV, après son frère Baudouin.
B. Baudouin, qui suit, IV.

IV. BAUDOUIN VAN GRAVE, seigneur de Thorenbais et de Malève, conseiller et échevin de Louvain, épousa Aleyde de Boxhorn, dont cinq enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Jeanne, épousa Libert van Meldert, seigneur du nom et de Buedingen, avoué héréditaire de Raetshoven.
B. Rasse VAN GRAVE, échevin de Louvain en 1449.
C. Engelbert, qui suit, V.
D. Isabeau, dame de Thorenbais, épousa Jean de Glymes, seigneur d'Opprebais et de Felpes, mort en 1428.

V. ENGELBERT VAN GRAVE, dit de Grez, seigneur de Bierck et de Hauchines, épousa Marguerite de Rycke, dont une fille :

Jeanne, épousa Jean van Duffle, bailli du Brabant wallon, dont elle fut la troisième femme.

IV. RASSE VAN GRAVE, dit de Grez, seigneur de Malève, Héverlé, bailli, échevin, bourgmestre, conseiller de Louvain, l'un des tuteurs de Jean IV, duc de Brabant, épousa Jeanne van Ranst, dont quatre enfants, savoir :

A. Jeanne, épousa Gilles, sire de Jauche.

B. Rasse VAN GRAVE, dit de Grez, seigneur d'Héverlé, qu'il vendit à Nicolas Rollin, chancelier de Bourgogne.

C. Pierre, qui suit, V.

D. Arnould VAN GRAVE, dit de Grez, intervint dans la cession de la seigneurie et terre de Malève en faveur d'Arnould de Corswarem, le 6 décembre 1448.

V. PIERRE VAN GRAVE, mort en 1447, épousa Agnès van Borchoven, morte en 1478, et inhumée avec son mari dans la sépulture de la famille, devant l'autel de la chapelle de Notre Dame, dont un fils unique, Rasse, qui suit, VI.

VI. RASSE VAN GRAVE, mort en 1501, et inhumé dans la sépulture de la famille, conseiller, échevin, bourgmestre de Louvain, épousa : 1° Élisabeth van Sinte Guericx, morte en 1486; et 2° Catherine de Dongelberghe, morte le 3 janvier 1523.

Il eut du premier lit quatre enfants, entre autres, Nicolas, qui suit, VII.

VII. NICOLAS VAN GRAVE, seigneur de Wetterbeeck, né le 16 avril 1469, mort le 11 août 1540, conseiller, échevin et bourgmestre de Louvain, épousa, le 15 juin 1507, Marguerite Vincque, morte le 16 novembre 1537, dont deux enfants, savoir :

A. Corneille, qui suit, VIII, après son frère Adrien.

B. Adrien, qui suit, VIII.

VIII. ADRIEN VAN GRAVE, conseiller au conseil souverain de Brabant, épousa, le 31 janvier 1534, Christine van der Rosen, dont quatre enfants, savoir :

A. Gérard VAN GRAVE, capitaine de cavalerie, mort sans alliance, en 1583.

B. Pierre VAN GRAVE.

C. Catherine, épousa : 1° Baudouin de Baudrenghien, seigneur d'Hubermont; 2° Jean du Mortier, seigneur de Layens.

D. Élisabeth, épousa : 1° Jean le Saige, conseiller de Brabant; 2° Jean de Mol.

VIII. Corneille van Grave, seigneur de Louvenjoul, né à Louvain, le 7 septembre 1509, mort à Louvain, le 14 février 1603, bourgmestre de Louvain, épousa, par contrat du 16 octobre 1533, Barbe van den Heetvelde, morte le 7 janvier 1582, dont un fils, Nicolas, qui suit, IX.

IX. Nicolas van Grave, seigneur de Roost, né le 4 janvier 1539, mort vers 1576, épousa, le 18 juillet 1566, Marguerite van den Berghe de Limminghe, morte le 28 mai 1612, femme en secondes noces de Richard van den Pulle, chevalier, dont un fils, Rasse, qui suit, X.

X. Rasse van Grave, seigneur de Louvenjoul, né à Louvain, le 13 novembre 1570, mort le 30 septembre 1646, conseiller et échevin de Louvain, admis dans le lignage de Sweerts, à Bruxelles, épousa, le 9 octobre 1604, Marie du Mortier, dame de la vicomté de Layens, la Phalecque, Hasselt, Croix, morte le 2 octobre 1626, dont six enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste van Grave, mort en 1647, conseiller et échevin de Louvain et du doyenné.

B. Isabelle Claire, née à Louvain, le 6 juillet 1607, morte le 28 juillet 1666, épousa, le 8 juillet 1627, Léonard van der Noot, baron de Kieseghem, bourgmestre de Bruxelles.

C. Rasse, qui suit, XI.

D. Gilbert van Grave, seigneur de Wetterbeke, né à Louvain, le 7 mai 1619, mort en 1679, échevin et conseiller de Louvain et du doyenné, épousa Marie Anne van Boschuysen, dont deux filles :

a. Marie Anne, dame de Wetterbeke, épousa, le 19 septembre 1675, Juste Philibert de Spangen, dit d'Uytternesse, baron de Herent, etc.

b. N., sans alliance.

XI. Rasse van Grave, seigneur de Layens, Hasselt, Croix, Louvenjoul, né le 14 mars 1615, mort le 28 mai 1665, conseiller de Louvain, épousa, le 19 fevrier 1664, Anne Philippotte van

der Noot, morte le 28 octobre 1714, dont un fils, Gilbert Joseph, qui suit, XII.

XII. GILBERT JOSEPH VAN GRAVE, seigneur de Layens et de Bajenrieu, né le 20 février 1665, mort le 9 octobre 1733, échevin et conseiller de la ville et du doyenné de Louvain, épousa, le 15 juin 1711, Marie Madeleine Dorothée Rose van der Gracht de Romerswael, née à Malines, le 7 octobre 1682, morte à Louvain, le 2 mai 1756, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Philippotte, chanoinesse de Nivelles, sans alliance.

B. Philippe Joseph, qui suit, XIII.

C. Charles Erard VAN GRAVE, seigneur de Bajenrieu, capitaine au régiment de los Rios, né à Louvain, le 18 août 1716, mort à Bastogne, épousa Anne Thérèse Desmarets, dont deux filles mariées.

D. Marie Barbe, chanoinesse de Nivelles, née à Louvain, le 30 septembre 1719, morte à Aix la Chapelle, le 5 novembre 1784, épousa Ferdinand Edmond, baron de Rochau, seigneur d'Oberhausen, maréchal héréditaire du bailliage de Vieux Jones pour l'ordre Teutonique, conseiller intime, ministre d'Etat, chambellan de Son Altesse Sérénissime l'électeur de Cologne.

XIII. PHILIPPE JOSEPH VAN GRAVE, seigneur de Croix, né à Louvain, le 21 novembre 1714, mort le 1er novembre 1783, admis dans le lignage de Serroelofs, à Bruxelles, épousa, le 6 février 1741, Marie Anne Catherine Henriette, baronne Schultz de Holtzhousen, chanoinesse de Nivelles, dont sept enfants, trois morts en bas âge et quatre qui suivent, savoir :

A. Maximilien François Ghislain Philippe Joseph, qui suit, XIV.

B. Marie Anne Antoinette Ghislaine Josèphe, chanoinesse du chapitre de Nivelles.

C. Barbe Josèphe Ghislaine Françoise de Paule, chanoinesse du chapitre de Nivelles.

D. Joseph Rasse Ghislain François de Paule VAN GRAVE, chanoine du chapitre de Nivelles, épousa Henriette Caroline Xavière Ghislaine, comtesse van der Noot.

XIV. MAXIMILIEN FRANÇOIS GHISLAIN PHILIPPE JOSEPH VAN GRAVE, né le 30 avril 1749, échevin de Bruxelles, épousa Anne Marie Delforge, dont trois enfants, savoir :

A. Joseph Charles Ghislain, qui suit, XV.

B. Marie Maximilien VAN GRAVE, né à Paris, le 30 novembre 1785, tué dans un combat naval sur la rivière du Potianack, le 25 avril 1825, officier sous le premier Empire français, nommé, en 1819, résident de Sambas et de Borneo, aux Indes orientales.

C. Jeanne Joséphine Thérèse Ghislaine, née à Bruxelles, le 16 octobre 1793, épousa, en 1828, Albert François Xavier Moreau.

XV. JOSEPH CHARLES GHISLAIN, BARON VAN GRAVE, par arrêté royal du 7 septembre 1822, confirmé par Sa Majesté le roi Léopold Ier, le 3 octobre 1840, épousa, le 9 octobre 1828, Marie Joséphine Ghislaine Dieudonnée Delforge, dont trois enfants, savoir :

A. Louis Joseph Jean VAN GRAVE, né le 20 novembre 1829, juge de paix du canton de Messines, épousa, à Messines, le 10 septembre 1862, Célina Victoor.

B. Albert Joseph Jean VAN GRAVE, né le 16 juin 1831, épousa, le 6 mai 1862, Clotilde Delvau.

C. Marie Joséphine Louise, née le 16 mars 1833.



GREINDL.

D'AZUR : à trois glands d'or, tigés et feuillés de même. COURONNE : de baron. SUPPORTS : deux lions léopardés au naturel.
DEVISE (or sur azur) : *Bien faire et laisser dire.*

Cette ancienne famille, d'origine autrichienne, fixée à Bruxelles, où elle est de longue date entourée d'estime et de considération justement méritées, a pris rang dans la noblesse officielle de Belgique, sous le règne de Sa Majesté le roi Léopold Ier. Par lettres patentes, en date du 16 décembre 1856, Jean Charles Léonard Greindl, lieutenant général, ministre de la guerre, etc., reçut le titre de baron, transmissible, dans sa descendance masculine, par ordre de primogéniture.

Ses ancêtres vécurent longtemps éloignés de toute fonction publique. Ils se distinguaient par leurs qualités sociales, leurs vertus civiques et leur simplicité. De longues recherches dans le passé de cette famille rappelleraient d'honorables alliances, mais ne feraient point revivre le souvenir de belles actions, toujours accomplies dans l'ombre, modestement, comme acquit d'un devoir de conscience, dérobées, par conséquent, à la connaissance d'autrui. Nous ne citerons donc que trois degrés de sa généalogie.

I. PHILIPPE GREINDL, né en Autriche, mort à Bruxelles, le 3 septembre 1791, arrivé à Bruxelles à la suite des princes gouverneurs-généraux et établi pour toujours en Belgique, épousa Caroline Bauwens, morte le 5 septembre 1811, dont deux enfants, savoir :

A, Jean Joseph, qui suit, II.

B. Claude Henri Greindl, mort sans postérité, à Bruxelles, en 1831, échevin de Bruxelles, chevalier du Lion Belgique.

II. Jean Joseph Greindl, né à Bruxelles, le 3 septembre 1763, mort à Bruxelles, le 1er janvier 1834, conseiller à la cour supérieure de justice des Pays Bas, épousa, à Bruxelles, Marie Thérèse van Bellingen de Fresen, morte à Bruxelles, le 12 octobre 1828, fille de Joseph Louis Antoine Augustin et de Cornélie Pletinckx, dont cinq enfants, savoir :

A. Frédéric Jean Charles Greindl, mort sans alliance, à Paris, le 12 février 1852, secrétaire général du département des finances, chevalier de l'ordre de Léopold.

B. Jean Charles Léonard, qui suit, III.

C. Jacques Auguste Greindl, sans alliance.

D. Hector Jean Baptiste Greindl, mort le 19 juin 1828.

E. Marie Charlotte Claire, veuve de Jean Marie Jacquet de Périgny, mort à Boubourg, en mai 1850, dont trois enfants :

a. Charles Jacquet de Périgny, sous lieutenant au régiment des grenadiers.

b. Émile Jacquet de Périgny.

c. Marie Alix Éléonore, née à Bruxelles, en 1845, morte à Bruxelles, le 16 février 1861.

III. Jean Charles Léonard, baron Greindl, né à Bruxelles, le 9 août 1798, lieutenant général en retraite, ancien ministre de la guerre, commandeur de l'ordre de Léopold, Grand'croix de l'ordre de l'Aigle Rouge de Prusse, Grand'croix de l'ordre de l'Aigle Blanc de Russie, Grand Cordon de l'ordre du Lion de Zæhringen, Grand'croix de l'ordre du Medjidié de Turquie, commandeur de l'ordre de Saint Benoît d'Avis du Portugal, chevalier de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe, décoré de la médaille commémorative, comme jubilaire de vingt-cinq années de service dans le grade d'officier, lors de l'institution de cette distinction honorifique, au 21 juillet 1856, etc.

Léonard Greindl ressentit de bonne heure une vocation irrésistible pour la carrière des armes. En mars 1814, avant d'avoir atteint sa seizième année, alors que l'Europe entière retentissait encore des bruits de guerre, il entra, en qualité de sous lieutenant, au 1er régiment d'infanterie, l'un des corps belges formés immédiatement après l'évacuation de l'armée française. Depuis lors jusqu'au mois d'août 1863, époque où la loi sur la matière détermina sa mise à la retraite, c'est à dire pendant tout un demi siècle, il servit activement, sans interruption aucune, s'élevant, de grade en grade, par son mérite, son zèle infatigable pour le service, sa conduite exemplaire, à la plus haute position qu'un Belge puisse occuper dans l'armée de son pays.

On peut s'en convaincre par l'examen des dates des promotions successives qui portèrent le jeune sous lieutenant sur le premier échelon de la hiérarchie militaire.

Sous lieutenant au 1er régiment de ligne belge, en 1814, lieutenant en 1822, capitaine en 1830, major en 1831, chef d'état major de la 3e division de l'armée en 1832, lieutenant colonel en 1839, colonel en 1841, général major en 1846, lieutenant général en 1854, ministre de la guerre, le 30 mars 1855.

Deux circonstances principales marquèrent cette longue et honorable carrière : la première se rapporte aux événements de 1830, la seconde concerne le département de la guerre, dont M. le général Greindl accepta le portefeuille, le 30 mars 1855.

En 1830, Léonard Greindl, alors capitaine et rallié à la cause nationale, fut chargé, par le gouvernement provisoire, de faire évacuer par la garnison hollandaise la place forte de Charleroi, un des joyaux de la couronne industrielle de la Belgique.

On peut lire dans tous les ouvrages spéciaux traitant de cette période de l'histoire nationale et surtout dans l'œuvre d'un écrivain de mérite, M. Gustave Oppelt, le récit fidèle de l'heureuse issue d'une mission aussi glorieuse que périlleuse pour l'officier qui s'en trouvait investi.

En 1855, les élections générales aux chambres législatives furent déterminées par le retour de l'opinion publique aux idées prépondérantes qui, depuis 1830 jusqu'en 1847, avaient si puissamment contribué à amener l'ère de prospérité, de progrès et de sages libertés publiques où la Belgique était entrée depuis la proclamation de son indépendance et qui, de plus, ajoutant le bienfait moral au bien être matériel, avaient si haut placé la jeune nation dans l'estime de toute la terre. Les chefs du parti conservateur, MM. le comte Vilain XIIII et de Decker, appelés par le roi pour former un cabinet ministériel dans le sens de la nouvelle majorité parlementaire, voulurent s'adjoindre pour collègue M. le général Greindl au département de la guerre. Soldat avant tout, exclusivement dévoué à sa patrie, à la dynastie nationale, à l'exercice de sa noble profession, le général Greindl, qui n'avait jamais dissimulé ses opinions franchement constitutionnelles, sagement libérales et conservatrices, telles qu'elles sont formulées par l'immortel congrès national de 1830, et qui seront toujours le mobile de sa pensée, la règle unique de toutes ses actions, ne ressentait aucun attrait pour le rôle d'homme politique dominant. Il préférait l'exercice de son commandement; mais il céda devant d'augustes instances. Dans la position qu'on lui offrait il y avait des services à rendre, du bien à accomplir, et ces puissantes considérations l'emportèrent sur ses répugnances personnelles. Sous son administration, qui laisse des traces profondes dans l'armée, diverses mesures importantes, dues à l'initiative du général Greindl, furent, malgré une vive opposition, adoptées par les chambres que sut convaincre sa parole loyale et consciencieuse. Nous citerons les principales :

Principe de l'agrandissement d'Anvers, voté après une discussion des plus laborieuses; augmentation du traitement des officiers de l'état major des places et du service de santé; inscription d'office de dix années de services supplémentaires pour les officiers volontaires entrés dans l'armée nationale en 1830, mesure

destinée à augmenter le taux de leur pension de retraite; adoption de nouveaux règlements sur le service intérieur de l'armée, règlements qui servirent de base aux modifications libérales apportées depuis dans plusieurs armées de l'Europe.

Un des plus grands bienfaits que l'armée doit à l'administration ferme, mais paternelle du général Greindl, est, sans contestation possible, la consolidation et le respect de la discipline, portés à un tel point que son successeur n'eut qu'à persévérer dans la voie tracée par lui. Le pays en eut bientôt la preuve. Quand au mois de mai 1857, l'effervescence populaire surexcitée manifesta des intentions de trouble à propos d'une loi discutée devant la chambre des représentants, M. le général Greindl, par des dispositions énergiques et prudentes à la fois, sut faire respecter l'ordre et ramener les masses au devoir, sans effusion de sang. Il rendit ainsi à la capitale de la Belgique un service signalé dont la mémoire ne s'effacera pas.

Retiré des affaires, le 10 novembre 1857, lors de la démission collective du cabinet dont il faisait partie, retraité, comme nous l'avons dit, après avoir atteint la limite d'âge fixée par la loi pour les officiers généraux de son grade, le 31 août 1863, M. le baron Greindl acquit bientôt après une nouvelle preuve, preuve éclatante et convaincante de la haute estime dont il jouit dans l'opinion qui s'honore de le compter dans ses rangs. En 1864, toutes les associations constitutionnelles conservatrices de la Belgique, ayant jugé convenable de se confédérer à Bruxelles, dans le but de délibérer sur les moyens à adopter pour agir avec plus d'ensemble que par le passé dans les intérêts du parti conservateur, cette grande assemblée le choisit à l'unanimité pour occuper le fauteuil de la présidence.

Aux élections de juin 1864, les électeurs conservateurs de Bruxelles lui décernèrent leurs suffrages pour occuper un siége à la chambre des représentants. L'échec était certain, les sympathies de la majorité électorale de la capitale sont ailleurs; mais la

double distinction dont il venait d'être l'objet, distinction aussi honorable que digne, ne put être amoindrie par le résultat du scrutin. C'est pour M. le baron Greindl une compensation suffisante de son peu d'élévation dans l'ordre de Léopold, relativement aux autres officiers de son grade, de son ancienneté, de son rang dans les fonctions que confère l'armée, infériorité qui doit être entièrement attribuée d'ailleurs à son opposition ardente, mais convaincue, au pouvoir ministériel prépondérant.

Jean Charles Léonard, lieutenant général, baron Greindl, épousa, le 11 août 1834, Éléonore Marie Josèphe Foullé, dont quatre enfants, savoir :

A. Jules Xavier Charles Léonard Joseph, BARON GREINDL, né à Mons, le 7 septembre 1835, secrétaire de légation de 1re classe, chargé d'affaires de la Belgique près de la confédération helvétique, officier de l'ordre du Sauveur de Grèce, épousa, à Bruxelles, le 5 mai 1863, Aurore Émilie Aline dos Santos Correa Henriquez, née à Copenhague, le 14 avril 1840, fille de Joseph Maurice Correa Henriquez, vicomte de Seissal, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Portugal à Bruxelles, et de Joséphine Stijernvall, dont une fille :

Aline Éléonore Clarisse Mathilde Marie Émilie Sophie Spera Vincent de Paul, née le 12 avril 1865.

B. Gustave Marie Séraphin Léonard Alfred GREINDL, lieutenant au régiment des guides, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, né à Mons, le 16 juillet 1837, épousa, à Tournai, le 30 septembre 1862, Emma Philippine Charlotte Alphonsine Sacqueleu, née à Tournai, le 7 août 1836, fille de Charles François Auguste Joseph, sénateur, et d'Elmire Zénaïde Philippine Macau.

C. Charles Arthur Marie Joseph Léonard GREINDL, né à Bruges, le 17 juillet 1839, lieutenant au régiment des guides.

D. Marie Louise Augustine Éléonore Josèphe Charlotte, née le 8 septembre 1841, épousa, le 4 janvier 1866, Charles Frédéric Woeste.

———ooo———

GRELLE.

D'AZUR : à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois A d'or, posés 1 et 2, et en pointe d'une étrille d'or. COURONNE : de comte pour le comte le Grelle. SUPPORTS : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules pour le comte le Grelle.
DEVISE : Nostrum præsidium Deus.

Cette famille anversoise est citée avec honneur dans la noblesse du pays depuis le XVII[e] siècle.

I. GUILLAUME LE GRELLE épousa Claire Pels, dont un fils, François, qui suit, II.

II. FRANÇOIS LE GRELLE, né à Anvers, le 16 juin 1671, mort à Anvers, le 5 janvier 1729, épousa, à Anvers, le 3 juin 1700, Catherine Thérèse de Schepper, née à Anvers, le 29 octobre 1674, morte le 28 mars 1731, fille de Jean Jacques et de Marie Thérèse de Coninck, dont huit enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Guillaume François, qui suit, III, après son frère Jean François.
B. Jean François, qui suit, III.
C. François LE GRELLE, archer de la garde noble du corps de Sa Majesté Impériale et Royale, né à Anvers, le 7 juin 1710, mort à Bruxelles, le 6 février 1772, épousa, le 8 septembre 1746, Isabelle Claire de Broëta, fille de Ferdinand et de Marie Claire Wellens, née à Anvers, le 7 octobre 1722, morte le 27 novembre 1759, dont une fille, morte sans alliance.
D. Gérard LE GRELLE, fondateur de la branche cadette.

III. JEAN FRANÇOIS LE GRELLE, né à Anvers, le 29 décembre 1703, mort le 9 mars 1759, juge de la chambre de Tonlieu, à Anvers, épousa Marie Isabelle de Broeta, sœur d'Isabelle Claire ci-dessus, morte le 1er août 1770, dont quatre filles, savoir :

A. Marie Isabelle, morte le 7 avril 1814, épousa, le 12 août 1765, Laurent Pierre Solvyns.

B. Françoise Josèphe, morte sans enfants, le 26 janvier 1803, épousa Égide Bruynincx.

C. Anne Françoise Thérèse Josèphe, morte à Anvers, le 21 décembre 1793, épousa Jean Étienne Augustin Werbrouck, depuis maire de la ville d'Anvers.

D. Thérèse Catherine Barbe, morte sans enfants, le 28 juillet 1798, épousa : 1° Emmanuel Pierre Mertens, grand aumônier d'Anvers; 2° Martin van der Velden.

III. GUILLAUME FRANÇOIS LE GRELLE, né à Anvers, le 22 décembre 1701, mort le 17 septembre 1771, épousa, le 29 octobre 1752, Anne Marie Isabelle Mertens, née le 15 avril 1707, morte le 1er mars 1742, fille de Jean Baptiste, grand aumônier d'Anvers, et de Marie Isabelle Muytincx, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Guillaume, qui suit, IV, après son frère François Guillaume.

B. François Guillaume, qui suit, IV.

C. Rosalie Marie Thérèse, épousa, à Anvers, le 15 février 1762, Jean Martin Kerssemackers.

D. Marie Isabelle, morte sans enfants, le 17 août 1779, épousa, le 21 juillet 1777, Jean Frédéric Mellerio.

IV. FRANÇOIS GUILLAUME LE GRELLE, né à Anvers, le 29 juin 1738, mort le 2 mai 1786, greffier de la ville d'Anvers, épousa, le 8 janvier 1766, à Anvers, Isabelle Servande Rebecque Verschuylen, dont huit enfants, cinq morts sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Isabelle Marie, morte le 26 avril 1832, épousa, le 19 juin 1792, Joseph Martin Verachter.

B. Jean Guillaume Antoine LE GRELLE, mort sans postérité, le 19 janvier 1839, épousa Anne Marie van Essen.

C. Rosalie Marie Thérèse Constance, morte le 20 avril 1840, épousa, le 2 juin 1801, Jean Philippe de Hornes, échevin d'Anvers.

IV. JEAN GUILLAUME LE GRELLE, né à Anvers, le 17 novembre 1733, mort le 11 janvier 1812, grand aumônier d'Anvers, épousa Marie Thérèse Josèphe Janssens, morte le 3 novembre 1811, fille d'Adrien et de Marie Thérèse Joséphine Jacobs, dont sept enfants, quatre morts sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Guillaume Jean François, qui suit, V.

B. Pierre Joseph Adrien, fondateur de la seconde branche.

C. Marie Thérèse Isabelle, morte le 2 avril 1831, épousa, à Anvers, le 23 juin 1801, Jean François Antoine Joseph Cambier.

V. GUILLAUME JEAN FRANÇOIS LE GRELLE, né à Anvers, le 11 mai 1767, mort à Anvers, le 1er février 1820, épousa, le 30 mai 1815, Marie Thérèse de Bock, dont un fils, Louis Jean François, qui suit, VI.

VI. LOUIS JEAN FRANÇOIS LE GRELLE, né à Anvers, le 20 janvier 1817, mort à Berchem, le 15 mai 1852, épousa, le 20 août 1841, Caroline Jeanne Marie d'Hanis, née à Anvers, le 10 mai 1817, fille d'Antoine et de Cornélie Élisabeth van Cannaert d'Hamale, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Hortense Françoise de Paule, née à Anvers, le 11 novembre 1842.

B. Marie Caroline Antoinette Isabelle, née le 18 juin 1844, épousa, à Berchem lez Anvers, le 14 avril 1863, Nicolas Joseph Alphonse de Cock, fils de Théodore et de Marie Thérèse Adèle le Grelle.

C. Aloïse Marie Josèphe Michelle, née le 26 mai 1846, morte le 15 avril 1847.

D. Louis François Marie LE GRELLE, né à Anvers, le 29 janvier 1849.

E. Gabrielle Marie Josèphe Antoinette, née à Anvers, le 7 octobre 1851.

Seconde branche.

IV. PIERRE JOSEPH ADRIEN LE GRELLE, né à Anvers, le 7 juin 1769, mort le 13 juin 1841, épousa, à Anvers, le 30 avril 1805, Marie Charlotte van den Bol, née à Anvers, le 23 mars 1784, fille de Jean Charles et de Marie Anne Savary, dont cinq enfants, savoir :

A. Charles Pierre Joseph, qui suit, V.

B. Julie Caroline Marie Agathe, née le 5 février 1808, morte en bas âge.

C. Marie Thérèse Adèle, née le 14 mai 1810, épousa Théodore de Cock, né à Gand, le 17 mars 1808, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique et de Charles III d'Espagne, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, fils d'Emmanuel Paul Benoît et de Pétronille de Kuyper.

D. Marie Thérèse Julie, née le 18 mai 1812, épousa, le 14 juillet 1835, Henri Joseph François Antoine le Grelle, son cousin, né le 27 mai 1798, fils de Joseph Jean et de Thérèse Antoinette Josèphe Cambier.

E. Gaspard Florent Hyacinthe LE GRELLE, né le 16 mars 1815.

V. CHARLES PIERRE JOSEPH LE GRELLE, né le 9 août 1806, épousa, le 1er juillet 1834, Anne Madeleine Josèphe van Pruyssen, née à Anvers, le 18 mars 1814, fille de Ferdinand Jean Hyacinthe et de Marie Thérèse Cécile Josèphe van Hal, dont deux enfants, savoir :

A. Charles Ferdinand Joseph LE GRELLE, né à Anvers, le 3 mai 1835, mort à Anvers, le 5 avril 1859.

B. Emma Catherine Marie, née à Beldaer, le 29 juin 1838, épousa, à Anvers, le 4 mai 18[illegible], Charles de Bieberstein Rogalla Zawadzki, fils de Charles Antoine, baron, lieutenant colonel, commissaire de district pour la milice et membre de l'ordre équestre de la province de Limbourg, et de Henriette Joséphine Jacqueline Bosch van Drakestein.

Branche cadette.

III. GÉRARD LE GRELLE, né à Anvers, le 26 août 1713, mort à Anvers, le 6 mai 1771, et inhumé à la cathédrale d'Anvers, dans le caveau de sa famille, épousa, à Anvers, le 7 février 1743, Catherine Oliva, née à Anvers, le 5 avril 1724, morte à Anvers, le 29 juin 1791, et inhumée auprès de son mari, fille de Joseph et de Françoise de Smedt, dont dix enfants, quatre morts en bas âge ou sans alliance et six qui suivent, savoir :

A. Thérèse Catherine, née à Anvers, le 1er juin 1744, morte à Anvers, le 23 février 1796, religieuse au couvent des religieuses Thérésiennes espagnoles, à Anvers.

B. Marie Françoise, née à Anvers, le 7 mars 1746, morte le 14 janvier 1818, épousa, le 12 octobre 1784, Jean Joseph van Dun, né le 18 octobre 1750, échevin d'Anvers, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine Verdussen.

C. Gérard François Aloïs LE GRELLE, né à Anvers, le 11 octobre 1747, mort à Anvers, le 22 février 1800, grand aumônier et échevin de la ville d'Anvers, épousa, le 1er juin 1785, Marie Anne Suzanne Joséphine Beeckmans, née à Anvers, le 8 décembre 1758, morte le 4 octobre 1788, fille de Jean Jacques Antoine et de Marie Élisabeth Ooms, dont deux fils qui moururent, l'un le jour de sa naissance, l'autre le 26 mai 1805, à l'âge de dix huit ans.

D. Guillaume Gommaire Jean Népomucène LE GRELLE, né le 2 juin 1751, mort sans alliance, le 26 janvier 1812, greffier de la chambre des trésoriers d'Anvers, en 1782.

E. Henri Jacques LE GRELLE, écuyer par lettres patentes de l'empereur Léopold II d'Autriche, en date du 29 juin 1794, né le 30 juillet

1753, mort sans enfants, le 19 janvier 1826, échevin de la ville d'Anvers, épousa, le 25 octobre 1791, Madeleine Catherine Josèphe van Pruyssen, née à Anvers, le 19 avril 1749, morte à Malines, le 25 août 1831, fille de Ferdinand Herman Joseph et de Marie Anne Claire de Wilde.

F. Joseph Jean, qui suit, IV.

IV. Joseph Jean le Grelle, né à Anvers, le 15 avril 1764, mort à Anvers, le 21 octobre 1822, grand aumônier d'Anvers en 1795, épousa, le 17 janvier 1792, Marie Thérèse Antoinette Josèphe Cambier, née le 21 novembre 1765, morte à Anvers, le 10 août 1851, fille d'Edmond Louis Joseph Cambier, docteur ès droits, grand aumônier d'Anvers en 1754, et de Marie Françoise de Bruyn, dont dix enfants, cinq morts en bas âge ou sans alliance et cinq qui suivent, savoir :

A. Gérard Joseph Antoine, qui suit, V.

B. Joseph Guillaume Antoine le Grelle, né à Anvers, le 29 octobre 1795, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand, épousa, à Saint Josse Ten Noode lez Bruxelles, le 25 septembre 1845, Mathilde Louise Françoise Ghislaine de Vicq de Cumptich, née à Courtrai, le 11 janvier 1818, fille d'Emmanuel Laurent Ghislain, baron de Vicq de Cumptich, et de Cécile Julie Josèphe du Moulin, dont six enfants :

a. Joseph Emmanuel le Grelle, né à Bruxelles, le 30 juillet 1846, mort à Bruxelles, le 14 janvier 1847.

b. Mathilde Marie Thérèse Napoléone Ghislaine, née à Bruxelles, le 5 juillet 1847.

c. Cécile Marie Josèphe Ghislaine, née à Bruxelles, le 28 septembre 1848, morte à Paris, le 17 mai 1855.

d. Joseph Henri Marie Ghislain le Grelle, né à Paris, le 19 janvier 1854, mort à Paris, le 9 mai 1855.

e. Charles Edouard Marie Ghislain le Grelle, frère jumeau du précédent.

f. Henri Jules Joseph Ghislain le Grelle, né à Paris, le 2 janvier 1856, mort à Louvain, le 1er janvier 1863.

C. Jean Michel Antoine Joseph le Grelle, né à Anvers, le 28 décembre 1796, mort sans alliance, à son château de Capellen, le 1er février 1838.

D. Henri Joseph François Antoine LE GRELLE, né à Anvers, le 27 mai 1798, épousa, à Anvers, le 14 juillet 1835, Marie Thérèse Julie le Grelle, sa parente, née à Anvers, le 18 mai 1815, fille de Pierre Joseph Adrien et de Marie Josèphe van den Bol.

E. Edmond Louis de Gonzague Nicolas de Tolentin Joseph LE GRELLE, né à Anvers, le 6 mai 1805, capitaine commandant la garde civique à cheval d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold et de plusieurs autres ordres, épousa : 1° à Anvers, le 28 janvier 1826, Eulalie Marie Thérèse Isabelle Antoinette Cambier, née à Anvers, le 29 avril 1806, morte sans enfants au château de Middelheim, à Wilryck, Anvers, le 29 septembre 1862, fille de Jean François Antoine Joseph et de Marie Thérèse Isabelle le Grelle, ci-dessus ; 2° le 28 novembre 1863, Marie Thérèse Joséphine van Eersel, née à Anvers, le 18 janvier 1815, fille de Charles Joseph et de Marie Thérèse Joséphine de Bic, morte à Anvers, le 8 février 1866.

V. GÉRARD JOSEPH ANTOINE, COMTE LE GRELLE, par bref de Sa Sainteté le Pape Pie IX du 7 septembre 1852, confirmé par lettres patentes de Sa Majesté le roi Léopold I[er], avec transmissibilité par ordre de primogéniture, né à Anvers, le 6 janvier 1793, ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, bourgmestre de la ville d'Anvers depuis 1831 jusqu'en 1848, officier de l'ordre de Léopold, épousa, à Anvers, le 30 mai 1815, Anne Françoise Colette van Lancker, née le 10 mars 1792, fille de Jean Baptiste Antoine Joseph et d'Isabelle Josèphe Herry, dont treize enfants, savoir :

A. Émilie Marie Thérèse Barbe Josèphe, née à Anvers, le 12 avril 1816.

B. Jean Baptiste Auguste Antoine Joseph Louis Guillaume, qui suit, VI.

C. Louis Gonzague Arnould Stanislas Joseph Édouard LE GRELLE, né le 27 juillet 1818, prêtre de la compagnie de Jésus, ancien vice provincial de son ordre en Belgique.

D. Marie Thérèse Barbe Isabelle, née le 19 novembre 1819, religieuse au couvent de Berlaymont, à Bruxelles.

E. Joséphine Colette Marie Anne Thérèse Apollonie, née le 26 avril 1822, religieuse au couvent du Sacré Cœur, à Bruxelles.

F. Ferdinand Henri Joseph Stanislas le Grelle, commandeur de l'ordre de Saint Sylvestre, né à Anvers, le 1er novembre 1823, épousa, à Bruxelles, le 15 novembre 1847, Ermeline Élodie Marie le Gros d'Incourt, née à Bruxelles, le 29 mai 1824, fille de Charles Zénon Michel et de Lucie Thérèse Marie de Burbure de Terbruggen.

G. Anne Émilie Isabelle Thérèse Marie, née le 14 janvier 1825, morte le 15 août 1827.

H. Stanislas François Léon Vincent Joseph, qui suit, VI *bis*.

I. Clémence Émilie Anne Marie Josèphe, née le 31 mars 1829, religieuse au couvent du Sacré Cœur, à Bruxelles.

J. Vincent de Paule Joseph François Xavier Edmond, qui suit, VI *ter*.

K. Engelberte Marie Thérèse Julie Caroline Pauline Louise, née le 23 mars 1833, morte à Bruxelles, le 30 mai 1861, religieuse au couvent du Sacré Cœur, à Bruxelles, morte à son couvent, le 30 mai 1861.

L. Philomène Marie Thérèse Julie Caroline Pauline Louise, née le [illegible] octobre 1835, épousa, à Anvers, le 1er mai 1855, Victor Édouard Guyot, fils d'Edouard Joseph, et de Marie Catherine Isabelle Joséphine della Faille.

VI. Jean Baptiste Auguste Antoine Joseph Louis Guillaume, comte le Grelle, commandeur de l'ordre de Saint Sylvestre, né à Anvers, le 19 mai 1817, épousa, à Termonde, le 10 septembre 1845, Mathilde Henriette Marie de Burbure, née à Termonde, le 6 novembre 1819, fille de Philippe Édouard Guillaume Marie, chevalier de Burbure de Wezembeeck, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, ancien membre des états généraux, et d'Hélène Thérèse Schoutheet, dont huit enfants, savoir :

A. Édouard Jean Baptiste Augustin Gérard Joseph François Xavier Marie Aloïs le Grelle, né le 8 novembre 1846.

B. Gérard Aloïs Marie Joseph Auguste le Grelle, né le 22 avril 1848.

C. Marie Augustine Léonide Mathilde Hélène, née le 3 septembre 1850.

D. Émile Gustave Joseph Marie Gérard le Grelle, né le 17 février 1852.

E. Aloïse Marie Mathilde Gérardine, née le 30 janvier 1854.

F. Clémence Charlotte Mathilde Marie, née le 22 novembre 1855.

G. Léon Marie Vincent Joseph le Grelle, né le 20 janvier 1857.

H. Mathilde Anne Marie Philomène, née le 10 février 1863.

VI *bis*. STANISLAS FRANÇOIS LÉON VINCENT JOSEPH LE GRELLE, né à Anvers, le 21 février 1827, épousa, à Bruxelles, le 24 mai 1859, Adélaïde Nathalie Alexandrine Anne Ghislaine de Villegas de Saint Pierre Jette, née à Bruxelles, le 19 janvier 1839, fille de Louis Alexandre Gustave, comte de Villegas de Saint Pierre Jette, et d'Anne Marie Joséphine Pangaert, dont six enfants, savoir :

A. Albéric Gérard Louis Joseph Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 24 février 1860.

B. Oscar Louis Joseph Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 14 mars 1861.

C. Engelberthe Thérèse Augustine Marie Ghislaine, née à Anvers, le 1er avril 1862.

D. Georges Udalric Joseph Antoine Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 7 mai 1863.

E. Alfred Ferdinand Joseph Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 20 août 1864.

F. Henri Egide Marie Joseph Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 16 novembre 1865.

VI. *ter*. VINCENT DE PAUL JOSEPH FRANÇOIS XAVIER EDMOND LE GRELLE, né à Anvers, le 4 janvier 1831, épousa, à Bruxelles, le 20 septembre 1859, Thérèse Françoise Euphrosine Louise Ghislaine de Villegas de Saint Pierre Jette, née à Bruxelles, le 8 juin 1842, sœur d'Adélaïde Nathalie Alexandrine Anne Ghislaine ci-dessus, dont deux enfants, savoir :

A. Anne Marie Joséphine Ghislaine, née à Anvers, le 12 septembre 1860, morte à Anvers, le 28 septembre 1860.

B. Ferdinand Gérard Marie Joseph Ghislain LE GRELLE, né à Anvers, le 6 mars 1863.

GRENIER.

D'ARGENT : au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier de sable, défendues d'argent, au chef d'azur à trois étoiles à six rais d'argent. COURONNE : de baron. SUPPORTS : deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules.

Cette famille, originaire de Gand, est connue depuis trois générations.

I. JEAN LIVIN GRENIER, né à Gand, le 16 octobre 1746, épousa Thérèse Jeanne Wambersie, née à Gand, le 2 novembre 1757, morte à Gand, le 27 janvier 1828, fille de Jacques et de Catherine Angélique de Brouckere, dont plusieurs enfants, entre autres, Édouard Emmanuel, qui suit, II.

II. ÉDOUARD EMMANUEL, BARON GRENIER, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 21 août 1858, né à Gand, le 20 octobre 1795, conseiller communal de la ville de Gand, de 1830 à 1854, consul des Pays Bas à Gand, sénateur, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur et du Lion Néerlandais, épousa, à Tournai, le 23 octobre 1820, Henriette Élodie Josèphe Lefebvre, fille de Piat Charles Joseph et de Rosalie Jeanne Adélaïde Josèphe Maillet, dont quatre enfants, savoir :

A. Auguste Octave Adolphe GRENIER, né à Gand, le 22 août 1821, consul des Pays Bas à Gand.

B. Léonce, qui suit, III.

C. Léonie Fanny Adèle, jumelle de Léonce Édouard Piat, morte à Gand, le 8 novembre 1857, épousa, le 16 mai 1848, Émile François Ghislain de Maere, né à Saint Nicolas, le 28 janvier 1826, fils de Charles Louis et de Cécile Jeanne van Remoortere.

D. Coralie Marie Henriette, née à Gand, le 11 mars 1825, épousa, à Gand, le 16 juillet 1851, Alfred Charles Marie de Waha de Houtain, fils de Jacques Joseph Ghislain et de Rosalie Isabelle Baesen.

III. Léonce Piat Édouard Grenier, né à Gand, le 16 novembre 1823, ancien attaché de légation, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand, épousa, à Gand, le 8 août 1854, Emma Françoise Charlotte van Grootven, née à Termonde, le 5 février 1833, fille d'Edmond Joseph Marie et d'Aline Thérèse Louise van de Vyvere, dont un fils, savoir :

Édouard Léonce Marie François Grenier, né à Gand, le 24 août 1855.

GRENUS.

D'ARGENT : à la bisse tortillée de deux retours, de gueules, la tête tournée vers le côté dextre de l'écu ; au chef d'azur, chargé de trois molettes rangées d'argent.

DEVISE : O Dieu ! tu me vois Grenus.

Cette famille, originaire de Tournai, comprise dans la noblesse officielle du royaume, est fixée depuis longtemps dans le canton de Genève.

I. JEAN GRENUS épousa, en secondes noces, vers la fin du XVe siècle, Madeleine de Nieulles, dont un fils, Gilles, qui suit, II.

II. GILLES GRENUS, seigneur de l'Homoy, anobli par lettres patentes de l'empereur Charles Quint, datées de Bruxelles, le 4 novembre 1553, avec confirmation du port des armoiries adoptées par ses prédécesseurs, né à Tournai, en 1490, mort à Tournai, le 15 octobre 1556, et inhumé à Notre Dame, conseiller pensionnaire de la ville de Tournai, épousa : 1° Jeanne des Preys, morte en 1543, fille de Jean et de N. Hullant ; et 2° en 1545, Jeanne de Landas, morte en 1560.

Il eut du premier lit cinq enfants, entre autres trois qui suivent, savoir :

A. Jean, qui suit, III.
B. Michel, fondateur de la branche suisse.
C. Simon, fondateur de la troisième branche.

III. JEAN, CHEVALIER GRENUS, par la main du roi d'Espagne Philippe II, le 9 février 1559, à Gand, seigneur de Marey, né à

Tournai, le 21 mai 1529, mort le 20 novembre 1581, mayeur des échevins de Tournai, lieutenant, pour le roi, de la ville et châtellenie d'Ath, grand prévôt de Tournai, épousa, en juin 1550, Madeleine de Witthem, dont sept enfants, deux morts en bas âge, et cinq qui suivent, savoir :

A. Georges, qui suit, IV.

B. Louise, née en 1558, épousa, à Cambrai, en 1600, Michel de Poucques.

C. Jean Grenus, seigneur de Romant, né en 1560, tué en duel en 1580, lieutenant dans la compagnie d'hommes d'armes du marquis de Roubaix.

D. Jeanne, née le 15 janvier 1568, épousa, à Tournai, en 1589, Oudart Lescuyer, seigneur de Bois Capelle, bailli de Saire.

E. Jacques Grenus, né en 1570, mort à Tournai, le 1er décembre 1638, et inhumé aux Récollets, capitaine d'infanterie dans la compagnie de Mansfeld.

IV. Georges Grenus, né à Tournai, le 28 mars 1556, mort à Tournai, le 25 juillet 1602, épousa, à Ath, en 1581, Agnès de Cordes de Waudripont, fille d'Érasme et de Jossine van der Meere, dont deux enfants, savoir :

A. Louis Grenus, né le 17 mai 1590, mort en 1621, religieux aux Révérends Pères Capucins, à Bruxelles, le 2 mai 1609.

B. Madeleine, morte en bas âge.

Branche suisse.

III. Michel Grenus, né à Tournai, le 11 mai 1534, et tenu sur les fonts de baptême, à l'église de Saint Quentin, par Michel de Cambry, son oncle, mort des suites de blessures reçues à la bataille d'Ivry, en 1590, partisan de la réforme, réfugié en Suisse à cause de ses opinions religieuses et à cause de sa participation

aux événements politiques de son pays, capitaine de cent hommes d'armes de cavalerie, au service du roi Henri IV de France et de Navarre, épousa, à Armentières, le 3 février 1565, Anne de Grenus, originaire de la même famille, mais au port d'armes différentes, dont un fils, Claude, qui suit, IV.

IV. Claude Grenus, né à Tournai, le 13 mars 1566, mort à Genève en 1618, capitaine au service de France, chargea ses armes, en chef, de celles de sa mère : d'azur à trois épis de blé, tigés et feuillés d'or, placés sur une terrasse du même, avec la devise conservée par ses descendants, retiré à Morges, au pays de Vaud, y épousa, en 1592, Suzanne Forel, dont plusieurs enfants, entre autres un fils, François, qui suit, V.

V. François Grenus, né à Morges, le 22 novembre 1593, mort en août 1561, membre de la bourgeoisie de Genève, en 1620, membre des conseils en 1632, épousa, à Genève, le 28 septembre 1617, Rose Ausset, dont plusieurs enfants, entre autres un fils, Théodore, qui suit, VI.

VI. Théodore Grenus, né à Genève, le 27 décembre 1637, mort à Genève, en 1709, officier au service de France, membre du conseil de Genève en 1660, auditeur en 1672, procureur général en 1694, conseiller d'état en 1698, syndic en 1706, épousa Marie Lullin, morte en 1721, d'une famille noble, et dont il eut, entre autres enfants, deux fils, savoir :

A. Gabriel, qui suit, VII.
B. Pierre Grenus, brigadier des armées du roi Très Chrétien, obtint, ainsi que son frère aîné, un arrêt de mainteuue de noblesse, rendu à Paris, le 21 janvier 1712, en vertu de l'édit de Henri IV, accordant aux Genevois, le privilége d'être réputés régnicoles en France.

VII. Gabriel Grenus, né à Genève, le 4 septembre 1672, mort à Genève, le 2 septembre 1738, successivement membre du conseil de Genève, auditeur, châtelain, conseiller d'état, syndic,

lieutenant d'état, épousa Anne de Perachon, d'une noble famille de Grenoble, morte le 12 décembre 1753, dont plusieurs enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Jean Gabriel, qui suit, VIII.

B. Jean Louis, qui suit, VIII, après la postérité de son frère Jean Gabriel.

VIII. Jean Gabriel Grenus, né à Genève, le 31 décembre 1709, mort au Petit Saconnex, le 17 février 1783, lieutenant colonel au service de France, chevalier de l'ordre du Mérite, épousa, à Genève, le 10 janvier 1751, Frédéricque Louise d'Armand de Châteauvieux, d'une famille noble du Dauphiné, dont plusieurs enfants, entre autres, Jacques, qui suit, IX.

IX. Jacques Grenus, né à Genève, le 8 novembre 1751, mort à Genève, le 9 janvier 1819, avocat des conseils en 1782, activement mêlé aux événements politiques du canton, épousa, à Genève, le 7 décembre 1772, Catherine Alexandrine Élisabeth Chalumeau, dont trois enfants, deux filles et un fils, Jean Samuel, qui suit, X.

X. Jean Samuel Grenus, né à Genève, le 19 novembre 1773, mort à Rio de Janeiro, le 21 novembre 1828, officier en France sous Louis XVI, épousa, à Genève, le 28 juillet 1799, Suzanne Dassier, fille de Jean et de Louise des Combes, dont deux enfants, savoir :

A. Paul Louis César, qui suit, XI.

B. Frédéric Alexandre Joseph Grenus, né à Genève, le 6 août 1802.

XI. Paul Louis César, baron de Grenus, né à Genève, le 22 juin 1800, consul général de Belgique à Genève, épousa : 1° en 1837, Henriette de Sturler; et 2° en 1854, Rose Pauline Galemberti.

Il a du premier lit un fils, savoir :

Edouard Albert Maurice Grenus, né à Genève, le 20 juillet 1839.

VIII. Jean Louis Grenus, né à Genève, le 11 octobre 1711, mort le 6 septembre 1782, capitaine au service de France, ensuite membre des conseils de Genève, auditeur, conseiller d'état, syndic, épousa, le 26 avril 1751, Catherine Françoise Calandrini, dont un fils, Jean Ferdinand, qui suit, IX.

IX. Jean Ferdinand, libre baron de Grenus et du Saint Empire Romain, par lettres patentes de l'empereur d'Autriche, datées de Vienne, le 23 juillet 1766, né à Genève, le 27 avril 1752, mort en 1829, renommé par son savoir et son érudition, capitaine au service de France, puis membre des conseils de Genève en 1784, épousa Anne Reine Caroline de Saladin, fille d'Antoine, seigneur de Crans, dont un fils, François Théodore Louis, qui suit, X.

X. François Théodore Louis, libre baron de Grenus et du Saint Empire Romain, né à Genève, le 18 avril 1785, mort sans alliance, à Genève, le 4 janvier 1851, chambellan du roi de Prusse, fondateur de l'hôtel des invalides de Genève, auquel il consacra une dotation de 1,200,000 francs, et de plusieurs autres institutions utiles de Genève, où, par reconnaissance et pour honorer sa mémoire, l'édilité a donné son nom à l'une de ses plus belles places publiques de récente création.

Troisième branche éteinte.

III. Simon Grenus, seigneur du Fay, né à Tournai, en 1538, mort à Tournai, en 1609, créé chevalier de la main de l'archiduc Albert, à Tournai, en 1600, épousa, en 1562, Jeanne des Espringalles, dont douze enfants, trois filles mortes en bas âge ou sans alliance, et neuf qui suivent, savoir :

A. Catherine, née en 1564, épousa, en 1580, Walerand de Hangouart, seigneur de Laurie, créé chevalier de la main de l'archiduc Albert, en février 1609.

B. Nicolas Grenus, né en 1565, tué en 1609 au siége d'Ostende, homme d'armes.

C. Louis Grenus, né en 1568, mort en 1638, capucin à Tournai, gardien de son couvent.

D. Jean Grenus, mort en 1640, chanoine de Notre Dame, à Tournai.

E. Charles, qui suit, IV.

F. Philippe Grenus, seigneur de Ronchy, né à Tournai, le 20 décembre 1578, mort sans enfants en mai 1655, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, épousa, en 1614, Barbe le Boucq de Carnin.

G. Jeanne, née à Tournai, le 2 novembre 1584, morte à Lille, le 22 février 1630, épousa, le 12 février 1609, Walerand Gombault, seigneur de Maraing et de Beaulieu.

H. Simon Grenus, né en 1588, mort sans alliance, à Cambrai, le 9 avril 1610, homme d'armes.

I. Catherine, née en 1590, épousa, le 16 novembre 1610, Jean de Cordes.

IV. Charles Grenus, seigneur de Fay, né à Tournai, le 20 novembre 1575, mort à Tournai, le 10 août 1613, épousa : 1° à Lille, en 1600, Marguerite le Prevost de Basserode, morte en 1603; et 2° Marie de Gomer.

Il eut du premier lit trois filles : une, religieuse Ursuline, et deux autres mortes en bas âge.

Il eut du second lit deux filles, savoir :

A. Anne, née à Tournai, le 30 octobre 1612, héritière des biens de sa branche, épousa Roland François de Monget.

B. Barbe Adrienne, née le 21 octobre 1613, religieuse Ursuline à Tournai.

GROOTVEN.

ÉCARTELÉ : au premier et au quatrième, contre écartelé; au premier et au quatrième, d'argent à trois bandes de gueules; au deuxième et au troisième, d'or à trois maillets de gueules, qui est VAN GROOTVEN et VAN COTTHEM; au deuxième et au troisième, parti : au premier de sinople, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois poissons de même; au deuxième, écartelé : d'or, à la bande d'azur chargée de trois roses d'or, et d'or à trois tours donjonnées de gueules qui est VAN DE VYVERE.

Cette famille est ancienne, mais la simplicité de ses mœurs, sa vie patriarcale lui firent négliger longtemps de solliciter du souverain un octroi de noblesse légale acquise par ses alliances et sa position sociale.

I. DANIEL VAN GROOTVEN épousa Anne Marie Hermans, dont un fils, Jean François, qui suit, II.

II. JEAN FRANÇOIS VAN GROOTVEN, anobli par lettres patentes du 8 juin 1789, avec autorisation du port des armes de van Cotthem, échues à sa femme à titre d'héritière féodale de Henri Corneille van Cotthem, son grand oncle paternel, né à Bornhem, le 6 mai 1724, mort à Termonde, le 15 pluviôse an XIII, conseiller pensionnaire de la ville de Termonde, épousa Marie Thérèse Verspecht, dont un fils, Jean François Benoit, qui suit, III.

III. JEAN FRANÇOIS BENOIT VAN GROOTVEN, né à Termonde, le 9 novembre 1772, mort à Termonde, le 30 janvier 1840, échevin de Termonde, épousa, à Termonde, le 7 décembre 1801, Marie Agnès Maximilienne Schoutheet, née à Termonde, le

14 janvier 1779, fille de Henri Joseph et de Marie Thérèse Maximilienne de Backer, dont un fils, Edmond Joseph Marie, qui suit, IV.

IV. EDMOND JOSEPH MARIE VAN GROOTVEN, reconnu dans ses droits nobiliaires, avec autorisation d'écarteler ses armes avec celles de sa femme, dernière de sa branche, né à Termonde, le 24 avril 1807, ancien membre de la chambre des représentants, épousa Aline Thérèse Louise van de Vyvere, née à Malines, le 18 novembre 1811, morte à Gand, le 31 décembre 1861, fille unique d'André Joseph Marie et de Marie Angélique Caroline de Waepenaert, dont trois enfants, savoir :

A. Léon François Joseph VAN GROOTVEN, né à Termonde, le 24 avril 1838, épousa, à Blicquy, le 24 avril 1865, Maria Aglaé Benoîte du Roy de Blicquy, née à Blicquy, le 15 décembre 1844, fille d'Alexis Charles du Roy de Blicquy et de Delphine Cossée de Maulde.

B. Emile Prosper Louis VAN GROOTVEN, né à Termonde, le 7 janvier 1842.

C. Emma Françoise Charlotte, née à Termonde, le 5 février 1833, épousa, à Gand, le 8 août 1854, Léonce Édouard Piat Grenier, ancien attaché de légation, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand, né à Gand, le 16 novembre 1823, fils d'Édouard Emmanuel, baron Grenier, sénateur, etc., et de Henriette Élodie Josèphe Lefebvre.

GROVERMAN.

Une Fortune au naturel, posée sur un globe ailé voguant sur une mer d'azur, et tenant dans les mains un voile de pourpre. Cimier : un enfant naissant, tenant de la dextre une épée d'azur, entre un vol, à dextre coupé de gueules et d'azur, à sénestre d'azur et de gueules.

Cette famille gantoise a été anoblie par arrêté royal du 30 août 1857.

I. Jean Antoine Groverman épousa Anne Élisabeth Ahrens, dont un fils, Albert, qui suit, II.

II. Albert Groverman, né à Oldenbourg, le 25 mai 1751, épousa, à Gand, le 30 mai 1793, Isabelle Marie Louise de Hoveskercke, née à Bruges, fille de Louis Joseph et de Marie Jeanne van der Varent, dont plusieurs enfants, entre autres, Jean Baptiste Joseph, qui suit, III.

III. Jean Baptiste Joseph Groverman, né à Gand, le 23 novembre 1794, juge suppléant au tribunal de première instance de Gand, substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Gand, greffier du conseil provincial de la Flandre Orientale, membre du conseil, son président depuis 1848, membre de sa députation permanente, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, épousa, à Gand,

en 1826, Thérèse Joséphine de Nève, née en 1793, fille de Philippe François Chrétien et de Marie Colette Josèphe Emmanuelle Borluut, dont un fils, Octave Ange Emmanuel, qui suit, IV.

IV. Octave Ange Emmanuel Groverman, né à Gand, épousa Aglaé Marie Caroline Lauwick, dont un fils, savoir :

Robert Louis Joseph Marie Groverman, né à Gand, le 2 décembre 1860.

GRUBEN.

D'or : à deux demi vols adossés. HEAUME : taré de fasce et couronné. CIMIER : un lion au naturel lampassé de gueules entre deux vols d'argent. SUPPORTS : deux lions accroupis au naturel, armés et lampassés d'or.

Cette famille, originaire de la Westphalie, a été reconnue dans la noblesse officielle du royaume par arrêté royal du 7 mai 1824, sanctionnant pour Frédéric Christophe de Gruben et pour tous ses descendants le titre de baron.

Nous ne connaissons pas la filiation de cette famille antérieurement à son installation dans les Pays Bas.

I. FRÉDÉRIC, BARON DE GRUBEN, épousa Sabine de Winterheldt, dont un fils, Frédéric Christophe, qui suit, II.

II. FRÉDÉRIC CHRISTOPHE, BARON DE GRUBEN, mort à Bruxelles, le 18 mai 1837, à l'âge de soixante quatre ans, épousa Marie Agnès de Meyer, dont plusieurs enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

A. Charles Eugène Frédéric, qui suit, III.

B. Berthe Walburge Françoise, née en Westphalie, le 8 juin 1813, épousa, à Bruxelles, le 24 juin 1835, Maximilien Charles Jean Richard, comte de Renesse, membre de la Chambre des représentants, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer, né à S'Heeren Elderen, Limbourg, le 28 mai 1801, mort à Liége, le 4 décembre 1864, fils de Clément Wenceslas, comte de Renesse Breidbach, et de Cunégonde Guillelmine Françoise, baronne de Schütz de Holzhauzen.

C. Mathilde, épousa, à Liége, le 26 juin 1862, Léopold Fabri.

III. Charles Eugène Frédéric, baron de Gruben, ancien officier d'infanterie, né à Bruxelles, le 22 juillet 1833, épousa, à Anvers, le 19 juillet 1855, Euphrasie Marie du Bois, née à Anvers, le 1er novembre 1833, fille d'Hyacinthe Antoine Joseph et de Joséphine Marie van der Aa de Randerode, dont quatre enfants, savoir :

A. Léontine Marie Berthe, née à Anvers, le 26 juillet 1856.

B. Coralie.

C. Frédéric Joseph Charles Marie de Gruben, né à Anvers, le 24 mars 1860, mort le 4 avril 1860.

D. Frédéric Eugène Alfred de Gruben, né à Anvers, le 21 avril 1861, mort en novembre 1861.

GUAITA.

DE GUEULES : à l'aigle d'or, armée, lampassée et couronnée du même. COUPÉ d'argent à trois chevrons de sable, à la bordure componée d'argent et de sable. CIMIER : l'aigle de l'écu.

Cette famille, originaire du Milanais, s'établit à Cologne vers le milieu du XVIIe siècle. Son état de noblesse fut reconnu, dans les Pays Bas, par arrêté de Sa Majesté le roi Guillaume Ier, en date du 7 août 1826.

I. JEAN BAPTISTE GUAITA, originaire du Milanais, mort à Cologne, en 1693, est cité dans les lettres d'anoblissement accordées à son fils, Martin, qui suit, II.

II. MARTIN DE GUAITA, anobli par lettres patentes de l'année 1754, épousa, en Italie, Marie Catherine de Bolza, dont six enfants, savoir :

A. Marie Madeleine, épousa, à Strasbourg, N. d'Arondel, colonel.

B. Jean Baptiste François DE GUAITA, épousa, à Aix la Chapelle, Marie Anne Clorus, dont un fils :

Corneille DE GUAITA, épousa N. de Paderborn.

C. Bernard Marie Joseph Martin DE GUAITA, chanoine à Aix la Chapelle.

D. Anne Marie Josèphe Walburge, épousa N. Cohausen.

E. Marie Élisabeth, épousa, à Strasbourg, N. Badani.

F. François Marie, qui suit, III.

III. François Marie de Guaita, né à Cologne, le 11 juin 1743, mort à Maestricht, le 20 mai 1817, capitaine au régiment de cavalerie Prince de Loewenstein, au service d'Autriche, chef d'escadrons de hussards au service des Provinces Unies de Hollande, lieutenant colonel de cavalerie au régiment n° 2 des dragons de Cumptich, par brevet du congrès souverain des États belgiques, en date du 15 avril 1790, rentré en Hollande après la restauration de la domination autrichienne, et nommé colonel commandant le régiment des hussards bataves, le 10 juillet 1795, commandant, en cette qualité, pendant la campagne de la Nord Hollande et pendant la campagne de la Franconie contre l'Autriche, général major de cavalerie, par brevet du conseil des États de la république batave et placé dans le corps d'armée du maréchal Marmont, duc de Raguse, pendant la guerre de l'armée française contre l'Autriche, en 1804, 1805, 1806, épousa, à Saint Pétersbourg, le 4 octobre 1781, Francisca Amélie de Baderstein, née à Stettin, le 1er juillet 1760, dont neuf enfants, entre autres six, qui suivent, savoir :

A. Reinhard de Guaita, mort en 1819, sans alliance, major de grosse cavalerie.

B. Louis Robert qui suit, IV.

C. Chrétien Thomas, qui suit, IV, après son frère Louis Robert.

D. Walburge, épousa N. Gillon, major au service des Pays Bas, tué aux Indes en 1826.

E. Charles Victor de Guaita, né à Maestricht, le 1er novembre 1800, lieutenant colonel en retraite, épousa Stéphanie Castrique, dont il n'a pas d'enfants.

F. Henri Joseph de Guaita, né le 17 avril 1802, mort aux Indes, officier au service des Pays Bas.

IV. Louis Robert de Guaita, né à Hasselt, le 21 juillet 1788, général major de cavalerie, chevalier des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur et de l'ordre militaire de Guillaume, décoré de la médaille de Sainte Hélène, épousa, à Gand, le 18 juillet

1820, Reine Philippine Ghislaine Papejans de Morchoven dit van der Strepen, fille de Jacques Joseph et de Thérèse Gratienne Barbe Ghislaine Piers, dont deux filles, savoir :

A. Emma, née à Gand, le 14 avril 1821.
B. Valérie, née à Gand, le 29 mars 1823.

IV. CHRÉTIEN THOMAS DE GUAITA, né à Maestricht, le 22 décembre 1792, ancien conservateur des hypothèques à Tongres, épousa, à Gand, le 26 mai 1825, Virginie Ghislaine de Papejans de Morchoven dit van der Strepen, née à Gand, le 17 mai 1798, sœur de Reine Philippine Ghislaine, ci-dessus, dont quatre enfants, savoir :

A. Louis Ferdinand DE GUAITA.
B. Mathilde.
C. Ernestine.
D. Édouard Ferdinand DE GUAITA, né le 20 septembre 1830.

GUYOT.

D'OR : au lion de gueules, lampassé et couronné d'argent; au chef cousu du même, aux deux pattes de griffon de sable, onglées de gueules, passées en sautoir. HEAUME : d'argent, grillé, liseré colleté d'or, fourré de sable. CIMIER : le lion de l'écu, issant d'un bourlet d'argent et de gueules.

Cette famille, originaire de la Franche Comté, et qui se transporta de Liége à Anvers où on la trouve depuis le XVIe siècle, obtint des lettres patentes de noblesse de Charles II, roi d'Espagne, le 30 juin 1688. Ces lettres sont rapportées dans le *Théâtre de la Noblesse de Brabant*.

I. TOUSSAINT GUYOT, mort à Liége, le 31 mars 1609, épousa : 1° Lucie Roelants; 2° Catherine de Bruyne, veuve de Nicolas Cazier, morte le 19 février 1640.

Il eut du premier lit quatre enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Toussaint GUYOT, né le 30 avril 1578, mort le 3 janvier 1646, épousa Madeleine Walewyns, morte le 6 octobre 1633, dont dix enfants.

B. Jean GUYOT, épousa Catherine Michiels, morte le 14 novembre 1670, dont une fille mariée.

Il eut du second lit quatre enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

C. Daniel GUYOT, mort le 1er juin 1629, épousa Antoinette van Houtvelt, morte le 18 octobre 1656, dont trois enfants.

D. Jacques, qui suit, II.

E. Anne, morte le 22 novembre 1672, épousa Pierre Muytinckx.

II. Jacques Guyot, né à Anvers, le 13 mars 1589, mort le 5 février 1653, épousa, à Anvers, le 11 octobre 1631, Marie Vincx, dont treize enfants, entre autres sept, qui suivent, savoir :

A. Jacques Guyot, prêtre, mort le 24 novembre 1699.
B. Alexandre, qui suit, III.
C. Catherine, morte le 20 mai 1737, épousa : 1° Pierre Marines; 2° Jean Baptiste Greyns, bourgmestre d'Anvers.
D. Daniel, qui suit, III, après son frère Alexandre.
E. François Aloïs, qui suit, III, après ses frères Alexandre et Daniel.
F. Jean Antoine, qui suit, III, après ses frères Alexandre, Daniel et François.
G. Ferdinand Guyot, mort en 1715, épousa, en 1679, Suzanne van Hove.

III. Alexandre Guyot, né le 9 mars 1636, mort le 21 février 1718, épousa, à Anvers, le 1er mai 1661, Anne Marie van Aelst, dont vingt et un enfants : une fille mariée et deux fils, prêtres, survécurent seuls.

III. Daniel Guyot, anobli par lettres patentes de Charles II d'Espagne, en date du 30 juin 1688, né le 17 août 1644, mort le 5 mai 1725, conseiller du mont de piété, à Anvers, épousa, à Anvers, le 4 juin 1674, Anne Greyns, morte le 16 mars 1716, dont sept enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Jeanne Marie, morte à Anvers, le 2 janvier 1741, épousa Livin Marie François Tayart.
B. Nicolas Félix Marie Guyot, mort le 5 juin 1745, prêtre séculier.
C. Joseph Guyot, mort le 8 juin 1761, chanoine de Saint Jacques, à Anvers.
D. François Marie Guyot, mort le 31 janvier 1769, chanoine de Saint Jacques, à Anvers.

III. FRANÇOIS ALOÏS GUYOT, né le 9 octobre 1845, mort le 8 avril 1741, épousa, à Courtrai, Isabelle Soenen, dont onze enfants. Un seul se maria et eut postérité.

III. JEAN-ANTOINE GUYOT, né à Anvers, le 16 janvier 1647, mort le 2 septembre 1722, écoutète de Santhoven, épousa, à Anvers, le 10 mai 1680, Isabelle Marthe Comperis, née à Anvers, le 1er avril 1659, morte le 5 janvier 1732, fille de Jean et de Marie Bollaert, dont treize enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Jean Alexandre, qui suit, IV.

B. Jacques Antoine GUYOT, né le 17 octobre 1693, mort le 24 février 1747, épousa, à Anvers, le 23 janvier 1729, Barbe Reine de Blocq, dont neuf enfants morts en bas âge ou sans alliance.

IV. JEAN ALEXANDRE GUYOT, écuyer, né à Anvers, le 19 octobre 1682, mort le 3 avril 1754, échevin d'Anvers, épousa : 1° le 15 juin 1730, Hélène Marie van Brouchouven, veuve de Georges Adolphe Landman, seigneur de Notax, morte sans enfants, le 16 janvier 1743; 2° le 23 juillet 1743, Catherine Paschale Josèphe van Laer.

Il eut du second lit quatre enfants, une fille morte sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Catherine Marie Thérèse, née le 14 mars 1747, morte le 7 mai 1820, épousa, le 11 mai 1784, Jean Charles François de la Bistrate de Neerwinde, mort à Anvers, le 13 avril 1820.

B. Jean Baptiste Joseph, qui suit, V.

C. Jeanne Marie Anne Joséphine, morte sans enfants, à Anvers, le 11 mars 1822, épousa, le 11 mai 1773, Joseph Stier, mort le 15 avril 1803.

V. JEAN BAPTISTE JOSEPH GUYOT, né à Anvers, le 25 novembre 1748, mort à Anvers, le 10 mars 1789, épousa : 1° le 12 septembre 1775, Isabelle Théodore Antoinette van den Berghe, morte le 17 juin 1776, dont une fille morte au berceau; 2° à Anvers, le 2 juin 1778, Françoise Jacqueline Josèphe Peeters, morte à Anvers, le 21 décembre 1805, dont huit enfants, savoir :

A. Sophie Josèphe, née à Anvers, le 11 juillet 1779, morte à Wilryk, le 21 septembre 1829, épousa, à Anvers, le 22 octobre 1800, Paul Joseph Geelhand.

B. Françoise Marie, née à Anvers, le 16 juin 1780, morte à Anvers, le 7 mai 1834, épousa, à Anvers, le 28 avril 1806, Daniel Thuret, consul de la République batave.

C. Ferdinand Joseph GUYOT, né le 15 août 1781, mort sans alliance à Anvers, le 16 janvier 1848.

D. Honoré Jean GUYOT, né à Anvers, le 14 octobre 1782, mort sans enfants, à Anvers, le 13 février 1864, épousa, à Anvers, le 8 mai 1821, Julie Isabelle Marie van Havre, née à Anvers, le 15 septembre 1795, morte à Anvers, le 11 avril 1864, fille de Joseph Jean Népomucène et de Catherine Josèphe de Lunden de Lachenen.

E. François Louis, qui suit, VI.

F. Édouard Joseph, qui suit, VI, après son frère François Louis.

G. Jeanne Dorothée, née à Anvers, le 6 février 1788, morte à Anvers, le 14 janvier 1844, épousa, à Anvers, le 15 mai 1810, Charles Jean Joseph, comte de Baillet, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, administrateur de la banque d'Anvers, né à Anvers, le 5 septembre 1780, mort à Anvers, le 22 décembre 1843, fils de Jean Baptiste Joseph François Hyacinthe, comte de Baillet, et de Thérèse Adrienne Jeanne Colette du Bois.

H. Caroline Catherine, née à Anvers, le 28 juin 1789, épousa, le 2 avril 1812, Édouard van Asten.

VI. FRANÇOIS LOUIS GUYOT DE CRUYNINGHEM, né à Anvers, le 18 décembre 1783, mort à Anvers, le 17 décembre 1858, membre de l'ordre équestre de la province d'Anvers, épousa, à Anvers, le 19 mai 1808, Caroline Marie Théodore van Moorsel, née à Ostende, le 10 juin 1789, morte à Anvers, le 20 décembre 1844,

fille de Théodore Gaspard et de Marie Caroline Antoinette Ferdinande Blommaert, dont huit enfants, savoir :

A. Jules Louis Ferdinand GUYOT, né le 4 mars 1809.
B. Théodore GUYOT, né le 10 avril 1810.
C. Honorine Caroline, née le 10 juin 1811, morte à Wilryk, le 31 juillet 1826.
D. Adélaïde Hyacinthe, née le 16 septembre 1812.
E. Emile Edouard GUYOT, né le 7 août 1814, agent de la banque nationale, à Malines, épousa, à Anvers, le 9 janvier 1861, Eulalie Catherine Marie Villers, née à Anvers, le 5 avril 1835, fille de Martin Marie et d'Eugénie Marie Jeanne Lunden.
F. Eugène GUYOT, né le 25 octobre 1815.
G. Elisabeth Françoise, née le 14 février 1820.
H. Alphonse Paul GUYOT, né le 13 février 1824, mort le 4 avril 1835.

VI. ÉDOUARD JOSEPH GUYOT, né à Anvers, le 3 octobre 1785, mort à Brasschaet, le 21 mai 1846, épousa, à Wilryk, le 5 septembre 1820, Marie Catherine Isabelle Joséphine della Faille, née à Anvers, le 19 novembre 1798, fille de Charles Antoine Marie Hyacinthe della Faille Waerloos et d'Isabelle Caroline Marie Josèphe de Bosschaert, dont trois enfants, savoir :

A. Délia Isabelle, née le 24 mai 1822, épousa, à Anvers, le 11 mai 1843, Alphonse Louis van Delft, né à Anvers, le 31 mars 1817, fils de Louis Balthazar et d'Hélène Marie van der Aa de Randerode.
B. Victor Edouard, qui suit, VII,
C. Alfred Honoré GUYOT, né à Anvers, le 7 février 1831, épousa, à Merchem lez Anvers, le 2 août 1859, Marie Jeanne Philippine van Praet, née à Anvers, le 29 avril 1839, fille d'Auguste Louis Marie et de Rosalie Marie Josèphe Lunden, dont deux enfants :

a. Gaston Marie Joseph GUYOT, né à Anvers, le 15 mars 1861.
b. Paul Victor Marie GUYOT, né à Anvers, le 6 avril 1862.

VII. VICTOR ÉDOUARD GUYOT, né à Anvers, le 7 janvier 1824, épousa, à Anvers, le 1er mai 1855, Philomène Marie Thérèse Julie Caroline Louise le Grelle, née le 18 octobre 1835, fille de Gérard Joseph Antoine, comte le Grelle, et d'Anne Françoise Colette van Lancker, dont un fils, savoir :

Ferdinand Victor Auguste Guyot, né à Anvers, le 23 janvier 1860.

HAMAL.

De gueules : à cinq fusées d'argent accolées en fasce et touchant les bords de l'écu. Supports : deux lions d'or armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. L'écu : posé sur un manteau de gueules, doublé d'hermine et sommé d'une couronne à cinq fleurons. Heaume : couronné. Cimier : une tête et col de bélier d'argent, accornée et clarinée d'or, colletée de gueules. Lambrequins : entièrement d'or.

La maison de Hamal, aussi considérable qu'ancienne, est une branche directe de celle des comtes de Looz, jadis princes souverains de la partie de la Mosellane nommée Osterne. Les auteurs, à cause de son origine et de son extraction, la désignent souvent sous la dénomination de Hamal-Loos où Looz-Hamal.

Elle est la souche des barons et comtes de Hamal, barons de Monceau et de Vierves, etc., barons et marquis de Trazegnies, des maisons d'Elderen, Ryauweis, Montfort, Fraitur, Pantires, Le Bron, Paives, Imbrouck, Crisgnée, Roechaut, Blise, Tollet du Verbois, Hemexhe dit Loen, Gosewin, Tector, Delvaux, Proost de Melin, etc.

Jean Baptiste de Grammaye qui, en 1614, a dressé la généalogie de la maison de Hamal, depuis Oger le Danois, mort en 792, à la bataille de Ronceveaux avec la fleur de la chevalerie de Charlemagne, jusqu'à Guillaume de Hamal, auquel il donne le titre de comte de Gommegnies et du Saint Empire Romain, a commis une erreur évidente. Guillaume était comte de Hamal et baron de Gommegnies. L'érection en comté de cette terre,

« une des plus grandes terres bannerées du Hainaut », dit Le Carpentier dans son *Histoire du Cambresis*, tome II, page 153, n'eut point lieu au profit de la maison de Hamal, mais en faveur d'Albert Michel Joseph de Franeau Hyon et de tous ses descendants mâles nés et à naître en légitime mariage. Nous avons reproduit les lettres patentes données à cet effet par Louis XIV, à Versailles, en mai 1709. (Voir tome IV, p. 323.)

En aliénant sa baronnie à Séverin Franeau, chevalier, etc., Guillaume, comte de Hamal, dans l'acte de vente du 9 août 1647, stipula : « ledit seigneur comte pourra s'intituler baron de Gom-« megnies sa vie durant... » et en effet, Séverin Franeau ne prit jamais le titre de baron, mais seulement celui de seigneur de Gommegnies. Philippe François de Franeau, son fils, est le premier de sa race qui revendique et reçoit dans les actes publics le titre de baron de Gommegnies.

La famille de Hamal ne tire pas moins d'illustration des alliances qu'elle a contractées. Nous ne ferons pas mention de celle des comtes de Looz avec un grand nombre de maisons souveraines; nous en citerons seulement quelques-unes de la branche de Looz-Hamal. Au XIVe et au XVe siècle, elle s'est alliée aux Fauquemont des ducs de Limbourg, aux Alsteren, maréchal héréditaire de Juliers, aux La Marck, aux Schoonvorst, issus de Limbourg, aux Trazegnies des comtes de Hainaut. Vers la même époque, on compte les Melun, princes d'Épinoy, les Lalaing, comtes d'Hochstade, les princes de Gavre d'Aysau; au XVIe siècle, les comtes de Grimberghe, de Brederode, de Berckem, de Merode de Bornhem, de Rivière d'Arschot, d'Hinckart, seigneurs de Marchiennes, les princes de Croy de Solre, de Gavre de Diepenbeeck, les princes de Henin-Liéiard, seigneurs de Fontaine l'Évêque, les comtes de Culembourq, de Renesse des comtes de Hollande, les marquis d'Yves, Bourbon, princes de Careney, les princes de Rubempré, de la Marck Arenberg, de Ligne, les comtes d'Argenteau, d'Oignies, Oyembrugge, comtes de Duras,

les comtes de Beaufort de Celles, les marquis de Trazegnies, les comtes de Sainte Aldegonde.

Au XVIIe siècle, on remarque les princes de Henin, seigneurs de Fesseux, les barons de Haultepenne, les comtes de Salm, de Berlo, de Clavière, les Trazegnies, les princes de Montmorency de Neuville, les ducs de Strozzi; au XVIIIe et au XIXe siècle, les marquis de Bouillé, les comtes de Renesse, d'Aspremont Lynden, de Liedekerke, les marquis Ximenès, de Bassompierre, les princes de Croy, les comtes Isendorn de Blois, les comtes de Bryas, de Horion, d'Aspremont, de Berlo, les marquis d'Yves, les barons de l'Halle, les comtes de Hoen, les princes de Hohenzollern, etc.

Au nombre des immenses possessions de cette famille était la seigneurie de Warfusée, qu'une des filles de Thiry de Moumale, seigneur de Seraing, porta dans la maison de Hamal, et non dans celle d'Enghien ou de la Marck, comme le dit à tort Hemricourt; puis la seigneurie de S'Heeren Elderen, que l'héritière de cette terre porta dans la maison de Hamal vers 1300. Anne de Hamal, qui mourut en 1550, et qui avait épousé Frédéric de Renesse, lui avait apporté en dot ces deux seigneuries. C'est à partir de cette époque que la branche dont Frédéric de Renesse est la souche porta écartelé Renesse et Hamal. Il faut encore citer la baronnie et la ville de Fontaine l'Évêque, dont Marie de Hamal était dame, et qui, étant morte sans enfants, en avait fait héritier Jean d'Argenteau, son troisième mari; Montfort sur Ourthe, dont les ruines existent encore vis-à-vis de Pousseur; la baronnie de Monceau, dans le comté de Namur, et celle de Gommegnies, l'une des grandes terres bannerées du Hainaut; le château et la libre baronnie de Hamal, près Tongres, dont il est si souvent fait mention dans Hemricourt, quand il rapporte les événements et les guerres auxquels les seigneurs de ce nom prirent une part si active; quatre vingts fiefs en dépendaient. Elle sortit de la maison de Hamal, vers le milieu du XVe siècle, par le mariage de

Marie, dame et baronne de Hamal, avec Conrad d'Alsteren, maréchal héréditaire de Juliers.

Nous ne devons pas omettre de citer la baronnie de Vierves, dont relevaient la seigneurie et le château de Vireux sur Meuse, et qui était l'une des quatre franches baronnies du pays, et aussi l'une des plus importantes, puisqu'elle avait une étendue de plus de dix lieues. Le château dont dépendait cette terre, si vaste et si riche en droits seigneuriaux, a été, jusqu'à l'époque de la révolution française, qui les en a dépossédés, la résidence principale des chefs de la maison de Hamal, qui avaient de toute antiquité le titre de chef et libre baron.

Hamal, avons-nous dit, est une branche de la maison de Looz qui porta écartelé de Looz et Hamal, et prit le nom de Hamal, parce qu'une héritière de ce nom lui avait apporté cette seigneurie.

Jean de Looz épousa la fille unique de Florent ou Loys, sire et baron de Hamal, dit l'Ancien. Il était fils de Jean, comte de Looz et de Chiny, qui mourut en 1269, lequel avait épousé en premières noces la fille de Godefroid, duc de Brabant, et, en secondes noces, la fille du comte de Rethel, dame d'Agimont, laquelle mourut en 1267.

Jean de Looz s'intitula baron de Hamal, du chef de sa femme, qui lui avait apporté cette seigneurie, écartela Looz et Hamal, et forma la branche qui s'est continuée jusqu'à nos jours.

Jean, son frère, prit le nom d'Agimont, tandis que le comté de Looz fut dévolu à l'aîné, Arnoul VI, surnommé le Guerrier, qui épousa Marguerite de Chauvines. Ce prince mourut fort vieux, en 1325, après avoir été à la guerre sainte. Son fils Loys, qui lui succéda, mourut en 1336, sans enfants de sa femme Jeanne de Hainaut, fille du comte de Blamont.

C'est de Jean de Looz et de Jeanne, héritière de Hamal, qu'est issu Guillaume de Looz, baron de Hamal, surnommé le Riche. Il eut de son mariage avec Marguerite, dame de Kersbeck, Jean de Looz, baron de Hamal, seigneur d'Elderen, Brusthem, Bur-

ghars, Spalbeck, Warfusée et autres lieux, qui mourut le dernier de juin 1386, laissant un fils, Guillaume de Looz, baron de Hamal, de son mariage avec Jeanne, sœur et héritière d'Arnoul, baron de Rumen, dont la mère, Jehenne de Looz, était l'aînée des sœurs du comte Loys précité. Il prétendit avec le baron de Rumen à la comté dont Thierry, seigneur de Heinsberg, et fils de Marguerite de Looz, sœur cadette du comte Loys, s'était mis en possession en vertu de ce dernier, et s'y était maintenu avec l'appui de son beau-frère, l'évêque de Liége, Adolphe de la Marck. Les droits de son fils, Guillaume de Looz, baron de Hamal, s'accrurent plus tard de la cession qui lui fut faite du comté à la mort de Thierry, survenue en 1361, par son cousin, Godefroid de Heinsberg et d'Alembrouck, qui en avait été déclaré héritier testamentaire. Mais, dit l'historien Grammaye, auquel nous empruntons ce récit sommaire, comme nous avons reproduit textuellement de son ouvrage l'extrait généalogique qui précède, *Jean d'Arckel, évêque de Liége et d'Utrecht,* qui réclamait la comté comme fief rendu mouvant de son église par le comte Arnulphe, V^e^ du nom, « *étant plus puissant qu'eux, leur ravit et* « *usurpa le pays et comté de Looz, et, après leur avoir pris les* « *châteaux et forteresses qu'ils possédaient au pays de Liége, les* « *contraignit, contre toute raison et équité, à signer l'accord de* « 1366, *tel que le voulut l'évêque.* » En vertu de cet accord imposé par la force et consigné dans l'histoire, Guillaume de Looz, baron de Hamal, *renonça au comté jusqu'à des temps plus heureux, réservant son action à ses successeurs,* et reçut en dédommagement des terres et seigneuries considérables et une pension viagère de trois mille florins; et depuis lors le comté de Looz fut réuni aux États des princes évêques de Liége, qui le possédèrent, et en portèrent le titre jusqu'à l'époque de la révolution française.

De dépit, dit l'historien Grammaye, d'avoir été dépossédé, d'une souveraineté qui lui revenait à si juste titre et bon droit, et qui avait appartenu à sa maison pendant plusieurs siècles, il

quitta les armes de Looz pour relever celles de Hamal avec l'ancienne bannière, la campane ou clochette tenue par une main sortant de la nue, et ces mots : *Vocat et revocat*. Il épousa Jeanne de Corswaren, comtesse de Niel. De lui est issu Arnoul de Hamal, sire d'Elderen, Warfusée, Brocqueweils, Surbende, etc., surnommé le Prudent, parce qu'il avait pacifié les Liégeois révoltés. Il épousa Agnès, dame héritière de Trazegnies, comtesse d'Autresise, princesse de francs fiefs. Elle lui apporta les immenses possessions de cette illustre maison, qui s'éteignait en elle, et qui, comme on le sait, était issue des comtes de Hainaut, de la branche du Rœux. D'Arnoul de Hamal, qui mourut en 1456, descendent les marquis de Trazegnies actuels. Anseau, un de ses fils puînés, releva le nom de Trazegnies, écartela Trazegnies et Hamal, et continua cette maison.

Gauthier, frère d'Anseau et sire de Monceau, devint le chef de la maison de Hamal. De lui sont issus les comtes de Hamal et du Saint Empire Romain, vicomtes de Focan, etc., etc., aujourd'hui représentés.

Guillaume de Looz, baron de Hamal, en relevant, comme nous venons de le dire, le nom et les armes de Hamal, dont son bisaïeul Jean avait recueilli l'opulent héritage par son mariage avec une héritière de cette maison, allait continuer un nom illustre et très ancien. De vieilles légendes disaient la haute antiquité de ce nom et du château situé dans le comté de Looz, près Tongres, légendes rapportées par Emmanuel Sueyro dans ses *Annales des Pays Bas*, l. XII, écrites en 1347, et dans le livre intitulé *les Délices du pays de Liége*, 2e tome, page 240. Florent ou Loys, baron de Hamal, dont la fille unique épousa Jean de Looz, tenait un rang éminent dans la haute noblesse du pays de Liége, et son alliance avait été recherchée avec raison par Jean de Looz.

Telle est, d'après les auteurs et les chroniques, l'origine de la maison actuelle de Hamal.

Cette maison compte plusieurs membres qui se sont signalés dans l'armée et ont occupé de hautes charges : Jean de Hamal, sire de Monceau, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles Quint, gouverneur et capitaine général d'une partie du Brabant. Il avait reçu la mission d'épouser en son nom l'infante Isabelle, avec promesse d'être décoré, à son retour, de la Toison d'Or ; mais, retenu par une grave maladie, il fut remplacé dans cette mission par son cousin le baron de Trazegnies, qui reçut la haute distinction de l'ordre promis à Jean de Hamal. — Philippe de Hamal, baron de Monceau, qui mourut en 1557, avait été gouverneur et capitaine général du duché de Gueldre, colonel de douze cents chevaux, général des reitres et des hommes d'armes aux bandes d'ordonnance, conseiller d'État de guerre, ambassadeur, gentilhomme de la chambre et grand maître d'hôtel de l'empereur Charles Quint, qui l'avait décoré lui même de l'ordre de la Toison d'Or. Attaché dès l'âge de dix ans à la personne de ce prince, il l'avait suivi dans toutes ses expéditions, et avait été chargé des négociations les plus importantes de ce règne mémorable. — Gautier, capitaine d'une compagnie de lances italiennes, qui fut tué, en 1525, en combattant contre les Français. — Guillaume, général de cavalerie et commandant les provinces de Frise, de Groningue et d'Over Yssel, et toute l'armée de l'empereur Charles Quint. Il fut tué en Frise après avoir amené la soumission des rebelles. — Charles, colonel d'un régiment d'Allemands et capitaine d'une compagnie de lances italiennes, qui fut aussi tué en Frise, en 1582, devant Lockem, où il commandait l'avant garde. — Guillaume de Hamal, comte du Saint Empire, baron de Monceau et de Gommegnies, qui, en récompense des services qu'il avait rendus en diverses ambassades, ainsi qu'il est dit dans les lettres patentes précitées, et en même temps comme issu des anciens comtes de Looz, fut créé comte de son nom par l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, gouverneurs des Pays Bas. — Émérentiane et Claire, sœurs du

susdit comte Guillaume, premières dames d'honneur de l'infante Isabelle.

Il faut encore inscrire la mort glorieuse, sur le champ de bataille, de Jean de Hamal, tué en Frise en 1580, qui avait été à la journée de Lépante avec don Juan d'Autriche en 1571; de Charles, tué également en Frise, qui avait été à la conquête du Portugal avec le duc d'Albe.

Dans le pays de Liége, où la maison de Hamal avait ses principales possessions héréditaires, on compte plusieurs grands dignitaires, des gouverneurs de la ville et château de Dinant, grands baillis et souverains officiers du pays, grands chambellans du prince évêque, grands mayeurs de Liége, charges dont en dernier lieu était revêtu Ferdinand François Alphonse, comte de Hamal et du Saint Empire, chevalier de l'ordre Teutonique, mort en 1807.

Membres des états nobles du pays de Liége et de la province de Namur, et des plus illustres chapitres, les Hamal comptent un très grand nombre de chanoinesses de Sainte Aldegonde à Maubeuge, de Sainte Gertrude à Nivelles, de Saint Waudru à Mons, et au chapitre de Moustier, jusqu'à l'époque de la révolution française.

La maison de Hamal est encore représentée aujourd'hui par Charles, comte de Hamal, François Joseph Philippe Jean Népomucène Benjamin, comte de Hamal, et Emmanuel, comte de Hamal de Focan.

HANE DE STEENHUYSE.

D'ARGENT : au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de griffon de sable, languées de gueules. COURONNE : de marquis. HEAUME : couronné. CIMIER : une aigle issante de sable, languée de gueules. SUPPORTS : deux griffons d'or tenant chacun une bannière : à dextre, d'azur, semé de billettes d'or, au lion du même, couronné aussi d'or, brochant sur le tout, qui est de la seigneurie de LEEUWERGHEM; à sénestre, bandé d'azur et d'or, à l'ombre de lion couronné, brochant sur le tout, et à la bordure componée de gueules et d'argent de seize pièces qui est de la principauté de STEENHUYSE
DEVISE : A Deo et Rege.

La maison d'Hane de Steenhuyse, originaire d'Allemagne, dont le nom s'écrivait de Hane anciennement, est établie en Flandre depuis le xiv[e] siècle. Son antiquité, son illustration, son importance politique, ses alliances, qui lui assignent une place au premier rang de l'illustre noblesse de cette contrée, ont été authentiquement constatées par des titres irrécusables et glorieux : lettres patentes royales, diplômes souverains, attestations d'historiens célèbres.

Les principaux diplômes dont s'enrichissent les archives de cette belle famille émanent de Philippe IV, roi d'Espagne, et de l'impératrice et reine Marie Thérèse, notamment trois lettres patentes de Philippe IV, datées de Madrid, le 20 avril 1648, le 25 octobre 1657, le 2 septembre 1662.

Philippe de l'Espinoy, dont la seule attestation constitue déjà un titre d'honneur et de noblesse, dans sa Nomenclature des premiers magistrats de Gand, au xiv[e] et au xv[e] siècle, cite fréquemment le nom qui nous occupe, entre autres Henri de Hane, hui-

tième échevin de la Keure en 1307, septième échevin des Parchons en 1314; Gilles et Jacob de Hane, fils de Henri, précité, septième et douzième échevin des Parchons en 1358 et 1424; Jacques de Hane, petit fils de Gilles, ci-dessus, échevin en 1435 et 1439, commissaire au renouvellement du magistrat de Gand en 1414, 1433, 1440.

D'Hane de Steenhuyse s'est divisé en plusieurs branches : celles des Stuyvenberghe, Bersé, Tervarent, entièrement éteintes aujourd'hui, sont restées dignes, par leurs alliances et par leurs faits, de l'éclat de la souche dont elles sont issues.

La généalogie de la maison d'Hane de Steenhuyse a été dressée sur preuves, le 31 décembre 1787, par les hérauts d'armes Beydaels de Zittaert et Labina de Baussen. Ces officiers publics ont donné à ce document force légale et caractère officiel par une attestation formelle dans les termes qu'on va lire :

« Nous Messire Charles Jean Beydaels, Seigneur de Zittaert, Ginderomme, etc., Conseiller de Sa Majesté l'Empereur et Roi, son premier roi d'Armes dit Toison d'or, aux Pais Bas et Cercle de Bourgogne et Chef de Sa Chambre Heraldique et Gilles Ange Labina dit Labiniau, Ecuyer, Seigneur de Baussen, Roi et Heraut d'Armes de Sadite Majesté à titre de Ses Provinces et Comté de Flandre, Tournai et le Tournesis; Declarons et Certifions que la presente Carte Généalogique de la Chevalereuse Famille *de Hane,* commençant à *Henri de Hane,* Echevin de la Keure de Gand en 1307 et des Parchons en 1314, et finissant aux Enfans de Messire Jean Baptiste Marie Joseph François Ghislain, Comte D'Hane et de Dame Marie Magdelaine Isabelle Rodriguez d'Evora y Vega, son Epouse, et Contenant ensemble quatorze Générations, est bien et legalement dressée conformement aux Titres et Pieces Justificatifs qui Nous ont été subministrés à cet effet et dont Nous avons fait deposer des doubles Autentiques aux Archives de la Chambre Héraldique de Sa Majesté. En Témoignage de quoi

Nous avons signé la presente et l'avons fait munir des Sceaux respectifs de nos Charges Royales, à Bruxelles Le Trente-un Decembre de l'An Mil Sept Cent Quatre Vingt Sept.

C. Beydaes De Zittaert G. A. Labina de Baussen. »

Pour donner à la généalogie de la maison d'Hane de Steenhuyse un caractère plus complet encore d'irrécusable légalité, nous prendrons, à l'exemple de nos devanciers, dans ses propres diplômes de noblesse les premiers degrés de sa longue et belle filiation.

I. Henri de Hane, vivant en 1450, épousa Barbe de Brune, fille de Gérard et de Gertrude Pennemans, sœur de Pierre de Brune, mort en 1487, moine à la Chartreuse de Gand, dont trois enfants qui firent le partage de la succession de leurs parents, par acte passé devant les Échevins et Parchons de Gand, le dernier jour de septembre 1599, savoir :

A. Catherine, épousa Jean Ghys, dont plusieurs enfants, placés sous la tutelle de leur oncle Jean d'Hane, par acte passé devant les Échevins et Parchons de Gand, le 8 janvier 1493.
B. Barbe, épousa Oger Beckaert.
C. Jean, qui suit, II.

II. Jean d'Hane, commissaire au renouvellement du magistrat de Gand en 1498, échevin de Gand en 1501 et 1502, épousa : 1° en janvier 1486, Élisabeth van Hoorebeke, morte en 1495, fille de Vincent. Les détails de la cérémonie de ce mariage ont été annotés par Henri d'Hane qui, depuis l'an 1450, tenait un mémorial de famille. Il nous apprend que le festin des noces de son fils réunit à la même table deux cent vingt personnes représentant les maisons les plus considérables. Il cite même les noms des principaux convives ; 2° Catherine van der Broucke.

Il eut du premier lit une fille :

A. Elisabeth, muette et sans alliance.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

B. Sébastien, qui suit, III.
C. Livine, épousa Arnoult de Lierlay, dont elle n'eut pas d'enfants.
D. Jossine, épousa Louis van Melle, dont elle n'eut pas d'enfants.

III. Sébastien d'Hane, né à Gand en 1499, mort à Gand, le 7 novembre 1582, et inhumé avec sa femme à l'église de Saint Michel, à Gand, sous une pierre tumulaire décorée de leurs armoiries, secrétaire de la Keure de Gand pendant cinquante ans, adversaire redoutable des auteurs des troubles de Gand, en 1539, qui mirent sa tête à prix et le forcèrent de s'expatrier, rétabli dans ses charges par patentes de Marie d'Autriche, gouvernante des Pays Bas, en date du 4 avril 1541, démissionnaire, à cause de son grand âge, en faveur de son fils aîné, épousa Élisabeth de Halsenberg dit Haesbyt, fille de Jean et de Paschine Snellaert, morte à Gand, le 10 février 1585, dont quatre enfants, retirés à Douai, parmi les mécontents, lors de la mort de leur père, savoir :

A. Jean d'Hane, né à Gand, le 6 mai 1549, mort le 25 juillet 1624, et inhumé dans le chœur de l'église de Notre Dame, à Saint Pierre, sous une pierre armoiriée, secrétaire au conseil des Parchons de la ville de Gand, après sa réconciliation avec l'autorité royale, épousa : 1° Agnès d'Overloop, morte à Courtrai, le 8 juin 1582, et inhumée à l'église de Saint Sébastien de Courtrai, fille de Sébastien, grand bailli du pays de Wynendaele, au Franc de Bruges; 2° Érasme de Nève, veuve de François van Exaerde, morte sans enfants, le 9 décembre 1595, et inhumée à Notre Dame de Saint Pierre, fille de Jean, haut échevin du pays de Waes, et de Marguerite van Lathem.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

a. Élisabeth, morte en 1658, à l'âge de soixante dix huit ans, béguine au Grand Béguinage, à Gand, dota l'église du Grand Béguinage d'une verrière à ses armes qui fut placée par son frère.

b. Sébastien d'Hane, mort à Gand, en 1660, et inhumé sous la pierre sépulcrale de son père, épousa à Gand, le 21 octobre 1636, Isabelle Maximilienne Wasteel, fille de Noël et de Livine van Zevecote, dont trois enfants, un fils mort en bas âge et deux filles.

B. Marie, née à Gand, le 4 février 1550, morte à Douai, le 11 août 1583, épousa François Wilgiers, procureur au conseil de Flandre, mort à Gand, le 30 juillet 1591, fils d'Apollon, avocat au conseil de Flandre, et de Marguerite van Doorne.

C. Sébastien, qui suit, IV, après son frère François.

D. François, qui suit, IV.

IV. François d'Hane, né le 5 août 1556, mort le 20 septembre 1604, à l'âge de quarante huit ans, et inhumé à l'église de Saint Michel à Gand, dans la sépulture de son père, avocat au conseil de Flandre, épousa Jeanne van der Heyden dit de la Bruyère, née le 9 janvier 1572, morte le 21 août 1610, et inhumée près de son mari, fille de Christophe et d'Isabeau Thibault, dont dix enfants, neuf morts en bas âge ou sans alliance, et une fille, savoir :

Jeanne, née le 7 septembre 1590, morte le 29 novembre 1673, et inhumée à l'église de Saint Michel, épousa, le 25 septembre 1612, Jacques Dansaert, mort le 28 septembre 1646, licencié ès lois, avocat au conseil de Flandre, fils de Jacques et de Marie Zaman.

IV. Sébastien d'Hane, né le 23 octobre 1554, mort à Gand, le 13 mai 1595, et inhumé avec sa femme dans la sépulture de sa famille, à l'église de Saint Michel, épousa, après la Purification, à Gand, Anne Jeanne Stalins, morte le 21 juillet 1641, et inhumée auprès de son mari, fille de Jacques et de Jeanne Delvael, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques d'Hane, mort à Renaix, le 26 août 1659, à l'âge de soixante neuf ans, et inhumé dans l'église de Saint Hermès, à Renaix, chanoine du chapitre de Saint Hermès, à Renaix.

B. Sébastien, qui suit, V.

V. Sébastien d'Hane, chevalier par *motu proprio* de Sa Majesté Catholique le roi Philippe IV, en date du 20 avril 1648,

avec reconnaissance de noblesse et extension du port d'armoiries par deux autres lettres royales, seigneur de Heusden, Hulsche, Weldene, Bottele, Eechove, Tenberghe, Bersé, etc., né le 10 septembre 1593, mort le 25 octobre 1682, et inhumé à la chapelle qu'il avait fondée dans l'église de Saint Michel, à Gand, licencié ès lois, greffier héréditaire au conseil provincial de Flandre, avança, en 1642, au roi d'Espagne, la somme de dix mille livres de gros, reçut en garantie, par lettre du 14 août 1642, la terre et seigneurie de Heusden, confisquée sur le prince d'Épinoy, avança de nouveau, en 1645, conjointement avec Jérôme Masseau, greffier héréditaire au conseil de Flandre, une autre somme de vingt cinq mille livres de gros, pour être employée aux fortifications de Saint Omer, acheta, en 1662 et 1663, de Philippe de Rodoan, la terre et château de Bottele sous Baleghem, et des héritiers du baron de Saint Jean Steen Vilain, de Gand, la terre de Weldene sur Escaut, fonda, le 11 juin 1665, dans l'église de Saint Michel, à Gand, la chapelle des Saints Sébastien, Roch et Charles Borromée, résigna, en 1662, ses fonctions de greffier du conseil provincial de Flandre, en faveur de son fils Jérôme Sébastien, fondateur de la branche des seigneurs de Bersé, épousa, à Gand, par contrat du 13 décembre 1622, et à Saint Michel, le 17 janvier 1623, Anne Marie Jacobs, dame d'Hulchem, morte le 8 juillet 1652, et inhumée dans la chapelle de Sainte Croix, à l'église de Saint Michel, fille de Jean, greffier au conseil de Flandre, et d'Anne Reylof, dont quatorze enfants, quatre morts en bas âge, et dix qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste, qui suit, VI.

B. Jacques D'HANE, né à Gand, le 3 septembre 1625, mort à Gand, le 7 décembre 1673, dominicain sous le nom claustral de père Louis.

C. Sébastien D'HANE, seigneur de Welden, Tenberghe, etc., né le 18 février 1629, mort sans alliance, à Gand, le 7 octobre 1688, et inhumé à Saint Michel, ayant pour héritier féodal son frère aîné, Jean Baptiste, licencié ès lois de l'université de Douai, avocat au conseil de

Flandre, gentilhomme et premier maître d'hôtel de Louis, comte d'Egmont, prince de Gavre, grand bailli de la principauté de Gavre, trésorier de Gand, septième échevin de la Keure de Gand, en 1724.

D. Marie Françoise, née le 24 novembre 1630, morte le 10 mai 1717, et inhumée à l'église des Dominicains, à Gand, épousa, à Saint Michel, le 21 février 1655, avec dispenses du Pape Innocent X, Gilles Ferdinand Stalins, son cousin germain, seigneur de Mosschere-Ambacht, Masthove, etc., conseiller receveur général des domaines de West Flandre, fils de Gilles, seigneur des mêmes lieux, conseiller receveur général des domaines de West Flandre, et d'Anne Marie de Schepere.

E. François Ferdinand, fondateur de la branche des seigneurs de Stuyvenberghe.

F. Henri Philippe D'HANE, né le 14 janvier 1632, mort à Posnanie, Pologne, où il avait été chargé d'inspecter les couvents de son ordre, le 21 janvier 1685, carme déchaussé, sous la désignation claustrale de frère Pierre et Philippe de Saint Mathieu, profès à Louvain, le 27 février 1656, sous prieur du couvent d'Anvers en 1667, prieur du couvent de Bruges en 1670, secrétaire du provincial en 1673, député avec le provincial au chapitre général à Rome, inquisiteur de la foi à Naples, par commission du 29 mars 1677.

G. Jérôme Sébastien, fondateur de la branche des seigneurs de Bersé.

H. Marie Anne, née à Gand, le 7 décembre 1639, épousa, à Saint Bavon, à Gand, le 4 février 1670, François Taddée dit de Clèves, seigneur de Belluca, mort à Gand, le 19 décembre 1673, et inhumé près de sa première femme, aux Dominicains, à Bruges, un monument ayant été érigé à sa mémoire dans la chapelle de la famille d'Hane, à l'église de Saint Michel, à Gand, avec cabinet d'armes et huit quartiers, veuf de Jeanne Josèphe de Matanca, morte sans enfants, le 22 février 1668, fille de Sylvestre, seigneur de Tilleghem, d'Edwalle, bourgmestre et échevin du franc de Bruges, et d'Isabelle de Rodoan. Il était fils de Charles, chevalier, seigneur de Belluca, du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique, sergent major d'un régiment de deux mille Wallons, sous les ordres du mestre de camp don Andrea Cantelmo, antérieurement gentilhomme de la chambre du duc de Neubourg, et d'Anne Goossens.

I. Juste Amand d'Hane, né le 6 février 1643, mort sans alliance, le 15 février 1667, des blessures reçues en duel avec don Antonio de Santander, et inhumé à Saint Michel.

J. Marie Walburge, née le 1[er] février 1646, morte à Malines, le 2 mai 1700, épousa, à Saint Bavon, à Gand, le 20 juillet 1679, Jean Taddée de Grouff dit d'Erckelens, né à Bruges, mort à Malines, le 26 août 1727, et inhumé avec ses parents, dans l'église des Grands Carmes, à Malines, chevalier, échevin et bourgmestre du Franc de Bruges en 1687 et 1688, conseiller maître des requêtes au Grand Conseil à Malines par patentes du 30 décembre 1693, conseiller au Conseil privé en 1718, fils de Jean Guillaume et d'Anne Taddée de Clèves.

VI. Jean Baptiste d'Hane, chevalier par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne, en date du 3 septembre 1659, seigneur de Paridaen, Lusbeke, Hulsche, Eechove, Niewlandt, Court au Bois, Duffel, né le 13 juillet 1624, mort le 2 janvier 1689, et inhumé avec sa seconde femme, dans la sépulture de sa famille, à Saint Michel, à Gand, homme remarquable à bien des titres, contribua puissamment au lustre de sa famille. Licencié ès lois à l'université de Douai, le 17 novembre 1643, avocat au Conseil de Flandre, le 21 novembre 1643, au Grand Conseil à Malines, le 7 juin 1644, conseiller au Conseil de Flandre par résignation en sa faveur d'Olivier de Nieulant, seigneur de Bruane, son beau père, et par serment du 4 mai 1658, dignité qu'il inaugura en versant à la pagadorie générale (trésor) de l'armée la somme de dix mille florins, acquéreur, le 14 mars 1676, de la terre et seigneurie de Niewlandt, mouvante du Vieux Bourg, à Gand, avec droit de justice et cour féodale, occupée par un bailli et sept échevins, il épousa : 1° à Saint Jacques, à Gand, le 7 août 1649, Marie Thérèse de Jonghe, née le 5 août 1619, morte le 21 octobre 1651, fille unique et héritière de Jean et de Marie van der Haeghe; et 2° à Saint Michel, à Gand, le 1[er] avril 1653, Marie Anne Nieulant, née à Gand, le 19 novembre 1625, morte le 26 janvier 1712, fille d'Olivier, seigneur de Bruane,

conseiller au conseil de Flandre, et d'Isabelle van Loghenhage, dame de Voorde.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Marie Anne Thérèse née à Gand, le 7 octobre 1651, morte le 12 mai 1706, et inhumée avec son mari, à Saint Michel, dans la sépulture des barons de Bellem, épousa, à Saint Michel, le 25 avril 1671, Jean François Rym, baron de Bellem, seigneur d'Eeckenbeke, Schuervelde, né le 4 octobre 1641, mort le 4 novembre 1676, fils de Charles, baron de Bellem, terre créée en baronnie, en sa faveur, par lettres patentes de Philippe IV du 25 janvier 1655, seigneur desdits lieux, de Rommelaere et d'Humbeke, chevalier par diplôme du 30 mai 1642, commissaire au renouvellement du magistrat de Flandre, et de Marie Rodriguez d'Evora y Vega, fille puînée de Simon, chevalier, baron de Rodes, et d'Anne Ximénès, sa femme du second lit.

La maison de Rym était aussi ancienne qu'illustre. Elle comptait parmi ses ancêtres Jourdain Rym, fils de Jourdain, créé chevalier par Baudouin, comte de Flandre, à la prise de Constantinople, en 1203, petit fils de Baudouin Rym, créé chevalier par Philippe d'Alsace, en Terre Sainte, etc. La petite fille de Jean François Rym et de Marie Anne Thérèse d'Hane épousa Louis François, prince de Montmorency.

Il eut du second lit cinq enfants, trois morts en bas âge, et deux qui suivent, savoir :

B. Jean Baptiste, qui suit, VII.

C. Marie Françoise, née à Gand, le 24 mai 1662, morte le 19 septembre 1694, épousa, le 26 octobre 1687, Jean Baptiste van der Meersche, seigneur de Lendele, né le 5 avril 1665, mort le 16 septembre 1707, et inhumé près de sa femme, dans la sépulture de la famille d'Hane, à Saint Michel, fils de Théodore Ignace, seigneur de Terhooghen et de Berchem, et d'Isabelle van Hulthem.

VII. Jean Baptiste d'Hane, seigneur de Niewlandt, Lusbeke, Paridaen, etc., né à Gand, le 30 mars 1659, mort à Gand, le 30 juin 1725, épousa Marie Claire Mantels, née à Gand, le 5 décembre 1672, morte, dernière de son nom, le 11 mars 1705, et

inhumée dans le chœur de l'église des Dominicains, à Gand, fille de Philippe Albert, conseiller au conseil de Flandre, et de Marie Cécile d'Eenderode, dont dix enfants, cinq morts en bas âge ou sans alliance, et cinq qui suivent, savoir :

A. Ferdinand Maximilien d'Hane, seigneur de Niewlandt, par décès de son frère aîné, né le 12 octobre 1694, épousa Marie Sara Newton, fille d'un officier anglais, dont une fille unique, morte au berceau.

B. Marie Claire Isabelle, née le 26 mai 1696, morte le 4 janvier 1760, et inhumée à Saint Michel, épousa, à l'église de Saint Nicolas, à Gand, le 9 octobre 1718, Jean François della Faille, seigneur de la ville et du métier d'Assenede, de la ville, Keure et franchise d'Eecloo, de Sainte Marie Lierde, Hermes, Galatas, échevin des Parchons, de 1731 à 1751, premier échevin de la Keure en 1752 et 1753, conseiller receveur des aides et subsides de la province de Flandre, né le 22 mai 1688, mort le 15 mai 1761, fils de Jean Baptiste, seigneur desdits lieux, etc., et d'Isabelle Claire della Faille.

C. Charlotte Angélique, née le 23 mars 1698, morte le 22 juillet 1762, et inhumée dans le caveau de la famille de son mari, épousa, à Saint Sauveur, à Gand, le 22 juillet 1724, Pierre Ignace van der Haeghen, seigneur d'Oultre lez Ninove, Cambeke, mort le 10 novembre 1769, fils de François Denis, créé chevalier par lettres patentes du 5 décembre 1696, et de Marie Catherine Pattheet.

D. Marie Françoise, née à Gand, le 4 octobre 1700, épousa, à Saint Michel, à Gand, le 19 octobre 1730, Eugène Joseph d'Hane, seigneur de Tervarent, son cousin, mort à Gand, le 17 octobre 1736, et inhumé à Saint Michel, fils de Jérôme, bailli de la cour féodale et souveraine de Flandre, et d'Esther Baston, sa femme du premier lit.

E. Emmanuel Ignace, qui suit, VIII.

VIII. Emmanuel Ignace, Ier comte d'Hane, par lettres patentes de l'impératrice Marie Thérèse, datées de Vienne, le 26 décembre 1768, seigneur de Niewlandt, Eechove, Paridaen, Lusbeke, Duffel, etc., né à Gand, le 31 juillet 1702, mort à Gand, le 14 octobre 1771, et inhumé à Saint Michel, épousa : 1° le 8 septembre 1725, à Gand, Jeanne Thérèse Philippine d'Heyne, née

le 3 juillet 1705, morte le 5 avril 1735, et inhumée à Saint Michel, fille de François, seigneur de Leeuwerghem, Elene, Waterdyck, et de Jeanne Alexandrine Billet; et 2° le 18 janvier 1758, à Gand, Marie Jeanne Aloïse de Mey, née à Gand, le 11 février 1694, morte sans enfants, à Gand, le 14 août 1766, fille de Guillaume et de Marie d'Ophem.

Il eut du premier lit huit enfants, six morts en bas âge, et deux qui suivent, savoir :

A. Pierre Emmanuel Joseph, qui suit, IX.

B. Jean François Alexandre Joseph D'HANE, seigneur de Paridaen, né le 24 mars 1729, mort sans alliance, le 17 février 1763.

IX. PIERRE EMMANUEL JOSEPH, IIe COMTE D'HANE, seigneur d'Elene, Leeuwerghem, Niewlandt, Eechove, etc., né à Gand, le 29 octobre 1726, mort à Gand, le 5 avril 1786, épousa, à Gand, le 13 juin 1747, Colette Thérèse de la Villette, née à Bruges, le 26 octobre 1722, fille de Jean Joseph, conseiller pensionnaire du Franc de Bruges, conseiller au conseil de Flandre, procureur général au conseil de Flandre, et de Marie Jeanne Aloïse de Mey, dont un fils mort en bas âge, et trois autres enfants, savoir :

A. Emmanuel Pierre Marie Joseph, IIIe COMTE D'HANE, seigneur de Niewlandt, Eechove, Paridaen, Lusbeke, Duffel, Leeuwerghem, Nieuweghe, Elene, Waterdyck, des ville et château de Philippine, né le 21 mars 1751, mort sans alliance, à Glocester, Angleterre, le 6 septembre 1797.

B. Jean Baptiste Marie Joseph François Ghislain, qui suit, X.

C. Marie Colette Xavière Ghislaine, née le 5 avril 1761, morte le 10 février 1823, épousa, à Gand, le 8 avril 1780, Joseph Sébastien Ghislain, comte della Faille d'Assenede, né à Gand, le 20 janvier 1756, mort le 7 novembre 1830, membre du Corps législatif, maire de Gand, trésorier de la troisième cohorte de la Légion d'honneur, sous l'Empire français, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, chambellan de Guillaume Ier, membre de l'Institut, fils d'Emmanuel Jean Joseph et de Sabine Jacqueline Josèphe de Ghellinck.

X. Jean Baptiste Marie Joseph François Ghislain, IVe comte d'Hane de Steenhuyse, par lettres patentes confirmatives du 18 février 1783, avec autorisation de timbrer ses armes de la couronne de marquis, seigneur de la principauté de Steenhuyse, de la ville et château de Philippine, Leeuwerghem, Elene, etc., né à Gand, le 24 août 1757, mort à Gand, le 17 janvier 1826, intendant de la Flandre Orientale en 1814, chambellan de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, membre de la première Chambre des États généraux et de l'ordre équestre de la Flandre Orientale. Il eut l'honneur de recevoir à Gand et de donner une hospitalité toute royale, pendant les Cent Jours, au roi Louis XVIII, qui avait quitté la France devant la marche triomphante de Napoléon Ier en 1815. Il eut aussi l'honneur de recevoir dans son hôtel la plupart des souverains qui, de son temps, visitèrent la ville de Gand, notamment, en mai 1811, le roi et la reine de Westphalie, en 1814, l'empereur de Russie Alexandre Ier, le roi des Pays Bas Guillaume Ier, etc.

Il épousa, à Gand, par contrat du 24 avril 1783, Marie Madeleine Isabelle Rodriguez d'Evora y Vega, née à Gand, le 1er novembre 1760, morte à Leeuwerghem, le 11 juillet 1842, fille unique d'Emmanuel Joseph Antoine Rodriguez d'Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, souverain panetier héréditaire de Flandre, et d'Isabelle Rose Catherine Maelcamp dit Malcampo, dont sept enfants, savoir :

A. Julie Marie Aspasie Rose, née à Gand, le 7 novembre 1784, morte le 24 septembre 1835, épousa, le 27 avril 1809, Chrétien Emmanuel van Pottelsberghe de la Potterie, né à Gand, le 9 octobre 1780, mort à Gand, le 15 janvier 1858, fils de Jean Baptiste Désiré Jacques et de Marie Josèphe Cornélie Balde.

B. Charles Joseph Marie, qui suit, XI.

C. Louis Emmanuel Ghislain Marie d'Hane de Steenhuyse, né à Gand, le 23 novembre 1788, épousa, à Gand, le 22 mai 1821, Virginie Colette de Kerchove d'Ousselghem, née le 11 janvier 1801, fille d'Emmanuel

Philippe Marie Colette et de Marie Angélique Désirée Piers de Raveschoot.

D. Constantin Joseph Ghislain Marie D'HANE DE STEENHUYSE, mort sans alliance, à Auderghem, Brabant, le 18 septembre 1850, entra de bonne heure au service français et s'y distingua de manière à obtenir un avancement rapide. Sous lieutenant par décret impérial du 27 juin 1810, lieutenant, le 15 mai 1813, adjudant major, le 20 juillet suivant, puis aide de camp du général de division commandant le 5e corps de cavalerie, il fut nommé capitaine par décret impérial du 23 mars 1814.

Il assista aux batailles les plus mémorables que l'empire français livra dans les années 1812, 1813, 1814 et 1815, principalement dans les campagnes célèbres de Russie et d'Allemagne, et dans toutes les occasions il se montra digne de sa race, digne de toute la bienveillance de l'empereur. Ses états de services portent « qu'il s'est distingué aux « affaires de Krasnoë, des 14 et 27 août 1812, où il contint, à la tête « d'un peloton composé de hussards et de chasseurs, une nuée de « cosaques prêts à incendier un pont; il parvint, par son intrépidité « et par plusieurs charges hardies, à conserver ce passage au corps de « cavalerie des généraux Nanzouty et Montbrun, ainsi qu'à un bataillon d'infanterie. Il fut frappé d'une balle au bras gauche et eut son « cheval blessé sous lui. Il obtint pour cette affaire les éloges du roi « de Naples et de ses chefs. Le général en chef comte Montbrun demanda pour lui la croix de la Légion d'honneur et donna des notes « très avantageuses sur sa conduite comme officier d'ordonnance attaché « à sa personne durant la campagne de Russie, etc. »

Rentré dans ses foyers par suite du licenciement de l'armée, il reprit du service dans l'armée des Pays Bas, fut nommé capitaine de cavalerie par arrêté royal du 21 septembre 1815, et major à la division des cuirassiers par arrêté du 19 avril 1830. Il fut compris dans l'arrêté de non-activité qui atteignit un grand nombre d'officiers belges, à Hardewyck, le 12 octobre 1830; deux jours après, il donna sa démission, quitta la Hollande et courut à Bruxelles offrir ses services à la cause nationale.

Lieutenant colonel par arrêté du gouvernement provisoire du 22 octobre 1830, Constantin d'Hane de Steenhuyse fut promu aux grades de colonel commandant le 2e régiment de chasseurs à cheval, le 25 octobre 1830, aide de camp du régent, le 1er mars 1831, et ministre de

la guerre, le 24 du même mois, en remplacement du général de Failly. Mais la durée de son ministère ne fut pas longue. Blessé, aux côtés du roi, d'un coup de feu à la jambe, pendant la désastreuse campagne du mois d'août 1831, il dut être remplacé à son tour.

Avant ces événements, il avait été promu au grade de général de brigade de cavalerie, et confirmé dans ses fonctions d'aide de camp du régent et de commandant du 2e régiment de chasseurs à cheval. Il fut chargé par le régent d'aller recevoir à la frontière, le 15 juillet 1831, Sa Majesté le roi des Belges, qui le nomma son aide de camp, adjudant général et chef de sa maison militaire, le 22 septembre 1831, commandant supérieur du régiment des guides, le 3 mai 1832, grand écuyer, le 1er octobre 1836, lieutenant général inspecteur général de la cavalerie, le 18 juillet 1842. Il fut, sur sa demande, déchargé des fonctions d'inspecteur général par arrêté royal du 7 avril 1843.

Le lieutenant général d'Hane de Steenhuyse avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret impérial du 31 janvier 1814, et chevalier de l'ordre de la Réunion par décret impérial du 30 avril de la même année, officier de la Légion d'honneur, le 31 mai 1832, commandeur, puis grand officier, grand'croix de l'ordre du Mérite civil de Saxe, chevalier de première classe de l'ordre de l'Aigle Rouge de Prusse, grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur de première classe de l'ordre de famille d'Ernest de Saxe Cobourg Gotha, commandeur de l'ordre portugais de la Tour et l'Épée, grand'croix de l'ordre de Saxe pour le Mérite civil, commandeur de l'ordre de Saint Benoît d'Avis, etc.

Il eut un fils naturel :

Constant D'HANE DE STEENHUYSE, membre de la Chambre des représentants.

E. Eugène Emmanuel Marie Ghislain D'HANE DE STEENHUYSE, né à Gand, le 5 juin 1795, mort à Gand, le 29 mai 1853, conseiller provincial.

F. Jean Baptiste Charles Joseph Marie D'HANE DE STEENHUYSE, sénateur, né le 6 février 1797, administrateur inspecteur de l'université de Gand, officier de l'ordre de Léopold, épousa, à Gand, le 27 avril 1823, Adélaïde Marie Ghislaine de Potter de Comines, morte à Nice, le 16 avril 1844, à l'âge de quarante ans.

G. Edmond Joseph Marie Ghislain D'HANE DE STEENHUYSE, né le 6 juin 1802.

XI. CHARLES JOSEPH MARIE, Ve COMTE D'HANE DE STEENHUYSE, né à Gand, le 30 avril 1787, mort à Gand, le 29 avril 1858, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, chambellan de Sa Majesté le roi Guillaume Ier, échevin de Gand après 1830, membre de la Chambre des représentants en 1847, épousa, à Gand, le 27 avril 1806, Christine Joséphine Dons Lovendeghem, née à Gand, le 14 octobre 1782, morte à Gand, le 9 octobre 1846, et inhumée à Leeuwerghem, fille de Jean Joseph Dons, baron de Lovendeghem, et de Thérèse Jeanne Joséphine Zaman, dame de Leystraete, dont quatre enfants, savoir :

A. Émilie Joséphine Marie, morte à Leeuwerghem, le 12 septembre 1831, à l'âge de vingt trois ans.

B. Clémence Marie Ghislaine, née à Gand, le 16 octobre 1809, épousa, à Gand, le 2 juin 1832, Auguste Charles Ghislain van de Woestyne, né à Gand, le 1er août 1804, fils de Charles Joseph Antoine et de Thérèse Norbertine Kerremans.

C. Virginie Marie Ghislaine, née à Gand, le 4 novembre 1816, épousa, à Bruxelles, le 19 avril 1841, Alfred Victor Marie Ghislain, baron Maelcamp dit Malcampo, né le 16 septembre 1812, fils de Jean Baptiste Constant Joseph et de Charlotte Désirée Ursule Thérèse de Jacquier de Virelles.

D. Ernest Marie Joseph, qui suit, XII.

XII. ERNEST MARIE JOSEPH, VIe COMTE D'HANE DE STEENHUYSE, né à Gand, le 16 décembre 1821, membre du conseil héraldique, bourgmestre d'Elene, administrateur fondateur de la *Banque internationale du Crédit agricole* et de la *Société générale pour favoriser le Crédit foncier,* en association avec Son Altesse Sérénissime le prince de la Tour et Taxis, administrateur de la *Vindobona,* à Vienne, de la *Banque foncière néerlandaise,* établie à Amsterdam, de la *Société du Crédit foncier international* et de la *Banque de Crédit foncier industriel,* etc., épousa, à Bruxelles, le 18 août 1855, Mathilde Christine de Marches, fille de Philippe

Alphonse, baron de Marches de Guirsch, et de Marie Justine de Pfortzheim, fille de Jean Georges, seigneur de Colpach, dans le Luxembourg, et d'Anne, baronne de Tornaco.



D'HANE STUYVENBERGHE.

VI. François Ferdinand d'Hane, né le 1er février 1634, mort au pays de Waes, le 14 octobre 1682, et inhumé à l'église Saint Michel, à Gand, conseiller pensionnaire du pays de Waes, fils de Sébastien d'Hane, chevalier, seigneur de Heusden, et d'Anne Marie Jacobs, épousa, au pays de Waes, le 11 mai 1659, Marie Antoinette de Schaverbeke, morte le 5 août 1685, et inhumée auprès de son mari, fille de Jean et de Marie van der Elst, dont treize enfants, entre autres le douzième, Jean Jacques, qui suit, VII.

VII. Jean Jacques d'Hane, seigneur de Stuyvenberghe, né à Gand, le 15 juin 1677, mort le 22 octobre 1727, capitaine d'infanterie dans l'armée de Sa Majesté Impériale et Royale, épousa, à Gand, le 1er décembre 1711, Anne Thérèse le Waitte, née à Gand, le 13 juin 1682, morte le 24 juin 1721, fille de Jean Albert, seigneur de Haine et de Saint Paul, conseiller au conseil provincial de Flandre, et d'Anne Thérèse van der Zype, dont quatre enfants, entre autres Sébastien François Joseph, qui suit, VIII.

VIII. Sébastien François Joseph d'Hane, seigneur de Stuyvenberghe, né à Gand, le 15 mars 1715, mort à Gand, le 20 décembre 1752, et inhumé dans la chapelle de Saint Sébastien, capitaine d'infanterie autrichienne, épousa : 1° à Wetteren, le 5 octobre 1733, Thérèse de Casemaker, née à Wetteren, le 9 oc-

tobre 1711, morte sans enfants, le 26 mai 1742, fille de Luc, bailli de Wetteren, et de Jeanne Marie van de Perre; 2° le 5 février 1743, Thérèse Barbe Élisabeth de Cabiliau, née à Gand, le 18 décembre 1711, morte le 3 avril 1783, fille de Joseph Albert, seigneur de Triponseau, et de Barbe Marie de Lichtervelde, dont un fils unique, Joseph Sébastien François, qui suit, IX.

IX. Joseph Sébastien François d'Hane, seigneur de Stuyvenberghe et de Jolimont, Hainaut, né à Gand, le 29 septembre 1746, lieutenant de première classe au régiment de Los Rios, au service d'Autriche, épousa, à Gand, le 11 juillet 1768, sa cousine Marie Pétronille d'Hane Bersé, née le 3 août 1749, fille unique de Sébastien Joseph Guillaume et d'Anne Pétronille van Overwaelle, dont trois enfants morts en bas âge ou sans postérité.

D'HANE BERSÉ.

VI. Jérôme Sébastien d'Hane, seigneur de Bersé, de Bottele, etc., né le 1er février 1638, mort le 13 avril 1701, bailli de la cour féodale de Flandre, premier conseiller pensionnaire et trésorier de la ville de Gand, épousa, à Alost, Marie Philippine de Wilde, morte le 30 mai 1712, fille de Ferdinand, seigneur d'Eerondeghem, d'Otterghem, et de Philipotte van der Looven, dont onze enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. François Ferdinand, qui suit, VII.
B. Jérôme Sébastien, fondateur de la branche d'Hane Tervarent.

VII. François Ferdinand d'Hane, né à Gand, le 4 juillet 1672, mort le 24 mars 1753, et inhumé à Notre Dame de Saint

Pierre de Gand, bailli du comté et village d'Everghem, épousa, à Gand, le 20 septembre 1710, Pétronille Thérèse van den Dendere, morte le 5 décembre 1744, et inhumée près de son mari, fille de Laurent et de Marie Jeanne de Crane, dont sept enfants, entre autres trois, qui suivent, savoir :

A. François Bernard, qui suit, VIII.

B. Jérôme Eugène D'HANE, capitaine de la garde bourgeoise de Gand, mort sans alliance, le 18 mars 1753, à l'âge de quarante et un ans.

C. Sébastien Joseph Guillaume D'HANE, épousa Anne Pétronille van Overwaelle, dont une fille unique :

Marie Pétronille, épousa son cousin Joseph Sébastien François d'Hane Stuyvenberghe, ci-dessus.

VIII. FRANÇOIS BERNARD D'HANE, né à Everghem, le 17 juillet 1711, épousa, le 28 janvier 1745, Marie Josèphe Claudine de l'Épée, née à Nieuport, le 21 avril 1716, morte le 25 décembre 1775, veuve, en premières noces, de Jean François de Wyckhause, seigneur de Fontigny sous Alverghem, fille de Pierre, seigneur de Stuyvenberghe, major au régiment de Bournonville, et de Prudence Colette de Vaernewyck, dont six enfants, entre autres Sébastien Bernard Guillaume, qui suit, IX.

IX. SÉBASTIEN BERNARD GUILLAUME D'HANE, né à Gand, le 5 juillet 1750, épousa, le 22 mars 1773, à Liége, Colette Thérèse Adrienne Théodore van der Laen, née le 1er février 1739, fille de Philippe Louis Théodore, seigneur de Bresende, et d'Anne Catherine Troch, sa femme du second lit, dont cinq enfants morts en bas âge ou sans postérité.

D'HANE TERVARENT.

VII. Jérôme Sébastien d'Hane, seigneur de Ter Hoyen, né le 14 septembre 1673, mort le 3 janvier 1739, bailli de la chambre féodale et souveraine de Flandre, épousa : 1° Esther Jacqueline Baston, née à Gand, le 20 février 1678, morte en avril 1728, fille de Guillaume Eugène et de Jeanne Spanoghe; et 2° le 18 août 1729, Marie Anne de Papejans de Morchoven, née le 19 février 1679, morte sans enfants, le 2 mars 1738, et inhumée à Saint Martin, veuve de Jacques Josse Daniels, receveur des issues de la ville de Gand, fille de Philippe Antoine Papejans de Morchoven, échevin des Parchons de Gand, de 1672 à 1674, secrétaire de la Keure de la même ville, et de Jossine van der Bruggen.

Il eut du premier lit onze enfants, entre autres Eugène Joseph, qui suit, VIII.

VIII. Eugène Joseph d'Hane, seigneur de Tervarent, né à Gand, le 25 juin 1701, mort à Gand, le 17 septembre 1736, épousa, à Gand, le 10 octobre 1730, Marie Françoise d'Hane, née à Gand, le 4 octobre 1700, fille de Jean Baptiste, seigneur de Niewlandt, et de Marie Claire Mantels, dont trois enfants, entre autres Jérôme Joseph, qui suit, IX.

IX. Jérôme Joseph d'Hane, seigneur de Tervarent, né à Gand, le 11 juin 1731, mort le 24 mai 1785, échevin de la Keure de Gand, de 1768 à 1783, épousa, à Gand, le 14 juillet 1753, Philippine Thérèse van Hoobrouck, dame de Truf, née le 24 juillet 1732, fille de Charles, seigneur du même lieu, et de Marie Anne Philippine de Coninck, dont cinq enfants morts en bas âge ou sans postérité.



HANINS DE MOERKERKE.

DE GUEULES : à la bande d'argent, chargée de quatre moucheture d'hermine et accostée de deu têtes arrachées de coq d'or. Voilé d'un manteau de gueules à la fourrure d'hermine. HEAUME : couronné. CIMIER : un coq d'or naissant. SUPPORTS : deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules, tenant des bannières aux armes de l'écu.

Cette famille est originaire du pays de Waes.

I. LUC D'HANINS, mort au pays de Waes, en 1438, eut un fils, Nicolas, qui suit, II.

II. NICOLAS D'HANINS, vivant à Bruges, en 1460, épousa Marie Neggevliet, morte avant 1489, dont deux enfants, savoir :

A. Gilles, qui suit, III.
B. Yve D'HANINS, vivant en 1527, épousa Cornélie Dondens, dont une fille :

Livine, épousa, en 1557, Jean Lautens, seigneur de Wiericx, Kemmeland, mort le 2 août 1603, conseiller et maître de la chambre des comptes, à Lille, époux en secondes noces d'Élisabeth Nutyncq.

III. GILLES D'HANINS, mort en 1537, homme d'armes sous Charles le Téméraire, épousa Anne van Clapdorp, dont un fils, Yve, qui suit, IV.

IV. YVE, YWAIN OU USMAIN D'HANINS, mort en 1570, lieutenant dans une compagnie de cuirassiers wallons au service de

Philippe le Beau, puis de l'empereur Charles Quint, épousa Anne van Haesbyt dit de Halsberghe, dont deux enfants, savoir :

A. Bavon, qui suit, V.
B. Gilles, fondateur de la seconde branche.

V. Bavon d'Hanins, mort le 18 août 1611, et inhumé dans la chapelle de Sainte Croix à l'église de Saint Michel, à Gand, sous une pierre tumulaire aux écussons de Lautens, Haesbeyt dit Halsberghe et Nutynck, greffier héréditaire du tribunal du roi pour les ajournements et décrets de sa lieutenance civile dans la ville de Gand, épousa, à Gand, le 20 août 1603, Catherine Lautens, dont quatre enfants, une fille morte sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste, qui suit, VI.
B. Guillaume Emmanuel d'Hanins, né à Gand, le 9 février 1609, mort sans alliance, après 1646, licencié ès lois, auditeur d'un régiment d'infanterie en Catalogne.
C. Isabelle, dame de Wiericx, Kemmeland, morte à Gand, le 8 ma 1681, et inhumée dans la sépulture de ses parents, épousa Jacques Coppieters, avocat au conseil de Flandre.

VI. Jean Baptiste d'Hanins, seigneur de Roodonck, à Mariakerke, près Gand, mort à Gand, le 15 août 1654, avocat au conseil de Flandre, épousa, à Gand, le 13 janvier 1643, Marie Martine Carins, morte le 26 février 1700, dont cinq enfants, deux morts sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Isabelle Thérèse, épousa, à Gand, le 29 mai 1668, Louis Maximimilien Thyerin, seigneur des Clefs et de Rodemoere, haut échevin du pays de Wacs, mort le 14 août 1699.
B. Marie Françoise, épousa François Ferdinand de la Tour, seigneur d'Hoogenhove, la Rivière, Terlenden, premier échevin d'Ypres.
C. Philippe François, qui suit, VII.

VII. Philippe François d'Hanins, chevalier par lettres patentes du 2 novembre 1699, seigneur de Roodonck, Kemmeland,

Neerengaver, Blyspoel, la Chevalerye, Alsbeek, Warnave, Meulendick, Wiericx et Kemmeland, né à Gand, le 26 septembre 1653, mort à Bruges, le 31 janvier 1710, et inhumé à Saint Jacques, à Bruges, échevin perpétuel du Franc de Bruges, receveur général du mouillage du Franc, épousa, à Bruges, par contrat du 22 décembre 1674, Adrienne Jeanne de la Villette, dame de Moerkerke, morte le 11 août 1719, dont neuf enfants, cinq morts en bas âge ou sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

A. Charles Joseph Philippe d'Hanins, seigneur de Roodonck, Moerkerke, Wiericx, Alsbeek, Kemmeland, Warnave, Nerengaver, la Chevalerye, etc., né à Bruges, le 20 décembre 1679, mort le 9 décembre 1740, capitaine commandant une compagnie d'infanterie wallonne au service d'Espagne, épousa : 1° le 23 octobre 1712, Marie de Crits, morte sans enfants, le 11 octobre 1729, veuve de Corneille Robert van Nieuwenhuyze, échevin du Franc de Bruges; 2° le octobre 1730, Claire de la Villette, dame de Tentorre, sa cousine germaine, veuve avec un fils de Marc Charles Arazola de Onate, dont plusieurs enfants morts avant leur père.

B. Adrien Léonard d'Hanins, né à Bruges, le 9 janvier 1683, mort sans alliance, le 8 septembre 1725, échevin de Bruges, commis receveur général du canal de Plaschendael, à Dunquerke

C. Marie Louise, morte le 14 septembre 1738, épousa, en 1720, Jacques Bernard de Melgar, seigneur de Breydelaere, capitaine aide de camp du général marquis de Spinola, puis grand veneur de Flandre.

D. Pierre Louis Anastase, qui suit, VIII.

VIII. Pierre Louis Anastase d'Hanins, seigneur de Moerkerke, Roodonck, Warnave, Wiericx, Alsbeke, Kemmeland, la Chevalerye, Neergraver, Overhacker, Meulendick, né à Bruges, le 21 août 1693, mort le 26 avril 1764, conseiller de la ville de Bruges, échevin perpétuel, puis bourgmestre du Franc de Bruges, épousa : 1° le 1er mars 1722, à Bruges, Marie Madeleine de Bie, morte sans enfants, le 10 juillet 1745; 2° le 18 novembre 1745, Jeanne Constance Josèphe de Cornélis dit de Lernout, morte le 11 août 1753, dont deux enfants, savoir :

A. Constance Brunone Louise Adrienne, morte le 1er janvier 1777, épousa, le 30 décembre 1770, Pierre Jacques Albert de Melgar, mort le 10 août 1801, échevin du Franc de Bruges au renouvellement du magistrat, le 27 mai 1793.

B. Pierre Jacques Constantin, qui suit, IX.

IX. Pierre Jacques Constantin d'Hanins, seigneur de Moerkerke, Roodonck, Wiericx, Kemmeland, Warnave, Alsbeek, la Chevalerye, Neergaver, Soucx, etc., né à Bruges, le 12 septembre 1747, mort le 11 février 1806, épousa : 1° à Bruxelles, le 1er octobre 1771, Claire Marie Philippine Diricx de Bretel, morte à Bruges, le 7 mai 1777; et 2° à Bruges, le 7 janvier 1778, Anne Isabelle Jeanne de Willaeys, morte le 1er février 1835.

Il eut du premier lit quatre enfants, trois morts en bas âge, et un fils, savoir :

A. Ferdinand Auguste, qui suit, X.

Il eut du second lit quatre enfants, une fille sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

B. Louis Jacques Eugène d'Hanins de Moerkerke, né à Bruges, le 6 août 1780, mort à Bruges, le 30 août 1852, membre de l'ordre équestre de la Flandre Occidentale, conseiller communal et échevin de Bruges, colonel de la garde bourgeoise, en 1830, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 28 juillet 1812, Marie Angélique Thérèse de Bie, née le 13 décembre 1790, morte à Bruges, le 29 janvier 1855.

C. Julien François Emmanuel d'Hanins, né à Bruges, le 1er janvier 1785, mort à Bruges, le 27 octobre 1855, épousa, le 19 septembre 1811, Colette Flore Augustine Louise van Outryve d'Ydewalle, morte le 18 septembre 1812, dont un fils, mort élève à l'université de Liége.

D. Honoré Joseph Jean Baptiste, qui suit, X, après son frère Ferdinand Auguste.

X. Ferdinand Auguste d'Hanins dit de Moerkerke, né à Bruges, le 11 octobre 1775, mort le 15 juillet 1820, épousa, à

Bruges, le 19 août 1802, Marie Lambertine Sophie Charlotte de Muller, morte le 8 septembre 1845, dont deux fils, savoir :

A. Ferdinand Pierre Auguste D'HANINS DE MOERKERKE, né à Ath, le 10 juillet 1803, mort le 30 mars 1848, capitaine au 1er régiment de lanciers, épousa, à Tournai, le 7 février 1837, Zéphyrine Ghislaine Marie Isabelle de Wolff de Clairbois, dont une fille :

Emma Charlotte Ghislaine, née à Tournai, le 26 novembre 1837, épousa Théobald Alexandre Joseph de la Roche.

B. Aimé François Joseph Aquila, qui suit, XI.

XI. AIMÉ FRANÇOIS JOSEPH AQUILA, COMTE D'HANINS DE MOERKERKE, né à Ath, le 22 avril 1805, général major d'infanterie, chef du département du grand écuyer à la cour de Leurs Majestés le roi Léopold Ier et Léopold II, aide de camp de Leurs Majestés, officier de l'ordre de Léopold, grand'croix de l'ordre de François Joseph, grand officier de l'ordre de la Couronne de Chêne des Pays Bas, décoré de la deuxième classe de l'ordre du Médjidié, commandeur de l'ordre royal distingué de Charles III, commandeur de l'ordre impérial de la Couronne de Fer d'Autriche, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal d'Albert le Valeureux de Saxe, officier de l'ordre de la Tour et l'Épée, commandeur de nombre de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche, commandeur de l'ordre de Saint Joseph de Toscane, chevalier de l'ordre de Zaeringhen, chevalier de troisième classe de l'Aigle Rouge de Prusse, chevalier de l'ordre du Sauveur de Grèce, etc., épousa, à Ath, le 22 mai 1839, Hortense Aldegonde Joséphine de Rouillé, fille d'Édouard Louis Isidore, comte de Rouillé, officier supérieur de cavalerie sous le premier empire français, sénateur, et d'Aldegonde van Segbroeck, dont deux enfants, savoir :

A. Fernand Auguste Joseph D'HANINS DE MOERKERKE, né à Ormeignies, le 24 octobre 1840.

B. Léontine Louise Sophie, née à Ormeignies, le 29 juin 1842.

X. Honoré Jean Baptiste d'Hanins de Moerkerke, né à Bruges, le 8 janvier 1788, mort à Bruges, le 16 juillet 1861, épousa, le 24 octobre 1811, Anne Catherine Josèphe de Deeurwaerder, morte à Bruges, le 16 mars 1857, veuve de Pierre Vincent Delcambe, dont quatre enfants, un mort en bas âge, et trois qui suivent, savoir :

A. Herminie Anne Bernardine Honorine, née à Bruges, le 26 août 1812, morte à Bruges, le 13 mai 1863, épousa, le 12 janvier 1842, Auguste Ernest Jean Paul Ghislain, baron de T'Serclaes, commissaire de l'arrondissement de Saint Nicolas.

B. Alexandre Marie Léonard d'Hanins de Moerkerke, né à Bruges, le 10 avril 1817, mort à Bruges, le 4 février 1858.

C. Marie Christine Anne, née à Bruges, le 10 juin 1819, épousa, à Bruges, le 9 juin 1845, Jean Jacques André, baron van Zuylen van Nyevelt.

Seconde branche.

V. Gilles d'Hanins, mort en 1608, grand bailli de la baronnie et du pays de Sotteghem, pour Lamoral d'Egmont, épousa 1° Isabelle Schauwvlieghe; et 2° Jeanne Souts.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Philippe d'Hanins, grand bailli du pays de Wedergraet et de Meerbeke, épousa Jeanne Timmermans, dont un fils marié, un autre fils religieux, et une fille.

Il eut du second lit un fils, savoir :

B. Jean Baptiste, qui suit, VI.

VI. Jean Baptiste d'Hanins, receveur général des aides du pays de Waes, greffier de Belcele, épousa, en 1639, Claire van Royen, dont un fils, Philippe, qui suit, VII.

VII. PHILIPPE D'HANINS, chevalier héréditaire du Saint Empire Romain par lettres patentes de l'empereur Charles VI, en date du 23 octobre 1715, haut échevin, conseiller pensionnaire du pays de Waes, épousa Adrienne Françoise de Pickere, dont deux filles, savoir :

A. Marie Françoise, épousa Sébastien Guillaume d'Hane, seigneur de Bersé, Bottele, échevin des Parchons de Gand, conseiller au conseil de Flandre.

B. Angélique Thérèse, épousa, le 17 février 1703, Chrétien Jean Philippe de Neve, chevalier héréditaire du Saint Empire par diplôme de l'empereur Charles VI, en date du 1er octobre 1715, baron par lettres patentes du même souverain, du 3 octobre 1736, seigneur de Bistelles, Roden, Dullaert, Peperstraete, haut échevin du pays de Waes.

HAVRE.

D'AZUR : au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même, au chef d'hermine, chargé de trois pals de gueules. HEAUME : couronné. CIMIER : un tourteau d'hermine bordé d'or et chargé d'un lion de gueules, entre un vol à l'antique d'azur et d'or. LAMBREQUINS : d'azur et d'or. SUPPORTS : deux léopards lionnés d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu ; à sénestre d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois besants rangés du même et en pointe, de trois fleurs de lis rangées d'argent.

Originaire du pays de Waes, cette famille, qui appartient à la province d'Anvers et dont des membres ont occupé des charges très honorables, est d'une haute ancienneté. Dans le pays de Waes, on retrouve encore sur les vitraux dont elle a gratifié de nombreuses églises, son écu sommé d'un heaume et d'un cimier.

I. ANTOINE VAN HAVRE épousa N. de Rycke, dont un fils, Henri, qui suit :

II. HENRI VAN HAVRE, écuyer, mort le 2 mars 1515, épousa, à Gand, Anne Marie van Schoote, dont cinq enfants, une fille sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

A. Jean, qui suit, III.

B. Josse VAN HAVRE, vivant encore en 1574, bourgmestre de Nieukercke, au pays de Waes, eut un fils légitime, Jean van Havre, échevin du pays de Waes, mort le 4 novembre 1621, à l'âge de quatre vingt dix ans. Celui-ci eut également un fils, Jean van Havre, échevin du pays de Saint Nicolas, dont parle une chronique flamande de l'an 1650.

C. François VAN HAVRE, dit le Viel, fondateur de la deuxième branche.

D. Adrien VAN HAVRE, eut plusieurs enfants légitimes, entre autres :

a. Jean VAN HAVRE, receveur des confiscations dans différentes parties des Flandres.

b. Laurent VAN HAVRE, banni pour sa participation aux troubles sous Philippe II.

c. Jacques VAN HAVRE, receveur de l'abbaye de Saint Pierre, à Gand, en 1571.

d. Louis VAN HAVRE, échevin des Parchons, à Gand, de 1562 à 1571, receveur des confiscations au quartier de Bruges.

III. JEAN VAN HAVRE, mort le 21 juin 1570, receveur de l'issue, à Gand, épousa : 1° Marguerite Volckerickx ; et 2° Elisabeth Seghers.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Adolphe VAN HAVRE, mort sans enfants, le 10 décembre 1584, échevin de Gand, épousa Catherine van der Boven.

B. Servais, qui suit, IV.

C. Jacques VAN HAVRE, épousa Marguerite van der Boven, sœur de Catherine.

D. Jossine, épousa, en 1551, Florent van der Hertbruggen.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

E. Josse VAN HAVRE, se maria et eut une fille sans alliance.

F. Henri VAN HAVRE, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes au service d'Espagne, épousa Françoise Marie de Steelant, dont trois enfants :

a. Marguerite, épousa Pierre Florent van der Zype, écuyer, seigneur de Cauwendael, bailli du marquisat de Lede.

b. Françoise, épousa Jean Latteur, official de l'administration communale du pays de Waes.

c. Henri VAN HAVRE, greffier du Vieux Bourg, à Gand.

G. Marie, épousa Jacques Baert, échevin de Belcele. Leur fils Henri fut anobli par lettres patentes du 23 janvier 1641.

H. Marguerite, épousa Jean Schoenmacker.

IV. Servais van Havre, échevin des Parchons de Gand, en 1600 et 1602, épousa Anne de Jonghe, dont deux enfants, savoir :

A. Jeanne, épousa Jean de Cauwer, chef mayeur du pays de Waes.
B. Antoine, qui suit, V.

V. Antoine van Havre, mort le 16 mars 1606, admis dans la bourgeoise d'Anvers, doyen des arquebusiers d'Anvers, épousa Barbe Hermans, dont deux fils, savoir :

A. Antoine van Havre, bailli de Blanckenberg, épousa, le 26 juin 1600, Catherine van Havre, fille de François et de Marie Kevelaere, ci-dessous.
B. Ferdinand, qui suit, VI.

VI. Ferdinand van Havre, né à Anvers, le 8 décembre 1571, épousa, le 4 juin 1600, Marie Calberner, dont quatre enfants, savoir :

A. Ferdinand van Havre, né le 25 avril 1603, épousa Suzanne Lissant.
B. Josse, qui suit, VII.
C. Madeleine, épousa Médard Piccavet.
D. Barbe, épousa Nicolas van der Milst.

VII. Josse van Havre, né à Anvers, le 30 janvier 1606, mort le 12 septembre 1668, épousa Catherine de Bie, dont treize enfants, entre autres cinq, qui suivent, savoir :

A. Alexandre, qui suit, VIII.
B. Henri, qui suit, VIII, après son frère Alexandre.
C. Sara, épousa Michel Stappart.
D. Ferdinand van Havre, épousa, à Anvers, le 16 septembre 1665, Anne van den Perre.
E. Anne Claire, épousa Gaspard Jacobs.

VIII. Alexandre van Havre, grand aumônier d'Anvers, en 1661, épousa Constance de Prince, dont quatre enfants, deux fils, morts sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Anne Catherine, épousa Abraham Gonsacker.
B. Alexandre Aloïs, qui suit, IX.

IX. Alexandre Aloïs van Havre, chevalier héréditaire et du Saint Empire, par diplôme du 8 juillet 1714, né le 16 janvier 1665, mort le 24 décembre 1719, échevin d'Anvers, épousa : 1° Isabelle Jacqueline de Grysperre; 2° Marie de Man.

Il eut du premier lit deux filles religieuses, et du second lit cinq enfants morts en bas âge.

VIII. Henri van Havre, né le 6 novembre 1631, grand aumônier d'Anvers, épousa, le 18 avril 1664, Thérèse van Wesembeeck, laquelle, étant veuve, obtint régularisation de la position de noblesse de ses enfants, par diplôme du 4 mai 1716, et dont neuf enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Marie Thérèse, épousa Jean Vincent, vicomte Delcampo y Camera.
B. Jean François, qui suit, IX.
C. Anne Catherine, épousa Charles Emmanuel de Raes, baron de Wassemberg, par diplôme du roi d'Espagne Charles III, en date du 5 août 1711.
D. Isabelle Claire, épousa Jean Michel de Melyn, chevalier par lettres patentes de Charles VI, échevin d'Anvers.

IX. Jean François van Havre, chevalier, par lettres patentes datées de Vienne, en 1716, né à Anvers le 27 décembre 1671, mort le 26 décembre 1719, échevin, grand aumônier, greffier d'Anvers, épousa Thérèse de Pret, dont une fille sans alliance, et un fils, Jean François, qui suit, X.

X. JEAN FRANÇOIS, CHEVALIER VAN HAVRE, né à Anvers, le 9 mars 1705, mort le 24 novembre 1785, grand aumônier d'Anvers, épousa, le 9 novembre 1726, Anne Thérèse Josèphe Melyn, dont treize enfants, sept morts en bas âge, ou sans alliance, et six qui suivent, savoir :

A. Jean Michel Joseph, qui suit, XI.

B. Charles Joseph, CHEVALIER VAN HAVRE, né le 22 septembre 1736, mort le 30 mai 1790, grand aumônier d'Anvers, épousa Marie Thérèse Josèphe Moretus, dont une fille morte sans alliance.

C. Thérèse Marie, morte sans enfants, le 26 avril 1808, épousa : 1° Jean Joseph de Bisthoven; 2° Charles Joseph Ignace, baron van de Werve.

D. Joseph Jean Népomucène, fondateur de la troisième branche.

E. Catherine Marie Jeanne, morte le 3 juin 1818, épousa François Joseph Xavier Albert Stier, veuf de Catherine Thérèse Françoise Marie della Faille.

F. Jeanne Françoise Josèphe, morte le 12 mai 1823, épousa Jean Baptiste Joseph Ignace Ullens.

XI. JEAN MICHEL JOSEPH, CHEVALIER VAN HAVRE, né le 23 avril 1730, mort le 17 juin 1804, grand aumônier d'Anvers, épousa, le 19 juillet 1763, Catherine Anne Marie Lunden, veuve de Jean Jacques Joseph de Witte, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Michel Antoine Joseph Louis, qui suit, XII.

B. Charles Joseph Antoine, fondateur de la quatrième branche.

C. Marie Joséphine Antoinette, morte sans enfants, le 27 février 1803, épousa Charles Jean Stier.

XII. JEAN MICHEL ANTOINE JOSEPH LOUIS, BARON VAN HAVRE, par diplôme de l'empereur Napoléon Ier, né à Anvers, le 24 décembre 1764, mort à Anvers, le 7 septembre 1844, membre de l'ordre équestre de la province d'Anvers, épousa à Anvers, le 4 juin 1790, Isabelle Marie Stier, morte le 19 mai 1822, dont sept enfants, trois morts sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

A. Louise Marie Françoise, née à Anvers, le 28 juillet 1791, épousa, à Anvers, le 18 août 1819, Jean Marie Joseph della Faille Leverghem.

B. Eugène Charles Marie, qui suit, XIII.

C. Jules Joseph Eugène VAN HAVRE, né à Anvers, le 24 mai 1809, conseiller communal, chevalier de l'ordre de Léopold.

D. Clémence Amélie, née à Anvers, le 2 août 1812, épousa, à Anvers, le 14 octobre 1833, Alphonse Joseph Marie della Faille de Leverghem, membre de la députation permanente du conseil provincial d'Anvers.

XIII. EUGÈNE CHARLES HENRI, BARON VAN HAVRE, né à Anvers, le 17 novembre 1804, mort à Anvers, le 4 mai 1854, membre du conseil provincial de la province d'Anvers, épousa, le 9 avril 1834, Henriette Caroline Adrienne Joséphine de Cornelissen, morte au château de List, le 3 février 1835, dont un fils unique, savoir :

Henri Jean Joseph Adrien VAN HAVRE, né au château de List, le 5 janvier 1835.

Deuxième branche.

III. FRANÇOIS VAN HAVRE, dit le Viel, seigneur de Ponterave et de Tenreye, conseiller au conseil provincial de Flandres, épousa : 1° Catherine de Metz; et 2° Jeanne Borluut, veuve sans enfants de Jacques Gillemans.

Il eut du premier lit huit enfants, savoir :

A. François, qui suit, IV.

B. Gilles, qui suit, IV, après son frère François.

C. Charles VAN HAVRE, mort sans alliance, receveur de l'issue de ville de Gand.

D. Jean VAN HAVRE, chevalier, seigneur de Walle, né à Gand, le 4 octobre 1549, mort sans alliance, à Gand, le 6 mars 1625, docteur

en droit civil et en droit canon, premier échevin de Gand et échevin des Parchons, se fit un nom dans la culture des belles lettres et de la jurisprudence.

E. Catherine, épousa François van Redichove, échevin des Parchons de Gand.

F. Justin VAN HAVRE, mort sans alliance, le 15 octobre 1594, capitaine d'infanterie.

G. Livine, épousa Antoine van der Schagen.

H. Jossine, épousa Servais de Steelant, dont elle n'eut pas d'enfants.

IV. FRANÇOIS VAN HAVRE, mort en 1615, épousa Marie Kevelaer, dont neuf enfants, six filles mariées, un fils sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Georges, qui suit, V.

B. François VAN HAVRE, mort en 1612, échevin de la ville de Gand, épousa Jeanne van Havre, fille de Gilles et de Livine Gillemans, cidessus, dont sept enfants, trois filles mariées, trois fils sans alliance et un autre fils, Antoine, qui épousa Marie van Redichove.

V. GEORGES VAN HAVRE, lieutenant de la compagnie d'Hembyze, épousa Marguerite Donnezons, dont deux filles, savoir :

A. Catherine, épousa Laurent de Vleeschouwer, échevin des Parchons de Gand.

B. Marie, épousa François van Dale.

IV. GILLES VAN HAVRE, mort à Gand, le 7 août 1585, commissaire général du nouveau canal, à Gand, épousa Livine Gillemans, dont trois enfants, savoir :

A. Vincent, qui suit, V.

B. Jeanne, morte le 8 décembre 1642, épousa : 1° François van Havre, fils de François et de Marie Kevelaer; et 2° Adrien Musaert.

C. Marguerite, épousa Jean Coolman, procureur au conseil de Flandre.

V. VINCENT VAN HAVRE, épousa Élisabeth Goethals, dont quatre enfants, trois sans alliance, et un fils, Jean, qui suit :

VI. JEAN VAN HAVRE, né le 17 septembre 1606, avocat au conseil de Flandre, épousa, le 27 mai 1638, Jeanne de Costere, dont une fille sans alliance, et un fils, Jean Baptiste, qui épousa Claire Boggheman.

Troisième branche.

XI. JOSEPH JEAN NÉPOMUCÈNE, BARON VAN HAVRE, par diplôme du roi Guillaume Ier, en date du 14 mai 1822, chevalier héréditaire, né le 19 mars 1746, mort à Bruxelles le 13 décembre 1832, épousa, à Anvers, le 17 avril 1792, Catherine Joséphine Lunden, morte le 2 février 1803, dont six enfants, trois morts en bas âge, et trois qui suivent, savoir :

A. Florent Joseph Marie, qui suit, XII.

B. Julienne Isabelle Marie, née à Anvers, le 15 septembre 1795, morte sans enfants, à Anvers, le 11 avril 1864, épousa, à Anvers, le 13 mai 1821, Honoré Jean Guyot, né à Anvers, le 14 octobre 1782, mort à Anvers, le 13 février 1864, fils de Jean Baptiste Joseph et de Françoise Jacqueline Josèphe Pieters, sa femme du second lit.

C. Augustin Jean Baptiste Joseph VAN HAVRE, né à Schelle, le 21 septembre 1799, mort sans alliance, à Eeckeren, le 24 avril 1836, chevalier de Malte.

XII. FLORENT JOSEPH MARIE, BARON VAN HAVRE, né le 6 juillet 1794, épousa, à Anvers, le 31 mai 1815, Adélaïde Reine Marie Joséphine della Faille Waerloos, morte à Saint Josse Ten Noode, le 2 septembre 1860, dont trois enfants, savoir :

A. Idalie Marie Joséphine, née le 15 novembre 1816, épousa, à Anvers, le 24 mai 1842, Alexis Adolphe Capiaumont, lieutenant généra d'infanterie.

B. Ernest François Julien Hubert VAN HAVRE, né le 7 juillet 1819, épousa, à Saint Josse Ten Noode, le 8 septembre 1847, Albine Marie Drummond de Melfort, née à Paris, le 24 novembre 1826.

C. Pauline Marie Augustine, née le 23 septembre 1824, morte le 5 février 1831.

Quatrième branche.

XII. CHARLES JOSEPH ANTOINE VAN HAVRE, né le 22 février 1767, mort le 20 mai 1814, épousa, à Anvers, le 12 mai 1789, Hélène Thérèse Jeanne de Vinck, dont trois enfants, savoir :

A. Charlotte Marie Hélène, née le 31 juillet 1790, épousa, à Wyneghem, le 13 août 1811, Charles Pierre Georges de Knyff, veuf de Marie Thérèse Barbe de Wael.

B. Adélaïde Marie Joséphine, née le 8 février 1792, morte à Anvers, le 5 juin 1864, épousa, à Wyneghem, le 23 juin 1812, Henri François Xavier Cogels, échevin d'Anvers, membre de la seconde chambre des États généraux et du Congrès national, né à Anvers, le 4 novembre 1774, mort à Deurne, le 1er octobre 1846.

C. Constantin Charles Marie, qui suit, XIII.

XIII. CONSTANTIN CHARLES MARIE VAN HAVRE, né le 7 février 1794, mort à Anvers, le 29 juin 1855, garde d'honneur sou l'empire français, capitaine dans la garde communale d'Anvers en 1830, décoré de l'ordre du Lion néerlandais, ancien sénateur, colonel commandant la garde civique d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa Catherine Reine Marie Ferdinande Joséphine della Faille Waerloos, dont deux enfants, savoir :

A. Gustave Charles Marie Antoine, qui suit, XIV.

B. Adeline Marie Antoinette, née à Anvers, le 15 février 1819, épousa, à Deurne, le 5 février 1843, Clément Albert Marie Cogels, son cousin germain.

XIV. GUSTAVE CHARLES MARIE ANTOINE VAN HAVRE, né à Anvers, le 5 mai 1817, bourgmestre de Wyneghem, épousa : 1° à Deurne, le 25 mai 1841, Hortense Pauline Isabelle Françoise Joséphine de Knyff, née à Anvers, le 14 février 1818, morte à Deurne, le 17 juillet 1842; 2° à Merchem, Anvers, le 2 juin 1851, Gabrielle Marie Antoinette de Knyff, sœur d'Hortense Pauline Isabelle Françoise Joséphine, ci-dessus, morte à Wilryck, le 12 mai 1852.

Il eut du premier lit, un fils, savoir :

Albert Charles Marie Joseph VAN HAVRE, né à Anvers, le 12 avril 1842.



HECKE.

TIERCÉ en fasce : la première d'azur à trois grelots d'or en fasce; la deuxième d'argent et la troisième d'or, à trois croissants d'azur. HEAUME : d'argent, grillé, liséré d'or, au bourrelet et aux hachements d'or et d'azur. CIMIER : un buste de Maure de fasce, au tortil de plumes d'azur et d'or, paré de bracelets, d'un collier et de bouçles d'oreilles d'or.

On trouve dans les anciens auteurs différents fragments généalogiques, mais nulle part l'histoire complète de cette noble famille, qui florissant déjà au moyen âge, est fréquemment mentionnée dans les documents de cette époque. Tontes ses branches se sont successivement éteintes, à la réserve du rameau gantois des seigneurs de Lembeke, dont nous devons nous borner à donner ici un simple aperçu, en attendant le résultat complet d'autres recherches et d'autres travaux.

Les titres spéciaux à ce rameau sont des lettres patentes de 1696 et deux arrêtés du roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 14 avril 1816 et du 15 septembre 1828, qui reconnaissent sa noblesse.

I. JOSSE VAN DEN HECKE, tige de ce rameau, né en 1611, mort le 1er novembre 1668, dans l'exercice de sa charge d'échevin des Parchons, à Gand, et inhumé à l'église des Dominicains, à Gand, s'établit à Gand, où il épousa, en 1639, Anne de Somere, fille de Charles, écuyer, morte le 23 avril 1651, et inhumée près de son mari, dont trois enfants, savoir :

A. Anne, née le 30 octobre 1640, morte le 10 novembre 1640.

B. Jossine Marie, jumelle de la précédente, morte le 3 novembre 1640.
C. Louis, qui suit, II.

II. LOUIS VAN DEN HECKE, né le 12 avril 1644, mort le 15 mai 1705, et inhumé à l'église de Saint Martin d'Akkerghem, à Gand, sous un monument décoré de ses armes, receveur héréditaire et trésorier général de la châtellenie du Vieux Bourg, à Gand, seigneur de Lembeke, plusieurs fois échevin de la Keure et des Parchons de Gand, épousa, le 3 avril 1669, Marie Susanne van der Stricht, née le 18 février 1646, fille de Philippe, receveur de la ville de Gand, seigneur de la cour de Caneghem, et de Jossine Macoen, dont six enfants, savoir :

A. Philippe Josse VAN DEN HECKE, né le 28 avril 1670, mort le 29 mars 1679, et inhumé à Saint Michel, à Gand.
B. Louis, qui suit, III.
C. Anne Marie, née le 17 mai 1677, morte le 20 octobre 1677.
D. Anne Marie, née le 22 janvier 1680, morte le 15 mars 1766, épousa : 1° le 15 septembre 1701, à Saint Bavon, à Gand, Jean Baptiste Auguste le Fébure, fils de Jean Baptiste, écuyer, conseiller contador et premier commissaire de guerre de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, aux Pays Bas, mort le 9 septembre 1705; 2° Sérésius Worth, né en Irlande, d'une ancienne famille noble de ce pays, lieutenant colonel, gouverneur du château fort de Gand. Ils eurent un fils unique qui épousa Charlotte de Heems, fille de N..., baron de Heems.
E. Jean Auguste VAN DEN HECKE, né le 20 avril 1682, mort le 20 avril 1863, et inhumé à Saint Michel, à Gand.
F. Marie Thérèse, née le 14 août 1683, morte le 24 septembre 1683.

III. LOUIS VAN DEN HECKE, né à Gand, le 3 novembre 1673, mort à Gand, le 22 novembre 1729, receveur héréditaire et trésorier général de la châtellenie du Vieux Bourg, à Gand, seigneur de Lembeke, épousa, à Courtrai, le 9 août 1703, Marie Cornélie de Ghellinck, née à Courtrai, le 9 janvier 1682, morte à Gand, le mai 1762, fille de Jean Baptiste, chevalier, seigneur de Gor-

ghem, de Peperstraete et de Taeselberg, et d'Isabelle Marre, dont sept enfants, savoir :

A. Anne Marie Cornélie, née le 29 novembre 1705, religieuse.

B. Isabelle Clara, née le 10 février 1707, morte le 22 février 1707.

C. Jeanne Marie, née le 29 juin 1708, morte le 4 mai 1767, religieuse.

D. Louis Mathieu, qui suit, IV.

E. Robert Jacques VAN DEN HECKE, né à Gand, le 16 octobre 1714, mort à Gand, le 19 mai 1779, et inhumé à la Cathédrale, licencié en droit, chanoine de la cathédrale de Saint Donat, à Bruges, député pour le clergé aux états de Flandre, puis chanoine noble gradué de la cathédrale de Saint Bavon, à Gand.

F. Marie Louise, née à Gand, le 20 janvier 1716, épousa, le 1er avril 1734, Jean Joseph Walckiers, receveur général des Flandres, seigneur d'Oost Winckel, etc., fils de Corneille Walckiers, receveur général des Flandres, et de Marie van Langenhove.

G. François Xavier VAN DEN HECKE, né à Gand, le 2 mars 1718, mort à Gand, le 17 juillet 1749, et inhumé à l'église de Saint Nicolas, greffier pensionnaire du Franc de Bruges, conseiller pensionnaire des États de Flandre.

IV. LOUIS MATHIEU VAN DEN HECKE, seigneur de Lembeke, né le 17 août 1711, mort le 11 novembre 1772, receveur héréditaire et trésorier général de la châtellenie du Vieux Bourg, à Gand, épousa : 1° à Audenaerde, en 1741, Françoise Philippine le Fevere, née le 4 septembre 1721, fille de Louis Ignace, seigneur be Ten Hove, de Ter Beke, de Forest, de Cleenbeke, etc., haut échevin de la ville d'Audenaerde, et de Barbe Norbertine Odemaer; 2° le 16 novembre 1751, Marie Agnès Odemaer, née le 8 décembre 1724, fille de Georges Philippe, écuyer, et de Françoise Thérèse Rombaut.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Barbe Xavière, née à Cand, le 20 février 1746, épousa, à Gand, le 12 avril 1767, François Jacques Joseph Piers de Welle, né le 20 janvier 1742, mort à Gand, le 24 janvier 1801, fils de Jean Charles,

seigneur de Wello, haut pointre de la châtellenie de Courtrai, et de Marie Théodore Triest.

B. Louis, qui suit, V.

Les enfants du second lit forment la seconde branche, ci-après.

V. Louis Bernard van den Hecke, né à Gand, le 16 août 1747, receveur héréditaire et trésorier général de la châtelenie du Vieux Bourg, à Gand, seigneur de Lembeke, épousa, à l'église de Meerendré, le 15 octobre 1772, Barbe Jeanne Papejans de Morchoven, née le 22 septembre 1752, fille de Jean Baptiste Joseph, chevalier, haut échevin du pays de Waes, puis conseiller au conseil de Flandre, et de Jeanne Livine le Fevere, dont six enfants, savoir :

A. Marie Agnès Françoise Augustine Robertine, née à Gand, le 23 avril 1774, morte à Gand, le 18 octobre 1821, et inhumée à Mariakerke, épousa, à Saint Bavon, à Gand, le 25 août 1796, Emmanuel Antoine Ghislain Kervyn, né à Gand, le 30 juillet 1772, mort à Gand, le 12 mai 1842, fils de Georges Antoine, seigneur d'Oudt Mooreghem et de Grootenhaege, et de Rosalie Marie Anne, baronne Baut de Rasmon.

B. Louis Joseph Horace Philippe Nicolas van den Hecke, né le 8 mai 1776, décédé.

C. Jacques Joseph Louis, qui suit, VI.

D. Charles Joseph van den Hecke, né à Gand, le 23 novembre 1786, mort à Gand, le 6 janvier 1852, épousa, le 22 août 1809, Adélaïde Marie Colette Ghislaine, baronne Baut de Rasmon, née le 9 mars 1787, morte au château de Waneghem, le 10 décembre 1859, fille d'Alphonse Pierre Antoine, baron Baut de Rasmon, seigneur de Waneghem, et de Marie Jeanne Josèphe Papejans de Morchoven.

E. Théodore Eugène van den Hecke, né le 9 février 1789.

F. Édouard Bruno Ghislain van den Hecke, né à Gand, le 23 septembre 1792, mort à Gand, le 25 mars 1866, protonotaire apostolique ad instar participantium, vicaire général honoraire des diocèses de Gand et de Versailles, chanoine honoraire de Saint Bavon, à Gand.

VI. Jacques Joseph Jean Louis van den Hecke de Lembeke, né à Gand, le 25 juillet 1777, mort le 2 décembre 1849, ancien

membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, ancien sénateur, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 23 juin 1808, Marie Rosalie Joséphine Ghislaine della Faille d'Assenede, née à Gand, le 2 février 1782, morte à Gand, le 9 décembre 1843, fille de Joseph Sébastien Ghislain, comte della Faille d'Assenede, maire de la ville de Gand, chambellan de Sa Majesté Guillaume Ier roi des Pays Bas, et de Marie Colette Xaxière Ghislaine d'Hane de Leeuwerghem, dont cinq enfants, savoir :

A. Esther Marie Ghislaine, née à Gand, le 1er août 1809, épousa, à l'église de Saint Bavon, à Gand, le 18 juin 1832, Hippolyte Jacques Marie van de Woestyne, né à Gand, le 28 octobre 1808, fils de Charles Joseph Antoine et de Colette Jeanne Marie Kerremans.

B. Victor Ghislain, qui suit, VII.

C. Euphrasie Marie Ghislaine, née à Gand, le 27 juin 1812, épousa, à l'église de Saint Bavon, à Gand, le 4 octobre 1837, Victor Philippe, baron de Neve de Roden, fils d'Henri Philippe, baron de Neve de Roden, sénateur, et d'Isabelle Louise Constance de Bueren.

D. Céline Marie Ghislaine, née à Gand, le 11 septembre 1814, épousa, à l'église de Saint Bavon, le 31 mai 1843, Edmond Joseph Marie van de Woestyne, né à Gand, le 17 janvier 1806, frère d'Hippolyte Jacques, ci-dessus.

E. Idalie Marie Ghislaine, née à Gand, le 22 décembre 1816, épousa, le 30 septembre 1841, Auguste Louis Marie Ghislain de Meester de Ravestein, né à Malines, en 1814, mort à Gand, le 20 mars 1849, fils de Constantin Pierre Jean et de Caroline Marie Françoise de Wargny.

VII. Victor Ghislain van den Hecke de Lembeke, né à Gand, le 20 avril 1810, épousa, à l'église de Saint Bavon, à Gand, le 27 avril 1832, Clémence Léonarde Ghislaine van de Woestyne, née à Gand, le 13 mars 1813, sœur du baron van de Woestyne d'Herzeele, dont deux enfants, savoir :

A. Emma Joséphine Céleste Ghislaine, née à Gand, le 22 février 1833, épousa, à Notre Dame de Lorette, à Paris, le 10 mai 1859, Robert Eugène des Rotours, né au château d'Aniches, Nord, le 23 octobre 1833,

fils d'Alexandre Antoine, chevalier de la Légion d'honneur, et de Séraphine Eugène Plichon, petit fils du baron des Rotours, ancien préfet, et de Joséphine du Buisson de Courson.

B. Léon Théophile Ghislain VAN DEN HECKE, né à Gand, le 31 juillet 1834, épousa, à Gand, le 28 avril 1857, Alix Colette Marie Ghislaine van de Woestyne, née à Gand, le 19 avril 1834, fille d'Auguste Charles Ghislain et de Clémence Marie Ghislaine d'Hane de Steenhuyse, petite fille du comte d'Hane de Steenhuyse, chambellan du roi des Pays Bas Guillaume Ier, dont une fille :

Marie Clémence Victoire Ghislaine, née à Gand, le 21 avril 1863.

Seconde branche.

IV. LOUIS MATHIEU VAN DEN HECKE, receveur héréditaire et trésorier général de la châtellenie du Vieux Bourg, à Gand, seigneur de Lembeke, épousa en secondes noces, le 16 novembre 1751, Marie Agnès Odemaer, née le 8 décembre 1724, fille de Georges Philippe, écuyer, et de Françoise Thérèse Rombaut, dout six enfants, savoir :

A. Marie Jeanne Joséphine, née à Gand, le 24 juin 1755, morte le 24 février 1825, épousa, le 10 janvier 1778, Charles Borromée François Xavier de Ghellinck de Wyngene, né le 6 décembre 1748, fils de Jean Baptiste Mathieu Louis, chevalier, seigneur de Wynghene, et de Marie Sabine de Ghellinck de Nokere, sa cousine.

B. Lucie Robertine, née à Gand, le 9 juin 1757, épousa, à l'église de Saint Michel, à Gand, le 29 avril 1780, François Joseph Hamelinck, né le 3 octobre 1755, fils de Guillaume Jean, greffier du conseil de Flandre, et de Claire Josèphe de Vos.

C. Philippe François Xavier VAN DEN HECKE, né le 29 janvier 1760, mort sans alliance.

D. Jean Bruno Ghislain, qui suit, V.

E. François Antoine VAN DEN HECKE, né le 4 juin 1765, mort sans alliance, le 13 octobre 1846.

F. Thérèse Barbe, née le 30 octobre 1776, morte le 6 mai 1802, épousa, en septembre 1801, François Joseph van de Woestyne, chevalier, né le 29 décembre 1757, fils d'Antoine Joseph, chevalier héréditaire, et de Marie Thérèse van Hulthem.

V. Jean Bruno Ghilain van den Hecke, né à Gand, le 7 août 1761, mort à Gand, le 30 novembre 1842, épousa, le 21 février 1791, Marie Rosalie Anne Ghislaine Kervyn, née le 7 octobre 1770, morte à Gand, le 25 octobre 1830, et inhumée à Mariakerke, dans le caveau de sa famille, fille de Georges Antoine, seigneur d'Oudt Mooreghem et de Grootenhage, et de Rosalie Marie Anne Baut de Rasmon, dont neuf enfants, savoir :

A. Justine Ghislaine, née à Gand, le 23 juillet 1794, épousa, le 1er mai 1822, Louis Philippe Bavon de la Kethulle, né le 16 novembre 1794, fils de Louis Désiré Ghislain et de Colette Jeanne Françoise van der Bruggen.

B. Emmanuel Philippe Ghilain van den Hecke, né à Gand, le 19 août 1796, mort à Gand, le 9 avril 1855, épousa, à Gand, le 29 avril 1834, Marie Victoire Colette Soenens, fille de Jean Baptiste Ferdinand François, chevalier, et de Françoise Thérèse Stauthamer, dont deux filles :

a. Marie Thérèse Colette Ghislaine, née à Gand, le 17 mars 1835, épousa, à Gand, le 22 octobre 1861, Oscar du Roy de Blicquy, fils d'Alexis Charles François Chrétien et de Marie Delphine Augustine Robertine Cossée de Maulde.

b. Philomène, née à Gand, le 29 juin 1839.

C. Henri, qui suit, VI.

D. Pauline Ghislaine, née le 1er avril 1799.

E. Auguste Alphonse van den Hecke, né le 10 mars 1801, mort le 19 octobre 1865, épousa, à Gand, Virginie Blommaert, fils de Jacques, écuyer, commissaire de district à Gand, et de Catherine van den Bossche.

F. Constant Jacques van den Hecke, né le 10 janvier 1804.

G. Victoire Marie Ghislaine, née à Gand, le 4 août 1805, morte sans alliance, au château de Tronchienne, le 4 octobre 1855.

H. Thérèse, née le 21 novembre 1807.

I. Théodore Emmanuel van den Hecke, né le 6 août 1809.

VI. Henri Charles Ghislain van den Hecke, né à Gand, le 6 janvier 1798, épousa, à Bruxelles, le 9 septembre 1828, Anatolie Marie Éléonore Ghislaine de Guchteneere, née à Gand, le 14 septembre 1807, fille de Jean Bernard de Guchteneere, chevalier, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, conseiller au grand conseil de Malines, président de la cour de cassation à Bruxelles, puis sénateur, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, précédemment échevin de la Keure et des Parchons, à Gand, et de Jeanne Marie van Steynemeulen, dont cinq enfants, savoir :

A. Désiré Marie Jean Ghislain François van den Hecke, né à Gand, le 21 avril 1832.

B. Léon Jean Marie Ghislain van den Hecke, né à Gand, le 14 décembre 1833.

C. Alfred Jean Marie Ghislain van den Hecke, né à Gand, le 20 juillet 1836.

D. Marie Philomène Colette Ghislaine, née à Gand, le 20 juin 1838, épousa, à l'église de Saint Bavon, à Gand, le 25 octobre 1860, Victor Armand Félix, comte de Gourcy Serainchamps, né au château de Mianoye, Namur, le 28 mai 1831, fils de Félix Joseph Xavier, comte de Gourcy Serainchamps de Mianoye, et de Mathilde Augustine Isabelle, baronne Dons Lovendeghem.

E. Charles Auguste Jean Marie Ghislain van den Hecke, né à Gand, le 27 janvier 1840.

HELMAN DE GRIMBERGHE.

D'ARGENT : à la bande de sable, chargée de trois têtes de lion d'or, arrachées, lampassées de gueules. COURONNE : à cinq fleurons. SUPPORTS : deux lions léopardés d'or, couronnés, armés et lampassés du même, tenant des bannières, à dextre d'or, à trois coqs de sable crêtés, barbés et armés de gueules, qui est de KERRENBROUCK, et à sénestre d'argent, au château de gueules.

I. HENRI HELMAN épousa Catherine Heubner, dont un fils, Jérôme, qui suit, II.

II. JÉRÔME HELMAN, mort à Anvers, le 28 décembre 1560, épousa, à Anvers, le 30 avril 1555, Catherine de Cordes, morte le 26 novembre 1587, fille de Jacques et d'Isabelle de Bernuy, femme en secondes noces de Jean van Gorp, médecin du roi d'Espagne Philippe II, célèbre sous le nom de Goropius Becanus, dont un fils, Ferdinand, qui suit, III.

III. FERDINAND HELMAN, mort le 1er août 1617, échevin d'Anvers en 1515 et 1516, épousa : 1° le 29 janvier 1589, Anne Hellemans, fille de Pierre et de Catherine van Santvoort; et 2° Catherine van der Vecken, fille de Jean, seigneur de Capelle.

Il eut du premier lit trois enfants, un fils mort sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Pierre, qui suit, IV.

B. Marie, épousa Pierre Hellemans, seigneur d'Aertselaer, Cleydael, Stouvers, fils d'Arnould, colonel, et de Suzanne van Surck.

Il eut du second lit six enfants, un mort sans alliance, et cinq qui suivent, savoir :

C. Anne Marie, morte le 8 janvier 1658, épousa, à Anvers, en 1637, Nivio Maria Invrea, seigneur de Relegem.

D. Constance, née le 22 août 1609, épousa, le 9 octobre 1640, Nicolas Rubens, seigneur de Ramey, fils de Pierre Paul Rubens.

E. Philippe Joseph HELMAN, seigneur de Leefdael et de Vossum, épousa, le 14 décembre 1647, Barbe Vecquemans, dont une fille :

Anne Françoise, dame de Leefdael, épousa Jean de Brouchoven, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, surintendant des finances et ministre de la guerre aux Pays Bas, ambassadeur au Congrès d'Utrecht.

F. Marie, épousa Nicolas Pynssen van der Aa.

G. Jérôme HELMAN, seigneur de Waesbeecq, mort le 3 octobre 1687, lieutenant du roi en sa cour féodale, à Malines, épousa Cornélie Vecquemans, sœur de Barbe ci-dessus, dont une fille :

Cornélie Constance, épousa, le 6 septembre 1674, Albert Marie Rubens, seigneur de Ramey, son cousin germain, conseiller et receveur général des finances.

IV. PIERRE HELMAN, seigneur de Dussen, Muylkercke, etc., né à Anvers, le 20 juillet 1594, mort le 16 octobre 1644, épousa : 1° à la Haye, le 19 janvier 1620, Cornélie van der Vecken, veuve de Henri van Houwe, seigneur de Heemstede; et 2° le 26 décembre 1621, Marie Vermeeren.

Il eut du second lit six enfants, un fils mort sans alliance, et cinq qui suivent, savoir :

A. Jean qui suit, V.

B. Anne Catherine, morte le 12 juin 1[illegible], épousa Jean Jacques de Caluart, chevalier.

C. Jeanne Marie, morte le 1er décembre 1656, épousa Jean Baptiste Stalins, chevalier, seigneur de Tendaele, Rolleghem, conseiller pensionnaire de la ville de Malines, conseiller au grand conseil, à Malines.

D. Cornélie Isabelle, épousa, à la Haye, le 6 avril 1655, Thierry Duyst van Voorhout, seigneur de Sevenhuysen.

E. Françoise, morte le 21 mai 1698, épousa Nicolas du Jardin, chevalier, seigneur de Hemsrode.

V. JEAN HELMAN, BARON DE WILLEBROECK, par lettres patentes données à Madrid le 24 septembre 1661, chevalier, seigneur de Dussen, Muylkerke, né à la Haye en 1631, mort le 2 février 1711, etc., membre de la noblesse des États du Brabant, épousa : 1° à la Haye, le 8 août 1655, Élisabeth Thérèse van der Wiele van de Werve; 2° à Bruxelles, le 14 juillet 1668, Barbe Catherine van Wachtendonck.

Il eut du premier lit deux jumeaux, une fille morte sans alliance, et un fils, savoir :

A. Jean Pierre, qui suit, VI, après son frère cadet Philippe Joseph.

Il eut du second lit sept enfants, trois morts sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

B. Marie Cécile, née à Willebroeck, le 29 avril 1669, épousa, le 7 mars 1692, Égide, baron de Kerckem, général, propriétaire du régiment de son nom.

C. Barbe Clémence, née à Bruxelles, le 25 juillet 1670, épousa Philippe François Albert de Croy, marquis de Warneck, veuf de Claudine Françoise de la Pierre, dame de Lippeloo, époux en troisièmes noces de Marie Élisabeth van Blyleven, fils d'Eustache de Croy, comte du Rœulx, chevalier de la Toison d'Or, et de Théodore Gertrude Marie, baronne de Kettler.

D. Marie Gabrielle, née le 29 janvier 1675, épousa Martial, marquis de Trinchy, brigadier et colonel de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique.

E. Philippe Joseph, qui suit, VI.

VI. PHILIPPE JOSEPH HELMAN, seigneur de Feroz, Ruysbroeck, Droogenbosch, né à Bruxelles le 3 août 1677, mort à Feroz, le 19 novembre 1749, épousa Barbe Joséphine Thérèse du Bois de Fiennes, morte à Feroz, le 14 octobre 1758, fille de François

Thomas, lieutenant colonel au régiment de Westerloo-cavalerie, seigneur de Droogenbosch, dont un fils, Jean Martial, qui suit, VII.

VII. JEAN MARTIAL HELMAN, seigneur de Feroz, Buset, etc., membre de l'état noble de Namur, épousa N. de Houffalize, dont une fille, savoir :

Marie Thérèse Philippine, épousa, en 1789, Emmanuel Martial de Romrée, seigneur de Vischenet.

VI. JEAN PIERRE HELMAN, BARON DE RUYSBROECK, né à Bruxelles, le 24 septembre 1656, mort à Bruxelles, le 10 juillet 1694; épousa, à Bruxelles, le 27 février 1681, Marie Françoise Claris, morte à Utrecht, le 2 octobre 1704, fille de Louis Roger, seigneur du comté de Clairmont, de la libre baronnie d'Argenteau et d'Hermalle, de Montfort, etc., conseiller d'état et des finances, chevalier de Saint Jacques, etc., et de Marie Anne de Meulenaer de Cortewille, dont six enfants, quatre morts sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Marie Louise, épousa : 1° Philippe Joseph de Marselaer, baron de Parck, d'Elewyt, etc.; et 2° Jean Jacques, marquis Devenish d'Athlone, général feld-maréchal au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, gouverneur de Courtrai.

B. Jean François Joseph, qui suit, VII.

VII. JEAN FRANÇOIS JOSEPH HELMAN, BARON DE WILLEBROECK, RUYSBROECK, etc., né à Bruxelles, le 11 octobre 1688, mort au château de Boom, le 25 janvier 1718, épousa, à Bruxelles, le 14 mai 1712, Philippotte Colombe Françoise de Nyekercke, morte le 1er septembre 1768, fille de Jean Frédéric, chevalier, et d'Isa-

belle Philippine Parys, dont trois enfants, un fils mort au berceau, et deux qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste Louis Bonaventure, qui suit, VIII, après son frère cadet Philippe Joseph Hubert.

B. Philippe Joseph Hubert, qui suit, VIII.

VIII. PHILIPPE JOSEPH HUBERT HELMAN, BARON DE TERMEEREN, seigneur du comté de Cantecroy, par achat du 22 décembre 1781, né à Bruxelles, le 2 novembre 1715, mort à Bruxelles, le 10 février 1783, épousa, le 3 novembre 1748, Marie Christine, comtesse van Overstraeten, dont sept enfants, un fils mort en bas âge et six qui suivent, savoir :

A. François Aurèle Guidon, qui suit, IX.

B. Sophie Françoise Thérèse, morte à Bruxelles, le 24 mai 1815, épousa Jean Baptiste Thuilier Beaufort, colonel du génie au service de France, officier de la Légion d'honneur.

C. Marie Catherine Colette Scholastique, morte à Vienne, le 17 décembre 1817, épousa Christophe Jean Ghislain, baron van Bartenstein conseiller intime et président de la Chambre aulique, commandeur l'ordre de Saint Étienne.

D. Isabelle Claire Eugénie, morte à Vienne, le 28 mars 1834, épousa, le 21 mai 1782, Jean Christophe Joseph, baron van Bartenstein, second conseiller pensionnaire de Bruxelles, conseiller au conseil de Brabant, conseiller au conseil privé.

E. Marie Josèphe Tabithe Sabine, épousa François Joseph Hubert Marie, baron de Sécus.

F. Rosalie Mathilde Lucie, épousa, le 17 mai 1774, Guillaume Antoine, baron de Feltz.

IX. FRANÇOIS AURÈLE GUIDON, COMTE DE HELMAN DE TERMEEREN, par lettres patentes du 27 décembre 1785, dit le comte de Cantecroy, greffier du conseil de Brabant, grand bailli d'Alost, mort le 13 mai 1816, épousa, à Bruxelles, le 18 septembre 1775, Louise Charlotte de Crumpipen, fille de Jean Henri, conseiller d'état et conseiller secrétaire d'état et de guerre, et de Victoire de Capitolo, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Julie Victoire, née en juin 1776, morte le 20 janvier 1857, épousa Jean Baptiste Antoine de Jongh de Keerbergen, mort le 11 juillet 1826.

B. François Chrétien, COMTE HELMAN DE TERMEEREN, mort à Nerysschc, le 15 août 1853.

C. Joseph Louis HELMAN DE TERMEEREN, mort le 7 novembre 1849, à l'âge de soixante neuf ans.

VIII. JEAN BAPTISTE LOUIS BONAVENTURE JOSEPH HELMAN, BARON DE WILLEBROECK, seigneur de Marienville, Coeckelberg, etc., né à Bruxelles, le 13 février 1713, mort à Louvain, le 13 février 1781, épousa, à Malines, le 9 décembre 1747, Adrienne Mathilde Pétronille de Kerrenbroeck, dame de Borght, morte à Bruxelles, le 13 mars 1790, fille de Henri Joseph, vicomte de Grimberghe, et de Marie Micheline van Beughem, dont dix enfants, savoir :

A. Philippotte Henriette Josèphe, dame d'Hoyberge, morte à Humbeeck, le 26 août 1789, épousa, le 24 septembre 1781, Jean Philippe Albert de Longpré, échevin de Bruxelles.

B. Philippe Louis Joseph HELMAN, BARON DE WILLEBROECK ET DE RUYSBROECK, né à Bruxelles, le 1er décembre 1749, mort sans enfants, le 1er octobre 1807, épousa, à Bruxelles, le 30 novembre 1786, Marie Caroline Josèphe de Partz de Viane, veuve de Jean Baptiste Maximilien Ferdinand, baron de Dongelberghe.

C. Alexandre Joseph Grégoire, BARON HELMAN DE WILLEBROECK, auditeur de la Chambre des comptes, à Bruxelles, né à Bruxelles, le 3 mai 1751, mort sans alliance, à Bruxelles, le 31 janvier 1836.

D. Henri Marie Gérard, qui suit, IX.

E. Jean Baptiste Joseph Marie HELMAN, dit le baron de Ruysbroeck, né à Bruxelles, le 18 janvier 1755, mort sans alliance, à Bruxelles, le 8 décembre 1820.

F. Joseph Amé André HELMAN, né à Bruxelles, le 3 janvier 1756, mort sans alliance, le 24 juin 1839.

G. Antoine Prosper Bonaventure Joseph HELMAN, dit le baron de Riemen, né à Bruxelles, le 20 mai 1758, mort sans alliance, à son château de Senepplaer, le 7 février 1833.

H. Marie Angélique Thérèse Josèphe, née à Bruxelles, le 4 août 1760, morte le 24 avril 1834, épousa, le 5 novembre 1823, à l'âge de soixante trois ans, Jean Jacques Victor, baron Versyden de Varick, greffier des États de la province du Brabant méridional, membre de l'ordre équestre de la province.

I. Ferdinand Jean Baptiste Marie Chrétien HELMAN, né à Bruxelles, le 3 avril 1763, épousa Marie Louise Peralta.

J. Jeanne Françoise Louise Pétronille Pauline Adèle Josèphe, née à Bruxelles, le 3 juin 1764, morte le 6 avril 1837, épousa, le 6 juin 1821, Honoré Villers Masbourg.

IX. HENRI MARIE GÉRARD JOSEPH, VICOMTE HELMAN DE GRIMBERGHE, BARON DE LONGUEVILLE, héritier féodal de son aïeul maternel le vicomte de Grimberghe, né à Bruxelles, le 21 avril 1753, mort le 4 janvier 1828, épousa, à Taintegnies, le 24 avril 1794, Marie Thérèse Hyacinthe le Clément de Taintegnies, morte à Bruxelles, le 25 décembre 1863, à l'âge de quatre vingt six ans, dont trois enfants, savoir :

A. Louis Marie Joseph Hubert, qui suit, X.

B. Eugène Joseph Hubert HELMAN DE GRIMBERGHE, né à Bruxelles, le 25 juillet 1796.

C. Alexandre Ernest Joseph Hubert HELMAN DE GRIMBERGHE, né à Bruxelles, le 13 septembre 1797, mort sans alliance, à Schaerbeek, le 12 janvier 1862.

X. LOUIS MARIE JOSEPH HUBERT, VICOMTE HELMAN DE GRIMBERGHE, né à Wurtzbourg, le 23 mai 1795, épousa Sophie Lamé de Cessac, dont deux enfants, savoir :

A. Roger HELMAN DE GRIMBERGHE, né à Paris, le 28 février 1830, ministre résidant de Belgique en Turquie et en Grèce.

B. Ulric Hubert HELMAN DE GRIMBERGHE, né à Bruxelles, le 26 avril 1832.



HEMRICOURT DE GRUNNE.

De Gueules : à la bande d'argent. Couronne : à cinq fleurons. Cimier : une tête de licorne d'argent, accornée d'or. Supports : à dextre, un griffon d'or ; à sénestre, une licorne d'argent, tous les deux contournés.

Devise : Fortitudo mea Deus.

Cri : ***HEMRICOURT!***

Hemricourt, l'une des plus anciennes, des plus illustres maisons de la Hesbaye et même du pays, tire son nom de la seigneurie de Hemricourt (aujourd'hui Remicourt, dans le canton de Waremme), mouvante de la seigneurie d'Aigremont. Elle s'est divisée en plusieurs branches, formant aujourd'hui des familles distinctes, même considérables, mais descendant toutes de Thomas de Hemricourt, signalé dans les anciennes chroniques et les autres écrits du temps. La branche principale est celle des Bozeau de Mozet, comtes de Grunne, dont nous nous occupons.

Le premier seigneur de Hemricourt dont l'histoire fasse mention possédait déjà, au XIIe siècle, une prépondérance très-grande et occupait un rang illustre dans la noblesse de sa contrée. Des documents, cités par les historiens, le désignent sous le nom de Thomas, qui suit, I.

I. Thomas de Hemricourt, témoin d'un diplôme signé à Liége, le 29 septembre 1171, par lequel l'empereur Frédéric Ier Barberousse confirmait la donation, faite par l'évêque de Liége, à son

église de Saint Lambert, du bénéfice d'Herstal, épousa N., dont deux enfants, savoir :

A. Fastré, qui suit, II.

B. Thomas DE HEMRICOURT, archidiacre de la cathédrale de Liége, en 1212.

II. FASTRÉ DE HEMRICOURT, épousa N., dont deux enfants, savoir :

A. Thomas, qui suit, III, après son frère Ameil.

B. Ameil, qui suit, III.

III. AMEIL, SEIGNEUR DE BOVEGNISTIER, chevalier, qui portait d'argent à la bande de gueules, se signala avec Thomas, son frère aîné, à la bataille de la Warde de Steppes, le 13 octobre 1213, où les Liégeois mirent les Brabançons en déroute. Il avait épousé N., seconde fille de Heyneman de Hotteburge, chevalier brabançon, qui portait d'azur, au chef bastillé de trois pièces d'or, chargé de trois martelets penchants de sable, dont plusieurs enfants, entre autres, Gérard, qui suit, IV.

IV. GÉRARD DE BOVEGNISTIER, chevalier, grand bailli de Hesbaye, signa, comme gentilhomme de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, la paix de Fexhe, le vendredi avant la Saint Jean Baptiste de l'an 1316. Il portait, en mémoire de la maison de Hotteburge, d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois martelets penchants d'or. Il eut un très grand nombre d'enfants, dont sont issus les Kachemar et les Haweau de Bovegnistier, les Kachar, la branche de Limont, etc. Nous citerons entre autres trois qui suivent, savoir :

A. Ameil, SEIGNEUR DE BOVEGNISTIER, créé chevalier, le 2 août 1321, grand bailli du chapitre cathédral de Liége, battit, en Hesbaye, du

côté de Berwaert, les troupes du comte de Namur, et fut tué, le 27 mai 1328, au combat de Nierbonne lez Huy.

B. Fastré DE BOVEGNISTIER, l'un des douze juges du pays.

C. Catherine, épousa Ameil de Warnant, chevalier.

III. THOMAS DE HEMRICOURT, DIT LE VIEUX, chevalier, seigneur de Hemricourt, de Lantremange et de Crenewik, portait de gueules à la bande d'argent. — La seigneurie de Hemricourt relevait, à cette époque, en fief, du seigneur d'Aigremont. Haut voué de la Hesbaye, il avait épousé la fille aînée de Heyneman de Hotteburge, dont six enfants, savoir :

A. Guillaume, dit Frognut, qui suit, IV, après ses frères Gérard et Thomas.

B. N..., épousa le seigneur de Geneffe.

C. Gérard, qui suit, IV, après son frère Thomas.

D. Thomas, qui suit, IV.

E. N..., épousa N..., de Harzée, seigneur de Blehen, dont un fils :

Gérard DE BLEHEN, fondateur de la maison de Blehen, issue de l'illustre maison de Hemricourt.

F. Robert, seigneur de Crenewik, qui suit, IV, après ses trois frères Thomas, Gérard et Guillaume, dit Frognut.

IV. THOMAS DE HEMRICOURT, chevalier, seigneur de Lantremange, résidant à son château de Lantremange, eut quatre enfants, savoir :

A. Thomas DE LANTREMANGE, chanoine de Saint Martin, à Liége.

B. N..., mariée au village de Grenneville.

C. N..., mariée au village d'Acoz.

D. Marie, épousa Adam Tomboir, fils d'un manant de Hemricourt. Après son mariage, il quitta le nom de Tomboir, pour prendre celui

de Hemricourt, lieu de sa naissance et du chef de sa femme, appartenant à l'illustre maison de Hemricourt, nom qu'il transmit à ses descendants, parmi lesquels on distingue Jacques de Hemricourt, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, auteur du livre précieux *Le Miroir des Nobles de Hesbaye.*

IV. Gérard de Hemricourt, seigneur de Vyle, en Condroz, qui portait de gueules, à la bande d'argent, brisé en chef d'un lambel, à trois pendants d'or, eut de sa femme, dont le nom est inconnu, trois enfants, savoir :

A. Henri, qui suit, V, après son frère Otton.
B. Otton, qui suit, V.
C. N..., épousa le seigneur de Modave, en Condroz.

V. Otton de Hemricourt, seigneur d'Ologne, autrement dit Ossogne, eut deux enfants, savoir :

A. Anseau, seigneur d'Ologne.
B. N..., dame de Gesve, épousa un écuyer de noble race, Evrard de Boulant, seigneur de Richelette, fils du seigneur de Boulant, dans la terre de Limbourg.

V. Henri de Hemricourt, seigneur de Vyle, eut deux enfants, savoir :

A. Lambert de Vyle, abbé de Saint Hubert, en Ardenne.
B. Gérard, seigneur de Vyle, fondateur de la maison des seigneurs de Vyle, issue de l'illustre maison de Hemricourt, qui continuèrent à porter le nom de Vyle.

IV. Guillaume de Hemricourt, dit Frognut, chevalier, seigneur de Hemricourt, épousa la fille du seigneur d'Atrive, illustre chevalier banneret, originaire du Hainaut, dont quatre enfants, savoir :

A. Guillaume Malclerc, qui suit, V.

B. Juwette, épousa Thiebaut d'Elzée, seigneur de Dave et de Longchamp, dont belle postérité.

C. Isabeau, épousa Arnould de Harduemont, chevalier, seigneur de Haultepenne.

D. Godefroid de Hemricourt, seigneur de Herck, près de Tongres, épousa la sœur de Persant de Haneffe, dont il eut un fils :

Guillaume de Herck, seigneur de Herck, mort sans hoirs, qui tua Eustache de Ricle, mayeur de Looz, au milieu de la foule, en plein marché de la ville de Looz.

V. Guillaume Malclerc de Hemricourt, surnommé le Bon, chevalier banneret, seigneur de Hemricourt, célèbre par son courage et son adresse dans tous les exercices du corps, s'appliquant surtout à chercher, en différents pays, les occasions de se signaler dans les tournois, épousa Catherine de Berlaymont, fille de Gilles, chevalier, sire de Berlaymont, chambellan héréditaire du Hainaut, dont une fille unique, savoir :

Isabelle, dame héritière de Hemricourt, par qui cette seigneurie sortit de la maison de Hemricourt, épousa : 1° Arnould, seigneur de Walhain, chevalier banneret de Brabant, dont postérité ; et 2° Henri, seigneur de Bautersheim, chevalier, dont postérité également.

IV. Robert de Hemricourt, chevalier, seigneur de Crenewik, qui portait d'argent à la bande de gueules, mort en 1260, comme on le voyait par l'épitaphe gravée sur sa pierre sépulcrale, dans

l'église de Saint Jean Baptiste, à Hemricourt, eut deux enfants, savoir :

A. Arnould, qui suit, V.
B. N..., épousa le seigneur d'Uppigny, au comté de Namur.

V. ARNOULD DIT BOZEAU, chevalier, seigneur de Crenewik, eut quatre enfants, savoir :

A. Thierry, qui suit, VI.
B. Grignon, épousa le seigneur de Noville sur Méhaigne.
C. Arnould, qui suit, VI, après la postérité de son frère Thierry.
D. Robert DE CRENEWIK, se maria et eut deux enfants.

VI. THIERRY BOZEAU, chevalier, seigneur de Crenewik, eut deux enfants, savoir :

A. Raes, qui suit, VII.
B. Robert DE CRENEWIK, abbé de Saint Trond, mort en 1366.

VII. RAES DE CRENEWIK DIT BOZEAU, chevalier, seigneur de Crenewik, épousa Jeanne, troisième fille de Jean de Rulant de Hozémont de Fontaine, dit Moreau de Horion, chevalier, seigneur du château de Horion, en Hesbaye, dont trois enfants, savoir :

A. Marie, morte sans enfants, épousa : 1° N... de Duras, seigneur d'Ordenge, issu de l'ancienne famille des comtes de Duras; 2° Raes de Hemricourt dit de Lamine, chevalier, seigneur de Lamine et d'Oleye, gentilhomme de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, le 16 décembre 1378.

B. Arnould DE CRENEWIK DIT BOZEAU, seigneur de Crenewik, dont postérité.

C. Guillaume DE CRENEWIK, chevalier, hérita, de son oncle maternel, Guillaume de Rulant de Hozémont, chevalier, voué de Horion, seigneur du château de Horion et du Pas de Saint Martin, de la forte et château de Horion, par testament du 17 mars 1337, quitta alors le

nom de son père pour prendre celui de Horion, et conserva néanmoins les armes d'argent à la bande de gueules. Échevin de Liége, en 1386, il fut démis le 29 septembre de la même année. Bailli de Hesbaye, en 1381, gentilhomme de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, le 28 août 1403, il combattit, le 22 août 1371, à la bataille de Basweiler, entre Ruremonde et Juliers, dans l'armée du duc de Brabant. Il épousa Agnès de Cologne, dame d'Engis, morte en 1409, et inhumée aux Dominicains en Ile, à Liége, fille d'Herman, seigneur d'Engis sur Meuse, bourgmestre de Liége, en 1371, et de Marie de Chabot, dame d'Engis.

De ce mariage sont issus les seigneurs de Horion qui continuèrent à porter ce nom.

VI. Arnould de Crenewik dit Bozeau, épousa N., dame héritière de Mozet, qui lui porta en dot ce fief considérable, dans le comté de Namur, et dont il eut un fils, Arnould, qui suit, VII.

VII. Arnould dit Bozeau, seigneur de Mozet, grand bailli du comté de Namur, en 1363.

Guillaume, comte de Namur, lui donna tout ce qu'il avait de la terre et seigneurie de Mozet.

Il possédait également le fief et manoir de Mesnil-lez-Samson, relevant de la cour féodale de Liége.

Il avait épousé N. d'Avin, fille de Gobart d'Avin, portant les armes d'Atrive, dont quatre fils, savoir :

A. Arnould, qui suit, VIII.

B. Gobart Bozeau de Mozet, ainsi nommé d'après son grand père maternel, releva, en 1402, le fief de Mesnil, à la cour féodale de Liége.

C. Nicolas Bozeau de Mozet.

D. Pierre Bozeau.

VIII. ARNOULD BOZEAU DE MOZET, seigneur de Mozet, qu'il releva, le 6 septembre 1401, comme successeur féodal d'Arnould, son père, épousa : 1° N...; et 2° N. de Corioule.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Marie, dame de Mozet, seigneurie qu'elle transporta, en 1427, à Arnould, son frère consanguin.

Il eut du second lit un fils, savoir :

B. Arnould, qui suit, IX.

IX. ARNOULD BOZEAU DE MOZET, seigneur de Mozet et d'Arville, épousa : 1° Marie de Thiribu, comme il conste par acte déposé au greffe de Namur de l'an 1452 et dont il n'eut pas d'enfants; 2° Marguerite d'Erpent, dont deux fils, savoir :

A. Arnould, qui suit, X.
B. Wérard BOZEAU DE MOZET, épousa Nicole d'Oultremont, fille de Nicolas d'Oultremont, vaillant chevalier.

X. ARNOULD BOZEAU DE MOZET, chevalier, seigneur de Mozet, de Mont et d'Arville, est mentionné avec son frère dans un acte de l'an 1462, déposé au greffe de la ville de Namur. Il testa le 11 avril 1478 et mourut le 20 octobre de la même année. Son testament fut approuvé au bailliage d'Entre Meuse et Aische, au comté de Namur. Il avait épousé Marie de Corioule, fille de Gilbert de Corioule et de N. de Wierde, dont sept enfants, savoir :

A. Arnould BOZEAU DE MOZET, fils aîné, seigneur de Mozet qu'il releva, en 1478, par l'obit d'Arnould, son père, mourut sans hoirs.
B. Jacques, qui suit, XI.
C. Jean, qui suit, XI, après la postérité de son frère Jacques.
D. Bado BOZEAU DE MOZET.
E. Nicolas, dit Collignon, BOZEAU DE MOZET.
F. Jeanne, épousa Ottard d'Oultremont.
G. Isabelle.

XI. Jacques Bozeau de Mozet, seigneur de Mozet, qu'il releva le 29 août 1482, après la mort de son frère Arnould, épousa Jeanne de N..., femme en secondes noces de Jean de Goune, dont un fils, Jacques, qui suit, XII.

XII. Jacques Bozeau, seigneur de Mozet, qu'il releva le 11 décembre 1493, à la mort de son père, épousa Marguerite de Dalve ou Davre dit delle Motte, dont un fils, Jacques, qui suit, XIII.

XIII. Jacques de Mozet, seigneur de Mozet, qu'il releva le 15 juillet 1522, épousa Marguerite de Juppleu, fille de Wathi de Juppleu et de Blanche de Davre, dont deux filles, savoir :

A. Jeanne, dame de Mozet, épousa Guy de Celles de Hodoumont, écuyer, fils de Jacques de Hodoumont, écuyer, et d'Agnès de Berlaymont de Floyon.

B. Anne, épousa Eustache Persant, seigneur de Haneffe.

XI. Jean Bozeau de Mozet, écuyer, reçut, par testament de son père, les seigneuries de Mont et d'Arville, qu'il releva en 1478. Mort le 10 novembre 1513, et inhumé avec sa femme à l'église de Mont-lez-Arville, avec épitaphe et quartiers, il avait épousé Jeanne de Trina, dame de Grusne, morte le 25 janvier 1533, dont deux enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, XII.

B. Jeanne, dame de Mont et d'Arville, morte le 5 mars 1554, et inhumée avec son mari, dans l'église de Notre Dame, à Namur, sous une tombe décorée de leurs quartiers, épousa Jean Philippe de Maillen, seigneur de Godine, Mons, Rivière, mort le 7 décembre 1559.

XII. ANTOINE DE MOZET, premier seigneur de Grusne, écuyer, écartelait ses armes avec celles de Trina, ce qui est prouvé par son scel de 1522. Mort le 25 mai 1549, il avait épousé Agnès de Marotte, fille de Jean de Marotte, seigneur de Jernée, de Montigny, de Noville, etc., et d'Henriette de Hemricourt, dont quatre enfants, savoir :

A. Thierry, qui suit, XIII.

B. Gilles, qui suit, XIII, après la postérité de son frère Thierry.

C. Jean DE MOZET, cité, comme fils d'Antoine, dans un acte de relief du 21 mai 1554.

D. Catherine, épousa Mathieu de Maillen, fils de Gérard de Maillen, écuyer, et de Jeanne Stienne dit Charlet.

XIII. THIERRY DE MOZET, écuyer, seigneur de Ramelot, de Fillée, et de Roisu, cité, comme fils d'Antoine, dans son contrat de mariage de l'an 1551, testa du consentement de sa première femme, le 10 septembre 1561, laissant, sa maison de Fillée et la seigneurie de Ramelot à son fils Antoine de Mozet, sa maison et chervage de Roisu, tenus en fief du seigneur de Vierset, à Jeanne, sa fille. Ce testament fut approuvé devant la haute cour de justice de Goene, au comté de Namur, le 26 avril 1568.

Il avait épousé : 1° Mette de Ramelot, dame du dit lieu, fille de Thierry de Ramelot, écuyer, seigneur de Baese et de Ramelot, et de Jeanne de Crisgnée; 2° Marie de Saive, fille de Baudouin de Saive et de Barbe de Blehen d'Abée.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, XIV.

B. Jeanne, dame de Roisu, épousa Guillaume de Thiribu, seigneur d'Emeville, veuf de Jeanne de Saint Fontaine, fils de Nicolas de Thiribu, seigneur d'Emeville, et d'Anne de Roxhelée dit d'Ayneffe.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

C. Agnès, épousa : 1° Guillaume de Thiribu, seigneur d'Emeville,

fils de Guillaume et de Jeanne de Saint Fontaine, ci-dessus; et 2° Théodore de Crisgnée, seigneur de Surre.

D. Barbe, épousa Charles de Gaiffier, fils de Christophe Gaiffier, greffier du conseil de Namur, et de Gertrude Longchamps, dont elle eut un fils, Thierry Gaiffier, qui épousa Anne de Warnant.

XIV. Antoine de Mozet, écuyer, seigneur de Ramelot, de Scœuvres et de Fillée, chambellan héréditaire du comte de Namur, mort en 1587, épousa Catherine de Gesves, dame de Scœuvres, fille de N..., seigneur de Scœuvres, chambellan héréditaire du comté de Namur, et de N. de l'Arbalestrier, dont deux enfants, savoir :

A. René, qui suit, XV.

B. Anne Antoinette, épousa Guillaume de Vervoz, seigneur de Daverdis, de Redu et de Vervoz, en partie, fils de Gilles et d'Anne de Spontin.

XV. René de Mozet, seigneur de Ramelot, de Scœuvres, de Gesves, de Fillée, chambellan héréditaire du comté de Namur, épousa Marie de Marneffe, dame de Gesves, fille d'Antoine de Marneffe, écuyer, seigneur de Gesves, et de Barbe de Druyn de Rosey.

XIII. Gilles de Mozet, écuyer, seigneur de Grusne, ainsi qualifié par un relief de la cour féodale de Hodémont, en date de 1555, de même que par le testament de son père, où il est désigné comme deuxième fils d'Antoine, épousa Antoinette de Lespinée, d'ancienne famille noble du comté de Namur, dont il eut un fils, Jean, qui suit, XIV.

XIV. Jean de Mozet, écuyer, seigneur de Grusne, ainsi qualifié par un relief de la cour féodale de Hodémont de l'an 1585,

et par son propre testament, qu'il fit en 1588, avec l'agrément de sa femme, et où il est question de son fils Gilles, épousa Anne Moreau de Thon, dame de Thon et de Namêche, fille de Godefroid Moreau, écuyer, seigneur de Thon, et de Jeanne de Baervoets, dame de Namêche, dont un fils, Gilles, qui suit, XV.

XV. Gilles de Mozet, seigneur de Grusne, ainsi qualifié dans un acte de fondation de deux messes, du 16 février 1652, ainsi que par l'acte de partage de ses biens, autrement dit avis de père et de mère, de l'an 1656, seigneur de Thon, de Maugery, de Namêche et de Harzin, épousa Anne de Waha de Baillonville, fille de Georges, chevalier, seigneur de Jemeppe et de Ramezée, capitaine, prévôt et haut gruyer de la ville et comté de Laroche, en Ardenne, et d'Isabelle d'Awans, dont trois enfants, savoir :

A. Georges, qui suit, XVI.

B. Marie, religieuse au Val Notre Dame.

C. Gilles de Mozet, écuyer, seigneur de Thon et de Maugery, seigneur foncier de Namêche, par donation entre vifs, du 27 septembre 1654, releva le fief du Petit Sart, par la mort de François Barvoets, le 26 janvier 1658, haut justicier et gentilhomme de la Salle de Bastogne, épousa Marie Jossine de Celles de Hodémont dit de Beauffort, fille de Dieudonné, seigneur de Ramelot, lieutenant colonel au service de Sa Majesté Impériale, et de Michelle de Masbourg, dont cinq filles :

a. Françoise Hubertine, dame de Maugery, épousa Charles Louis de Nollet, écuyer, seigneur de Bourdon, de Hambay et de Marenne, fils de Nicolas, écuyer, commandant de Schomberg, et de Jeanne Louise d'Orjo de Godinne.

b. Anne Hubertine.

c. Marie Marthe, dame foncière de Namêche et de Thon, épousa Nicolas Joseph de Nollet, écuyer, seigneur du Ban du Mont, fils de Gilles et de Gertrude de Nollet.

d. Ferdinande, religieuse à Huy.

e. Anne Marie.

XVI. Georges de Mozet, écuyer, seigneur de Grusne et de Harzin, capitaine d'une compagnie de chevau-légers au service de Sa Majesté Catholique, épousa, le 30 septembre 1666, Catherine Claude Florence de Coppin de Conjoux, fille de Jean de Coppin, écuyer, seigneur de Beausaint, et de Marguerite d'Orjo, dont trois enfants, savoir :

A. Georges, qui suit, XVII.

B. Anne, épousa, le 4 avril 1689, Gérard de Viron, seigneur de Bouffu, de Tahier et de Bois, fils de Gérard et de Jeanne de Werpen, dame de Bois.

C. Marie Marthe, épousa, en 1687, Guillaume Charles de Pinchart, écuyer, seigneur de Wartet, Ville-en-Waret, Jehennau, Frizet et Saint Marc, qu'il releva le 11 septembre 1685, par la mort de son frère aîné, sergent major au service de Charles II, roi d'Espagne. Fils de Philippe de Pinchart, écuyer, seigneur de Frizet et de Wartet, membre de l'état noble du pays de Namur, et de Marie Thérèse d'Auxbrebis, il mourut le 9 avril 1715, et fut inhumé avec sa femme à Wartet, sous une tombe relevée de leurs seize quartiers.

XVII. Georges de Mozet, écuyer, seigneur de Grusne et de Harzin, mort au château de Grusne, le 27 avril 1749, chambellan de Son Altesse Royale le duc de Lorraine, premier député de l'état noble du duché de Luxembourg, épousa, le 24 juin 1699, Françoise Christophorine de Lambertye, chanoinesse de Remiremont, fille de Georges, marquis de Lambertye, baron de Cons, seigneur de Drouville, maréchal de Lorraine, conseiller d'État de Son Altesse Royale le duc de Lorraine, grand bailli et gouverneur de Nancy, et de Christine, comtesse de Lenoncourt, dont dix enfants, savoir :

A. Françoise Georgette, née au château de Grunne, le 4 juin 1700, chanoinesse du chapitre noble de Remiremont, épousa Denis Joseph de Hamal, seigneur de Petite Somme, fils de Charles Henri de Hamal et de Marguerite de Viron, dame de Bois, fille de Gérard et d'Anne de Mozet.

B. Nicolas François Joseph DE MOZET, créé COMTE DU SAINT EMPIRE, en même temps que ses frères, par diplôme de l'empereur François Ier, à l'occasion de son couronnement, le 14 avril 1747, né au château de Grunne, le 25 décembre 1701, mort des suites de blessures reçues dans ses campagnes, le 15 février 1751, se distingua dans la carrière des armes, devint feld-maréchal des armées impériales, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie, gouverneur de la ville d'Ath, chambellan et conseiller intime de l'empereur François Ier, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine au couronnement de Frédéric II et à la paix d'Aix la Chapelle. Au moment de sa mort, il venait d'être nommé gouverneur de Luxembourg, et il traitait de l'acquisition de la principauté de Laroche, qui eût élevé sa famille à la dignité de prince du Saint Empire Romain.

C. Philippe Antoine, qui suit, XVIII.

D. Charles DE MOZET, COMTE DU SAINT EMPIRE ROMAIN, en même temps que ses frères, né au château de Grunne, le 8 février 1708, mort à Laroche, chambellan de l'empereur d'Allemagne, colonel du régiment des cuirassiers de Stampach.

E. Anne Françoise, née le 4 juin 1709, chanoinesse de Remiremont, épousa, en 1730, Charles Jean Dauvin, seigneur de Burdinne, membre de l'état noble du comté de Namur, fils de Jean Charles Dauvin, seigneur de Burdinne, et d'Anne Jeanne Dupaix dit d'Oupeye, des seigneurs d'Oupeye et de Herstal.

F. N..., chanoinesse à Remiremont.

G. Louise Françoise Dieudonnée, née au château de Grunne, le 19 juin 1715, chanoinesse à Remiremont, épousa, par contrat du 17 octobre 1742, Philippe Joseph de Pinchart, écuyer, né à Namur, en 1708, mort à Namur, en 1748, seigneur de Wartet et de Ville-en-Waret, par relief du 3 août 1718, premier député de l'état noble du comté de Namur, fils aîné de Guillaume Charles de Pinchart et de Marie Marthe de Mozet, dont un fils unique :

Charles Antoine DE PINCHART, né à Namur, en 1744, mort à Namur, en 1758.

Par ce double trépas prématuré du père et du fils, toutes les possessions seigneuriales, tous les biens des Pinchart échurent au frère puîné de Philippe Joseph de Pinchart, Henri Hubert, qui releva les seigneuries de Frizet, Wartet et Jehennau, le

1er février 1760, mourut, sans alliance, le 7 décembre 1775, et institua, par son testatement, daté du jour de sa mort, pour héritier universel, Philippe Antoine Marie de Grunne, ci-dessous, XIX, à la condition qu'il ajouterait son nom au sien et écartellerait ses armoiries avec celles de Pinchart.

H. Robert DE MOZET, né au château de Grunne, tué à la bataille de Krotzka, le 22 juillet 1739, capitaine au régiment de grenadiers de Thüngen.

I. Vincent DE MOZET, né à Grunne, tué à une affaire près de Prague, le 21 août 1742, colonel du régiment d'infanterie de Grunne.

J. Louis DE MOZET, né à Grunne, tué à Hohenfriedberg, le 4 juin 1745, chambellan de l'empereur, lieutenant colonel au régiment d'infanterie Charles de Lorraine.

XVIII. PHILIPPE ANTOINE DE MOZET, COMTE DU SAINT EMPIRE ROMAIN, en même temps que ses frères, par diplôme du 14 avril 1747, seigneur de Grunne et de Harzin, né au château de Grunne, le 26 novembre 1702, mort à Namur, le 17 mai 1753, page de l'électeur de Bavière, prince évêque de Liége, chambellan du prince évêque et de l'empereur d'Autriche, général de cavalerie au service d'Autriche, épousa Anne Thérèse, comtesse Esterhazy de Kadendorf, fille de François Joseph, comte Esterhazy de Kadendorf, chambellan de l'empereur d'Autriche, et de Françoise Amélie, comtesse Erdöd Palfy, née en 1701, morte dans sa terre de Nicola, en Hongrie, le 12 novembre 1752, dont trois enfants, savoir :

A. Ferdinand Marie, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Nièk, en Hongrie, en 1725, mort à Vienne, en 1779, colonel du régiment de son oncle Nicolas, feld maréchal des armées impériales, sans alliance.

B. Philippe Antoine Marie Joseph, qui suit, XIX.

C. Marie Thérèse, COMTESSE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, dame de l'ordre de la Croix Étoilée, née à Dünkelsbühl, en Souabe, en 1735, morte à Vienne, le 9 août 1787, épousa Charles, comte de Ca-

raffa, prince d'Avela, chambellan de l'empereur d'Autriche, chevalier de l'ordre de Constantin de Naples, colonel au service d'Autriche, dont postérité.

XIX. PHILIPPE ANTOINE MARIE JOSEPH, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, seigneur de Grunne, de Castillon, de Harzin, etc., né à Nièk, Hongrie, le 12 février 1732, mort à Konigingratz, en Bohême, le 3 avril 1797, hérita, par adoption de la famille éteinte de Pinchart, des seigneuries de Wartet, de Ville-en-Waret, de Frizet, etc., au comté de Namur, à la condition d'ajouter le nom de Pinchart au sien et d'écarteller ses armoiries de celles de cette famille. Membre des états nobles du comté de Namur et du duché du Luxembourg, il servit d'abord au régiment de son oncle Nicolas, fut nommé, en récompense de sa bravoure, major sur le champ de bataille de Torgau, Saxe, en 1760, devint colonel pendant la guerre de succession de Bavière, puis général major et commandant de la forteresse de Koniginggratz. Il avait épousé, le 15 juin 1761, Madeleine Christine Rachel de Holstein, fille unique de Léopold de Holstein, écuyer, major de la garde noble de l'électeur de Saxe, Auguste III, roi de Pologne, conseiller privé de guerre, etc., et de Marie de Kempis de Sternenburg, issue des seigneurs de Weliwa et de Lutzka, morte à Vienne, le 19 mai 1811, dont deux enfants, savoir :

A. Philippe Ferdinand Marie, qui suit, XX, et continue la branche dite d'Autriche.

B. Joseph Mathias Charles Thomas Marie, fondateur de la branche dite de Belgique, qui suit, XX.

XX. PHILIPPE FERDINAND MARIE D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE-PINCHART ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, seigneur de Wartet, Ville-en-Waret, Frizet, terres qu'il céda plus tard à son frère Joseph Mathias Charles Thomas Marie, par arrangement de famille, seigneur, ensuite, de Markt d'Obersberg, d'Illmau, de Taxen et de la forteresse de Peygarten, en Autriche, né à

Dresde, le 15 mai 1762, mort à Vienne, le 26 janvier 1854, entra au service en 1782 à l'âge de vingt ans. Capitaine au régiment des dragons de l'Empereur, en 1790, année de la dernière campagne contre les Turcs, à laquelle il prit une part active et glorieuse, chambellan, en 1791, lors du couronnement de l'empereur Léopold II, comme roi de Bohême, à Prague, chambellan de l'archiduc Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays Bas, à Bruxelles, il fit toutes les guerres contre la France, depuis 1792. Montant de grade en grade, il était général major au début de la campagne de 1800, et conclut, en cette qualité, avec le général de brigade Lahorie, à Steger, en Haute Autriche, le 25 décembre 1800, l'armistice qui précéda la paix de Lunéville, entre l'armée autrichienne commandée par l'archiduc Charles, et l'armée française commandée par le maréchal Moreau. Décoré de l'ordre de Marie Thérèse, en 1801, membre des États de la Basse Autriche, en 1803, premier référendaire et directeur général au département de la guerre, sous le généralissime archiduc Charles, pendant les guerres contre Napoléon Ier, second propriétaire du 3e régiment des Uhlans, archiduc Charles, élevé, en 1810, au rang de conseiller intime de l'empereur, grand maître de la cour de Son Altesse Impériale l'archiduc Charles, général de cavalerie en 1834, commandeur de l'ordre de Léopold, grand'croix de l'ordre de Saint Janvier et de plusieurs autres ordres, il épousa, à Bruxelles, le 25 septembre 1801, Marie Françoise Rosalie, baronne de Feltz, née à Bruxelles, le 10 février 1779, fille de Guillaume Antoine François, baron de Feltz et de Mœsdorff, secrétaire d'Etat au gouvernement général des Pays Bas autrichiens, ensuite conseiller aulique de Vienne, puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique près la République batave, et en 1809, près du roi de Hollande, Louis Bonaparte, et de Rosalie Mathilde Lucie Helman, dame de Termeeren, dont trois enfants, savoir :

A. Guillelmine Marie Philippine d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Vienne, le 3 mars 1805, morte à Vienne, le 20 avril 1841, dame de l'ordre de la Croix Étoilée et dame d'honneur de son Altesse Impériale l'archiduchesse Henriette d'Autriche, épousa : 1° à Vienne, le 10 janvier 1827, Henri Louis, comte de Schœnfeld, seigneur de Raitenau, en Styrie, né à Vienne, le 20 mars 1791, mort à Vienne, le 19 août 1828, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, capitaine de cavalerie au service d'Autriche, fils de Jean Hilmar Adolphe, comte de Schœnfeld, chambellan et conseiller intime de l'électeur de Saxe, son ministre plénipotentiaire près la cour de France, et depuis 1784, près la cour d'Autriche; 2° à Gratz, Hongrie, le 10 septembre 1832, Charles Jean Népomucène Antoine, prince de Liechtenstein, né le 14 juin 1803, major au service d'Autriche, troisième fils de Jean Joseph, prince souverain de Liechtenstein, duc de Troppau et de Jagerndorff, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, feld maréchal au service d'Autriche, et de Joséphine Sophie, comtesse de Fürstenberg Weytra.

Elle eut du premier lit un fils :

a. Charles, comte de Schoenfeld, né à Vienne, le 18 avril 1828, filleul de Son Altesse Impériale l'archiduc Charles, capitaine de cavalerie au service d'Autriche.

Elle eut du second lit trois enfants :

b. Rodolphe, prince de Liechtenstein, né le 28 décembre 1833, fonctionnaire ministériel, épousa, le 19 septembre 1836, Claire, comtesse Sermage.

c. Philippe Charles, prince de Liechtenstein, né à Gratz, le 17 juillet 1837.

d. Albertine Joséphine, princesse de Liechtenstein, née à Gratz, le 29 juin 1838, morte à Vienne, le 25 avril 1844.

B. Charles Louis, qui suit, XXI.

C. Caroline Zoé d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Dobersberg, le 3 septembre 1810, dame de l'ordre de la Croix Étoilée et dame du palais de Sa Majesté l'impératrice d'Autriche, épousa, le 15 juillet 1833, Charles Auguste Louis, comte de Wallmoden Gimborn, seigneur de Heinde, Walshausen et Uhry, en Hanovre, né le 4 janvier 1792, général de cavalerie au service d'Autriche, conseiller intime et propriétaire du régiment de lanciers n° 5.

XXI. Charles Louis d'Hemricourt, comte de Grunne-Pinchart et du Saint Empire Romain, seigneur de Markt Dobersberg, de Taxen, d'Illmau et de la forteresse de Peygarten, en Autriche, chambellan et conseiller intime de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, lieutenant feld maréchal, premier aide de camp de l'empereur, adjudant général de l'armée, capitaine de la garde du corps, grand maître des écuries, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand'croix de plusieurs ordres, etc., né à Vienne, le 25 août 1808, épousa, le 16 mai 1831, Caroline, princesse de Trauttmansdorff Weinsberg, née le 29 février 1808, dame de l'ordre de la Croix Étoilée et dame du palais de Sa Majesté l'Impératrice, fille de Jean, prince de Trauttmansdorff Weinsberg et Neustadt, chambellan et conseiller intime de Son Altesse Impériale et Royale Apostolique, grand écuyer de l'empereur, etc., et d'Élisabeth, comtesse de Furstenberg, dont six enfants, savoir :

A. Caroline d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Vienne, le 5 juillet 1832, dame de l'ordre de la Croix Étoilée et dame du palais de Sa Majesté l'impératrice Élisabeth, épousa, le 27 avril 1852, Coloman, comte Széchényi, né le 6 octobre 1824, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, secrétaire de légation, fils de Paul, comte Széchényi, seigneur d'Ivan, de Marczali et d'Apathy, chambellan et conseiller intime de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et d'Émilie, comtesse Zichy Ferraris.

B. Philippe, qui suit, XXII.

C. Marie Anne d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Vienne, le 8 juillet 1835, épousa, le 28 avril 1862, Ladislas, comte Szapary, né le 22 novembre 1831, chambellan de Sa Majeste Impériale et Royale Apostolique, colonel commandant le 13e régiment de hussards (Prince Frédéric de Liechtenstein), fils de François, comte Szapary, et de Rosalie d'Almasy.

D. Ferdinand Jules Frédéric Charles d'Hemricourt, comte de Grunne et du Saint Empire Romain, né à Arad, le 2 novembre 1836, capitaine au régiment de hussards, Grand Duc Nicolas de Russie.

E. Rodolphe Ferdinand Charles d'Hemricourt, comte de Grunne et du Saint Empire Romain, né à Vienne, le 19 septembre 1838, capitaine au 12e régiment de hussards, comte Heller, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

F. Thérèse Lidwine Joséphine d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Saatz, le 1er août 1840, épousa, à Vienne, le 19 novembre 1864, Humbert, comte Czernin de Chudenitz, né le 15 janvier 1827, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, major au service d'Autriche, fils d'Eugène Charles, comte de Czernin de Chudenitz, seigneur de Neuhaus, Chudenitz, Petersburg, Schœnof, Machau, etc., chambellan et conseiller intime de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, membre héréditaire de la Chambre des seigneurs du Reichsrath; et de Thérèse, comtesse Orsini et Rosenberg, dame de l'ordre de la Croix Étoilée, et dame du palais de Sa Majesté l'Impératrice.

XXII. Philippe d'Hemricourt, comte de Grunne-Pinchart et du Saint Empire Romain, né à Vienne, le 4 novembre 1833, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, major au régiment d'infanterie Prince royal de Saxe, chevalier de plusieurs ordres.

Branche de Belgique.

XX. Joseph Mathias Charles Thomas Marie d'Hemricourt, comte de Grunne et du Saint Empire Romain, seigneur de Wartet, de Ville-en-Waret, de Castillon, de Beau Logis, etc., né à Dresde, le 20 février 1769, mort à sa campagne d'Eltville, duché de Nassau, le 6 octobre 1853, entré à l'âge de dix huit ans au service d'Autriche, prit part aux diverses campagnes contre la France, assista, comme aide de camp du général en chef, comte Ferraris, au siége et à la prise de Valenciennes, où il fut blessé

dans la tranchée; chambellan de Sa Majesté Impériale, en 1799, envoyé en cette qualité à Saint Pétersbourg, lors du mariage de l'archiduc palatin de Hongrie, attaché à son retour, comme adjudant général, à l'état major du feld maréchal, prince de Saxe Cobourg, et nommé lieutenant colonel du régiment des dragons de Latour, il remplit, de 1804 à 1808, le poste de ministre d'Autriche à la cour de Copenhague. Nommé, en 1808, ministre à la nouvelle cour de Wesphalie et empêché par la guerre de se rendre à son poste, il rentra alors à l'armée et combattit, le 21 mai 1809, à la bataille d'Aspern, où il fut grièvement blessé et où son cheval fut tué sous lui. Nommé général major et forcé, par ses blessures, de quitter le service actif, il rentra, en 1811, avec autorisation de l'empereur, dans la patrie de ses ancêtres, où, par arrangement avec son frère aîné, il prit possession des propriétés de la famille. En 1815, il passa, comme lieutenant général, au service du royaume des Pays Bas et fut accrédité, en 1818, à Franefort, en qualité d'envoyé de Sa Majesté le roi Guillaume I[er] près la Diète germanique pour le grand duché de Luxembourg et son ministre plénipotentiaire près la cour royale de Saxe, la cour électorale de Hesse et ducale de Navarre. Membre de l'ordre équestre, grand'croix, commandeur de plusieurs ordres, il épousa, à Bruxelles, le 28 janvier 1812, Élisa Françoise Scholastique Tabithe, baronne de Sécus, dame de l'ordre de la Croix Étoilée, née à Mons, le 21 avril 1791, fille de François Marie Joseph Hubert, baron de Sécus, seigneur de Bauffe, de la Hée, de la Navirie, etc., président des notables, à Mons, et de Marie Josèphe Tabithe Helman de Termeeren, dont sept enfants, savoir :

A. Philippine Jeanne Marie Thérèse Françoise d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Bruxelles, le 28 janvier 1813, morte à Bruxelles, le 14 février 1813.

B. Alexandre François Hubert Philippe Eugène, qui suit, XXI.

C. Arthur Charles Guillaume Gustave Philippe d'Hemricourt, comte

DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Bruxelles, le 29 août 1815, mort à Bruxelles, le 5 avril 1816.

D. Marie Désirée Philippine Frédérique Henriette D'HEMRICOURT, COMTESSE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, née à Bruxelles, le 28 janvier 1817, épousa, à Bruxelles, le 1er mai 1843, Maurice Joseph, comte de Robiano, sénateur et membre du conseil héraldique, né à Bruxelles, le 20 décembre 1815, fils de François, comte de Robiano, et de Marie Christine Gillès.

E. Guillaume Anne Léopold Rodolphe Philippe Louis Lamoral D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Francfort, le 22 décembre 1819, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, ancien major de cavalerie au service d'Autriche.

F. Guillaume Anatole Philippe Charles Hubert D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Francfort, le 15 décembre 1820, mort à Offenbach-sur-Mein, le 22 février 1832.

G. Eugène François Philippe Frédéric Charles D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Francfort, le 25 avril 1823, chevalier des ordres de Léopold d'Autriche, de Sainte Anne et de Saint Étienne de Toscane, ancien officier de cavalerie au service d'Autriche, épousa, le 22 mai 1849, Caroline Marie Ghislaine Christyn, comtesse de Ribaucourt, dame d'honneur de Son Altesse Impériale et Royale la duchesse de Brabant, née à Bruxelles, le 21 avril 1829, fille de Prosper Jean Joseph Christyn, comte de Ribaucourt, sénateur, officier de l'ordre de Léopold, et de Marie Ghislaine Thérèse, comtesse de Thiennes de Lombise, dont un fils :

Frantz D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Bruxelles, le 19 avril 1850.

XXI. ALEXANDRE FRANÇOIS HUBERT PHILIPPE EUGÈNE D'HEMRICOURT, COMTE DE GRUNNE ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Bruxelles, le 11 avril 1814, mort à son château de Hamal, Limbourg, le 16 décembre 1841, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa, à Liége, le 10 juillet 1838, Marie Charlotte Octavie, baronne de Senzeilles, née à Liége, le 7 janvier 1817,

fille de Charles Joseph Ernest Fortuné, baron de Senzeilles, ancien officier de cavalerie sous le premier empire français, membre de l'ordre équestre des Pays Bas, chevalier des ordres de la Légion d'honneur, du Lion néerlandais et de Léopold, et de Louise Marie Eugénie, baronne de Goër de Herve, dont deux enfants, savoir :

A. Charles Arthur Philippe Ernest, qui suit, XXII.
B. Élisabeth Ernestine Alexandrine Emma d'Hemricourt, comtesse de Grunne et du Saint Empire Romain, née à Liége, le 2 août 1842.

XXII. Charles Arthur Philippe Ernest d'Hemricourt, comte de Grunne et du Saint Empire Romain, né à Liége, le 15 mars 1840, docteur en droit, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, commandeur de l'ordre de Saint Grégoire le Grand.

HEMRICOURT DE RAMIOUL.

De gueules : à la bande d'hermine. Couronne : à cinq fleurons. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules. L'écu : posé sur un manteau d'azur, doublé d'argent.

Hemricourt de Ramioul est une des subdivisions de la grande souche dont Hemricourt de Grunne forme la branche principale.

I. Thomas de Hemricourt eut deux enfants, entre autres Fastré, qui suit, II.

II. Fastré de Hemricourt eut deux enfants, entre autres, Thomas dit le Vieux, qui suit, III.

I. Thomas dit le Vieux, seigneur de Hemricourt, de Lantremange, de Crenewik, chevalier à la bataille de la Warde de Steppes, entre les Liégeois et les Brabançons, en 1213, épousa N. de Hotteburge, dont six enfants, savoir :

A. Guillaume, dit Frognut, chevalier, seigneur de Hemricourt, épousa N., fille de Clarembaut, seigneur de Hauterive, dont postérité, décrite dans Hemricourt de Grunne.

B. N... épousa le seigneur de Geneffe.

C. Gérard de Hemricourt, seigneur de Vyle, nom qu'il transmit à sa postérité, portait de gueules à la bande d'argent brisée d'un lambel à trois pendants d'or.

D. Thomas de Hemricourt, chevalier, seigneur de Lantremange, eut quatre enfants, qui laissèrent postérité. De sa fille Marie, mésalliée, issut Jacques de Hemricourt, l'auteur du *Miroir des Nobles de la Hesbaye.*

E. N... épousa Godefroi de Harzée, seigneur de Blehen.
F. Robert, qui suit, IV.

IV. ROBERT DE HEMRICOURT, chevalier, seigneur de Crenewik, épousa N., dont un fils, Arnould, qui suit, V.

V. ARNOULD DE HEMRICOURT DIT BOZEAU, seigneur de Crenewik, eut quatre enfants, entre autres, Robert le cadet, qui suit, VI, et continue la descendance de la branche dont nous nous occupons.

VI. ROBERT DE HEMRICOURT, dit Bozeau, eut deux enfants, entre autres, Jean, qui suit, V.

VII. JEAN DE HEMRICOURT, seigneur de Lamines en 1340, et dont la postérité fut longtemps connue sous le nom de Lamines, épousa Mahaut de Warfusée, dont huit enfants, savoir :

A. Jutte, épousa Antoine, dit Thonar le Blavier, chevalier.
B N., épousa Godefroi de Brevoule.
C. N., épousa Jean de Jodoigne de Lantremange.
D. Isabelle, épousa Godefroi de Latine, écuyer.
E. Rasse DE HEMRICOURT, dit de Lamines, seigneur de Lamines et d'Otey, chevalier, gentilhomme de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, le 16 décembre 1378, épousa : 1° Catherine de Latine, morte sans enfants, le 7 janvier 1368; 2° Marie de Horion, veuve sans enfants du seigneur d'Ordingen; 3° Mahaut d'Argenteau, femme en secondes noces de Jean d'Orjo, chevalier.
Il eut du second lit deux filles mariées.
F. Thomas DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, écuyer. Il fut marié.
G. Guillaume, qui suit, VIII.
H. Jean DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, dit aussi de Fossez, sans alliance.

VIII. GUILLAUME DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, épousa Ides, fille de Henri le Vaillant de Lamines, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Guillaume DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, écuyer; son testament fut approuvé aux échevins de Liége, le 23 novembre 1435.

B. Henri, qui suit, IX.

C. Rasse ou Raskin DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, écuyer, mort en novembre 1435, et inhumé à Hemricourt.

D. Guillaume DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, possédait des biens considérables à Hodeige.

E. Mahaut, non mariée.

IX. HENRI DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, écuyer, mort en novembre 1453, épousa Élisabeth de Warfusée, dite de Kemexhe, dont cinq enfants, quatre sans alliance connue et Guillaume, qui suit, X.

X. GUILLAUME DE HEMRICOURT DIT DE LAMINES, épousa Odierne de Horion dit de Fexhe, sa parente, dont quatre enfants, une fille sans alliance et trois qui suivent, savoir :

A. Rigaut, qui suit, XI, après son frère Henri.

B. Henri, qui suit, XI.

C. Jeanne, religieuse au Val Notre Dame.

XI. HENRI DE HEMRICOURT, seigneur de Willersies, épousa Catherine de Bloys, dont deux enfants, savoir :

A. Henri, qui suit, XII.

B. Isabelle, morte à Middelbourg, le 13 octobre 1580, épousa Arnould Waelwyck, bailli de Middelbourg.

XII. HENRI DE HEMRICOURT, seigneur de Willersies, Mont Sainte Aldegonde, maître d'hôtel de la reine de Hongrie, prévôt et bailli de Binche, épousa Élisabeth de Spangen, chanoinesse de Sainte Waudru, à Mons, dont huit enfants, quatre morts sans alliance et quatre qui suivent, savoir :

A. Gérard DE HEMRICOURT, mort à Saint Omer, en mars 1577, abbé de Saint Winoc, de Saint Bertin, puis évêque de Saint Omer.

B. Marguerite, dame de Willersies, Neuville, chanoinesse de Sainte Waudru, épousa, le 29 mai 1529, Thomas de Thiennes, seigneur de Castre.

C. Marie, dame du Mont de Sainte Aldegonde, épousa Jacques de Marnix, chevalier, seigneur de Thoulouse.

D. Isabeau, abbesse de Seriamont, morte à Bruges, le 22 décembre 1554.

XI. Rigaut de Hemricourt dit de Lamines, écuyer, seigneur par moitié du plein fief de la cour de Brouck, à Wotrenge, échevin de Liége, épousa : 1° le 24 juin 1469, Marie Jaymaert; et 2° Catherine le Berwier.

Il eut du second lit plusieurs enfants, entre autres, Rigaut, qui suit, XII.

XII. Rigaut de Hemricourt, écuyer, seigneur d'Otrenge, mort le 21 octobre 1529, épousa, en 1498, Marie de Bierset, dont un fils, Jean, qui suit, XIII.

XIII. Jean de Hemricourt, écuyer, seigneur d'Otrenge, épousa Marguerite de Stapel, dont un fils, Rigaut, qui suit, XIV.

XIV. Rigaut de Hemricourt, seigneur d'Otrenge, épousa Agnès Proidhomme, dont un fils, Jean, qui suit, XV.

XV. Jean de Hemricourt, seigneur de Waleffe, Seron, mort en 1611, capitaine de cuirassiers, épousa Marie Nollens, dame de Waleffe Saint Georges, dont trois enfants, savoir :

A. Richard, qui suit, XVI.

B. Arnould de Hemricourt, seigneur de Waleffe, vivant en 1683, épousa N. de Kerckem.

C. Marie, religieuse au Val Notre Dame.

XVI. Richard de Hemricourt, seigneur de Seron, Ramioul, membre des états nobles du pays de Liége et comté de Looz, le

13 août 1648, gentilhomme des états, épousa Marie Élisabeth de Royer de Bovegnistier, dont sept enfants, savoir :

A. Richard, qui suit, XVII.

B. Guillaume DE HEMRICOURT, capitaine commandant la ville de Weerdt, au régiment du prince de Bade, pour le service d'Espagne.

C. Arnould Dieudonné DE HEMRICOURT, seigneur de Waleffe, capitaine au service de Sa Majesté Très Chrétienne; épousa : 1° Marie Claire Marotte de Montigny; 2° Anne Jossine de Kerckem, dame de Wier; 3° Marie Florence de Glymes, chanoinesse d'Andennes.

D. Anne Françoise, épousa Étienne Théodore de Zegraedt, seigneur de Rulingen, grand bailli de Hesbaye, gentilhomme et député de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz.

E. Jean Claude, COMTE DE HEMRICOURT ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, par diplôme du 10 septembre 1745, seigneur de Forville, capitaine au service d'Espagne, épousa Catherine de Bekem, dont une fille :

Marie Éléonore, abbesse d'Oriente.

F. Hubertine, abbesse du noble chapitre de Sinnich, au pays de Limbourg.

G. Françoise, épousa Edmond, baron de Fléron, seigneur de Mellin, Cavemberg, gentilhomme de l'état noble de Liége et du comté de Looz, juge de la salle de Curenge.

XVII. RICHARD DE HEMRICOURT, écuyer, seigneur de Mierdop, Faux, Mozet, Ramioul, Seron, membre des états nobles de Liége, épousa : 1° par contrat du 8 juin 1668, Catherine Madeleine de Binckem, dame de Ramioul; et 2° le 25 janvier 1694, Marie Jeanne Gertrude Joséphine, baronne de Hasche.

Il eut du premier lit quatre enfants, un fils sans alliance et trois qui suivent, savoir :

A. Conrad Ferdinand Joseph Richard, qui suit, XVIII.

B. Hubertine, religieuse au Val Notre Dame.

C. Alexandrine, chanoinesse au chapitre noble de Sinnich.

XVIII. CONRARD FERDINAND JOSEPH RICHARD, COMTE DE HEMRICOURT ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, par lettres patentes du 10 sep-

tembre 1745, seigneur de Mierdop et de Mozet, gentilhomme de l'état noble du comté de Namur, capitaine au service du prince évêque de Liége, administrateur de l'office souverain de la terre impériale, dite vouerie de Fléron, épousa : 1° le 21 juillet 1732, Marie Madeleine Béatrix de Charneux, dame de Messencourt; et 2° Barbe Joséphine, baronne de Sluze et du Saint Empire.

Il eut du second lit quatre enfants, un fils mort sans alliance et trois qui suivent, savoir :

A. Berthoud Denis, qui suit, XIX.

B. Claude Alexandre Florent, qui suit, XIX, après son frère Berthoud Denis.

C. Berthoud François Walter, COMTE DE HEMRICOURT, seigneur de Ramioul, né le 5 juin 1743, mort à Huy, en novembre 1820, tréfoncier du chapitre de Liége.

XIX. BERTHOUD DENIS, COMTE DE HEMRICOURT, né le 9 octobre 1757, épousa Albertine Josèphe van ROSSUM, dont six enfants morts sans alliance, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Berthoud Denis Claude, COMTE DE HEMRICOURT, mort en 1813, capitaine au service de Hollande.

B. Henri Richard, COMTE DE HEMRICOURT, mort en 1812, capitaine de grenadiers wallons au service de Hollande.

XIX. CLAUDE ALEXANDRE FLORENT, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né le 26 février 1742, mort au château de Seron, le 14 février 1808, épousa, en 1766, Gérardine Claire de Horion de Henisse, morte à Liége, le 9 juin 1818, dont un fils, Jean Ernest Philibert Albert, qui suit, XX.

XX. JEAN ERNEST PHILIBERT ALBERT, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né à Huy, le 22 avril 1770, mort au château de

Ramioul, le 7 novembre 1835, officier au régiment Royal Suédois, en France, capitaine dans l'armée de Condé, membre de l'ordre équestre de la province de Liége, de la seconde, puis de la première Chambre des États généraux, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, épousa, le 2 novembre 1797, Florence Louise de Grady de Jemeppe, morte le 12 février 1832, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Louis Albert, qui suit, XXI.

B. Charles Albert Richard Adolphe, COMTE DE HEMRICOURT, né au château de Jemeppe, le 31 mars 1803, ministre résident au service du royaume des Pays Bas.

XXI. JEAN LOUIS ALBERT HENRI, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né au château de Jemeppe, le 18 mai 1799, épousa, à Liége, le 17 mai 1831, Joséphine Demet, dont six enfants, savoir :

A. Ernestine Albertine Louise Charlotte, née le 19 avril 1832, morte au château de Scheldevelde, le 5 juin 1858.

B. Alfred Charles Louis Victor, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né à Liége, le 30 avril 1834, épousa, au château de Lafontaine Libion, Namur, le 7 août 1860, Mathilde de Modave de Champion.

C. Charles Louis Albert, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né à Liége, le 3 octobre 1835, mort en février 1850.

D. Louis André Richard Émile, COMTE DE HEMRICOURT, né à Liége, le 31 décembre 1836, épousa, au château de Magnery, Liége, le 25 août 1863, Françoise Valérie de Moffarts.

E. François Claude Oscar Louis, COMTE DE HEMRICOURT DE RAMIOUL, né à Liége, le 19 octobre 1838.

F. Gabrielle Emma Clotilde, née à Liége, le 28 juin 1845.

HENNEQUIN DE VILLERMONT.

VAIRÉ : d'or et d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent. COURONNE : de comte. SUPPORTS : deux griffons d'or.
DEVISE : Spes mea Deus.

Cette illustre maison est originaire de Flandre. Elle s'est transportée en Champagne vers la fin du XIIIe siècle. Elle compte un grand nombre de branches, et l'une d'elles s'est de nouveau fixée en Belgique.

I. PIERRE HENNEQUIN, vivant au XIIIe siècle, fit don d'une verrière à l'église de Troyes, en 1309. Il eut un fils, Oudinot, qui suit, II.

II. OUDINOT HENNEQUIN, confirmé dans sa noblesse par Charles, duc de Normandie, Dauphin de Viennois, depuis Charles V, roi de France, régent du royaume pendant l'emprisonnement du roi son père en Angleterre, par lettres datées de Melun, le 23 juillet 1359, « en considération des services que ledit Oudinot avait « fait et faisait de jour en jour ès guerres, particulièrement en « l'ost de Breteuil, et en considération de ce qu'il était de noble « personne descendu ». Il eut deux enfants, savoir :

A. Oudinot, qui suit, III.
B. Pierre HENNEQUIN, écuyer, ainsi qualifié dans un titre de l'an 1399, sans alliance.

III. OUDINOT HENNEQUIN, écuyer, seigneur de Massy, eut un fils, Jean, qui suit, IV.

IV. Jean HENNEQUIN, écuyer, seigneur de Massy et de Lantage, épousa Marie de Castelux, dont deux enfants, savoir :

A. Oudart, qui suit, V.
B. Oudinot HENNEQUIN, fondateur de la branche éteinte des seigneurs de Vaubercey.

V. OUDART HENNEQUIN, écuyer, seigneur de Massy et de Lantage, épousa Guillemette de Margey ou Margery, dont deux enfants, savoir :

A. Simon, qui suit, VI.
B. Jean HENNEQUIN, écuyer, seigneur de Lantage, fondateur de la branche de Lantage, d'où sont provenus les seigneurs de Charmont, les seigneurs de Curel, les seigneurs de Villermont. Oudart Hennequin, évêque de Senlis, puis de Troyes, en 1527, abbé de Saint Loup et premier aumônier du roi François I[er], qu'il accompagna dans sa prison à Madrid, mort en 1544, appartenait à la branche de Lantage. Nicolas Hennequin, comte de Curel, baron du Saint Empire, chambellan et grand louvetier du duc de Lorraine, vivant en 1724, fut le dernier représentant des seigneurs de Curel.
C'est des seigneurs de Charmont que descend la branche belge de Hennequin de Villermont.

VI. SIMON HENNEQUIN, écuyer, seigneur de Blives et de Favières, épousa Gillette de la Garmoise, dont sept fils, savoir :

A. Pierre HENNEQUIN, seigneur de Martau, Favières, Blives, Bernonville de Saint Utin des Grèves, de Sermoise, épousa Marguerite de Marle, fille d'Arnoud, président à mortier au parlement de Paris, et petite fille de Guillaume, chancelier de France, dont postérité éteinte dans la maison de Joyeuse, par le mariage de Judith Hennequin avec Robert de Joyeuse, baron de Verpeil.
B. Simon HENNEQUIN, mort le 28 septembre 1493, conseiller au parlement de Paris, chanoine de Saint Germain l'Auxerrois.

C. Guillaume Hennequin, seigneur de la Chapelle, conseiller au parlement de Paris, le 27 avril 1475.

D. Oudart Hennequin, doyen de l'église de Saint Urbain de Troyes.

E. Jean Hennequin, fondateur de la branche des seigneurs d'Espagne et de Croissy, qui finit par des filles mariées dans des maisons des plus considérables de France.

F. François Hennequin, fondateur de la branche éteinte des seigneurs d'Ozan et de la Merie, établie dans le Rhetelois.

G. Michel Hennequin, fondateur de la branche de Boinville Fresne, barons et marquis d'Ecquevilly, seigneurs de Cury et seigneurs d'Assy.

SEIGNEURS DE CHARMONT, ETC.

VI. Christophe Hennequin, écuyer, seigneur de Vieux Dampierre et de Charmont, né le 3 mai 1644, épousa, le 26 avril 1673, Pierrette Angélique Fagnier. Il fut déclaré, par arrêt de la cour des aides, à Paris, du 10 septembre 1680, « noble et issu de noble et ancienne race et lignée. »

Il eut de son mariage un fils, Pierre Nicolas, qui suit, VII.

VII. Pierre Nicolas Hennequin, seigneur de Vieux Dampierre, de Saint Martin aux Champs, épousa, le 27 avril 1715, Anne Gargans, dont un fils, Pierre Gilles, qui suit, VIII.

VIII. Pierre Gilles Hennequin de Villermont, né le 5 mai 1717, mort à Aix en Provence, le 16 nivôse an III, seigneur de Villermont, Saint Martin aux Champs, Cuis, Cramant, Chouilly, de la Tour, épousa, le 11 septembre 1746, Suzanne Rose de Failly, fille de Henri, chevalier, seigneur de Donmely, Vinay, Cuis, Cramant, chevalier de Saint Louis, major au régiment de la marine, et de Françoise Frarin, dont, entre autres enfants, il eut un fils, Athanase Louis Emmanuel, qui suit, IX.

IX. Athanase Louis Emmanuel Hennequin, comte de Villermont, né à Cuis, près d'Épernay, le 9 avril 1763, mort en 1840, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, capitaine de vaisseau, puis contre amiral, épousa : 1° Louise Claudine Catherine de Maussion, morte en 1802; et 2° par contrat du 16 septembre 1814, signé du roi Louis XVIII, du duc et de la duchesse d'Angoulême, Françoise Louise Charlotte Joséphine, marquise de Brettes.

Il eut du second lit deux enfants, entre autres, Antoine Charles, l'aîné, qui suit, X.

X. Antoine Charles, comte Hennequin de Villermont, né à Rouen, le 12 juillet 1815, naturalisé Belge, membre du conseil provincial à Namur, épousa : 1° le 15 octobre 1838, Élisabeth Thérèse Marie Louise de Fraye de Schiplaeken, morte le 30 octobre 1841, fille de Pierre François Godefroid et de Louise Isabelle Jeanne Eugénie, baronne Goubeau; et 2° le 19 avril 1847, Marie Adélaïde Florence Françoise Licot, fille de Joseph et de N. Savary.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Adélaïde Emma, née le 5 octobre 1839.

Il eut du second lit sept enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

B. Marie Élisabeth Françoise, née le 16 août 1848.

C. Charles Marie Joseph Hennequin de Villermont, né à Bruxelles, le 17 mai 1864.

SEIGNEURS DE BOINVILLE ET D'ECQUEVILLY.

VII. Michel Hennequin, seigneur de Boinville, Cury, Assy, en Soissonnais, mort en 1519, épousa, le 23 juillet 1487, Catherine Gabrielle, dont quatre enfants, savoir :

A. Nicolas Hennequin, chanoine de Notre Dame, à Paris, président aux enquêtes du parlement.

B. Oudart, qui suit, VIII.

C. Dreux, fondateur de la branche des seigneurs d'Assy.

D. Anne, épousa Jean Lhuillier, seigneur de Boulancourt, Saint Mesmin, Champcenetz, Angerville, Presle, président de la Chambre des comptes et prévôt des marchands à Paris.

VIII. Oudart Hennequin, seigneur de Boinville, Cury, Gastine, contrôleur général des finances en la généralité d'Outre Seine et Yonne, épousa, le 28 janvier 1521, Jeanne Michon, dont quatre enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, IX.

B. Jean, fondateur de la branche des seigneurs de Cury.

C. Jeanne, épousa Henri de Mesmes, chevalier, seigneur de Roissy, Malassise, chancelier du royaume de Navarre.

D. Antoinette, épousa Jean Brachet, seigneur de Forville et de Pont-morand.

IX. Pierre Hennequin, chevalier, seigneur de Boinville, le Gaillard, Fresne, Égoulon, la Castaigne, Boulervilliers, pourvu, le 9 avril 1568, d'une charge de président à mortier au parlement de Paris, épousa Marie Brulard, dame de Hez, fille de Jacques, baron de Hez, et d'Isabelle le Picard, dont trois enfants, savoir :

A. Oudart, qui suit, X.

B. Renée, épousa Nicolas Hennequin, son cousin, seigneur du Peray et de Bermonville.

C. Marie, épousa : 1° Olivier le Fevre, seigneur d'Eaubonne, président de la Chambre des comptes de Paris; 2° Antoine de la Marck, comte de Braine.

X. Oudart Hennequin, chevalier, seigneur de Boinville, Fresne, Hez, maître des requêtes, le 17 novembre 1603, épousa, en 1597, Renée Potier, de la maison de Gesvres, fille de Nicolas, seigneur de Blancmesnil, président à mortier au parlement de

Paris, chancelier de la reine Marie de Médicis, sœur de René Potier, évêque et comte de Beauvais, pair de France, et d'Augustin Potier, également évêque et comte de Beauvais, pair de France, grand aumônier et premier ministre de la reine régente Anne d'Autriche.

Il eut de ce mariage un fils, Nicolas, qui suit, XI.

XI. Nicolas Hennequin, baron d'Ecquevilly, seigneur de Fresne, capitaine général de la vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du roi et équipage du sanglier autrement dit vautrait, épousa Anne de Sarrus, dont huit enfants, sept sans alliance, et André, qui suit, XII.

XII. André Hennequin, marquis d'Ecquevilly, seigneur de Fresne, Bouafle, la Muette Verigny, Gourons, Presle et baron de Hez, au pays d'Artois, capitaine général de le vénérie des toiles de chasse, tentes, pavillons du roi et équipages du sanglier, en 1659, épousa, en 1682, Madeleine Thérèse Euphrasie de Marillac, petite nièce de Louis de Marillac, comte de Beaumont le Roger, maréchal de France, dont plusieurs enfants, entre autres quatre, qui suivent, savoir :

A. Michel André Hennequin, abbé commendataire de Mézières.

B. Augustin Vincent, qui suit, XIII.

C. Anne Madeleine, épousa, en 1706, Louis Charles Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds et de la Boulaye, gouverneur de Vincennes, petit fils du maréchal de Bellefonds.

D. Thérèse, épousa, en 1717, Louis le Pelletier, marquis de Villeneuve, premier président à mortier du parlement de Paris.

XIII. Augustin Vincent Hennequin, marquis d'Ecquevilly, seigneur de Fresne, Bouafle, la Muette Verigny, Presle, premier guidon des gendarmes de la garde ordinaire du roi, brigadier de ses armées, capitaine général de la vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du roi et équipage du sanglier, épousa, en 1714, Madeleine du Monceau de Molant, fille de Charles, chevalier,

seigneur de Molant, Olainville, et de Marie Charlotte Camus des Touches, dont deux fils, un mort au berceau, et Augustin Louis, qui suit, XIV.

XIV. Augustin Louis Hennequin, marquis d'Ecquevilly, seigneur de Fumechon, Bouafle, Morainvilliers, Chemery, entré au régiment du Roi infanterie comme lieutenant en second, le 27 mai 1738, capitaine général de la vénérie des toiles de chasse, tentes, pavillons du roi et équipages du sanglier autrement dit vautrait, lieutenant de la capitainerie de Saint Germain, lieutenant dans son corps, mestre de camp lieutenant au régiment Royal cavalerie, brigadier, maréchal de camp, lieutenant général des armées, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des provinces de Champagne et de Brie, combattant au siége de Prague, de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Tournai, de Termonde, d'Audenaerde, d'Ath et de Maestricht, aux batailles d'Ettingen, de Fontenoi, de Raucoux, de Lawfeldt, d'Hastembecke, à la conquête de l'électorat de Hanovre, épousa Antoinette de Villers, dont cinq enfants, savoir :

A. Armand François, qui suit, XV.

B. Amable Hennequin, chevalier, puis vicomte d'Ecquevilly, chevalier de Malte de minorité, capitaine dans le régiment de son frère, colonel en second au régiment des Deux Ponts dragons, colonel lieutenant au régiment du Roi cavalerie, chevalier de Saint Louis, émigré en 1791, combattant dans l'armée de Condé.

C. Achille Hennequin, ecclésiastique.

D. Adélaïde, épousa, en 1769, Antoine Philippe Joseph, comte d'Esterno, mestre de camp de cavalerie, enseigne des chevau-légers de la garde ordinaire du roi.

E. Aglaé Marie, épousa, en 1772, François Emmanuel de Cappendu, comte de Boursonne, capitaine au régiment Royal Picardie cavalerie.

XV. Armand François Hennequin, comte, puis marquis d'Ecquevilly, né à Paris, le 30 septembre 1747, chevalier de Malte de

minorité, commandeur de l'ordre de Malte, successivement mousquetaire du roi, capitaine commandant au régiment Royal cavalerie, chevalier de Saint Louis, brigadier d'infanterie, maréchal de camp, capitaine du vautrait, charge héréditaire dans sa famille depuis 1642 et qu'il n'occupa plus qu'à titre honorifique, émigré à Bruxelles, passé à l'armée de Condé, nommé commandant de l'escadron des officiers et sous officiers du régiment Royal cavalerie, pendant la campagne de 1792, capitaine en premier dans la cavalerie noble de la première division colonelle, pendant la campagne de 1793, maréchal des logis de la cavalerie de l'armée de Condé, le 22 juillet 1794, passé avec son corps d'armée en Russie, au service de l'empereur Paul Ier, en 1797, et nommé adjudant général de la cavalerie, rentré en France à la Restauration, lieutenant général des armées de Louis XVIII et officier de la Légion d'honneur, accompagna le roi à Gand, pendant les Cent Jours, pair de France, le 17 août 1815, directeur du dépôt de la guerre, inspecteur général du corps des ingénieurs géographes, commandeur, puis grand'croix de l'ordre de Saint Louis.

Il publia, en 1818, une *Histoire des campagnes du corps de Condé,* en trois volumes in-octavo.

Armand François Hennequin, marquis d'Ecquevilly, épousa, avant la Révolution, Amable Cécile de Durfort Civrac, fille de François Aimery de Durfort, marquis de Civrac, maréchal des camps et armées du roi, l'un des menins du Dauphin, et de Marie Françoise de Pardaillan Gondrin d'Antin, dont plusieurs enfants, entre autres, Amable, qui suit, XVI.

XVI. Amable Hennequin, comte d'Ecquivilly, successivement chef d'escadron, capitaine commandant aux lanciers de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint Louis, par réception du duc d'Angoulême, le 1er octobre 1820, lieutenant colonel de cavalerie pendant la campagne d'Espagne, chevalier de l'ordre de Saint Ferdinand, officier de la

Légion d'honneur. Il épousa, le 24 octobre 1819, N... de Forestier, nièce du maréchal de Lauriston.

On compte encore dans les branches éteintes Jean Hennequin, de la branche de Cury, intendant des finances en 1584 ; Jean Jacques Hennequin, son fils, commandeur de l'ordre de Malte, dit le commandeur de Cury, qui réunit, par la mort de ses frères, les terres et seigneuries de Cury, Genicourt, Villepente, qu'il donna, le 12 avril 1687, à la religion de Malte, à condition que ce fût un bailliage uni à celui de Morée et qu'il en fût le premier bailli portant la grand'croix.

On distingue également dans la branche d'Assy : Dreux Hennequin, premier président de la Chambre des comptes, à Paris, en 1535 ; Antoine Hennequin, président au parlement de Paris; Aimar Hennequin, abbé de Bernoy, puis évêque de Rennes, en 1575, archevêque de Reims, duc et pair de France; Jérôme Hennequin, son frère, sacré évêque de Soissons, à Rome, en 1585, par le cardinal de Joyeuse.

Pendant la Restauration, Jules César Suzanne Hennequin, baron d'Ecquevilly, cousin germain du marquis Hennequin d'Ecquevilly, chevalier de Saint Louis, fut promu au grade de maréchal de camp commandant la première subdivision de la première division militaire à Marseille. Il épousa, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 7 décembre 1817, madame la baronne de Beaumont.

HENNESY.

De gueules : au sanglier passant, au naturel. Cimier : un dextrochère armé au naturel, brandissant une hache d'armes.

Devise : Vi vivo et armis.

Cette famille, originaire du comté de Cork, en Irlande, est d'une très haute antiquité, d'une illustre extraction. Elle provient de Caher More, l'un des rois milésiens.

Refugiée dans les provinces méridionales des Pays Bas, par suite de persécutions politiques et religieuses, elle s'est, pendant quelque temps, livrée à l'industrie, et a laissé dans les affaires une belle réputation de loyauté scrupuleuse, de grande intelligence et d'une cordialité extrême dans toutes ses relations. Son représentant actuel est Édouard Émile Patrice Hennesy, à Saint Josse Ten Noode.

HERCKENRODE.

D'or : à la croix d'azur, chargée de neuf clochettes de vair d'argent, dirigées vers celle du centre. L'écu : posé sur une aigle éployée de sable, armée et lampassée de gueules et sommé d'un bonnet de baron à l'antique. Heaume : timbré d'une couronne à l'antique de cinq rayons d'or. Cimier : un dextrochère armé d'un sabre ensanglanté, d'argent, garni d'or, accosté de quatre plumes d'autruche de gueules. Supports : deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lierre, armés d'un bouclier d'argent et d'une massue au naturel, portant chacun une bannière : celle à dextre, d'or, à la croix d'azur, celle à sénestre, d'azur, chargée de neuf clochettes de vair d'argent, posés 3, 3, 3.

Cette famille est très estimée. Des notabilités nobiliaires du pays s'honorent de son alliance. Elle est représentée par Jacques Salomon Joseph Léon, baron de Herckenrode, connu par ses travaux généalogiques. Le plus important est un *Complément du Nobiliaire des Pays Bas et du comté de Bourgogne*, en cours d'exécution.

HERISSEM.

D'or : à la fasce d'azur, chargée de trois cœurs d'argent et surmontée d'une aigle éployée issante de sable, becquée d'or, languée et membrée de gueules. Heaume : d'argent, colleté, liséré et grillé d'or, fourré de gueules, posé de face. Cimier : l'aigle de l'écu issante de la couronne de chevalier et portant la couronne impériale de l'empire. Lambrequins : d'or et d'azur. Supports : deux sauvages appuyés d'une main sur l'écu et ayant dans l'autre une lame d'or au fer d'argent et à la banderole d'or chargée d'une aigle éployée de sable, becquée d'or, languée et membrée de gueules.

Établie dans la partie wallonne du Brabant depuis le XIVe siècle, la maison de Herissem est illustre par son ancienneté, par les charges considérables qu'elle a occupées dans le clergé, à la cour, aux armées, et par ses alliances.

La généalogie de cette maison, célèbre déjà au moyen âge, a été dressée, jusqu'à la septième génération, par les hérauts d'armes Prevost de le Val et Jean de Launay. Ce dernier revendiquait à tort l'honneur d'appartenir à la famille de Herissem par son mariage avec une demoiselle d'Ittre et par l'alliance des Herissem avec les anciens seigneurs de Launay. Quoi qu'il en soit des prétentions du héraut d'armes, la généalogie qu'il nous a laissée est appuyée sur des actes d'une authenticité incontestable. Les générations qui suivent ont été relevées sur preuves existantes tout à la fois dans les archives de l'État et dans le chartier de la famille.

I. Olivier de Herissem, chevalier, seigneur de Wick, près de Munster en Westphalie, mort en 1273, des blessures qu'il reçut d'un sanglier en chassant avec l'empereur Rodolphe, comte de

Habsbourg, dans les forêts de Weterholt, au comté de Waldeck, grand veneur de l'empereur Conrad IV, épousa Mathilde, comtesse d'Ortembourg, dont un fils, Godefroi, qui suit, II.

II. Godefroi de Herissem, seigneur de Wick, succéda à la charge de son père. Il fonda une messe perpétuelle pour le repos de l'âme de ses parents, de concert avec sa femme, Élisabeth van Boetselaer, dont un fils, Olivier, qui suit, III.

III. Olivier de Herissem, seigneur de Wick, conseiller de l'empereur Albert d'Autriche, comte de Habsbourg, chargé par l'empereur d'une ambassade auprès du duc de Carinthie, Meinhard, comte de Tyrol, pour demander en mariage, au nom de son souverain, sa fille Isabeau, héritière du duché, mission couronnée d'un plein succès, épousa Véronique von Fullen, dont deux enfants, savoir :

A. Olivier de Herissem, seigneur de Wick, mort sans alliance, avant son père, l'an 1298, et inhumé à l'église de Sainte Catherine, à Munster, où l'on voit encore sa sépulture.

B. Jean, qui suit, IV.

IV. Jean de Herissem, chevalier, seigneur de Wick, renommé pour sa vaillance, général en chef de l'armée envoyée par l'empereur Louis V, duc de Bavière, au secours des Henunyers en guerre contre les Brabançons, gagna contre ceux-ci plusieurs batailles, mort, vainqueur, sur le champ d'honneur, l'an 1361, dans le combat que l'histoire du Hainaut désigne sous le nom de *Journée de Lembeek*, et inhumé dans l'église de Lennick, épousa Marguerite, dame de Lennick, dont cinq enfants, savoir :

A. Arnould, qui suit, V.

B. Conrad de Herissem, homme de sainte vie, fut pendant vingt cinq ans abbé de Hervorden, au pays de Westphalie.

C. Gérion de Herissem, seigneur de Wick, par cession de son frère

aîné, Arnould, faite en sa faveur, en 1357, épousa, à Lemgo, Dorothée de Metternich, dame de Hellermont, dont deux enfants :

a. Conrad DE HERISSEM, chevalier, seigneur de Hellermont, gouverneur d'Osnabruck, épousa Odilia von Schorlemer.
b. Marie, épousa Wolfard von Nehem, chevalier, amman d'Osnabruck.

D. Brigitte, religieuse à l'abbaye noble de Marienboom, au pays de Clèves, où elle fut inhumée.

E. Olivier DE HERISSEM, dit Brulle, seigneur de Lennick, auquel, par charte du mois d'octobre 1384, Étienne d'Ittre, chevalier, céda une rente annuelle de dix muids et deux vaseaux de blé, et de sept muids et trois vaseaux d'avoine, à prendre sur la grosse dîme d'Ittre, épousa Léonore d'Ophem, dont une postérité nombreuse, entre autres deux enfants :

a. Gérard DE HERISSEM, seigneur de Lennick, échevin d'Ittre en 1422, vendit, en 1427, la rente dont il est parlé ci-dessus, à Catherine Thoenis, veuve de Jean van den Bossche, chevalier.
b. Jean DE HERISSEM possédait, à Lennick, un fief qui, par sa demande du 19 avril 1438, devint terre franche. Son fils, Jean, épousa Élisabeth de Trazegnies, chanoinesse de Sainte Waudru, fille d'Othon, baron de Trazegnies et de Jeanne de Châtillon.

V. ARNOUD DE HERISSEM, chevalier, seigneur de Wick, avant la cession faite à son frère Gérion, mort en 1361, épousa la fille du seigneur de Rotselaer, dame de Bousval, morte en 1360 et inhumée avec son époux dans le chœur de l'église de Bousval.

Le premier de sa famille, Arnoud de Herissem, chargea, en mémoire de sa mère, le chef de son écu, d'un lion issant de gueules, armé et lampassé d'azur.

Il eut de son mariage deux enfants, savoir :

A. Étienne, qui suit, VI.
B. Florence, épousa Pasquet de Baillancourt dit Courcol, écuyer.

VI. ÉTIENNE DE HERISSEM, seigneur de Bousval, épousa : 1° Jeanne d'Applaincourt; et 2° Marie de Beauffort, de la mai-

son de Beauffort, en Artois, fille de Mathelin, dit Froissart, seigneur de Beauffort, et de Marie, dame de Ransart.

Le 22 avril 1437, il comparut devant les échevins d'Ittre, pour faire la déclaration d'achat de la maison et cense de Menscourt, nommée aussi Dimenscourt, qui fut longtemps un apanage de la famille (1).

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Collart DE HERISSEM, seigneur de Bousval, mort sans alliance, et inhumé à Bousval.

B. Marie, épousa Hubert de Sombreffe, chevalier, seigneur de Saint Gérard, en partie.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

C. Robert DE HERISSEM, protonotaire du Saint Siége Apostolique et chanoine de Saint Martin, à Liége.

D. Étienne, qui suit, VII.

E. Antoine DE HERISSEM, dit *le Pieux*, chanoine de Paderborn et depuis de Trèves, où il mourut en 1497.

F. Charles DE HERISSEM, mort à Bologne, épousa Charlotte de Glymes, dont il n'eut pas d'enfants.

VII. ÉTIENNE DE HERISSEM, chevalier, mort le 4 septembre 1482, et inhumé au chœur de l'église de Saint Renelde, devant le maître autel, sous une belle sépulture, où il est représenté armé de pied en cap, épousa Julienne de Launay, morte le 11 octobre 1489, et inhumée à l'église Notre Dame de Hal, avec épitaphe, dont cinq enfants, savoir :

A. Étienne DE HERISSEM, tué à la bataille de Nancy, en 1476, capitaine de l'artillerie de Charles le Hardi, duc de Bourgogne et de Bra-

(1) Au nombre des fiefs importants ayant appartenu à la maison de Herissem, M. l'abbé Stroobant signale aussi 1° une ferme près Tubize, portant le nom de Herissem. C'était, au dernier siècle, une propriété de l'église Notre Dame de Hal; et 2° un fief lige à Braine le Comte, de sept bonniers, nommé le *bois de Herissem*, qui relevait de la terre et seigneurie de Braine le Comte.

bant, comte de Flandre, épousa : 1° Brigitte d'Enghien, fille naturelle de Louis, seigneur de Rameru, Tubize et Sainte, et 2° Lucrèce de Sauvaige.

Il eut du premier lit deux enfants :

a. Jeanne, épousa Jean de Pitpance, chevalier.
b. Catherine, épousa Jean de la Pasture.

Il eut du second lit une fille :

c. Lucrèce, dame héritière de la seigneurie de Schaillemont, épousa Tristan de Mottenghien, chevalier, seigneur d'Asprigny, fille de Griffon, chevalier, seigneur dudit lieu, chef des arbalétriers de France, gouverneur de Thérouanne, et de dame Marie de Gomiecourt.

B. Jean, qui suit, VIII.

C. Baudouin DE HERISSEM, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, combattit contre les Turcs et fut tué dans une bataille navale, sur la mer Noire, un jour de victoire, l'an 1509.

D. Marie, religieuse de l'abbaye d'Évier, où elle mourut après trente cinq années de sainte vie.

E. Catherine, épousa Louis d'Ittre, seigneur de Huysinghe, Buysinghe et de Boterbruge, en partie.

VIII. JEAN DE HERISSEM, seigneur de Garantier, dit Toulifaut, en Glabbois, du chef de sa femme, épousa Guillemette de Gadan, fille de Henri, seigneur de Toulifaut, mentionné dans un compte de l'an 1477, dont deux enfants, savoir :

A. Philippe, qui suit, IX.

B. Antoinette, dame de Chenimont, en 1550, épousa : 1° Pierre de Baisy, et 2° Hubert Beuckelere.

IX. PHILIPPE DE HERISSEM, mort avant le 15 octobre 1527, du vivant de ses parents, épousa Isabeau de Baillancourt, fille de Jacques et de Nicole de Maysons, dont quatre enfants, un fils sans alliance et trois qui suivent, savoir :

A. Philippe, qui suit, X.

B. Charles DE HERISSEM, chapelain de Saint Nicolas, à Ittre.
C. Jeanne, religieuse à Wautier Braine.

X. PHILIPPE DE HERISSEM, seigneur de Toulifaut, par relief fait le 8 mars 1554, du chef de sa grand'mère Guillemette de Gadan, épousa Jeanne Laynier, dont sept enfants, savoir :

A. Jean DE HERISSEM, chevalier, seigneur de la grande cense de Menscourt, à Ittre, mort le 3 août 1619, et inhumé avec sa femme au chœur de l'église de l'abbaye du Grand Bigard, sous une belle sépulture, avec épitaphe et quartiers, page de la reine Élisabeth d'Angleterre, porte-guidon de Philippe, comte d'Egmont, prince de Gavre, etc., épousa, Adrienne de la Cocquerie, morte le 3 juillet 1627, dont trois enfants :

a. Guillaume DE HERISSEM, écuyer, seigneur de la grande cense de Menscourt, à Ittre, mort vers 1627 et inhumé aux Récollets, à Bruxelles, archer de la garde noble du gouverneur des Pays Bas, épousa Catherine Andries, morte en 1644, femme en secondes noces d'Antoine van Meghem, dont la sœur, Jacqueline, épousa Jean de Montmorency.

b. François DE HERISSEM, écuyer, grand maïeur de la Hulpe, par lettres du 13 août 1607, mort à Notre Dame de Lorette, en Palestine, quitta son office en 1613, vendit son bien et alla visiter les saints lieux, épousa à Bruxelles, le 22 octobre 1608, Michelle Sterckholt, veuve de Jean Bogaerts, lieutenant du capitaine Botberghe, morte à Bruxelles, le 1er mai 1652.

c. Jeanne, religieuse à l'abbaye noble du Grand Bigard, près Bruxelles, morte au couvent, le 24 janvier 1647, inhumée auprès de ses parents.

B. Louis, qui suit, XI.
C. Charles DE HERISSEM, mort à Mons, le 2 octobre 1581, capitaine au régiment d'Egmont, épousa, par contrat passé à Groningue, le 10 février 1576, Marguerite Digard.
D. Marie, épousa Guillaume de Plumecocq, conseiller à Namur.
E. Anne, épousa Guillaume Gosseau.
F. Guillemette, épousa Charles Colins, seigneur de Leembossche.
G. Adrienne, religieuse à Solre le Château.

XI. LOUIS DE HERISSEM, écuyer, seigneur de Toulifaut, mort le 18 mai 1647, et inhumé à Glabais, avec épitaphe et quartiers,

archer de la garde noble des Pays Bas, chef maïeur de Genappe, épousa : 1° Isabeau de Bricquegny, morte le 17 décembre 1600; et 2° Hélène de Bardoul.

Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Jean Remi DE HERISSEM, mort à la bataille de Lamboy, lieutenant colonel d'un régiment de hauts Allemands au service d'Espagne.

B. Paul DE HERISSEM, seigneur de Menscourt, mort le 9 décembre 1632, et inhumé à la cathédrale de Cologne, dans la chapelle des Trois Rois, sous une belle pierre ornée de seize quartiers, capitaine d'une compagnie d'infanterie de hauts Allemands du régiment du comte d'Isembourg, épousa Charlotte de la Kethulle, dame de Volckeghem, fille de Jean, seigneur dudit lieu et de Stock, dont une fille :

Ernestine, dame de Volckeghem, morte le 27 décembre 1609, épousa, par contrat du 29 juin 1654, Philippe Wauters, seigneur de Vinderhoute, mort le 26 décembre 1657, fils de Jean, chevalier par lettres patentes du 15 juillet 1626, et d'Éléonore Bernard, dame d'Eecke.

C. Philippe Philibert, qui suit, XII.

D. Anne, religieuse au couvent du Grand Bigard, où elle mourut le 28 octobre 1639, et fut inhumée avec épitaphe.

E. François Albert DE HERISSEM, major au régiment du général feld maréchal de Mercy, lieutenant colonel au régiment de Verny, se distingua dans sa carrière et fut tué en Espagne, au service du roi.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

F. Guillaume, BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, seigneur de Wangenies et de Loyers, né à Aische en Refail, le 30 mars 1617, mort sans enfants à un âge avancé, assista, le 19 mai 1643, à la bataille de Rocroy, parvint, très jeune encore, à un grade honorable dans un régiment de hauts Allemands et fut, avec son frère, qui commandait alors le régiment du comte Hercule Visconti, au siége de Portolongono, dont ils emportèrent la contrescarpe.

Capitaine d'une compagnie de hauts Allemands pendant les siéges de Gravelines et de Dunkerque, il fut ensuite, avec la compagnie de hauts Allemands du prince d'Isenghien qu'il avait été chargé de réformer, à la fameuse bataille d'Arras, du 23 août 1654.

Nommé colonel, il se trouvait dans la ville de Condé lorsque Turenne vint faire le siége de cette place. Il fit aussi partie de la défense de la forteresse de Saint Ghislain, et reçut, après que son régiment fut réformé et incorporé dans celui du comte Hercule Visconti, son entretènement au guidon, près de la personne de Son Altesse l'archiduc Léopold.

Il fut élevé au rang et aux honneurs de baron de l'Empire, le 1er août 1658, et investi du commandement supérieur de l'importante place de Damme, par lettres du 6 mars 1674.

Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1657 : 1° Claire de Senfft, dame de Wangenies, veuve de don Antonio de Quevedo; et 2° en 1673, Marie Anne de Glymes, fille de Gabriel Philibert de Glymes, baron de Florennes, marquis de Courcelles, et de Françoise de Hennin Liétard, dite d'Alsace.

G. Catherine, épousa Servais Happart.

XII. Philippe Philibert, libre baron de Herissem et du Saint Empire Romain, par lettres patentes du 1er août 1658, de l'empereur Léopold Ier, créé chevalier par les mains propres de son prédécesseur Ferdinand IV, lors de son élection comme roi des Romains à Ratisbonne, mort le 22 avril 1681, et inhumé dans l'église paroissiale de Wurtzbourg, léguant à son fils, Robert François, le portrait orné de pierres fines qu'il avait eu de Son Altesse le seigneur Gaspar d'Ambringen, maître teutonique, et à sa fille Félicité, une chaîne d'or à laquelle pendait le médaillon du duc et de la duchesse de Saxe Gotha, autre marque de royale munificence, successivement capitaine et sergent major d'un régiment de hauts Allemands, lieutenant colonel au régiment bavarois du baron de Horst, commandant et gouverneur du Bas Palatinat, grand écuyer de Son Altesse Électorale de Mayence, grand maïeur de Klingenbergh et de Wolkack, dans le cercle de Franconie, épousa : 1° Marie Amédée de Berthy, morte le 2 mars 1647, fille de Jean Baptiste Ferdinand, seigneur de Beerthem, conseiller au conseil de Brabant, et de Marie d'Arlin; et 2° Élisabeth de Wachenheim, baronne de Beeck, morte le 19 octobre 1657.

Il eut du premier lit quatre enfants, deux morts sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Félicité, morte le 22 août 1710, à l'âge de soixante trois ans, et inhumée à Jollain, près de Tournay, épousa, par contrat du 4 octobre 1660, à Gand, Nicolas François le Vaillant, seigneur de la Bassardrie, capitaine au service d'Espagne, mortellement blessé au siége de Barcelone, mort le 6 octobre 1696, veuf de Marie Maximilienne d'Oultreman, morte le 19 octobre 1659, fils de Philippe, chevalier, seigneur de Waudripont, et de Marie du Bousquet.

B. Robert François, qui suit, XIII.

XIII. Robert François, baron de Herissem et du Saint Empire Romain, seigneur de Toulifaut et de Manscourt, en partie, co-seigneur de Bach et de Wittersheim, du chef de sa femme, mort le 22 mars 1684, et inhumé aux Carmélites de Creutznach, premier gentilhomme de la chambre, conseiller d'État et grand bailli de Sponheim pour le duc de Baden, etc., épousa Marie Élisabeth Krebz de Bach, fille de Jean Krebz de Bach, baron de Wittersheim et de Gobbelsheim, chancelier du duc de Baden, et de Marie Madeleine Zaut de Mirla, dont six enfants, entre autres cinq, qui suivent, savoir :

A. Léopold, baron de Herissem, jésuite, conseiller de l'archevêque de Mayence.

B. Charles Antoine, baron de Herissem et du Saint Empire Romain, mort le 3 mai 1708, lieutenant colonel du régiment de Wesel, épousa, le 26 février 1706, Marie Pauline, baronne von Neufrauwenhoven, morte à Casal, au Montferrat, le 7 janvier 1707, et inhumée dans l'église des Carmes de Casal, près de l'autel de Sainte Thérèse.

C. François, baron de Herissem et du Saint Empire Romain, capitaine à Baden, mort dans la guerre de Hongrie, sous le prince Eugène de Savoie.

D. Louis Henri Jean, qui suit, XIV.

E. Henri François, baron de Herissem et du Saint Empire Romain, co-seigneur de Wittersheim, du chef de sa mère, mort à Mayence, le 7 avril 1723, vice président de la cour de justice de Mayence, par

lettres datées de Bamberg, du 30 août 1712, chambellan de l'électeur de Mayence, le 2 avril 1714, substitué, par lettres signées à Mayence, le 6 mars 1723, dans la vidamie de cette ville, au baron Dahlberg, conseiller privé et vidame de Mayence, épousa N..., baronne Schellaert.

XIV. Louis Henri Jean, baron de Herissem et du Saint Empire Romain, seigneur de Wangenies et de Wittersheim, baptisé le jour de Saint Jacques de l'an 1674, dans l'église des Carmes de Crucenay, mort sans enfants, le 7 janvier 1725, membre de l'état noble du comté de Namur, seigneur de Wittersheim après son frère aîné, épousa, avec dispense de l'évêque de Namur, à l'église de Saint Jean, à Nivelles, le 13 octobre 1687, Marie Madeleine d'Awaigne, dame de la Haye, en Gouy, née le 30 octobre 1688, fille de Jean, seigneur de Froidmont, et de Jeanne Marie le Hoye, sa cousine, morte en 1757, et inhumée au chœur de l'église de Wangenies, dont neuf enfants, trois morts sans alliance, et six qui suivent, savoir :

A. Louis François, baron de Herissem, seigneur de Wittersheim, en basse Alsace, et de Loyers, en Wangenies, né à Nivelles, le 27 septembre 1710, mort à Strasbourg, le 1er mars 1742, et inhumé à l'église seigneuriale de Wittersheim, le 9 novembre 1743, capitaine lieutenant au régiment Royal Suédois, fit la campagne de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle.

B. Henri François Ghislain, baron de Herissem, né à Arquennes, le 23 décembre 1711, mort à Namur, le 16 septembre 1791, licencié à la faculté de droit de l'université de Louvain, le 3 décembre 1737, hérita, par la mort de son aîné, des seigneuries de Wittersheim, d'Aulnois, de Loyers, etc., admis à l'état noble de la province de Namur, par résolution du 12 décembre 1751, à titre de Wangenies, épousa Apolline Adrienne de Gourcy, chanoinesse d'Andenne, née à Dommartin, le 13 décembre 1728, morte à Namur, le 20 mars 1786, fille de François, comte de Gourcy, seigneur de Charey, etc., adjudant général au service impérial, lieutenant colonel de dragons du prince Eugène de Savoie, chambellan de Léopold Ier, duc de Lorraine, et colonel des dragons au service de Son Altesse Royale, et de Marguerite Louise d'Ar-

gentier, née marquise de Brezé, dame d'honneur de la reine de Sardaigne.

C. Maurice Emmanuel Joseph Ghislain, BARON DE HERISSEM, né à Nivelles, le 24 décembre 1712, mort à Madrid, le 25 février 1772, et inhumé dans l'église Saint Louis de cette ville, capitaine et puis colonel d'infanterie, et aussi capitaine commandant de la compagnie de Vloys, dans la garde wallonne, gouverneur militaire de la garnison de Leganes, en 1768, se distingua au siége d'Almeida, en 1762.

D. Philibert Ghislain, BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE, né le 10 avril 1714, mort en Allemagne, le 11 avril 1795, lieutenant colonel de cuirassiers au service d'Autriche, épousa Anne Pauline de Spangen, fille de Henri Joseph et d'Anne Marie Alexandrine du Mont de Burlet.

E. Charles Antoine, qui suit, XV.

F. Joseph, BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE, capitaine d'infanterie par brevet impérial du 8 novembre 1752, tué au siége de Schweidnitz, le 2 juillet 1762, s'empara, à l'attaque de Gerlis, le 1er septembre 1757, d'un drapeau et d'une croix de la Générosité, commanda, à la bataille du 22 novembre, devant Breslau, le bataillon auquel il appartenait jusqu'à une heure de l'après midi, remit le commandement du bataillon à un capitaine moins ancien, se mit à la tête de deux compagnies de grenadiers, marcha à l'ennemi, passa un pont défendu par une canonnade furieuse, se plaça en bataille devant la batterie, subit son feu pendant une heure et demie, reprit l'offensive, aborda l'ennemi et le mit en fuite après une mêlée qui dura cinq quarts d'heure, remplaça de nouveau, à la bataille du 5 décembre, son major, comte de Saint Génois, tué à la première décharge, rallia trois fois ses troupes débandées par la supériorité de l'ennemi et parvint enfin à assurer sa retraite, en bon ordre, sur l'autre bord de la Lila.

Il se distingua particulièrement au siége de Schweidnitz, où il trouva la mort.

XV. CHARLES ANTOINE, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né le 3 juin 1715, mort à Binche, le 31 janvier 1800, lieutenant au régiment de Frœnigseg infanterie, épousa Marie Maximilienne Joséphine Bourgeois, morte à Binche, le 7 août 1815, fille de René Joseph, écuyer, et de Marie Jeanne

Foucquier, dont cinq enfants, une fille morte sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

A. Marie Joséphine Ghislaine, morte à Bruxelles, en juillet 1840, épousa, le 8 avril 1782, à Nivelles, Charles Antoine Philémon d'Ardembourg de Gibiecq, né à Mons, le 16 décembre 1748, fils de François Quentin et de Marie Catherine de Bray.

B. Charles Antoine Henri Ghislain, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Nivelles, le 24 novembre 1768, mort à Bruxelles, le 30 novembre 1845, officier au régiment de Murray, nommé par brevet du 9 juin 1813, confirmé par arrêté du département de l'intérieur, du 8 juillet suivant, chef de la deuxième cohorte de la garde nationale, à Bruxelles, épousa, le 27 décembre 1821, à Bruxelles, Anne Charlotte Louise, comtesse d'Alegambe, née à Wurtzbourg, le 14 mai 1795, fille de Charles Marie Joseph Désiré Colette, comte d'Alegambe et du Saint Empire Romain, baron d'Auweghem, et de Justine Alexandrine Ghislaine, comtesse de Baillet Gesve.

C. François Bernard Ghislain, qui suit, XVI.

D. Antoine Hubert Ghislain, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, officier au régiment de Beaulieu, né le 14 octobre 1772.

XVI. FRANÇOIS BERNARD GHISLAIN, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Nivelles, le 3 octobre 1770, mort à Maffles, le 25 juin 1837, lieutenant de grenadiers au régiment de Clerfayt, colonel de la garde bourgeoise, à Mons, le 17 octobre 1815, membre de l'ordre équestre et des états de la province de Hainaut, le 5 mars 1816, membre de la régence de la ville de Mons, du 16 août 1817 jusqu'en 1830, épousa, le 20 nivôse an VII, Marie Joséphine Julie Hubertine le Roy, née à Mons, et baptisée le 1er avril 1778, fille d'Antoine Ferdinand Siméon et de Marie Thérèse Julie Hubertine de Wolf, dont trois enfants, savoir :

A. Camille Hubert Charles Ghislain, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Mons, le 2 frimaire an IX, 25 décembre 1800, mort à Ixelles, le 5 octobre 1857, épousa, à Mons, le 22 décembre 1823,

Henriette Louise Joséphine Ernestine, comtesse de Glymes, née à Jodoigne Souveraine, le 30 mars 1802, morte à Mecquignies, près de Bavay, le 5 juillet 1838, fille d'Ernest Joseph Henri Nicolas, comte de Glymes, membre de l'ordre équestre de la province de Hainaut, et de Marie Henriette Charlotte Judith de Berlaymont, dont deux enfants :

a. Zélie Françoise Henriette Marie Hubertine Ghislaine, née à Mons, le 25 novembre 1824, épousa, à Bruxelles, le 26 avril 1847, Edmond Adolphe, baron de Loë, inspecteur des postes, né à Schlestad, le 13 novembre 1809, fils de Jean Adolphe Joseph, baron de Loë, et de Jeannette Filiat.

b. Lydie Marie Hortense Charlotte, née à Mecquignies, canton de Bavay, le 13 janvier 1832, épousa, le 21 août 1855, Stanislas, baron van der Gracht de Fretin, né à Anvers, le 10 mai 1828, fils d'Ange Désiré Idesbalde Frrançois Ghislain, baron van der Gracht de Fretin, et de Marie Louise Josèphe de Pret.

B. Charles François Antoine Hubert Ghislain, qui suit, XVII.

C. Alfred François Hubert Ghislain, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Mons, le 6 octobre 1807, nommé, par arrêté du 22 août 1831, attaché d'ambassade à la légation du comte Duval de Beaulieu, membre du conseil communal de Mons, depuis le 30 janvier 1840.

XVII. CHARLES FRANÇOIS ANTOINE HUBERT GHISLAIN, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Mons, le 15 avril 1805, épousa à Mons, le 5 septembre 1827, Hortense Josèphe Marie Ernestine, comtesse de Glymes, née à Jodoigne Souveraine, le 5 mars 1806, fille d'Ernest Joseph Henri Nicolas, comte de Glymes, membre de l'ordre équestre de la province du Hainaut, et de Marie Henriette Charlotte Judith de Berlaymont, dont un fils, savoir :

François Charles Marie Antoine, LIBRE BARON DE HERISSEM ET DU SAINT EMPIRE ROMAIN, né à Assevent, arrondissement d'Avesnes, le 8 juin 1834.



HERRY.

D'AZUR : au lys de jardin d'or, soutenu de sinople, accompagné en chef, à dextre d'un soleil d'or, et à sénestre d'un croissant d'argent. HEAUME : couronné. CIMIER : un homme d'armes issant, tenant de la main dextre un sabre, et de la sénestre une rondache. LAMBREQUINS : or et azur.

Cette famille, dont la reconnaissance de noblesse date du 12 juin 1847, est représentée, d'après les indications officielles de l'almanach royal, par Philippe Jean Joseph Hyacinthe Herry, à Saint Josse Ten Noode, Albert Alexandre Herry, à Anvers, Jean François Charles Marie Ghislain Herry, à Louvain. Ce dernier fait partie du conseil provincial du Brabant. Il est membre de la députation permanente de cette assemblée.

HERWYN.

Écartelé : au premier, d'or au lion passant de sable, lampassé de gueules; au deuxième, d'azur au hérisson d'argent soutenu de sinople, surmontée d'une épée haute d'argent, montée d'or, flanquée de deux étoiles à six rais d'argent; au troisième, de sable à trois molettes d'or; au quatrième d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de dix billettes du même, cinq en chef et cinq en pointe, posées 3 et 2. Couronne : de baron.

I. Auguste Dominique Herwyn épousa Cornélie van Loo, dont deux enfants, savoir :

A. Philippe Jacques, qui suit, II.

B. Pierre Antoine, comte Herwyn, par diplôme impérial de 1808, confirmé par lettres patentes de Sa Majesté le roi Louis XVIII, en date du 17 mars 1815, né à Hondschoote, le 18 septembre 1753, mort le 16 mars 1824, avocat au parlement de Flandre, en 1775, conseiller pensionnaire de la ville d'Hondschoote, député par le tiers état du bailliage de Bailleul aux états généraux, emprisonné, en 1793, pour son ardeur à soutenir les principes constitutionnels, délivré par la chute de Robespierre, commissaire des guerres à l'armée du Nord, membre du conseil des Anciens, en 1798, membre du sénat conservateur, le 25 décembre 1799, commandant et enfin grand officier de la Légion d'honneur. Sous la restauration et jusqu'au 24 février 1848, son fils aîné, comte Paul Herwyn de Nevele, lui succéda à la pairie.

II. Philippe Jacques, baron Herwyn, par lettres patentes impériales du 5 août 1812, confirmées par lettres de Sa Majesté le roi Louis XVIII, en date du 16 novembre 1816, né à Hondschoote, le 13 juin 1750, mort à Furnes, le 24 mars 1836,

membre du corps législatif de 1807 à 1813, sous préfet de Furnes, chevalier de la Légion d'honneur, épousa : 1° Marie Madeleine Derue ; et 2° Anne Marie de Pruyssenaere.

Il eut du premier lit un fils, Philippe Jacques, qui suit, III.

III. Philippe Jacques Herwyn, né à Hondschoote, le 18 avril 1796, mort du vivant de son père, à Furnes, le 2 décembre 1814, épousa Charlotte Louise Geneviève Joséphine van der Meersch, dont un fils unique, Napoléon Diodore Dorothée, qui suit, IV.

IV. Napoléon Diodore Dorothée, baron Herwyn, après son grand père, par arrêté royal du 27 avril 1853, né à Furnes, le 17 janvier 1807, épousa N. Ollevier, dont quatre enfants, savoir :

A. Louis Philippe Herwyn, mort à Saint Gilles lez Bruxelles, le 20 mars 1862, à l'âge de vingt huit ans.

B. Julien Herwyn.

C. Gustave Herwyn.

D. Édouard Herwyn.

HEUSCH.

D'or : à la flèche de gueules mise en bande. Cimier : une tête de bœuf accornée d'or. Supports : deux lévriers d'argent colletés et annelés d'or.
Devise : In pharetra et sagitta.

Cette famille fort ancienne est originaire de Bois le Duc.

I. Henri de Heusch épousa Catherine van Geel, dont un fils, Arnould, qui suit, II.

II. Arnould de Heusch épousa Élisabeth van den Eynde, dont un fils, Henri, qui suit, III.

III. Henri de Heusch épousa, à Bois le Duc, en 1558, Marthe van Hedel, dont un fils, Arnould, qui suit, IV.

IV. Arnould de Heusch, seigneur de la Zangrye, mort le 4 février 1603, épousa Catherine de Hinnisdael, fille de Guillaume et de Christine de Heelen, dont un fils, Guillaume, qui suit, V.

V. Guillaume de Heusch de la Zangrye, mort à Saint Trond, le 24 août 1646, épousa, à Saint Trond, le 18 février 1604, Marie de Hinnisdael, morte le 20 septembre 1639, fille de Robert et de Gertrude de la Blocquerie, dont un fils, Arnould, qui suit, VI.

VI. Arnould de Heusch de la Zangrye, mort le 25 janvier 1663, capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique,

épousa, à Saint Trond, par contrat du 28 juillet 1642, Anne Catherine van der Borcht, dont deux enfants, savoir :

A. Ernest Guillaume, qui suit, VII.
B. Nicolas, fondateur de la seconde branche.

VII. ERNEST GUILLAUME DE HEUSCH DE LA ZANGRYE épousa Barbe Edelbampt, dont plusieurs enfants, entre autres, Arnould François, qui suit, VIII.

VIII. ARNOULD FRANÇOIS, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, seigneur de Gellick, Eygenbilsen, Petershem, épousa Marie Anne Mathilde de Bausele, dont trois enfants, un fils sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Jean Louis, qui suit, IX.
B. Isabelle Marie Christine, épousa Nicolas Bonaventure de Creeft, voué de la ville de Saint Trond, capitaine au service de France, chevalier de Saint Louis.

IX. JEAN LOUIS CHARLES, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, épousa Ide Françoise Marie Hyacinthe Catherine de Scherpenzeel, sa cousine, dont cinq enfants, savoir :

A. Raphaël Adrien Arnold Népomucène, qui suit, X.
B. Jean Louis, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE.
C. Gérard, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE.
D. Marie Christine Henriette, chanoinesse de Moustier, en 1768.
E. Théodore Jean Victor, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, membre de l'ordre équestre de Limbourg, reconnu dans son titre pour lui et pour toute sa descendance par le gouvernement des Pays Bas.

X. RAPHAEL ADRIEN ARNOLD NÉPOMUCÈNE, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, épousa Élisabeth Steegen, dont un fils, Nicolas Joseph, qui suit, XI.

XI. NICOLAS JOSEPH, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, reconnu dans son titre et ses droits nobiliaires, pour lui et pour toute sa descendance, mort à Weyer, Limbourg, le 8 décembre 1824, épousa Marie Angélique Thérèse Françoise Amélie de Hodiamont, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Adrien Jean Joseph, qui suit, XII.
B. Marie Christine Françoise Émilie, née à Weyer, le 27 juillet 1824.

XII. MARIE ADRIEN JEAN JOSEPH, BARON DE HEUSCH DE LA ZANGRYE, né à Weyer, le 13 juillet 1822.

Seconde branche.

VII. NICOLAS DE HEUSCH, seigneur d'Emines, de Villers le Hest, du chef de sa femme, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, épousa Catherine Gertrude de la Rue de Huilplanche, dont un fils, Alard Laurent, qui suit, VIII.

VIII. ALARD LAURENT DE HEUSCH, seigneur d'Emines, de Villers le Hest, Thisnes, membre de l'état noble de Namur, épousa : 1° Marie de Wiltheim, veuve d'Adrien Paheau; et 2° Marie Françoise Josèphe van Eyll, fille de Laurent Guillaume, chevalier du Saint Empire, et de Marie Marguerite Vaes, dont deux fils, savoir :

A. Mathieu Ignace, BARON DE HEUSCH DE THISNES, membre de l'ordre équestre de la province de Liége, sous le gouvernement des Pays Bas.
B. Adrien Nicolas, qui suit, IX.

IX. ADRIEN NICOLAS, BARON DE HEUSCH DE SCHALKHOVEN, né à Hoesselt, Limbourg, le 16 juin1746, mort à Cortessem, Lim-

bourg, le 23 décembre 1807, épousa Thérèse Catherine, comtesse de Looz Corswarem, dont quatre enfants, savoir :

A. Albert Louis Joseph, qui suit, X.

B. Charlotte, épousa Alexandre de Stappers, inspecteur des forêts.

C. Alard François Joseph, qui suit, X, après son frère Albert Louis Joseph.

D. Bonaventure Nicolas, qui suit, X, après ses frères.

X. ALBERT LOUIS JOSEPH DE HEUSCH, né à Hoesselt, le 31 janvier 1778, épousa, à Cortessem, le 17 frimaire an XIII, Marie Jacqueline Bosch, morte à Diest, le 19 septembre 1861, à l'âge de quatre vingts ans, fille de Jacques André, maire de Vechmael, et d'Élisabeth Henriette de Stellingwerff, dont six enfants, savoir :

A. Adrien Servais Joseph Alard, BARON DE HEUSCH, par lettres patentes du 25 février 1840, né à Weyer, le 4 novembre 1806, mort à Cortessem, le 22 janvier 1862, capitaine adjudant major au 4e de ligne, épousa Adélaïde Thérèse Catherine Bortier, dont trois enfants :

a. Arthur DE HEUSCH.
b. Edgard DE HEUSCH.
c. Olga.

B. Gustave Adolphe Charles Émile, BARON DE HEUSCH, né à Weyer, Limbourg, le 27 mai 1808, épousa : 1° Pauline Cornélie Kiecken; 2° à Bruxelles, le 21 avril 1864, Antoinette Sophie Demuynck, née à Assenede, le 27 avril 1819, fille de Séverin et de Julie Ergo.

C. Guillaume François Émile, BARON DE HEUSCH, capitaine commandant d'artillerie, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa : 1° N. de Limnander; 2°, Jeannette Pauline Louise de Broglia.

D. Alexandre Frédéric Victor, BARON DE HEUSCH, capitaine au 3e de ligne.

E. Pauline, épousa N. Mungelsdorff, lieutenant, dont un fils.

F. Hortense, épousa N. Latour.

X. ALARD FRANÇOIS JOSEPH DE HEUSCH, né à Weyer, le 10 mai 1781, épousa : 1° Joséphine Julienne Roelants, morte à Cortessem, le 6 mars 1817, fille de Guillaume et d'Isabelle Cornélie Guillelmine Julienne de Stappers; et 2° à Cortessem, le 8 janvier 1819, avec dispenses données par arrêté royal du 22 juillet 1818, Marie Thérèse Roelants, sa belle sœur, née à Gothem, canton de Looz, le 18 février 1803.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

A. Jérôme George DE HEUSCH, né à Donck, Limbourg, le 11 février 1822.

B. Eugénie, qui épousa Jean Arnold Schoofs, notaire à Diepenbeele, dont huit enfants.

X. BONAVENTURE NICOLAS, BARON DE HEUSCH DE BOMBROUCK, mort à Cortessem, le 22 juin 1862, membre de l'ordre équestre des états de la province de Limbourg, par arrêté royal du 16 février 1816, bourgmestre de Cortessem, Limbourg, pendant trente ans, épousa Isabelle Cornélie Guillelmine Julienne de Stappers, dont trois enfants, savoir :

A. Eugène, qui suit, XI.

B. Catherine, épousa Matthieu Palmers.

C. Zoë, épousa Louis Alen.

XI. EUGÈNE ADRIEN GUILLAUME, BARON DE HEUSCH, né à Cortessem, le 31 mai 1807, épousa : 1° Marie Gérardine Cornélie de Stappers, morte à Bombrouck, Limbourg, le 23 mai 1859, fille de Winand Frédéric Ghislain, échevin du pays de Liége, et de Claire Françoise van Willigen; 2° à Bruxelles, le 10 novembre 1860, Marie Adèle Ghislaine Baré, née à Ermeton sur Biert, le 27 octobre 1812, veuve de Louis de Woot de Trixhe, fille d'Henri et de Reine Amour de Lierneux.

Branche de Hannesche, issue de la branche de Thisnes.

Léopold Ferdinand, baron de Heusch de Hannesche, par diplôme de reconnaissance du 6 août 1823, avec dispense de l'obligation de lever un acte de preuve, ancien officier de cavalerie au service d'Autriche, eut trois fils, deux morts sans alliance, et un troisième, Émile, l'aîné, qui suit :

Émile, baron de Heusch de Hannesche, né en 1799, cadet au 2e régiment de carabiniers belges, cavalerie, en 1814 et à Waterloo, promu lieutenant et décoré sur le champ de bataille, retiré du service en 1817, bourgmestre de Hannesche, Liége, depuis 1822, a une fille unique :

N..., épousa, le 21 février 1854, Jean Louis Henri Théodore Goyens.

HEYNDERYCX.

D'AZUR : au miroir de forme ovale encadré d'or, au manche du même, autour duquel se tortille une couleuvre au naturel qui se mire ; accosté de deux étoiles à six rais d'or ; au chef de sable, au lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules. COURONNE : de baron. CIMIER : un vol d'or et d'azur, chargé des initiales L et I, la première d'azur, la seconde d'or.

I. GILLES ou EGIDE HEYNDERYCX épousa Marie Françoise de Leghe, dont un fils, François Egide, qui suit, II.

II. FRANÇOIS EGIDE HEYNDERYCX, mort à Gand, le 13 février 1804, épousa Anne Albertine Jacqueline Joséphine le Secq, morte à Gand, le 2 avril 1802, dont un fils, François Joseph Antoine, qui suit, III.

III. FRANÇOIS JOSEPH ANTOINE, BARON HEYNDERYCX, par arrêté royal du 2 septembre 1856 et par lettres patentes du 21 juin 1857, après avoir reçu concession de noblesse et le titre de chevalier par arrêté royal du 18 juin 1836 et par lettres patentes du 25 octobre 1838, né à Gand, le 30 novembre 1778, mort à Desterbergen, le 28 juin 1859, sénateur pour l'arrondissement de Gand de 1835 à 1848, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, à Saffelaere, Flandre orientale, le 7 novembre 1806, Colette Josèphe van Lacre, née à Saffelaere le 2 avril 1783, morte à Gand, le 14 avril 1815, fille de Géréon Balthazar et de Marie Colette Hellyn, dont deux enfants, savoir :

A. François de Paule Philippe Charles, qui suit, IV.

B. Marie Colette Thérèse, née à Gand, le 9 mars 1809, épousa, à Destelbergen, le 26 décembre 1829, Jacques Melchior Antoine de Volder, mort à Gand, le 21 avril 1860, fils de Jean François Joseph et de Thérèse Colette Bernardine Cardon.

IV. François de Paule Philippe Charles, baron Heynderycx, né à Gand, le 15 mars 1808, épousa à Destelbergen, le 29 février 1832, Virginie Thérèse de Volder, née à Destelbergen le 25 septembre 1805, sœur de Jacques Melchior Antoine ci dessus, dont quatre enfants, savoir :

A. François de Paule Marie Joseph Heynderycx, né à Gand, le 22 novembre 1833.

B. Sidonie Marie Colette Jeanne, née à Gand, le 30 avril 1835, épousa, à Destelbergen, le 19 juin 1856, Jules Philippe Marie, vicomte le Boucq de Beaudignies, né le 2 janvier 1831, fils de Marie Anne Joseph Charles, vicomte le Boucq de Beaudignies, et de Julie Marie Josèphe della Faille Waerloos.

C. Esther Marie Josèphe Ghislaine, née à Gand, le 16 octobre 1838, épousa, à Destelbergen, le 6 août 1859, Edmond Joseph Louis Désiré, vicomte de Baré de Comogne, né le 17 décembre 1822, veuf d'Anaïs Marie Colette de Volder.

D. Prosper Marie Joseph Ghislain Heynderycx, né à Gand, le 8 avril 1841.

HODY.

D'ARGENT : à la croix ancrée de gueules. CIMIER : un membre de cygne entre un vol d'argent. SUPPORTS : deux cygnes contournés au vol éployé d'argent, tenant chacun une bannière de gueules aux fleurs de lys d'argent sans nombre, qui est de WARFUSÉE.

La généalogie de l'honorable et ancienne famille de Hody fut établie, au siècle dernier, par la chambre héraldique des Pays Bas autrichiens. Ses preuves sont formelles et précises. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la déclaration délivrée au palais de Bourgogne, le 13 février 1730, et signée par les rois et hérauts d'armes J. van den Leene, Richard de Grez et André François Jaerens.

Une autre déclaration vient à l'appui de la première et la confirme en tous points. Elle fut délivrée, le 20 avril 1771, par messire Joseph Antoine Albert Jaerens, premier roi d'armes, dit Toison d'Or, ès Pays Bas et Bourgogne.

C'est ainsi que d'irrécusables témoignages, puisés d'ailleurs à la source même de l'histoire, prouvent que Jean, premier du nom, vivant à Liége en 1430, épousa Catherine de Metz, fille de Gilles, bourgmestre de cette noble cité, qui portait de gueules, au massacre d'or, au franc quartier de sable, chargé d'une merlette d'or. (Voir *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liége,* par Loyens; Liége, 1720, in-folio.)

D'après les traditions, la famille de Hody est issue des sires de Warfusée, si célèbres dans l'histoire de la noblesse hesbignonne,

et dont Jacques de Hemricourt raconte, de la manière suivante, l'alliance avec les anciens sires de Dammartin en Goële (1) :

« Vers l'an 1102, du temps d'Obert, évêque de Liége, il y avait en Hesbaye un seigneur nommé Othon de Warfusée (de gueules aux fleurs de lys d'argent sans nombre), homme fort riche, sage et bon chevalier, qui s'était voué à la profession des armes. Messire Othon eut deux fils, dont l'aîné se nommait Raes et l'autre Libert Suréal. Raes fut chevalier comme son père : son frère se destina aux études et prit le parti de l'église. Mais messire Othon étant mort, et Raes l'ayant suivi de près au tombeau, Libert se trouva seigneur de Warfusée : alors il renonça à l'église et prit l'ordre de chevalerie. Il y avait aussi alors à Awir, près de Warfusée, un seigneur nommé Hugues, marié à la sœur du comte de Hozémont, qui avait une fille nommée Agnès. Libert Suréal la rechercha et l'obtint ; ils réunirent ensemble de très-grands héritages. Ils s'aimèrent loyalement et furent tellement fortunés qu'ils acquirent encore pendant leur mariage les villages et seigneuries de Geneffe, de Limont, de Lexhy, d'Awans, de Waroux, de Loncin et plusieurs autres : en sorte qu'ils se virent possesseurs d'une bonne partie de la Hesbaye liégeoise. L'unique fruit de leur union fut une fille nommée Alix. Quelques années après la naissance d'Alix, Agnès trépassa ; le bon seigneur de Warfusée en ressentit une si grande tristesse qu'il en pensa mourir. Quand la violence de sa douleur fut un peu calmée par les instances de ses amis et par les caresses de sa fille, qu'il aimait outre mesure, et qui doucement le consolait, il jura qu'il ne porterait plus les armes, qu'il se consacrerait désormais à

(1) Et non *en Gaule*, comme l'a traduit erronément Jalheau, ce que nous n'avons pas relevé dans la notice consacrée, *Noblesse belge*, t. II., p. 343, à la famille de Cerf, notice reproduite et étendue dans la *Belgique héraldique*, tome II, page 411 et suivantes.

La Goële formait une petite partie de l'Isle de France.

Dieu et qu'il prierait tout le reste de sa vie pour le repos de celle qu'il avait perdue. Il se fit prêtre; et il célébrait souvent lui-même la messe dans son château fort de Warfusée, ou dans ses autres châteaux quand il s'y trouvait. Toutefois ce changement d'état ne lui fit diminuer en rien le train de sa maison.

« C'était le rendez-vous de tous les chevaliers des environs, parce qu'on le reconnaissait pour chef de sa race. Il tenait une grande quantité de chiens et d'oiseaux; on s'étonnait de voir tout ce qu'il dépensait pour Dieu et distribuait en aumônes. Il faisait élever sa fille conformément à sa condition : de sages maîtresses lui enseignaient tout ce qu'une noble demoiselle devait savoir : à travailler en or et en soie, à dire ses heures, à lire de beaux romans de chevalerie, à s'amuser à toutes sortes de divertissements honnêtes, comme à jouer aux échecs et aux dames; tellement qu'il eût été difficile de rencontrer ailleurs sa pareille : et avec cela elle était belle et avait bonne grâce à tout ce qu'elle faisait. Tant de qualités et tant de vertus la rendaient de plus en plus chère au bon seigneur de Warfusée : c'était sa consolation et toute sa joie.

« Il y avait aussi dans le même temps un noble chevalier nommé Raes-à-la-Barbe, frère du comte de Dammartin en Goële, qui, ayant encouru la disgrâce de Philippe Ier, roi de France, fut banni de ce royaume. En étant sorti avec beaucoup d'argent, de pierreries, et une suite nombreuse, il vint s'établir à Huy, où il tenait un grand train de maison, ayant chiens, oiseaux, chasseurs et fauconniers. Tantôt il allait à la chasse et tantôt à la pêche, pour se distraire de ses ennuis. Un jour qu'il chassait depuis le matin sur les terres de Warfusée, passant vers midi non loin de la chapelle du château, il entendit la clochette qui annonçait l'élévation. Il poussa son cheval de ce côté, mit pied à terre, entra dans la chapelle et se mit à prier dévotement. Le seigneur de Warfusée entendant quelque bruit, tourna la tête et aperçut le chevalier inconnu. La messe étant finie, il le fit convier à dîner

par un de ses gens. Messire Raes y ayant consenti, le seigneur de Warfusée prit son hôte par la main et lui fit grand accueil, en s'enquérant de la cause qui l'amenait dans cette contrée. Il commanda promptement le dîner et envoya prévenir la belle Alix, pour qu'elle fît fête au chevalier étranger. Elle se rendit aux ordres de son père, et s'approchant de messire Raes d'un air honnête et gracieux, elle lui dit qu'il était le bienvenu. Le bon seigneur les fit asseoir l'un près de l'autre, et fit faire grande chère, non seulement au chevalier, mais à toute sa suite. Quand ils eurent longuement dîné et qu'ils se furent bien divertis, messire Raes remercia le seigneur de Warfusée et sa fille de la bonne réception qu'ils lui avaient faite, et prit congé d'eux avec une parfaite courtoisie. De son côté le bon seigneur le pria, quand son chemin le dirigerait vers le château, d'y renouveler sa visite. Messire Raes, qui déjà se sentait épris d'amour pour la belle Alix, y consentit facilement. Il y revint tant et si bien qu'après quelques informations prises réciproquement, le chevalier Raes-à-la-Barbe, de Dammartin en Goële, épousa la belle Alix de Warfusée; et leur mariage fut tellement favorisé du ciel, qu'ils devinrent les auteurs de cette innombrable lignée de chevaliers dont Hemricourt raconte les exploits (1). »

M. le baron de Reiffenberg, à qui nous empruntons cette citation, la termine en ces termes par des renseignements précieux pour tous ceux qui s'occupent de science héraldique et d'histoire :

« Jacques de Hemricourt obtint la charge de secrétaire des échevins, de 1360 à 1376, et devint bourgmestre de Liége en 1390.

(1) Cette alliance a été l'objet de maintes controverses, au sujet de laquelle on peut consulter les *OEuvres complètes* du baron de Stassart, Bruxelles-Paris, 1854, grand in-8°, p. 346, ainsi que *La Maison de Heu et le Miroir des nobles de Hesbaye*, par le comte F. van der Straeten-Ponthoz (Extrait de *l'Austrasie*, revue de Metz et Lorraine), Metz, 1859, in-8°.

« Il mourut dans un âge fort avancé, le 18 décembre 1403, et fut enterré à Liége, dans une chapelle de la cathédrale, dite la chapelle des Clercs, où on lui dressa un tombeau avec son effigie qui a été gravée, et l'épitaphe suivante : « Chi gist messire Jakes « de Hemricourt, chevalier de l'ordre de Saint Johan de Jhlem, « Ki en ses veufvies et anciens jours entra en la dure religion « sur son propre patrimoine sans prendre les bienfaits de celi et « trépassat Lan de grace MCCCC et trois, le XVIII jour et mois « de Decem. »

« Nous avons de lui : *Le Miroir des Nobles de Hesbaye,* 1re édition, Bruxelles, L. H. Fricx, 1673, in-fol. fig.

« Hemricourt commença son recueil en 1353 ; il nous apprend qu'il avait alors vingt ans, ce qui détermine l'époque de sa naissance telle que nous l'avons marquée. Il y mit la dernière main en 1398. On y trouve les généalogies des familles nombreuses qui descendaient de Raes de Dammartin, chevalier français, établi dans la Hesbaye, et qui y épousa une damoiselle de Warfusée. Ce travail embrasse donc les années écoulées de 1102 à à 1398. L'auteur déclare que ce livre lui avait coûté beaucoup de peine et qu'il avait consulté la chronique de la grande église de Liége (chronique aujourd'hui perdue, selon toute apparence), outre les recueils particuliers, vieux rôles, et autres papiers provenant de sa famille.

« Le *Miroir des Nobles* n'est pas seulement un traité généalogique ; on y trouve encore d'assez nombreux renseignements sur les mœurs de l'époque, dont la Curne de Sainte Palaye n'a pas profité, et que M. de Villenfagne se proposait de réunir ainsi que M. de Gerlache, qui a donné lecture de quelques-uns de ses extraits, il y a plusieurs années, dans une des séances de la Société d'Émulation de Liége. »

Jean de Dammartin, d'Awir, de Lexhy, et de Waroux, dit de Locreau, était le cinquième fils de Humbert ou Hubert de Lexhy,

sire et voué d'Awans, qui fut le *chef et la fleur de la Hesbaye* ainsi qu'il était nommé sur sa tombe, qui existait à Liége dans le cloître des Écoliers. Il mourut l'an 1220, et était arrière petit fils d'Alix de Warfusée.

Jean de Dammartin, dit de Locreau, portait d'or et de sable de six pièces. C'est de lui, dit Hemricourt, que ceux du nom de Hody sont sortis (*Miroir des Nobles de Hesbaye*, page 22, édit. Jalheau). Il possédait de grands héritages aux villages de Hody et de Comblen et criait : *Comblen.*

D'après la déclaration prémentionnée de la chambre héraldique, du 13 février 1730, délivrée sur pièces probantes à la famille de Hody, pour l'admission d'un de ses membres dans la garde noble des archiducs gouverneurs généraux des Pays Bas autrichiens, Jean, premier du nom, se rattache par dix degrés à Jean Ferdinand, qui épousa en secondes noces, le 2 juin 1759, Isabelle Françoise Bernardine van Nuffel d'Heynsbroek : d'azur à un guidon rompu d'or posé en chevron brisé, accompagné de trois étoiles à six rais de même; cimier : un bras armé de toutes pièces, tenant un guidon pareil à celui de l'écu. C'est d'eux que descend, en ligne directe, masculine, et légitime, M. Alexis Guillaume Charles Prosper, baron de Hody, objet principal de cette notice.

Procureur du roi près le tribunal de première instance séant à Bruxelles, officier de l'ordre de Léopold, chevalier et commandeur de plusieurs autres Ordres, il a été élevé à la dignité de baron de son nom par disposition royale du 16 juillet 1847. Les lettres patentes furent signées par Sa Majesté le roi Léopold Ier, le 11 décembre 1847; d'autres lettres patentes du 30 décembre 1838 avaient accordé précédemment reconnaissance de noblesse. Il avait obtenu, en 1843, que ses armoiries fussent augmentées et ornées de deux bannières aux armes de Warfusée, en souvenir de l'origine constatée par les traditions de sa famille et l'autorité de Jacques de Hemricourt.

M. le baron de Hody était déjà procureur du roi à Bruxelles, lorsqu'il fut appelé par la confiance du cabinet belge et du roi, sur la proposition du comte de Theux, le 3 janvier 1839, à réorganiser et à relever la police générale, à la veille de la crise provoquée par les fameux protocoles de la Conférence de Londres, qui constituèrent définitivement le nouveau royaume de Belgique (1). Ces fonctions pénibles, il les exerça avec fermeté et avec bonheur : il crut devoir les résigner (2) à la suite du coup d'état du 2 décembre 1851, des influences qu'il jugeait contraires aux véritables intérêts de la Belgique étant parvenues à paralyser son action et à compromettre le service important dont il ne s'était chargé que par dévouement, d'après des volontés supérieures. Il reprit immédiatement ses anciennes fonctions, et il les exerce encore aujourd'hui avec honneur, avec une impartialité et une indépendance auxquelles tout le monde rend hommage.

Il a épousé, le 2 septembre 1830, Marie Thérèse Joséphine Emmanuelle de Burlet, d'une famille noble du Brabant wallon, qui porte : d'azur au chevron d'argent, la pointe chargée d'une rose de gueules feuilletée de sinople et accompagnée de trois croissants d'or; pour cimier, un lévrier naissant d'argent, et pour supports, deux lévriers d'argent, accolés de gueules.

Burlet fut jadis affilié au lignage bruxellois de Steenweghe.

Il a de son mariage deux enfants, savoir :

A. Émérence Charlotte Joséphine, dame du Sacré Cœur; elle fit profession à Paris, le 24 février 1865.

B. Ludovic Charles Émile, docteur en droit, chevalier de l'ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem, qui épousa Hortense Isabelle

(1) Un arrêté royal du 17 juin 1840, contresigné Leclercq, adjoignit l'administration des prisons à celle de la sûreté publique.

(2) Arrêté royal du 8 janvier 1852, contresigné V. Tesch.

Eugénie de Burtin de Bloemendael, qui porte : d'argent à la fasce ondée d'azur, accompagnée de trois merlettes de sable, posées deux en chef et une en pointe (1). (Voir tome II, page 291 et suivantes.)

(1) Lettres patentes du 8 juillet 1864, signées, à Laeken, par Sa Majesté le roi Léopold Ier.

HOFFMANN.

D'Azur : au chevron d'argent, chargé de trois fleurs de grenadier de gueules, feuillées et tigées de sinople, et accompagné de trois étoiles à cinq rais d'or. L'Écu : timbré d'un heaume d'argent, grillé et liséré d'or, fourré et attaché d'azur, aux bourrelet et hachements d'argent et d'azur.

Von Hoffmann est d'ancienne noblesse. Ses titres ont été reconnus, admis, entérinés au matricule légal et officiel de la Belgique, 1° par l'arrêté royal du 19 mars 1860, qui accorde à François Charles Isidore von Hoffmann, chef de nom et d'armes de sa famille dans nos contrées, des lettres patentes de reconnaissance de noblesse; 2° par l'arrêté royal du 11 mars 1861, approuvant les listes des personnes auxquelles des lettres patentes en matière de noblesse ont été accordées depuis le 26 septembre 1856, jusqu'au 31 décembre 1860; 3° par l'insertion au *Moniteur belge*, 31° année, n° 75, du 16 mars 1861, de la liste officielle des personnes auxquelles des lettres patentes de noblesse ont été décernées, depuis le 26 septembre 1856, jusqu'au 31 décembre 1860.

Von Hoffmann est d'origine étrangère. Des documents authentiques, les plus dignes de foi et qu'on ne pourrait contester sans produire les preuves contraires, lui assignent pour souche une ancienne maison noble d'Allemagne. « Dès le commencement du XVe siècle, » disent les auteurs auxquels nous empruntons les principales données de cette notice sommaire, « florissait en

« Brabant et même à Bruxelles, une famille du même nom, « dite Hoffmann de Ranshuyzen, noblement alliée, qui portait « de gueules à trois bêches d'argent emmanchées d'or, au chef « d'argent. »

La famille Hoffmann de Ranshuyzen et celle dont nous nous occupons avaient-elles même souche et origine? Nous sommes portés à le croire sans pouvoir l'affirmer d'une façon positive. Les documents qui nous servent de guide se bornent, sans commentaire, à la citation que nous venons de rapporter.

Cette souche mère d'Allemagne à laquelle von Hoffmann de Belgique se fait honneur d'appartenir, s'est elle divisée en d'autres branches encore? Cette question reste comme la première, indécise. Des altérations dans l'orthographe du nom, commises à une autre époque, portant de Hoffmanns, et qu'il a fallu rectifier par des actes de l'autorité judiciaire, les malheurs du temps, les commotions politiques, l'indifférence peut-être qui s'est longtemps manifestée en matière d'origine et de titres, par des membres d'ancienne et pure noblesse, ont dispersé, ou détruit, une grande partie des archives de la famille von Hoffmann. Aujourd'hui on s'attache à les rétablir. François Charles Isidore von Hoffmann, chef de nom et d'armes précité, secrétaire général des compagnies belges d'assurances générales sur la vie et contre les risques d'incendie, propriétaire, 4, rue des Hirondelles, à Bruxelles, s'est fait un point d'honneur et un devoir pieux de rétablir scrupuleusement tout ce qui touche au nom de ses pères. Il recherche scrupuleusement, en Allemagne et dans le grand duché de Luxembourg : le lieu et la date de décès de son grand père, Jean Ernest Guillaume von Hoffmann; le lieu et la date de la naissance et du décès de son bisaïeul Paul Grégoire von Hoffmann; le lieu et la date du décès de sa bisaïeule Anne Marie Catherine Françoise von Bellersheim; le lieu et la date de la naissance, du mariage et du décès de Jean Guillaume von Hoffmann et de ses ancêtres.

Il offre de payer une prime de mille thalers de Prusse (3,750 fr.) à la personne qui lui procurera l'arbre généalogique de sa famille, appuyé de pièces justificatives, ou une prime de cinquante thalers (187 fr. 50 c.) contre la remise en due forme de chacun des actes de naissance, de mariage et de décès prérappelés, ou de tous autres documents importants, tels que diplômes ou lettres de noblesse, crayon généalogique, inventaires, actes de partage, etc., qui concerneraient les mêmes ascendants paternels.

Espérons que ces efforts généreux et dignes seront couronnés de succès. En les accomplissant, François Charles Isidore von Hoffmann pose un acte qui rencontre sans doute de nombreux imitateurs, mais qui devrait servir de règle et d'exemple pour tous ceux qui possèdent le respect des traditions et de l'histoire de leurs pères.

La généalogie encore incomplète qui va suivre est puisée à deux sources auxquelles nous nous référons : *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique*, *des Pays-Bas et du nord de la France*, par F. V. Goethals, Bruxelles, 1850-1862, 2 volumes in-4°; et le *Complément du nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, par le baron de Herckenrode, Gand, 1862-1866.

I. Paul Grégoire von Hoffmann, originaire du pays d'Effinen et Budburg, colonel lieutenant au service de l'Électeur palatin, en 1708, ce que constate l'acte de naissance de son fils Jean Ernest Guillaume, épousa, à Francfort sur Mein, par contrat du 30 mai 1700, passé par devant le notaire Jean Foland, et religieusement, le 3 juin 1700, à l'église de Saint-Bartholomé, à Francfort sur Mein, Anne Marie Catherine Françoise von Bellersheim, née à Seligenstadt, en Bavière, le 3 décembre 1677, fille de Jean Daniel, baron von Bellersheim Stürzelsheim, capitaine au service impérial en 1689, passé, en 1690, au régiment du général von Thungen, commandant supérieur de Mayence,

et de Sophie Marguerite de Horion de Hozémont, d'une noble et ancienne famille du pays de Liége.

Dans ce contrat de mariage, du 30 mai 1700, retrouvé aux archives du grand duché de Hesse-Darmstadt, parmi les comptes de tutelle des barons de Bellersheim, les parties contractantes sont qualifiées en ces termes : « Ont comparu en personne le « noble et vaillant seigneur Paul von Hoffmann, du pays d'Effinen « et Budburg, et la noble demoiselle Marie von Bellersheim, de « la Vétéravie, grand duché de Hesse. » Paul von Hoffmann fut accompagné de quatre témoins nobles qui signèrent au contrat : Jean Guillaume von Hoffmann, Jean Alexandre de Dantzenberg, Damien de Zaio, François Pierre de Windhoffen.

Il eut de son mariage un fils, Jean Ernest Guillaume, qui suit, II.

II. Jean Ernest Guillaume von Hoffmann, officier de cavalerie au service de Saxe, né à Muschenheim, grand duché de Hesse, le 30 avril 1708, tenu sur les fonts de baptême par son Altesse sérénissime Guillaume, prince de Hesse-Rheinefeld, représentée par le seigneur préfet supérieur de Webel, son oncle maternel par alliance, assisté du seigneur de Moser, épousa, le 25 novembre 1732, avec le consentement de sa mère, Marie Anne Catherine Françoise von Bellersheim, donné par lettre du 16 août 1732, à l'église de Saint-Martin de Rustroff et de la Ville de Sierck, archidiocèse de Trèves, département de la Moselle, Marie Catherine Dounot, née à Sierck, le 9 novembre 1713, morte à Metz, le 29 février 1752, fille de Jean Nicolas, négociant, et de Jeanne Risch. La famille Dounot figure seule dans la lettre maternelle donnant consentement au mariage, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, III.

B. Nicolas von Hoffmann, né à Sierck, le 25 janvier 1736, mort à Sierck, le 2 février 1736.

III. Pierre von Hoffmann, né à Sierck, le 10 janvier 1734, et baptisé le même jour, tenu sur les fonts de baptême par Pierre Girard et Jeanne Risch, sa grand mère maternelle, mort à Nancy, département de la Meurthe, le 11 avril 1810, docteur en médecine, official de la ville de Bouquenom, Saar-Union, Bas Rhin, épousa : 1° à Bouquenom, le 6 février 1758, Marguerite Walch, morte à Champigneulle, près de Nancy, le 13 décembre 1787, fille de Jean Adam et de Marguerite Dingler, et 2° à l'état civil de Nancy, le 7 nivôse an II, 27 décembre 1793, Anne Catherine de Thier, née à Stavelot, province de Liége, le 19 février 1764, morte à Borgherout lez Anvers, le 15 mars 1832, fille de Jean Nicolas et d'Anne Marie Madeleine Charlier.

Il eut du premier lit treize enfants, savoir :

A. Pierre Adam von Hoffmann, né à Bouquenom, le 3 octobre 1758, mort le même jour.

B. Pierre Michel von Hoffmann, né à Bouquenom, le 8 septembre 1759, mort à Maizières, Meurthe, le 23 février 1823, docteur en médecine à Maizières, épousa; à Nancy, Anne Françoise Trousset, dont il n'eut pas d'enfants.

C. Jean Ernest Guillaume, qui suit, IV.

D. Louis Joseph Nicolas von Hoffmann, né à Boucquenom, le 20 juillet 1763, mort à Bouquenom, le 8 novembre 1764.

E. Joseph Henri Nicolas Sigismond Pierre von Hoffmann, né à Bouquenom, le 7 février 1766, mort à Bouquenom, le 17 avril 1766.

F. Marie Josèphe, née à Bouquenom, le 23 août 1768, morte sans alliance, à Nancy, le 15 novembre 1859.

G. François von Hoffmann, né à Bouquenom, le 20 mai 1771, mort à Bouquenom, le 23 janvier 1775.

H. Marie Adélaïde, née à Bouquenom, le 10 mai 1773, morte à Bouquenom, le 29 juillet 1774.

I. Isabelle Ursule Marguerite, née à Bouquenom, le 27 mai 1775, morte sans enfants, à Paris, le 19 ventôse an XI, 10 mars 1803, épousa, à Paris, le 1er nivôse an XI, 22 décembre 1802, Jacques Bréant, né à Marville Moutier Brûle, Eure et Loire.

J. Victoire Pétronille, née à Bouquenom, le 29 juin 1777, morte sans alliance, à Gand, le 13 octobre 1811.

K. Gabriel von Hoffmann, né à Bouquenom, le 15 mars 1778, mort à Madrid, des suites de ses blessures, le 12 août 1809, sergent de carabiniers au 16e régiment d'infanterie légère, au service de l'Empire français.

L. Adam Jacques François von Hoffmann, né à Bouquenom, le 24 mars 1780, mort à Bouquenom.

M. Félix Louis von Hoffmann, né à Réchicourt le Château, Meurthe, le 24 août 1782, mort à Réchicourt le Château, le 26 septembre 1782.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

N. Anne Rose Adélaïde, née à Nancy, le 3 brumaire an III, 24 octobre 1794, morte sans alliance, à Laxou, Meurthe, le 15 mars 1827.

O. Pierre Charles François Nicolas von Hoffmann, né à Nancy, le 17 vendémaire an V, 8 octobre 1796, mort à Nancy, le 19 août 1807.

P. François Charles Isidore, fondateur de la branche belge.

Q. Marie Gabriel Joseph Hyacinthe von Hoffmann, né à Nancy, le 3 germinal an X, 24 mars 1802, mort à Paris, le 25 avril 1843, homme de lettres, membre de l'académie Stanislas, à Nancy, épousa, à Anvers, le 19 mai 1830, Justine Philippine de Gaiffier d'Emeville, née à Huy, le 17 avril 1803, fille aînée de Pierre Joseph Adrien, comte de Gaiffier d'Emeville, et de Marie Mathys, dont six enfants :

a. Adrien von Hoffmann.
b. Constantin von Hoffmann.
c. Henri von Hoffmann.
d. Adèle.
e. Elzéarine.
f. Jeannette.

IV. Jean Ernest Guillaume von Hoffmann, né à Bouquenom, le 6 septembre 1761, mort à Nohfelden, principauté de Birkenfeld, eut quatre enfants légitimes, savoir :

A. Marie, née à Valenciennes, le 18 août 1797, mariée à Mannebach et établie à Wolfersweiler, principauté de Birkenfeld.

B. Hyacinthe, qui suit, V.

C. Catherine, née en 1809, mariée à Klos et établie à Gonnesweiler, principauté de Birkenfeld.

D. Michelle Marguerite Sophie Frédérique, née le 24 novembre 1810, épousa, à Buhlenberg, principauté de Birkenfeld, Philippe Charles Maus.

V. Hyacinthe von Hoffmann, né à Valenciennes, le 7 sepcembre 1800, établi à Brucken, principauté de Birkenfeld, épousa Élisabeth Weber, née le 19 novembre 1806, dont six enfants, savoir :

A. Jean Ernest Guillaume von Hoffmann, né le 18 janvier 1824, industriel à Carlville, comté de Delaware, dans l'Amérique du Nord.

B. Catherine, née le 19 avril 1826, morte sans alliance.

C. Élisabeth, née le 18 août 1828, sans alliance.

D. Louise, née en avril 1832.

E. Pierre von Hoffmann, né le 26 janvier 1838, industriel à Seranton, comté de Luzerne, en Pensylvanie, dans l'Amérique du Nord.

F. Philippine, née le 7 novembre 1843.

Branche belge.

VI. François Charles Isidore von Hoffmann, né à Nancy, le 29 thermidor an VI, 16 août 1798, fils pénultième de Pierre von Hoffmann, docteur en médecine, official de la ville de Bouquenom, et d'Anne Catherine de Thier, sa femme du second lit, ci-dessus, reconnu, ainsi que tous ses descendants légitimes des deux sexes, dans leurs droits nobiliaires, comme appartenant à la noblesse du royaume, avec le prédicat de noble et d'écuyer et au port des anciennes armoiries de leur famille, telles qu'elles sont décrites en tête de cette notice, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Léopold I[er], données à Laeken, le 30 septembre 1860, secrétaire général des compagnies belges d'assu-

rance générale sur la vie et contre l'incendie, propriétaire, épousa à Anvers, le 11 août 1824, Marie Adrienne Jeanne van Laer, née à Anvers, le 24 mars 1806, fille de Corneille et d'Anne Cornélie Leys, dont neuf enfants, également nés à Anvers, savoir :

A. Guillaume Pierre Jean Corneille Alexandre Henri, qui suit, VII.

B. Jean François von Hoffmann, né le 24 juin 1826.

C. Stéphanie Jeanne Désirée, née le 13 janvier 1828.

D. Louis Charles Édouard von Hoffmann, né le 13 mars 1829, mort à Anvers le 31 août 1829.

E. Alphonse Prosper Louis von Hoffmann, né le 11 novembre 1830.

F. Constant Edmond Jules Charles von Hoffmann, né le 2 novembre 1831, mort à Bruxelles, le 29 avril 1858.

G. Léocadie Frédérique Isidore, née le 28 juin 1833, morte à Bruxelles, le 8 avril 1843.

H. François Eugène Gustave Bonaventure von Hoffmann, né le 13 juillet 1834.

I. Aimé Joseph Pierre Marie Prosper von Hoffmann, né le 17 novembre 1836.

VII. Guillaume Pierre Jean Corneille Alexandre Henri von Hoffmann, né le 8 juin 1825, docteur en médecine, épousa, le 9 novembre 1859, Catherine Waters-Gravenhorst, fille de N., commandeur à Aruba, Antilles hollandaises, dont une fille, savoir :

Françoise Anne Catherine Adrienne, née à Aruba, le 2 septembre 1860.

Ainsi que nous l'avons dit déjà au commencement de cette notice, des actes de l'état civil, parlant de de Hoffmanns, ont été rectifiés; l'autorité judiciaire reconnut que le nom patronymique est von Hoffmann.

HOFFSCHMIDT.

De gueules : à l'autruche essorante au naturel, tenant au bec un anneau d'or. Coupé : d'argent à trois pals de gueules. Supports : deux lions d'or contournés. Cimier : l'autruche naissante de l'écu.

Cette famille luxembourgeoise est originaire d'Allemagne.

I. Bernard d'Hoffschmidt, né à Paderborn, en 1540, mort, à Cologne, en 1595, emporté avec sa femme par une épidémie, appartenant, ainsi que l'atteste une déclaration du sénat et des consuls de la ville de Cologne, à une famille noble d'Allemagne, épousa Barbe Voltmans, de Cologne, dont deux enfants, savoir :

A. Herman d'Hoffschmidt, mort, sans alliance, au service militaire.
B. Arnould, qui suit, II.

II. Arnould d'Hoffschmidt, écuyer et reconnu dans la noblesse indigène par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne, en date du 23 septembre 1642, seigneur de Mohimont, mort en 1655, capitaine au régiment allemand Duc d'Arschot infanterie, capitaine et commandant de la baronnie et terre de Mirwart, au pays de Luxembourg, signa, en cette qualité, conjointement avec sa femme, une procuration passée devant la haute cour de justice de Mirwart, le 16 mars 1645. Il épousa, en 1633, Marie de Marotte de Profondeville, dont un fils, Arnould, qui suit, III.

III. Arnould d'Hoffschmidt, seigneur de Resteigne, Mohimont, Lesse, Bellair, Séchery, né au château de Mirwart en

1634, épousa : 1° N. de Budière, morte sans enfants, l'an de son mariage; et 2° Dorothée de Nève, morte en 1689, dont quatre enfants, trois filles mortes en bas âge, et un fils, Arnould Eugène, qui suit, IV.

IV. ARNOULD EUGÈNE D'HOFFSCHMIDT, seigneur de Resteigne, Mohimont, Lesse, Bellair, Séchery, né en 1668, épousa Catherine, baronne de Boland, veuf de Philippe de Stein, dont deux enfants, savoir :

A. Philippe Eugène, qui suit, V.
B. Joséphine, épousa N. de Roussy.

V. PHILIPPE EUGÈNE D'HOFFSCHMIDT, seigneur de Resteigne, Mohimont, Lesse, Bellair, Séchery, épousa, en 1715, Catherine de Stein, dame de Recogne et de Noville, dont deux enfants, savoir :

A. Eugène D'HOFFSCHMIDT, mort sans alliance, à l'armée.
B. Henri Joachim, qui suit, VI.

VI. HENRI JOACHIM D'HOFFSCHMIDT, seigneur de Resteigne, Mohimont, Lesse, Bellair, Séchery, né à Resteigne, en 1719, mort en 1801, épousa, en 1744, Louise de Smakers de Mirwart, fille de Nicolas Edmond, seigneur de Smakers, Mirwart, et d'Anne Madeleine, baronne de Waha de Hodister, dont quatorze enfants, deux fils et sept filles morts sans alliance, et cinq qui suivent, savoir :

A. Jean Godefroid Adolphe, qui suit, VII.
B. Edmond D'HOFFSCHMIDT, mort sans alliance, à Brunswick, en 1797, lieutenant colonel du régiment de Rohan de l'armée de Condé.
C. Joson D'HOFFSCHMIDT, mort à la tête d'une compagnie de patriotes brabançons qu'il commandait.
D. Ernest François Joseph, fondateur de la seconde branche.
E. Philippe Charles Henri D'HOFFSCHMIDT, né à Resteigne, mort sans

postérité, à Bruxelles, le 18 janvier 1821, à l'âge de cinquante quatre ans, épousa Françoise Fanny, baronne de Steinbach, morte à Bruxelles, en 1824.

VII. JEAN GODEFROID ADOLPHE d'HOFFSCHMIDT DE RESTEIGNE, reconnu dans ses droits nobiliaires par arrêté royal du 26 avril 1816, né à Resteigne, mort au château de Lesves, en 1828, membre de l'ordre équestre de la province de Namur, épousa Joséphine Raimond Dandoy, dont deux enfants, savoir :

A. Louise, morte à Lesves, en 1843, épousa Léopold, baron de Goër.

B. Edmond D'HOFFSCHMIDT DE RESTEIGNE, mort à Resteigne, le 12 mars 1861, ancien lieutenant au régiment d'Arenberg, connu sous le nom de l'Hermite de Resteigne.

Seconde Branche.

D'HOFFSCHMIDT DE RECOGNE.

VII. ERNEST FRANÇOIS JOSEPH D'HOFFSCHMIDT, né à Resteigne, mort au château de Recogne lez Noville, en 1818, membre de l'ordre équestre du grand duché de Luxembourg, et des États généraux du royaume des Pays Bas, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, épousa Marguerite Philippine de Chanly, morte à Recogne lez Noville, en 1857, dont six enfants, deux morts en bas âge, deux sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. François Henri, qui suit, VIII.

B. Constant, qui suit, VIII, après son frère François Henri.

VIII. FRANÇOIS HENRI D'HOFFSCHMIDT DE RECOGNE, né à Strasbourg, le 25 juin 1797, membre des États provinciaux du Luxembourg, en 1826, membre de la Chambre des représentants de 1831 à 1839, commissaire de l'arrondissement de Bastogne,

chevalier de l'ordre de Léopold et de la Croix de fer, épousa, en 1839, Léopoldine de Wautier de Rollé, fille d'Auguste, sénateur, et de N., baronne Hourichs de Wolfwarsten, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie, née le 2 mars 1840.

B. Napoléon d'Hoffschmidt, né le 19 octobre 1841.

C. Anatole d'Hoffschmidt, né le 18 décembre 1842.

D. Anne, née le 19 août 1844, morte en 1846.

VIII. Constant d'Hoffschmidt de Resteigne, né à Recogne lez Noville, le 7 mars 1805, député de l'ordre équestre aux Etats provinciaux du Luxembourg, en 1830, membre de la députation permanente de la province du Luxembourg, en 1831, vice président du conseil provincial, conseiller au conseil des mines, membre de la Chambre des représentants et vice président de l'assemblée, ancien ministre des travaux publics et des affaires étrangères, chevalier de l'ordre de Léopold, grand cordon de l'ordre de la Légion d'honneur, grand'croix de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, grand'croix de l'ordre de Saint Michel de Bavière, décoré de l'ordre du Nichan de Tunis de première classe, épousa : 1° en 1831, Léocadie Lamquet, morte à Namur, en 1832 ; et 2° Eugénie de Steenhault, fille de Victoria François Augustin, baron de Steenhault, gouverneur de la province de Luxembourg, et de Pauline de Moser, dont quatre enfants, savoir :

A. Palmyre, née le 21 octobre 1836, morte en 1837.

B. Arthur d'Hoffschmidt, né le 27 octobre 1837.

C. Camille, née le 25 mars 1849.

D. Ferdinand Albert Léopold Arnould d'Hoffschmidt, né à Bruxelles le 24 mars 1850.

HOLLAIN.

D'ARGENT : au chevron de sable chargé de trois losanges d'or, accompagné de trois besants de sable, chargés chacun d'une étoile à six rais d'or.

Cette famille appartient au Tournésis :

I. ANTOINE DE HOLLAIN, seigneur de Quesnoy et de Nepplières, épousa Marguerite de Rets, dont un fils, Nicolas, qui suit, II.

II. NICOLAS DE HOLLAIN, seigneur du Quesnoy et de Nepplières, épousa Claire de la Chapelle, dame du Moncheau et de la Bourde, fille de Jean, chevalier, dont deux enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, III.
B. Anne, dame d'Esparqueaux, après son veuvage et par acte d'achat du 30 octobre 1612, épousa Georges Luytens, prévôt de Saint Amand.

III. NICOLAS DE HOLLAIN, seigneur du Quesnoy, Nepplières, du Moncheau, la Bourde, épousa Jeanne de la Hamayde, dont huit enfants, quatre morts sans alliance et quatre qui suivent, savoir :

A. Antoinette, épousa Michel de Monnel, seigneur de Ruyelle.
B. Jean, qui suit, IV.
C. Marie, morte à Gand, le 7 juillet 1651, et inhumée aux Carmélites avec ses quatre quartiers, épousa Jean Baptiste du Laury.
D. Anne Adrienne, épousa Philippe Hovynes, seigneur des Ruisseaux.

IV. JEAN DE HOLLAIN, seigneur de la Bourde et du Moncheau, épousa Antoinette de Chastillon, dont trois enfants, deux sans alliance connue, et Jean Nicolas, qui suit, V.

V. JEAN NICOLAS DE HOLLAIN, seigneur du Moncheau, épousa : 1° Madeleine Lion; et 2° Marie Catherine de Cocq, dame de Beaulieu.

Il eut du premier lit une fille sans alliance, et du second lit trois enfants, savoir :

A. Pierre Joseph, qui suit, VI.

B. Nicolas Alard Joseph DE HOLLAIN, religieux à l'abbaye de Cisoing.

C. Brigitte Albertine Josèphe, épousa Charles du Puget, chevalier de Saint Louis, commandant de Calais.

VI. PIERRE JOSEPH DE HOLLAIN, seigneur du Moncheau, de Beaulieu, d'Excoute, épousa : 1° Marie Pauline Haliote; et 2° Marie Agnès Herbeaux.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

A. Pierre François Joseph, qui suit, VII.

B. Floribonde Agnès Josèphe, épousa Augustin Bonaventure Joseph Cordonnier, seigneur de la Motte, conseiller général provincial des monnaies, à Lille.

C. Eugénie Isabelle Josèphe, épousa Philippe Charles Benoît Perdu, seigneur de l'Espinois, conseiller au siége royal du bailliage de Tournai Tournésis.

VII. PIERRE FRANÇOIS JOSEPH DE HOLLAIN, seigneur du Moncheau et de Beaulieu, épousa Caroline Agnès Josèphe Perdu, dont deux enfants, un fils mort sans alliance et Marie Léonard Joseph, qui suit, VIII.

VIII. MARIE LÉONARD JOSEPH DE HOLLAIN, seigneur de Beaulieu, de Saint Génois, de Flandre, né à Tournai, le 27 fé-

vrier 1755, épousa Adrienne Caroline Amélie de Nave, dont deux enfants, savoir :

A. Alexandre Benoît, qui suit, IX.
B. Adélaïde Émerance Philippine Josèphe, née à Tournai, le 13 février 1786, morte sans alliance à Tournai, le 9 septembre 1863.

IX. ALEXANDRE BENOIT DE HOLLAIN, né à Tournai, le 16 février 1787, mort à Molembeck Saint Jean, le 21 octobre 1859, capitaine honoraire de gendarmerie, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la médaille de Sainte Hélène, épousa Anne Colette de Haese, née à Renaix, le 5 janvier 1796, dont dix enfants, savoir :

A. Édouard Alexandre DE HOLLAIN, né à Renaix, le 15 février 1817.
B. Félix Désiré DE HOLLAIN, né à Ypres, le 12 août 1819.
C. Henri Théophile DE HOLLAIN, né à Namur, le 3 octobre 1822.
D. Florimond Frédéric DE HOLLAIN, né à Namur, le 26 février 1825.
E. Auguste Victor DE HOLLAIN, né à Neufchâteau, le 2 février 1828.
F. Émile Célestin DE HOLLAIN, né à Neufchâteau, le 19 novembre 1830.
G. Adèle Sophie Mélanie Colette, née à Bruxelles, le 2 janvier 1833.
H. Alphonse Louis DE HOLLAIN, né à Mons, le 6 février 1838.
I. Léon Charles DE HOLLAIN, frère jumeau d'Alphonse Louis.
J. Arthur Hector DE HOLLAIN, né à Mons, le 30 mars 1841.

HOLVOET.

D'AZUR : au chevron de sable, chargé de cinq étoiles d'or, accompagné à dextre d'une colonne d'argent, à sénestre d'une balance d'or, et en pointe d'une moucheture d'hermine contournée. CIMIER : la colonne de l'écu. SUPPORTS : deux lions de sable, armés et lampassés de gueules.

I. JACQUES HOLVOET épousa Isabelle de Simpel, dont un fils, Benoît Joseph, qui suit, II.

II. BENOIT JOSEPH HOLVOET, anobli par lettres patentes du 3 juillet 1823, né à Dadizeele, le 27 février 1763, mort à Malines, le 24 janvier 1838, conseiller pensionnaire de la ville d'Ostende sous le gouvernement autrichien; conseiller de préfecture au département de la Lys, maître des requêtes au conseil d'État, directeur de la régie de tabacs, préfet des départements de Jemmapes et de la Loire, sous l'Empire français; conseiller d'État, gouverneur du Brabant méridional, puis de la Flandre occidentale, membre de la première chambre des États généraux, chevalier de l'ordre de la Réunion, commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, sous le régime hollandais; épousa, le 19 juin 1797, Thérèse de Roover, morte à Louvain, le 26 avril 1847, dont neuf enfants, savoir :

A. Camille Isabelle Jeanne, née à Bruges, le 2 décembre 1797, morte le 26 août 1800.

B. Charles Jacques Éloi, qui suit, III.

C. Camille Isabelle Jeanne, née le 16 août 1801, épousa, à Malines, en 1829, Charles Berghmans, juge au tribunal de première instance, à Bruxelles.

D. Auguste Eugène Benoît VAN HOLVOET, né à Bruges, le 21 septembre 1803, mort sans alliance, à Courtrai, le 17 avril 1842.

E. Benoît Jean Marie HOLVOET, né à Bruges, le 4 août 1805, officier de hussards, mort à Java.

F. Herminie Marie Louise, née à Bruges, le 14 juillet 1807, épousa, en 1837, Prosper Poullet, procureur du roi près le tribunal de première instance de Louvain.

G. Lamoral Louis Ernest HOLVOET, né à Bruges, le 27 mars 1809, épousa, à Dixmude, le 17 juillet 1835, Marie Julie Dautricourt, dont six enfants.

H. Amaury Théodore HOLVOET, né à Bruges, le 9 septembre 1810, épousa, en 1838, à Namur, Adeline Ancheval, dont postérité.

I. Waléric Henri Hubert HOLVOET, né le 31 juillet 1812, épousa, à Bruxelles, en 1848, Julie Berghmans.

III. CHARLES JACQUES ÉLOI HOLVOET, né à Bruges, le 10 août 1799, mort le 23 juin 1835, épousa Adélaïde Bortier, dont cinq enfants.

HON.

—

Écartelé : au premier et au quatrième, de gueules au lion d'or; au deuxième et au troisième d'argent, au croissant montant d'argent. Sur le tout : d'azur, à deux mains jointes, dont l'une porte au doigt un anneau de mariage, surmontée d'une couronne royale d'or. Cimier : un lion d'or issant d'un croissant d'argent. Supports : deux lions d'or contournés.

Les comtes Hon sont de création récente, qui se rattache à l'affranchissement de la Belgique, à la proclamation de son indépendance, à la fondation de sa nationalité, à la consolidation de sa dynastie.

Il n'est aucun de ces biens, si précieux et si chers au peuple belge, auquel le chef de nom et d'armes de cette belle famille n'ait contribué.

Nous avons, dans un précédent ouvrage : *Biographies nationales. — La Noblesse belge*, tome Ier, pages 397 à 406, donné l'histoire de Charles Aimé Joseph, comte le Hon qui, par d'éclatants services rendus à sa patrie, mérita le titre qu'il transmit à tous ses descendants mâles. Le travail actuel, plus essentiellement généalogique, peut donc se borner à l'énumération des phases successives de cette magnifique carrière.

Charles Aimé Joseph, comte le Hon, titre transmissible à tous ses descendants mâles, par diplôme de Sa Majesté le roi des Belges, Léopold Ier, en date du 15 juin 1836, né à Tournai, le 10 janvier 1792, est fils d'un jurisconsulte très profond, au témoignage du célèbre Merlin, qui occupa longtemps avec honneur

l'une des premières charges de l'ancienne magistrature de Tournai.

Elève au prytanée de Saint-Cyr, puis au lycée Napoléon à Paris, en 1802, docteur en droit de l'Université de Paris, rentré à Tournai en 1813, échevin de Tournai, en 1814 plus tard bourgmestre de Tournai, jusqu'en 1831, le nom de Charles Aimé Joseph le Hon se rattache à toutes les institutions utiles dont la ville de Tournai s'honore. Fondateur des grandes écoles primaires gratuites qui ont tant contribué à l'amélioration du sort des classes laborieuses et pauvres, promoteur, en faveur de l'industrie locale, des concours provinciaux inaugurés avec éclat en 1824, créateur et organisateur du corps des volontaires pompiers, institution modèle adoptée depuis par un grand nombre de villes en Belgique et en France; il forma, en octobre 1830, au milieu de la crise révolutionnaire, une junte d'industrie et de secours qui procurait à l'ouvrier du travail et du pain pendant les rigueurs de l'hiver.

Membre des Etats provinciaux, en 1818, à l'âge de vingt six ans, il fit preuve, dans la lutte qui s'engagea entre les Etats du Hainaut et le gouvernement central, d'une indépendance d'esprit et d'une énergie de conviction, rares encore dans les mœurs législatives du pays.

Membre de la seconde Chambre des Etats généraux en 1824, après avoir, à trois reprises, par modestie et par déférence envers d'autres candidats, refusé le mandat, Charles Aimé Joseph le Hon prit bientôt une place distinguée parmi les orateurs de la Chambre. Il embrassa avec chaleur la défense de l'agriculture, traita, chaque année, les questions du budget en rapport avec le tarif des douanes, l'industrie, le commerce, les charges publiques, se prononça l'un des premiers, par son remarquable discours du 22 mars 1826, traduit en hollandais, en faveur des principes de la liberté commerciale, proclamés en 1825 au parlement britannique par Huskisson et Caning, attaqua vivement

le principe de l'emprisonnement préventif en matière de délit de presse, si fréquent à cette époque, réclama en faveur du réfugié politique la protection de la loi constitutionnelle et des traditions d'hospitalité du peuple belge, proposa, lors du pétitionnement général de 1828, la motion d'adresse au roi, votée à une grande majorité, malgré la vive opposition du ministère et des députés du Nord, et se posa avec tant de patriotisme, de vigueur et d'audace pendant les journées de septembre, qu'il fut au nombre des cinq députés belges à qui la police de la Haye crut devoir assigner un logement pour veiller à leur sûreté. Il fut alors dénoncé par un journal ministériel, comme passible de la peine de mort, pour avoir, le premier, rédigé et signé une proclamation qui appelait les députés du Midi à se réunir en conférence à Bruxelles.

Parti de la Haye, le 30 septembre, pour Anvers, après avoir adressé au prince d'Orange la lettre célèbre qui lui conseillait de se rendre en Belgique, muni des pleins pouvoirs du roi son père, afin d'appeler à lui les hommes les plus haut placés dans la confiance publique, dans le but d'organiser, de concert avec eux, un gouvernement, une administration et une armée purement belges, il détermina le prince d'Orange, arrivé à Anvers quelques jours après lui, à publier cette proclamation aux Belges dont le seul tort fut d'être tardive et de n'avoir pas été produite au moment même où elle fut inspirée à l'héritier de la couronne des Pays-Bas.

Revenu à Bruxelles le 10 octobre 1830, il fut successivement élu bourgmestre de la ville de Tournai, membre du Congrès national, président de la Société centrale chargée, pendant la crise, d'étudier les besoins des grandes industries et de leur porter secours, membre du comité diplomatique qui dirigeait le département des affaires étrangères, membre de la députation chargée de soumettre au roi Louis Philippe les vœux du Congrès, après l'élection du duc de Nemours à la royauté belge, nommé, par le

régent, en mars 1831, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris, poste important et difficile, où il fut confirmé par le roi Léopold, lors de son avénement à la couronne, et dans lequel, pendant onze années consécutives, il défendit et sauvegarda les intérêts de la Belgique avec un zèle, une fermeté et une aptitude qui ne se sont jamais démenties.

Le 4 août 1831, informé qu'un imminent danger de restauration menaçait la Belgique, et ne prenant conseil que de son dévouement, il demanda et obtint, sous sa responsabilité personnelle, l'intervention armée de la France.

Ce fut aussi Charles Aimé Joseph le Hon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique en France, qui négocia le mariage du roi Léopold I[er] avec Son Altesse Royale la princesse Louise d'Orléans, et parvint à conclure l'alliance des deux dynasties, alors que la citadelle d'Anvers était encore au pouvoir des Hollandais; circonstance qui opposa des difficultés sérieuses à la négociation.

C'est en rémunération légitime de ces services que Charles Aimé Joseph le Hon reçut de Sa Majesté le roi Léopold I[er] le titre de comte, et de Sa Majesté le roi des Français, la décoration de grand officier de la Légion d'honneur.

Profondément versé dans toutes les questions d'intérêt matériel, Charles Aimé Joseph, comte le Hon, donna des preuves nombreuses, non seulement auprès du gouvernement français, mais encore au parlement belge, où il rentra en 1843, après avoir volontairement résigné ses fonctions diplomatiques, à quel point il était digne de représenter un pays aussi industriel que la Belgique.

Président de la Société pour l'exploitation des mines de zinc de la Vieille Montagne, à Liége, commandeur de l'ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, grand'croix de l'ordre de la Branche Ernestine de Saxe, chevalier de l'ordre du Lion Bel-

gique, décoré de la Croix de Fer, Charles Aimé Joseph, comte le Hon, épousa à Laeken lez Bruxelles, le 11 septembre 1827, Françoise Zoé Mathilde Mosselman, fille de François Dominique et de Louise Tacqué, dont trois enfants, savoir :

A. Eugène Louis François Charles LE HON, né à Tournai, le 6 août 1828, mort à Paris, le 5 août 1860, épousa, le 12 mai 1852, Charlotte Fanny Jeanne Mosselman, fille de François Alfred et de Charlotte Joséphine Eugénie Claire Gazzani, baronne de Brentano.

B. Louis Xavier Léopold Charles LE HON, né à Paris, le 16 février 1832, naturalisé Français, maître des requêtes au conseil d'État, depuis député au corps législatif, chevalier de la Légion d'honneur, épousa, à Paris, le 22 octobre 1857, Amélie de Sangro Gensano, fille de François de Sangro, prince de Striano, marquis de Gensano, et de Louise Gabrielle, comtesse de Gubbio.

C. Louise Léopoldine Charlotte Fanny Émilie, née à Paris, le 15 juillet 1838.

HONNOREZ

De sable : semé de croix d'argent, recroisettées au pied fiché, au croissant d'or brochant sur le tout.

I. Joseph Lambert Honnorez épousa Marguerite Françoise Bricout, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques François, qui suit, II.
B. Pierre Lambert, qui suit, II, après son frère Jacques.
C. Marie Rose.
D. Félicité.

II. Jacques François Honnorez, né à Erquelines, le 29 août 1736, épousa Marie Wager, dont cinq enfants, savoir :

A. Florent François, qui suit, III.
B. Augustin Joseph Honnorez, mort sans alliance.
C. N..., épousa N. Savary, dont une fille :

N..., épousa Joseph Licot de Nismes, dont quatre enfants :

1. Marie Honoré Octave Augustin Licot de Nismes, épousa, le 6 mai 1847, Henriette Julie Françoise de Coghen.
2. Alphonse Licot de Nismes, épousa, le 26 juillet 1854, Léonie, fille d'Alphonse Marie Eugène, baron de Jacquier de Rosee, et de Joséphine Ghislaine Cécile, baronne de Goër de Herve de Forêts.
3. Marie Adelaïde Florence Françoise, épousa, le 19 avril 18[illegible]7, Antoine Charles, comte Hennequin de Villermont, veuf en premières noces d'Élisabeth Thérèse Marie Louise de Fraye de Schiplaeken.
4. Anna, épousa N. Dumont, ancien ministre des travaux publics.

D. N..., épousa N. Roussil, dont un fils.
E. Marie Madeleine, épousa N. Fischer, dont quatre enfants :

a. Édouard FISCHER, sans alliance.
b. Firmin FISCHER, ancien ingénieur.
c. N..., épousa N. Libert.
d. N..., épousa N. Roussil.

III. FLORENT FRANÇOIS HONNOREZ épousa Adèle de Fontaine, femme en secondes noces de l'amiral comte de Rigny, dont trois filles, savoir :

A. Hortense Jeanne, épousa Barthélemy Frédéric, comte de la Grange.
B. Élise Françoise, épousa Ernest Louis Henri Arrighi de Casarona, marquis de Padoue.
C. Léonie, épousa N..., marquis de Talhouet de Bonne Amour.

II. PIERRE LAMBERT HONNOREZ, né à Erquelines, le 14 février 1738, épousa Marie Madeleine Legente, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Remi François, qui suit, III.
B. Charles Thadée Marie Symphorien Hubert, qui suit, III, après son frère Jean Remi François.

III. JEAN REMI FRANÇOIS HONNOREZ épousa Ernestine Françoise Bara, dont quatre enfants, savoir :

A. Albert, qui suit, IV.
B. Adèle, épousa N. Baré, ancien receveur de l'enregistrement.
C. Élisabeth Albertine, née à Bruxelles, le 19 janvier 1803, morte à Grez Doiceau, le 26 août 1841, épousa Charles Eppo du Monceau de Bergendal, dont quatre enfants. (Voir tome IV, page 30.)
D. Mélanie, épousa N. Anspach, ancien membre de la Chambre des représentants, dont trois fils, entre autres, Jules Anspach, bourgmestre de Bruxelles.

IV. Albert Honnorez, mort major au régiment des guides, épousa Léontine Perin, dont deux enfants, savoir :

A. Mélanie, épousa N. Adam, avocat.
B. Laure.

III. Charles Thadée Marie Symphorien Hubert Honnorez épousa Jeanne Catherine Joséphine de Ridder, dont trois enfants, savoir :

A. Remi Prosper, qui suit, IV.
B. Eulalie, épousa Henri Deheen, dont elle n'eut pas d'enfants.
C. Stéphanie, épousa Adam Knops, dont elle n'eut pas d'enfants.

IV. Remi Prosper Honnorez, chef de nom et d'armes de sa famille et son unique représentant, reconnu dans ses droits nobiliaires par arrêté royal du 9 mai 1847, ancien officier de cavalerie, bourgmestre de Corbeek Dyle, épousa, le 31 mai 1837, Julie Goubau, née le 23 mai 1811, fille d'Ambroise Léopold Goubau de Corbeek Dyle, dont sept enfants, savoir :

A. Jossine Célestine, née à Malines, le 22 mars 1838.
B. Eulalie Léonie, née à Louvain, le 25 août 1842.
C. Joseph Ghislain Dieudonné Honnorez, né à Louvain, le 14 mars 1844.
D. Stéphanie Léopoldine Ghislaine Julie, née à Louvain, le 19 septembre 1845.
E. Alfred Benoît Ghislain Honnorez, né au château de Corbeek Dyle, le 13 février 1849.
F. Charles Étienne Ghislain Honnorez, né au château de Corbeek Dyle, le 25 décembre 1853.
G. Léon Joseph Ghislain Honnorez, né au château de Corbeek Dyle, le 6 juin 1858.

HONT.

DE GUEULES : au lévrier rampant d'argent, colleté d'or. COURONNE : de chevalier à cinq perles HEAUME : d'argent, grillé, liséré, orné d'or, fourré de gueules, au bourlet et hachements d'argent e de gueules. CIMIER : le lévrier naissant de l'écu.

Cette belle famille est originaire de Bruges, où elle compte encore la plupart de ses représentants.

I. PIERRE D'HONT eut un fils, Pierre Corneille, qui suit, II.

II. PIERRE CORNEILLE D'HONT, mort le 6 mars 1761, bourgmestre de la ville et franchise de Caprycke, bailli de la seigneurie d'Averschoot, épousa Isabelle Catherine de Smet, morte le 16 septembre 1734, dont sept enfants, savoir :

A. Charles Jean D'HONT, seigneur de Bouchoute, Nieuwburgh, Ten Heede, Basseveld, etc., anobli et créé chevalier, avec couronne sur l'heaume au lieu de bourrelet, par lettres patentes de Sa Majesté l'impératrice et reine Marie Thérèse d'Autriche, en date du 19 août 1760, mort sans enfants, le 31 janvier 1798, bourgmestre du Franc de Bruges, épousa : 1° le 14 juillet 1760, Isabelle Marie Claesman, baronne de Maele, dame de Vyve, morte à Bruges, le 25 octobre 1768, fille d'Albert baron de Maele, seigneur de Vyve, et d'Isabelle Trappeniers; et 2° à Bruges, le 10 janvier 1770, Anne Philippine Joséphine le Bailly, née à Bruges, le 21 février 1751, morte le 10 décembre 1830, fille de Philippe Joseph Hubert, seigneur de Tilleghem, et d'Anne Veraneman de Gendbrugghe.

B. Jacques François Liévin D'HONT, mort le 3 décembre 1782, licencié en médecine, épousa Jeanne Clé, morte sans enfants, le 12 juillet 1793, et inhumée avec son mari dans la nef latérale du Saint Sacre-

ment, à l'église de Notre Dame, à Bruges, sous une belle pierre tumulaire avec épitaphe et les armoiries de d'Hont, pleines et timbrées.

C. Jean Pierre Jacques D'HONT, sans alliance.

D. Isabelle Marie Eugénie, morte le 28 floréal an II, épousa Corneille Peers, avocat au conseil de Flandre.

E. Jean Bernard, qui suit, III.

F. François Joseph Macaire D'HONT, mort le 30 juin 1793, greffier de la souveraine cour féodale de Bruges, bailli et receveur général de la prévôté de Bruges, épousa, le 3 avril 1763, Isabelle de Melgar, fille d'Henri, seigneur de Breydelaere, bailli de la seigneurie de Sysseele, et de Marie Fourbisseur, fille de Jean, écuyer, et de Marie Françoise van Assenede.

G. Jeanne, morte en bas âge.

III. JEAN BERNARD D'HONT, seigneur de Nieuwburgh, né à Caprycke, le 9 novembre 1728, mort à Saint Michel lez Bruges, le 8 octobre 1817, épousa : 1° Marie Gilliodts; 2° à Bruges, le 13 février 1770, Jeanne van de Walle, fille unique et héritière de Josse Léonard, licencié ès lois, rhéneur héréditaire, échevin et homme de fief de la cour féodale de la prévôté de Bruges, et de Catherine de Smuyck, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Charles, qui suit, IV.

B. Anne Marie, née à Bruges, le 16 mars 1773, morte le 28 février 1828, épousa, le 5 septembre 1800, Jacques Philippe Pecsteen de Butswerve, membre de l'ordre équestre de la Flandre Occidentale, ancien bourgmestre de Ruddervoode, né à Maldeghem, le 22 juin 1769, mort à Bruges, le 15 août 1849, fils de Philippe Jean François et de Philippine Anthennis, dont elle eut deux enfants.

C. Isabelle Thérèse, née le 3 mars 1774, morte à Bruges, le 6 décembre 1862, épousa Charles Jean Peers de Nieuwburghe, son cousin germain, avocat et greffier au conseil de Flandre, mort au château de Nieuwburgh, à Oostcamp, le 18 mai 1819, dont quatre enfants

D. François Joseph Macaire, qui suit, IV, après son frère Jean Charles.

IV. JEAN CHARLES D'HONT, né à Bruges, le 27 février 1772, mort à Saint Michel lez Bruges, le 24 janvier 1820, épousa :

1° Rose Marie Madeleine de Pauw, morte sans enfants, à Bruges; 2° le 12 brumaire an IX, Barbe Thérèse Pecsteen, née à Maldeghem, le 27 mai 1780, morte à Bruges, le 10 mars 1824, fille de Philippe Jean François et de Philippine Anthennis, dont huit enfants, savoir :

A. Hippolyte Jean Philippe Désiré, qui suit, V.

B. Auguste Constantin Théodore Macaire d'Hont, né le 23 octobre 1804, mort sans alliance, à Saint Michel lez Bruges, le 11 février 1850.

C. Sylvie Aimée Philippine Barbe, née à Bruges, le 4 novembre 1805, épousa, le 16 avril 1833, Denis Moles le Bailly, né à Paris, le 4 novembre 1776, mort à Bruges, le 23 mars 1862, ancien officier au 2e régiment Prince Charles de Schwartzenberg cavalerie au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, ancien bourgmestre de Beveren, près de Roulers, ancien membre des États provinciaux de la Flandre Occidentale, naturalisé Belge, le 8 juin 1840, reconnu dans la noblesse du royaume par arrêté royal du 19 janvier 1856, avec les prédicats de messire et d'écuyer.

D. Charles Édouard Aimé Bernard d'Hont, reconnu dans la noblesse du royaume avec les prédicats de messire et d'écuyer, par arrêté royal du 17 août 1859, confirmé par lettres patentes du 12 mai 1860, né à Bruges, le 30 juin 1808, docteur en droit, épousa, le 23 avril 1861, Léonie Marie d'Hooghe de la Gauguerie, née à Bruges, le 1er août 1835, fille de Guido, chevalier, et de Pauline Marie Serdobbel, dont un fils :

Frédéric Léon Charles Ghislain d'Hont, né à Bruges, le 6 février 1862.

E. Julien Constantin François Jean d'Hont, né le 11 avril 1810, mort en bas âge.

F. Honoré Théophile Jean Charles d'Hont, reconnu dans ses droits nobiliaires, avec les prédicats de messire et d'écuyer, par lettres patentes du 12 mai 1860, confirmatives d'un arrêté royal du 17 août 1859, né à Bruges, le 15 mai 1813.

G. Pauline, née le 4 juin 1814, épousa, à Bruges, le 11 avril 1860, Jean Baptiste Charles Alphonse de Wautier, né à Bruxelles, le 28 novembre 1822, fils de Joseph Prosper Albert, comte de Wautier de Regelsbrugge, et d'Eugénie Henriette Catherine Roelants de Wyneghem.

H. Clémence Jacqueline Anne Barbe, née à Saint Michel, le 23 février 1846, épousa, le 4 juillet 1849, Théodore Paterson, né à Londres, le 13 avril 1823, fils de Léon, mort à Edimbourg, le 14 juillet 1848, et de Caroline Beckmans, morte à Gand, le 22 mai 1844.

V. Hippolyte Jean Philippe Désiré, chevalier d'Hont, avec transmissibilité par ordre de primogéniture, par lettres patentes du 12 novembre 1847, né à Bruges, le 27 septembre 1803, épousa Eugénie Cornélis, dont trois enfants, savoir :

A. Hector d'Hont, né à Bruges, le 7 mars 1836, docteur en droit.

B. Emma, née le 30 novembre 1837, épousa, le 8 août 1857, Oscar de Schietere de Lophem, fils de Charles, chevalier héréditaire, décoré de la médaille de Sainte Hélène, ancien membre de l'ordre équestre de la Flandre Occidentale, et de Françoise, baronne Peesteen, vicomtesse de Zwevezeele.

C. Alfred d'Hont, né le 4 septembre 1840.

IV. François Joseph Macaire d'Hont, né à Bruges, le 3 mars 1776, mort à sa campagne de Saint André lez Bruges, le 1er novembre 1830, directeur des domaines du département de la Lys sous l'Empire français, membre des États provinciaux de la Flandre occidentale, sous le gouvernement des Pays Bas, épousa à Bruges, le 8 floréal an V, Jeanne Colette van de Male, née à Bruges, le 21 août 1779, morte à Bruges, le 6 mai 1815, fille de Jean Ignace et de Jeanne Joseph Verplanck, dont cinq enfants, savoir :

A. Polydore Auguste Ernest Jean, qui suit, V.

B. Édouard Honoré François, qui suit, V, après son frère Polydore Auguste Ernest Jean.

C. Alphonse Désiré Charles, qui suit, V, après ses frères Polydore Auguste Ernest Jean et Édouard Honoré François.

D. Adélaïde Colette Ernestine, morte à Bruges, le 13 octobre 1834, épousa Anselme Théodore de Crombrugghe, né à Lille, le 13 mars 1807,

mort le 12 mars 1850, fils aîné d'Anselme Léonard de Crombrugghe de Schipsdaele, bourgmestre de Saint Pierre sur la Digue lez Bruges, et de Thérèse de Wever, morte à Saint Pierre sur Digue lez Bruges, le 12 janvier 1863, dont un fils. (Voir tome III, page 492.)

E. Herminie Colette Charlotte Henriette, morte au couvent du Sacré Cœur, à Lille, le 19 août 1833, à l'âge de dix huit ans et demi.

V. Polydore Auguste Ernest Jean d'Hont, reconnu dans ses droits nobiliaires, avec le prédicat de messire et le titre d'écuyer, par arrêté royal du 17 août 1859, confirmé par lettres patentes du 12 mai 1860, né à Bruges, le 27 novembre 1806; encore sans alliance.

V. Édouard Honoré François d'Hont, reconnu dans ses droits nobiliaires, avec le prédicat de messire et le titre d'écuyer, par arrêté royal du 17 août 1859, confirmé par lettres patentes du 12 mai 1860, né à Bruges, le 11 février 1813, épousa : 1° à Bruges, le 17 janvier 1843, Pauline Marie Sophie de Schietere de Lophem, née le 21 février 1807, morte le 17 mai 1855, fille de Thomas Louis Joseph, ancien officier au service d'Autriche, maire de Lophem, ancien membre de l'ordre équestre de la province de la Flandre occidentale et de la deuxième Chambre des États généraux, chevalier du Lion de Belgique, etc., et d'Anne Marie Thérèse Caroline de Stochove, fille de Nicolas, seigneur de Sainte Catherine, conseiller pensionnaire du Franc de Bruges ; et 2° à Bruges, le 25 août 1856, Octavie Isabelle Marie Ghislaine de Waepenaert, fille de Jean Henri Constantin et de Rose Marie Colette Françoise Marcoux, fille de Jean François et de Françoise Simon de Ville.

Il eut, du premier lit, deux enfants, savoir :

A. Léon Polydore Édouard Marie Ghislain d'Hont, né à Bruges, le 5 novembre 1844.

B. Marie Anne Thérèse Pauline Alphonsine Ghislaine, née le 5 mars 1851.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

C. Henriette Octavie Marie Ghislaine, née à Bruges, le 28 décembre 1857.

D. Stanislas Colette Édouard Marie Ghislain D'HONT, né à Bruges, le 29 juillet 1859.

E. Emmanuel Rose Eulalie Édouard Marie Ghislain D'HONT, né à Bruges, le 8 avril 1861.

F. Edmond Joseph François Marie Ghislain D'HONT, né à Bruges, le 10 mai 1862.

V. ALPHONSE DÉSIRÉ CHARLES D'HONT, reconnu dans ses droits nobiliaires avec le prédicat de messire et le titre d'écuyer, par arrêté royal du 17 août 1859, confirmé par lettres patentes du 12 mai 1860, né à Bruges, le 11 février 1813, frère jumeau d'Édouard Honoré François, ci-dessus, major au régiment des grenadiers, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa à Anvers, le juin 1843, Célina Éléonore Joséphine Diaz, née le 29 septembre 1825, fille de Joachim Célestin Benoît Diaz Barragan, né à Malaga, Espagne, le 21 mars 1793, capitaine dans l'armée des Pays Bas, honorablement démissionné sur sa demande en 1815, vice consul d'Espagne à Anvers, et de Marie Joséphine Walckiers, dont quatre enfants, savoir :

A. Herminie Mélanie Félicie, née à Bruxelles, le 4 avril 1844.

B. Gustave Édouard Polydore Alphonse D'HONT, né à Diest, le 1er décembre 1845, mort à Diest, le 20 août 1846.

C. Albert Édouard Palmyre Alphonse D'HONT, né à Menin, le 5 juin 1849, mort à Schaerbeeck, le 30 mai 1860.

D. Alphonsine Célina Herminie Edmonde, née à Louvain, le 21 janvier 1854.

HONTHEIM.

COUPÉ : d'or et d'azur, au lévrier courant d'argent, lampassé de gueules, colleté d'un collier d'or bordé de gueules. HEAUME : couronné. CIMIER : le lévrier naissant de l'écu.

Cette famille appartient aux provinces rhénanes. Elle reçut reconnaissance de noblesse et titre de chevalier pour tous les descendants mâles, dans le pays, sous le gouvernement des Pays Bas.

I. SIMON DE HONTHEIM, bourgmestre de Trèves, eut un fils Jean, qui suit, II.

II. JEAN DE HONTHEIM épousa Catherine Comes, dont un fils, Vincent, qui suit, III.

III. VINCENT DE HONTHEIM épousa Irmina von Neuerburg, dont un fils, Nicolas, qui suit, IV.

IV. NICOLAS DE HONTHEIM épousa Anne Reinhart, dont quatre enfants, savoir :

A. Nicolas DE HONTHEIM, licencié ès lois, mort le 5 décembre 1618, épousa Anne Reulandt, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Pierre DE HONTHEIM, chartreux à la Chartreuse de Coblence.

C. Jean Wolfgang, qui suit, V.

D. Nicolas DE HONTHEIM, né à Trèves vers 1570, mort d'une attaque d'apoplexie dans l'église métropolitaine de Trèves, en 1621, coadjuteur de l'abbé de Saint-Maximin, le 28 octobre 1609, confirmé dans cette charge en 1610, abbé du monastère le 8 septembre 1613.

V. Jean Wolfgang de Hontheim, anobli par lettres patentes de l'empereur Ferdinand II, du 6 avril 1622, confirmées par nouvelles lettres du 18 septembre 1627, avec extension de divers priviléges héréditaires, né le 27 avril 1588, mort le 23 janvier 1641, et inhumé à Saint Laurent, à Trèves, conseiller intime de la cour électorale de Trèves, épousa : 1°, par contrat du 6 février 1614, Marguerite de Biber, née à Neuerburg, Luxembourg, le 27 septembre 1596, morte à Luxembourg, le 11 septembre 1624, et inhumée à Saint Laurent ; et 2°, par contrat du 3 janvier 1626, Marguerite Morbach, morte le 17 mai 1633.

Il eut du premier lit cinq enfants, deux morts sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Jean Nicolas, qui suit, VI.

B. Anne, néc le 21 mai 1619, épousa N. Bender.

C. Werner de Hontheim, né à Udenheim, le 23 mai 1622, épousa Marguerite Reuther.

Il eut du second lit quatre enfants, deux filles sans alliance et deux qui suivent, savoir :

D. Marie-Marguerite, née à Trèves, le 1er décembre 1626, morte en 1646, épousa N. Horcher.

E. Jean Guillaume de Hontheim, né à Philipsbourg, le 19 janvier 1630, haut bailli de Neckerstein. Il eut un fils, premier ministre à la Cour palatine, fondateur de la branche des barons de Hontheim, établie à Mannheim et dans le Palatinat.

VI. Jean Nicolas de Hontheim, né à Udenheim, le 15 janvier 1617, mort à Trèves, le 28 janvier 1665, conseiller de cour à Trèves, échevin de Coblence, épousa : 1° le 18 juin 1640, Sophie Morbach, née le 3 février 1613, morte à Coblence, le 12 septembre 1644; et 2° le 3 juillet 1646, Marie Élisabeth Helling, née à Schönecken, le 27 janvier 1627.

Il eut du premier lit quatre enfants dont le sort est inconnu, et du second lit dix enfants, huit morts en bas âge ou sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. Jean Wolgang DE HONTHEIM, né le 10 janvier 1652, chanoine et doyen de la Collégiale de Coblence.
B. Charles Gaspard, qui suit, VII.

VII. CHARLES GASPARD DE HONTHEIM, né le 9 avril 1657, mort le 16 avril 1724, épousa Anne Marguerite d'Anethan, née en 1688, morte le 24 octobre 1748, fille de Damien Henri et d'Anne Marie de Biber, dont six enfants, savoir :

A. Jean Wolgang, qui suit, VIII.
B. Jean Nicolas Chrysostôme DE HONTHEIM, seigneur de Montquintin, Couvreux, Rouvroix, Dampicourt, Gribier, mort au château de Montquintin, le 2 septembre 1790, à l'âge de quatre vingt dix ans, évêque de Miriophyte, suffragant de Trèves, conseiller intime d'Etat, devenu célèbre par différents ouvrages théologiques, philosophiques ou historiques, et surtout par le *Justinus Febronius*, qui le fit condamner à plusieurs reprises par la Cour de Rome, mais dont il rétracta les principes en 1778.
C. Jean Henri DE HONTHEIM, né le 11 février 1703, jésuite.
D. François Louis, qui suit, VIII, après son frère, Jean Wolfgang.
E. Anne Marie Thérèse, née le 18 juillet 1706, sans alliance.
F. Jean Henri Ignace DE HONTHEIM, chanoine de la Collégiale de Saint-Florin, à Coblence, né le 27 décembre 1708.

VIII. JEAN WOLFGANG DE HONTHEIM, conseiller de chambre, à Trèves, épousa, le 29 juin 1735, Justine Wilhelmine von Krufft, née à Cologne, le 25 octobre 1715, dont cinq enfants, quatre morts sans alliance, et un fils, savoir :

Jean Pierre Joseph Ignace DE HONTHEIM, né le 27 janvier 1739, licencié en droit, chanoine de Trèves, assesseur du Consistoire et de l'Université de Trèves, doyen le 31 mars 1779, official et vicaire général de l'évêché.

VIII. François Louis de Hontheim, seigneur de Steinborn, né à Trèves, le 22 octobre 1704, mort le 3 mars 1776, conseiller intime et conseiller de cour, à Trèves, épousa Marie Joséphine Françoise Louise de Marchant de Heisdorff et de Dommeldange, née le 24 avril 1724, morte le 3 mars 1776, dont quatorze enfants, sept morts en bas âge ou sans alliance, et sept qui suivent, savoir :

A. Jean Jacques, qui suit, IX.

B. Marie Madeleine, née le 30 octobre 1743, morte le 21 décembre 1819, épousa, le 29 septembre 1776, N. Reulandt, conseiller de cour, à Trèves.

C. Justine Wilhelmine Françoise, née le 16 juin 1745, morte à Trèves en 1796, religieuse à l'abbaye royale de Juvigny.

D. Jean Chrysostôme Nicolas de Hontheim, né le 1er février 1747, mort le 15 décembre 1817, chanoine de Saint Siméon de Trèves, premier chantre capitulaire à la cathédrale.

E. Marie-Anne, née à Trèves, le 15 août 1748, morte sans enfants, à Trèves, épousa N. d'Anethan.

F. Jean Henri Raimond de Hontheim, né le 5 février 1751, conseiller de révision à Trèves.

G. Damien Henri Laurent de Hontheim, né le 10 août 1760, chanoine de Saint Siméon, à Trèves.

IX. Jean Jacques, chevalier de Hontheim, seigneur de Montquintin, Couvreux, Rouvroix, Dampicourt, Grihier, comme successeur féodal de son oncle, né à Trèves, le 17 décembre 1741, conseiller de cour de l'électeur de Trèves, épousa : 1° le 3 mai 1767, Marie Élisabeth Adolphine Thérèse Walburge de Hontheim, sa cousine, née à Cologne, le 16 décembre 1743, morte le 24 juillet 1782; et 2° le 29 mai 1786, Antoinette Louise Anne de Baring, fille de Bénigne Baring de Walrose.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. François Louis Albert, qui suit, X.

B. Joseph Nicolas Siméon Guillaume de Hontheim, qui suit, XI, après son frère, François Louis Albert.

C. Pierre Joseph Marie Xavier DE HONTHEIM, né à Trèves, le 26 mars 1771.

D. Marie Justine Wilhelmine Agnès, née à Trèves, le 8 mai 1772, morte le 4 mars 1781.

E. Jean DE HONTHEIM, mort en naissant, le 10 juillet 1774.

F. Pierre Philippe Wolfgang Ignace DE HONTHEIM, né le 6 juillet 1780, mort, par suite d'un accident, le 28 juillet 1802.

X. FRANÇOIS LOUIS ALBERT, CHEVALIER DE HONTHEIM, né à Trèves, le 20 juillet 1768, mort le 16 novembre 1821, conseiller de préfecture du département des Forêts, épousa, le 12 mai 1808, Justine Marie Thérèse de Biber de Müntzbach, née à Luxembourg, le 10 juillet 1781, dont quatre filles sans alliance.

X. JOSEPH NICOLAS SIMÉON GUILLAUME, CHEVALIER DE HONTHEIM, né à Trèves, le 24 décembre 1769, mort à Eich, Luxembourg, le 11 avril 1853, membre de l'ordre équestre du grand duché de Luxembourg, épousa, le 11 octobre 1808, Marie Catherine Julie de Biber de Müntzbach, sœur de Justine Marie Thérèse, ci-dessus, née le 21 février 1786, dont neuf enfants, savoir :

A. Eugène Jean Jacques, CHEVALIER DE MONTHEIM, né à Müntzbach, le 19 septembre 1811.

B. Auguste Antoine Jérôme Jean Baptiste Médard, CHEVALIER DE HONTHEIM, né à Müntzbach, le 19 septembre 1811, juge au tribunal de première instance de Bruxelles.

C. Marie Anne Barbe Amélie Eléonore, née à Müntzbach, le 3 février 1814.

D. Marie Thérèse Joséphine, née le 26 mars 1815, morte sans alliance.

E. Marie Ange Catherine, née le 23 mai 1816, morte sans alliance.

F. Victor Jean Joseph Charles, CHEVALIER DE HONTHEIM, né à Steinsel,

Luxembourg, le 19 octobre 1818, épousa, à Liége, le 4 mai 1863, Julie Félicité Pauline de Vicq de Cumptich, née le 4 mars 1844, fille de Napoléon Henri Guillaume Ghislain, baron de Vicq de Cumptich, général major d'infanterie, et d'Eugénie de Cassal, sa femme du second lit.

G. Michel Ange Gabriel Nicolas, CHEVALIER DE HONTHEIM, né à Steinsel, le 13 juin 1822.

H. Marie Claire Joséphine, née à Luxembourg, le 23 juillet 1823, morte à Steinsel, en juin 1842.

I. Marie Thérèse Virginie, née à Luxembourg.

HOOBROUCK.

ÉCARTELÉ : au premier et au quatrième d'argent à l'aigle éployée de sinople, becquée et lampassée de gueules; au deuxième et au troisième d'azur, à la croix de Saint André d'or, cantonnée de quatre besants du même. SUPPORTS : deux aigles contournées de sable, becquées et lampassées de gueules, portant bannières pour les barons de Mooreghen; à dextre aux armes de l'écu; à sénestre de sable, au chevron d'argent.

I. LOUIS VAN HOOBROUCK, échevin de la ville de Gand en 1628, épousa Catherine van Poust, dont un fils, Louis, qui suit, II.

II. LOUIS VAN HOOBROUCK, anobli par lettres patentes du 13 mars 1638, mort le 18 septembre 1658, échevin des Parchons de Gand en 1632 et 1642, de la Keure, de 1653 à 1657, trésorier de Gand en 1644, épousa à Gand, le 4 janvier 1627, Livine Dormael, morte le 19 octobre 1656, fille d'Abraham et de Jacqueline Grenut, dont six enfants, un fils mort sans alliance et cinq qui suivent, savoir :

A. Abraham, qui suit, III.

B. Charles VAN HOOBROUCK, mort le 31 janvier 1707, chanoine du Chapitre de Saint Bavon, à Gand.

C. François, fondateur de la branche des seigneurs Truffe.

D. Anne, épousa, à Gand, le 7 septembre 1653, Jacques Félix de Coninck, seigneur d'Overbrouck, né à Gand, le 7 juin 1627, mort à Bruxelles, le 26 janvier 1684, conseiller au Conseil de Flandre, fils de Thomas et de Cornélie van Dyck.

E. Philippe Ignace VAN HOOBROUCK, seigneur de Reyaghe, né à Gand, le 29 juillet 1647, échevin des Parchons de Gand, en 1674, épousa Apollonie Haerens, dont il n'eut pas d'enfants.

III. ABRAHAM VAN HOOBROUCK, seigneur d'Asper, Synghem, Axelwalle, mort le 18 août 1678, trésorier de la ville de Gand, épousa à l'abbaye d'Eenaeme, le 22 septembre 1669, Marie Anne de Cuyck van Mierop, fille de Pierre, seigneur de Calslagen et de Sonneville, et de Marie Taye de Wemmel, femme en secondes noces de Jean François de Salcedo, colonel de dragons, gouverneur de Charleroi, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles François, qui suit, IV.

B. Henri Charles VAN HOOBROUCK, mort le 2 novembre 1742, chanoine de Saint Bavon, à Gand, protonotaire apostolique.

C. Anne Catherine, morte le 23 janvier 1743, religieuse à Sainte Barbe.

D. Jean Louis VAN HOOBROUCK, capitaine au service d'Espagne, épousa, à Gand, le 4 août 1728, Isabelle Thérèse de Azuara y Gandia, morte le 13 février 1733, fille de François, gouverneur de Carthagène, et de Marie Collette van der Haeghen, dont il n'eut pas d'enfants.

IV. CHARLES FRANÇOIS VAN HOOBROUCK, seigneur d'Asper, Synghem, Axelwalle, mort le 28 décembre 1727, échevin de la Keure de Gand en 1698 et 1707, épousa · 1° Isabelle Constance Stalins; et 2° le 7 février 1699, Catherine Charlotte Ballet, morte le 5 juin 1735, fille d'Emmanuel, seigneur de Leeuwenbourg, et de Charlotte Hippolyte Volckaert.

Il eut du second lit quatre enfants, trois filles sans alliance et un fils, Emmanuel Charles, qui suit, V.

V. EMMANUEL CHARLES VAN HOOBROUCK, seigneur d'Asper, Synghem, Axelwalle, né à Gand, le 6 juillet 1704, mort le 21 janvier 1789, épousa : 1° à Gand, le 26 décembre 1731, Anne Catherine Walckiers, morte le 26 décembre 1742, fille de Corneille, conseiller receveur général de la province de Flandre, et de Marie van Langenhove; et 2° à Gand, le 14 octobre 1743, Eléonore Françoise Philippine, baronne de Schifer, morte le 11 mai 1797, fille unique de Joseph François, baron de Schifer, capi-

taine au régiment du grand maître de l'ordre Teutonique, et de Thérèse Anne de Sandelin.

Il eut du premier lit cinq enfants, un mort en bas âge et quatre qui suivent, savoir :

A. Ferdinand Emmanuel Charles François, qui suit, VI.

B. Henri Charles Joseph VAN HOOBROUCK, né le 18 octobre 1736, épousa, à Liége, le 27 mai 1772, Jeanne Marie Bernardine de Radiguès de Chennevière, née à Liége, le 20 août 1732, fille de Louis Alexandre Joseph Denis, colonel du corps royal d'artillerie, directeur des places fortes de Givet et de Charlemont, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, et de Marie Thérèse de Jonghe.

C. Jeanne Jossine Catherine Colette, née le 31 décembre 1738, épousa, à Gand, le 23 août 1769, Pierre Joseph Remi, baron van Bemmel, capitaine au régiment de Saint Ignon dragons.

D. Marie Jeanne, née le 30 octobre 1740, épousa, par contrat du 11 novembre 1776, Albert Philippe Jean de Cabilau, major au service d'Autriche, fils de Joseph Albert, seigneur de Triponseau, et de Marie Barbe de Lichtervelde.

Il eut du second lit sept enfants, un mort sans alliance et six qui suivent, savoir :

E. Thérèse Ferdinande Philippine, dite de Ten Briele, née le 21 juin 1744, morte le 24 juin 1775, épousa, à Gand, le 9 février 1771, Charles Emmanuel, baron du Sart, époux, en secondes noces, le 24 juillet 1776, de Marie Claire Gaspardine Bernardine d'Olizy, seigneur de la Tour au Bois, lieutenant au régiment de Saint Ignon dragons, fils de Jean Baptiste Philibert, baron du Sart, seigneur de Molembaix, et de Marie Benoite Josèphe van der Haeghen de Mussain.

F. Hubert François, fondateur de la branche des seigneurs de Ten Hulle.

G. Louis Marie VAN HOOBROUCK, né le 19 juillet 1749, officier aux dragons de Saint Ignon, épousa, à Mons, le 2 juin 1789, Henriette Marie Françoise Xavière Bruneau de Casteau, née le 14 décembre 1765, fille de Henri Philippe Joseph Xavier, seigneur de Casteau, et d'Isabelle Albertine Schotte.

H. Charles François Joseph, fondateur de la branche des seigneurs de Te Walle.

I. Constant Ghislain Charles van Hoobrouck d'Asper, né à Gand, le 27 décembre 1751, mort à la bataille de Wagram, le 2 juillet 1809, pendant qu'à la tête de l'aile gauche autrichienne il chargeait la droite de l'armée française, lieutenant général et réputé un des meilleurs officiers des armées de l'Autriche, grand'croix de l'ordre de Marie Thérèse, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa, à Vienne, N., princesse Jablonowska, veuve du palatin de Cracovie, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut un enfant naturel.

Constantin van Hoobrouck d'Asper, né à Bruxelles, en 1779, mort sans alliance, à Padoue, le 28 mai 1850, lieutenant général d'artillerie, colonel propriétaire d'un régiment de son nom, commandeur de l'ordre de Marie Thérèse.

J. Eugène François Colette, fondateur de la branche des seigneurs de Mooreghem.

VI. Ferdinand Emmanuel Charles François van Hoobrouck, seigneur d'Axelwalle, né le 24 août 1735, échevin de la Keure de Gand, épousa à Gand, le 10 janvier 1770, Colette Jeanne Louise de Coninck, née le 16 janvier 1748, fille de Jean Baptiste, chevalier héréditaire, et de Françoise Isidore Marie Nicole de Azuara y Gandia, dont quatre enfants, trois morts sans alliance et une fille mariée, savoir :

Colette Eléonore, née à Gand, le 19 octobre 1770, épousa, le 17 juillet 1798, Philippe, baron de Cammeller, fils de Wenceslas, baron de Cammeler, et de Josèphe de Vaernewyck.

SEIGNEURS DE TRUFFE.

III. François van Hoobrouck, seigneur de Truffe, quatre fois échevin de la Keure de Gand, de 1680 à 1689, épousa Anne de Haynin, fille de Charles et d'Anne de Savreux, dont trois en-

fants, deux filles mortes sans alliance et un fils, Charles François, qui suit, IV.

IV. Charles François van Hoobrouck, seigneur de Truffe, mort le 26 novembre 1742 et inhumé aux Récollets, à Gand, épousa Robertine Angélique Sneps, veuve d'Emmanuel Rodriguez d'Evora y Vega, morte le 16 avril 1747, dont un fils, Charles, qui suit, V.

V. Charles van Hoobrouck, seigneur de Truffe, épousa Marie Anne Philippe de Coninck, morte le 1er février 1773, fille d'Abraham et de Marie Anne Baudewyns, dont une fille unique, savoir :

Philippine Thérèse, dame de Truffe, née le 24 juillet 1732, épousa, 1° à Gand, le 14 juillet 1753, Jérôme Joseph d'Hane, seigneur de Tervarent, etc.; 2° à Gand, le 30 avril 1787, Pierre Louis Joseph, baron de Haverskerke, fils de Louis Joseph et de Marie Françoise van der Varent.

SEIGNEURS DE TEN HULLE.

VI. Hubert François van Hoobrouck, seigneur de Ten Hulle, né à Gand, le 11 août 1748, officier aux régiments de Saint Ignon et de Clerfayt, épousa : 1° à Gand, le 18 juin 1789, Sophie Thérèse Josèphe van der Bruggen, morte le 21 novembre 1791, fille de François Jean et de Marie Anne Louise Josèphe van de Woestyne; et 2° à Audenaerde, le 30 frimaire an VIII, 21 décembre 1799, Marie Camille Josèphe Adélaïde Ghislaine de Kerchove d'Etichove, morte à Gand, le 26 octobre 1800, fille d'Albert Désiré Xavier de Kerchove, baron d'Exaerde, et de Marie Camille Josèphe Guillelmine de Lens.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. François Hubert Jean Népomucène Ghislain, qui suit, VII.

B. Charles Marie Léopold, qui suit, VII, après son frère, François Hubert Jean Népomucène Ghislain.

Il eut du second lit un fils, savoir :

C. Albert Marie Ghislain, qui suit, VII, après ses frères, François Hubert Jean Népomucène Ghislain et Charles Marie Léopold.

VII. François Hubert Jean Népomucène Ghislain van Hoobrouck Ten Hulle, mort à Gand, le 17 janvier 1844, épousa Sophie van Pollelsberghe, dont neuf enfants, savoir :

A. Emilie Marie Madeleine, née le 24 mai 1817, épousa, le 13 mai 1840, Henri Joseph Marie Kervyn, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien membre de la Chambre des Représentants, inspecteur de l'enseignement primaire dans la Flandre orientale, né à Gand, le 30 janvier 1809, fils de Constantin Ghislain et de Marie Sophie Cornélie de Kerchove.

B. Louis, qui suit, VIII.

C. Julie, épousa, à Landeghem, le 9 juin 1847, Auguste Gaspard Chrétien Kervyn de Volkaersbeke, né le 25 août 1821, fils de Jean Charles et d'Angélique Louise de Neve.

D. Constant van Hoobrouck Ten Hulle, épousa, le 24 juin 1852, Florence de Coninck, fille du chevalier de Coninck de Merckem.

E. Célestine.

F. Marie.

G. Charles van Hoobrouck Ten Hulle.

H. Edmond van Hoobrouck Ten Hulle.

I. Hortense Amélie Léopoldine Marie Ghislaine, morte à Anvers, le 27 janvier 1862, à l'âge de vingt neuf ans, épousa Charles Cateaux.

VIII. Louis van Hoobrouck Ten Hulle épousa au château de Bellinghen, près de Hal, le 9 juin 1851, Eugénie Marie Jeanne Antoinette van Hoobrouck Te Walle, sa cousine, ci dessous.

VII. Charles Marie Léopold van Hoobrouck Ten Hulle, né en 1791, épousa à Gand, le 2 mai 1818, Thérèse Papeleu,

fille de Benoît Jean Josse Papeleu de Poelvoorde, et de Charlotte Thérèse Isabelle Marie Goethals, dont six enfants, savoir :

A. Coralie Charlotte Marie, né le 24 mars 1819.

B. Jules Marie Benoît VAN HOOBROUCK TEN HULLE, né le 10 mars 1821, mort en bas âge.

C. Esther Marie Colette, née le 20 novembre 1823.

D. Marie Constance Colette, née le 23 octobre 1825.

E. Mathilde Françoise, née le 22 septembre 1828, épousa, à Gand, le 28 juillet 1859, Alban François Colette Marie Ghislain van Hoobrouck de Fiennes, son cousin, ci dessous.

F. Adolphe Bruno Marie Joseph VAN HOOBROUCK TEN HULLE, né le 20 septembre 1834.

VII. ALBERT MARIE GHISLAIN VAN HOOBROUCK DE FIENNES, né à Gand, le 29 vendémiaire an IX, épousa Constance van Hoobrouck de Mooreghem, sa parente ci dessous, dont sept enfants savoir :

A. Paul VAN HOOBROUCK DE FIENNES.

B. Léon VAN HOOBROUCK DE FIENNES épousa Emma van Hoorebeke.

C. Victor VAN HOOBROUCK DE FIENNES.

D. Alban François Colette Marie Ghislain VAN HOOBROUCK DE FIENNES, né à Eenaeme, le 14 mars 1833, épousa, à Gand, le 28 juillet 1859, Mathilde Marie Françoise van Hoobrouck Ten Hulle, sa cousine germaine, ci dessus.

E. Alexis VAN HOOBROUCK DE FIENNES.

F. Alix.

G. Elisa.

SEIGNEURS DE TEWALLE.

VI. CHARLES FRANÇOIS JOSEPH VAN HOOBROUCK TE WALLE, né à Gand, le 7 décembre 1753, mort à Liége, le 21 novembre 1801, des suites de blessures reçues dans la guerre contre les

Turcs, colonel du régiment des hussards de Vierset, au service d'Autriche, épousa, le 2 juin 1789, Marie Anne Caroline Bruneau de la Motte, née à Louvain, le 12 juillet 1778, morte à Bruxelles, le 18 décembre 1826, femme en secondes noces de Pierre Ghislain Nicolas Leduc, fille de Joseph Aloïs et de Jeanne Françoise Alardine Schotte, dont deux enfants, savoir :

A. Louis André Charles Joseph, qui suit, VII.

B. Charles Ignace Joseph VAN HOOBROUCK TE WALLE, né posthume le 1er février 1802, bourgmestre d'Oisquercq.

VII. LOUIS ANDRÉ CHARLES JOSEPH VAN HOOBROUCK TE WALLE, né le 12 avril 1799, bourgmestre de Bellinghen, épousa, le 26 juin 1821, Eulalie Marie Antoinette Bounder, née le 25 décembre 1802, fille de Pierre Antoine Siméon et de Marie Antoinette van Heurck, dont six enfants, savoir :

A. Emile Marie VAN HOOBROUCK TE WALLE, né le 4 août 1822, mort le 7 avril 1825.

B. Alfred Charles Marie VAN HOOBROUCK TE WALLE, né le 19 octobre 1823.

C. Eugénie Marie Jeanne Antoinette, née le 7 avril 1825, épousa, le 9 juin 1851, Louis van Hoobrouck Ten Hulle, son cousin ci dessus.

D. Léon Ferdinand Désiré Marie VAN HOOBROUCK TE WALLE, né le 13 novembre 1826, épousa, le 11 décembre 1851, Emma Elisabeth Marie van Hoorebeke, née à Bruxelles le 24 janvier 1823, fille de Henri Jacques et de Jeanne Elisabeth, baronne van Outheusden, dont deux filles :

a. Valérie Élisabeth Marie Eulalie, née le 30 novembre 1852.

b. N..., née à Saint Josse Ten Noode, fin octobre 1862.

E. Gustave Albert Joseph VAN HOOBROUCK TE WALLE, né le 19 mars 1828, mort le 26 janvier 1829.

F. Elisabeth Philippine Marie, née le 11 août 1830.

Branche de Mooreghem.

VI. Eugène François Colette, van Hoobrouck de Mooreghem, reconnu dans ses droits nobiliaires par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier, des Pays Bas, en date du 20 août 1829, né le 27 avril 1756, mort à Gand, le 8 octobre 1843, gérant, en 1778, au nom de son père, la trésorerie générale de la ville de Gand, et remplissant les fonctions de haut pointre de la châtellenie d'Audenaerde; membre, en 1787, de la députation chargée par les états de Flandre de remettre à l'archiduchesse Marie Christine, et à son mari le prince Albert de Saxe Tesschen, une représentation tendant à rétablir en Flandre toutes choses sur l'ancien pied; député, en 1789, des Etats de Flandre près des Etats généraux à Bruxelles, le comité de Breda et le congrès souverain de Bruxelles; membre des états de Flandre et membre, en cétte qualité, des conférences de la Haye, avec les plénipotentiaires autrichiens, prussiens, anglais et hollandais; auteur de la protestation de la châtellenie d'Audenaerde, contre le serment de haine à la royauté, exigé par les Français en 1792; transporté comme otage, à Amiens, avec d'autres notables de Gand; relâché trois mois après; incarcéré en décembre, à Paris, par le directoire, comme chef de brigands, et détenu pendant quatre mois; membre du conseil général du département de l'Escaut, depuis la réaction du 18 brumaire jusqu'en 1815; démissionné volontairement pour échapper à l'obligation de prêter serment à la loi fondamentale qu'il refusa de voter; partisan dévoué du mouvement national de 1830; membre du congrès national, sénateur de 1831 à 1835, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de Fer, épousa, le 18 mai 1790, Marie Anne Hamelinck, née le 17 janvier 1762, morte à Gand, le 15 février 1837, fille de Guillaume Jean, greffier du conseil de Flandre, et de Claire Josèphe de Vos, dont cinq enfants, savoir :

A. Eugène Marie Jean Népomucène, qui suit, VII.

B. Albert Marie Ghislain VAN HOOBROUCK DE MOOREGHEM, conseiller à la Cour des Comptes, né à Gand, le 14 février 1794, épousa, le 17 mars 1826, Jeanne Joséphine Antoinette Eugénie Bounder, née à Bruxelles, le 25 décembre 1825, morte à Ixelles le 19 août 1863, fille de Pierre Antoine Siméon et de Marie Jacqueline Antoinette Joséphine van Heurck, dont une fille, savoir :

Marie Eulalie Eugénie, née à Bruxelles, le 17 avril 1835.

C. Marie Louise Pauline, morte sans alliance, le 20 octobre 1843, à l'âge de quarante sept ans.

D. Virginie.

E. Constance, épousa Albert Marie Ghislain van Hoobrouck de Fiennes ci dessus.

VII. EUGÈNE MARIE JEAN NÉPOMUCÈNE, BARON VAN HOOBROUCK DE MOOREGHEM, par lettres patentes du 12 février 1838, né à Gand, le 16 avril 1791, ancien sénateur, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 18 août 1812, Anne Félicité de Schietere de Caprycke, née en 1791, fille d'Ange Albert Joseph de Schietere, seigneur de Caprycke, Maelstaple, etc., haut pointre de la ville et châtellenie de Courtrai, membre de l'ordre équestre de la Flandre occidentale, et de Marie Élisabeth Catherine Josèphe Veranneman, dont trois enfants, savoir :

A. Hélène Caroline Marie Ghislaine, née à Gand, le 10 janvier 1817, épousa à Bruges, le 20 août 1838, Charles Marie Jean de Croeser.

B. Adalbert Philippe Colette François de Paule Marie Ghislain VAN HOOBROUCK DE MOOREGHEM, mort à Bruges, le 5 avril 1847, à l'âge de dix huit ans.

C. Eugénie Marie Ghislaine, morte à Bruges, le 22 mai 1838, à l'âge de vingt quatre ans.

HOOGHE DE LA GAUGUERIE.

D'ARGENT : semé d'hermine au chevron d'azur. HEAUME : d'argent, grillé et liséré d'or, aux hachements et bourlet d'hermine et d'azur. CIMIER : un dextrochère armé d'une épée d'argent, garnie d'or.

Cette famille est originaire de Bruges.

I. RICHARD D'HOOGHE épousa Marie Bultynck, fille de Corneille et d'Élisabeth Geerts, dont un fils, Antoine, qui suit, II.

II. ANTOINE D'HOOGHE, conseiller de la ville de Bruges en 1631 et 1641, échevin en 1634, épousa Jeanne Striemeersch ou Strymersch, fille de Luc et de Marie Calewaert, dame de Peutevin, dont quatre enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, III.
B. Bernard, fondateur de la branche des seigneurs de la Gauguerie.
C. Balthazar D'HOOGHE, moine à l'abbaye des Dunes.
D. François D'HOOGHE, moine à l'abbaye de Baudeloo.

III. ANTOINE D'HOOGHE, mort le 4 août 1662, à l'âge de trente deux ans, épousa Jeanne Marissael dit Halle, fille de Michel, licencié ès lois, et de Catherine de Sproncholf, sa femme du second lit, dont un fils, Jean Antoine, qui suit, IV.

IV. JEAN ANTOINE D'HOOGHE OU DE HOOGHE, seigneur de Peutevin, mort le 16 octobre 1702, et inhumé à l'église de Sainte

Anne, à Bruges, licencié ès lois, conseiller pensionnaire de la ville de Bruges, épousa, le 30 août 1684, Angélique Thérèse Pattyn, anoblie avec ses enfants, par lettres patentes de rétroaction, en date du 22 juillet 1719, morte à Bruges, le 30 janvier 1740, et inhumée près de son mari, fille de Pierre, licencié ès lois, et d'Angélique de Crits, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Antoine d'Hooghe, seigneur de Peutevin, mort sans alliance, le 8 octobre 1744, échevin du Franc de Bruges, de 1724 à 1744.

B. François Bernard d'Hooghe, mort sans alliance, le 22 mars 1761, licencié ès lois, avocat au conseil de Flandre.

C. Marie Jeanne, morte sans alliance, le 20 juillet 1729.

D. Angéline Thérèse, morte sans alliance, le 2 décembre 1776, à l'âge de quatre vingt un ans.

SEIGNEURS DE LA GAUGUERIE.

III. Bernard d'Hooghe ou de Hooghe, mort à Bruges, le 22 décembre 1689, et inhumé à Notre Dame de Bruges, dans la sépulture de la famille Striemeersch, à Bruges, épousa Anne van de Walle dit Reyphins, dame de Ten Heede, morte le 20 mai 1707, fille d'Arnould et de Catherine de Damhouder, dont deux enfants, savoir :

A. Ignace, qui suit, IV.

B. Thérèse Angéline, morte recluse, le 23 décembre 1744.

IV. Ignace d'Hooghe, chevalier par lettres patentes du 1er avril 1702, seigneur de Ten Heede, Baeshove, Walle, etc., mort à Ypres, le 30 mai 1715, épousa, à Ypres, Marie Madeleine de le Flye, dame de la Gauguerie et de Dentelghem, morte à Bruges, le 9 février 1735, fille unique de Corneille Ghislain et de Marie Isabelle Villers, dont deux enfants, savoir :

A. Ignace François, qui suit, V.

B. Marie Isabelle Josèphe, née à Ypres, le 10 novembre 1714, épousa : 1° le 25 novembre 1733, Jean Baptiste van der Haeghen, seigneur de Lembeke, né à Bruges, le 28 octobre 1706, mort à Bruges, le 14 août 1768, major de la ville de Bruges, fils de Jean Charles et de Madeleine de Cocquiel; et 2° à Bruges, le 2 février 1769, Jacques Hyacinthe van Volden, né à Malines, en 1725, mort à Gand, le 24 octobre 1808, conseiller pensionnaire du Franc de Bruges, conseiller au conseil de Flandre, fils de Jean Baptiste Casimir et de Marie Constance Simon.

V. Ignace François de Hooghe, seigneur de la Gauguerie, Ten Heede, Dentelghem, Baeshove, etc., mort le 27 juin 1761, conseiller pensionnaire de la ville de Bruges, épousa à Bruges, le 26 avril 1733, Thérèse Caroline Anchemant, dame de Bonnières, née le 26 avril 1713, morte le 1er avril 1766, fille de Pierre Robert et d'Isabelle Alexandrine van Volden, dont quatre enfants, un fils mort jeune et trois qui suivent, savoir :

A. Thérèse Caroline, née le 18 février 1734, morte à Roulers, le 19 octobre 1795, épousa, le 8 janvier 1755, Félix Louis, marquis de Gaiaffa, mort le 16 novembre 1807, sept fois conseiller de Bruges, de 1743 à 1771, fils de Louis François, major de la ville de Bruges, et de Thérèse Charlotte de Tollenaere.

B. Joseph Ignace de Hooghe, seigneur de la Gauguerie, Ten Heede, né le 10 juillet 1736, mort sans alliance, à Bruges, le 11 décembre 1795, conseiller pensionnaire et greffier de la ville de Bruges.

C. Jean Baptiste, qui suit, VI.

VI. Jean Baptiste de Hooghe, seigneur de Ten Heede, né le 10 juillet 1736, mort à Bruges, le 10 mai 1813, capitaine au régiment de Los Rios infanterie, puis major de la ville de Bruges, épousa, le 1er mai 1770, Marie Joséphine de Tollenaere, morte le 23 décembre 1801, fille de Jean Baptiste, seigneur de Grammez, et de Marie Jeanne de Croos, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Jeanne, née le 29 octobre 1771, morte le 23 décembre 1850, épousa, le 21 juin 1791, Jacques Philippe Amboise, vicomte et baron

Pecsteen de Swevezeele, né à Bruges, le 5 décembre 1758, mort à Bruges, le 14 mai 1831, fils de Jean François, conseiller pensionnaire du Franc de Bruges, et de Françoise Jeanne, vicomtesse et baronne van den Abeele.

B. Jean Baptiste François Marie, qui suit, VII.

C. Thérèse Joséphine, née le 14 mai 1783, épousa, le 3 septembre 1804, Nicolas Ambroise Schwartz, né à Altlutter, Alsace, le 13 décembre 1764, capitaine adjudant major au 1er régiment de chasseurs à cheval, sous l'Empire français.

VII. Jean Baptiste François Marie, chevalier de Hooghe de la Gauguerie, par lettres patentes de concession de noblesse et de reconnaissance du titre de chevalier, du 19 février 1823, mort à Bruges, le 2 janvier 1848, épousa, le 15 octobre 1800, Thérèse Eugénie Joos, née le 29 mars 1777, morte le 16 mai 1856, fille de François Pierre, seigneur de Ter Beest, avocat au conseil de Flandre, et de Thérèse Isabelle Anne Arents, dont onze enfants, quatre morts en bas âge ou sans alliance, et sept qui suivent, savoir :

A. Sophie Marie, née le 7 septembre 1801, morte à Bruges, le 26 février 1864, épousa, le 24 juillet 1838, Charles Robert de Madrid, né à Bruges, le 20 mai 1803, mort à Bruges, le 17 juin 1856, fils de Jean Charles Alexandre et de Jeanne Marie Françoise Josèphe Caïmo.

B. Auguste François de Hooghe, né le 15 mars 1804, mort à Bruges, le 3 avril 1834, lieutenant au 6e de ligne.

C. Guido, qui suit, VIII.

D. Émilie Marie, née le 25 août 1807, morte, religieuse au couvent de Hemelsdael, à Bruges, le 15 décembre 1856.

E. Léonard Léopold de Hooghe, né le 15 avril 1810, prêtre.

F. Marie Louise, née le 7 octobre 1811, béguine à Bruges.

G. Vincent Marc de Hooghe, né le 27 mars 1814.

VIII. Guido, chevalier de Hooghe de la Gauguerie, né le 7 mars 1806, ancien capitaine d'infanterie, épousa à Gand, le 24 juillet 1834, Pauline Marie Serdobbel, née le 11 décembre

1803, fille de Philippe et de Pétronille Claus, dont six enfants, savoir :

A. Léonie Marie, née à Bruges, le 1er août 1835, épousa, à Bruges, le 23 avril 1861, Charles Edouard d'Hont, né à Bruges, le 30 juin 1808.

B. Hélène Marie, née à Bruges, le 4 décembre 1836.

C. Octavie Marie, née le 26 novembre 1840.

D. Marie, née à Bruges, le 20 mai 1843, morte en bas âge.

E. Frédéric Joseph DE HOOGHE, né le 28 décembre 1846, mort le 7 juillet 1853.

F. Marie Sophie, née le 20 mars 1848, morte le 8 avril 1848.

IGNACE MICHEL DE HOOGHE, dont le lien de parenté avec les précédents n'est pas exactement déterminé, mais qui portait comme eux d'hermine au chevron d'or, avec un dextrochère tenant une épée d'argent garnie d'or, pour cimier, anobli, en récompense de trente deux années de service, par lettres patentes de Philippe IV d'Espagne, données à Saragosse, le 13 octobre 1650, dépêchées par le conseil de guerre, enregistrées provisoirement à la chambre héraldique des Pays Bas, le 9 octobre 1702, sur une copie délivrée à Séville, le 4 mars 1699, par le notaire Juan de Soto Mayor, fut successivement soldat, alferez, capitaine d'infanterie au service wallon du lieutenant général don Carlos de Gorzy.

On ignore la date de sa naissance, celle de sa mort, et s'il contracta alliance, ce qui n'est pas probable.

HOOP.

De gueules : au lion couronné d'or, armé et lampassé d'azur, cantonné de quatre coquilles d'or.
Cimier : le lion naissant de l'écu.
Devise : Discite justitiam moniti et non temnere divos.

I. Antoine d'Hoop épousa Thérèse Rapalier, dont un fils, François Dominique, qui suit, II.

II. François Dominique d'Hoop, anobli par lettres patentes du 5 mars 1789, seigneur de Singhem, conseiller pensionnaire du pays d'Alost, actuaire des États de Flandre, épousa Marie Louise Daneels, fille de Jean Baptiste, seigneur de Singhem, Tenbrande, Terbeken, et d'Adrienne Louise Marius, dont un fils, Antoine François, qui suit, III.

III. Antoine François d'Hoop, né à Gand, le 6 juillet 1769, mort à Gand, le 10 septembre 1829, directeur de l'enregistrement et des domaines, épousa, à Heusden, en 1795, Hélène Thérèse van Alstein, fille de Pierre Grégoire et de Caroline Jacqueline Neyt, dont deux enfants, savoir :

A. Ferdinand Théodore Adolphe, qui suit, IV.
B. Eulalie Grégoire Philippine, née à Gand, le 26 octobre 1801, morte à Gand, le 28 mars 1841, dans la paroisse de Saint Martin, où l'on trouve son blason, et inhumée dans le caveau de la famille d'Hoop,

épousa, à Gand, le 6 octobre 1830, Ferdinand Marie Joseph Ghislain le Fèvere de Tenhove, Vryssel, né à Gand, le 6 octobre 1798, docteur en droit, ancien employé, sous le gouvernement des Pays Bas et de Belgique, dans les domaines, les finances et le cadastre de l'État, qui écartèle de le Fèvere et de du Bois dit van den Bossche, fils de Louis Henri Ghislain le Fèvere, écuyer, seigneur de Ten Hove, Ter Beke, Ter Bempt, Forrest, Vryssel, Maneghem, Hoogcamere, etc., bachelier en droit, échevin de la ville de Gand, et de Marie Joséphine Amelberge, baronne du Bois dit van den Bossche, dont cinq enfants. (Voir tome IV, page 223.)

IV. Ferdinand Théodore Adolphe d'Hoop, reconnu dans la noblesse du royaume par arrêté royal du 10 mai 1858, né à Gand, le 1er germinal an VI, 21 mars 1798, docteur en droit, inspecteur honoraire de l'enregistrement et des domaines, ancien sénateur, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, à Gand, le 10 janvier 1821, Marie Colette Louise Joséphine le Fèvere de Tenhove, née à Gand, le 12 août 1797, morte à Gand, le 4 avril 1832, dans la paroisse de Saint Michel, où se trouve son blason, et inhumée dans le caveau de la famille de son époux, au cimetière de la porte de Bruges, sous un beau monument, aux armes de d'Hoop et de Danneels, sœur de Ferdinand Marie Joseph Ghislain, ci dessus, dont huit enfants, savoir :

A. Victor François Marie Joseph Ghislain d'Hoop, né le 13 novembre 1821, bachelier en théologie à l'université de Louvain, curé de Notre Dame de Saint Pierre, à Gand.

B. Louis Antoine Marie Joseph Ghislain d'Hoop, docteur en droit, né le 26 novembre 1822.

C. Félicité Françoise Marie Josèphe Ghislaine, née le 16 février 1824.

D. Jules Ferdinand Marie Joseph Ghislain, qui suit, V.

E. Léonie Marie Joséphine Ghislaine, née le 27 juin 1826, morte le 6 octobre 1826.

F. Félix Henri Marie Joseph Ghislain d'Hoop, né le 26 juillet 1827, archiviste de la Flandre occidentale, épousa, à Bruxelles, le 2 juillet

1861, Maria Cécile Hélène Piot, née à Schaerbeek, le 29 mai 1843, fille de Guillaume Joseph et d'Hermelinde Watecamp.

G. Ferdinand Marie Joseph Ghislain Séraphin D'HOOP, né le 29 janvier 1829, prêtre, mort à Heusden lez Gand, le 3 octobre 1859.

H. Georgine Marie Joséphine Ghislaine, née le 18 août 1830, morte le 15 juillet 1832.

V. JULES FERDINAND MARIE JOSEPH D'HOOP, né le 1er avril 1825, docteur en droit, épousa, à Cambrai, le 2 octobre 1855, Euphrasie Goethals, fille de Vincent Goethals Danneels, dont postérité.

HORION.

D'ARGENT : à la bande de gueules, chargée en chef d'une étoile à cinq rais d'or. CIMIER : une licorne d'argent naissante, accornée et barbée d'or.

Cette famille est originaire du pays de Liége. Elle est issue de l'illustre maison de Horion, dont elle porte les armes, avec l'étoile, comme marque de brisure de cadet. Elle appartient à la ville d'Ath.

I. ANDRÉ HORION épousa Catherine Darras, dont huit enfants, six morts sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

A. André, l'aîné, qui suit, II.
B. Jean Jacques HORION, fils cadet et dernier enfant, né à Ath, le 1er juillet 1627, épousa, à Ath, le 15 mai 1650, Claire Mathieu.

II. ANDRÉ HORION, né à Ath, en 1609, échevin de la ville d'Ath, épousa Hélène Catherine de la Fleur, dont huit enfants, sept sans alliance connue, et Ignace François, qui suit, III.

III. IGNACE FRANÇOIS HORION, capitaine du génie au service de France, d'après le comte de Saint Génois, *Monuments anciens*, tome II, page 414, épousa, à Ath, le 19 mars 1692, Catherine Françoise le Lièvre, dont cinq enfants, quatre morts sans alliance connue, et Antoine, qui suit, IV.

IV. ANTOINE HORION, né à Ath, le 17 février 1697, mort à Ath, le 8 avril 1758, échevin d'Ath, épousa, à Ath, le 10 février 1718, Marie Claire Hardenpont, dont huit enfants, quatre morts en bas âge ou sans alliance connue, et quatre qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste Joseph Julien HORION, seigneur du Jardin, anobli par lettres patentes de l'impératrice Marie Thérèse, données, à Vienne, le 22 septembre 1773, né à Ath, le 1er février 1719, mort sans alliance, à Bruxelles, le 4 avril 1788.

B. Jean Baptiste Antoine HORION, anobli par les mêmes lettres patentes que son frère, ci dessus, né le 22 décembre 1721, mort sans alliance, à Bruxelles, le 23 février 1803.

C. Jean Baptiste Léopold, qui suit, V.

D. Charles Ignace, fondateur de la seconde branche.

V. JEAN BAPTISTE LÉOPOLD HORION, seigneur d'Autreppe et d'Osbrucq, anobli, en même temps que ses frères, par les mêmes lettres patentes de l'impératrice et reine Marie Thérèse, du 22 septembre 1773, né à Ath, le 25 février 1729, mort à Bruxelles, le 9 mars 1798, épousa, le 22 décembre 1754, Marie Philippine Rins, fille d'Emmanuel, seigneur de la Pocquai, et de Marie Jacqueline du Corron, dont six enfants, deux morts en bas âge ou sans alliance, et quatre qui suivent, savoir :

A. Marie Claire Ghislaine, née à Ath, le 25 août 1759, épousa Lambert Isaac Joseph de Freins.

B. Marie Hélène Antoinette, née à Ath, le 30 novembre 1761, morte à Bruxelles, le 11 janvier 1842, épousa, le 27 juillet 1789, Charles Florent Joseph, baron de Maleingreau d'Hembise, né à Mons, le 6 novembre 1768, mort à Bruxelles, le 25 mai 1839, membre de l'ordre équestre du Brabant méridional et de la seconde Chambre des États généraux des Pays Bas, fils de Siméon Jean Joseph et de Marie Jacqueline Thérèse Rose Cossée de Séméries.

C. Pierre Léopold, qui suit, VI.

D. Lucile Marie Jacqueline Josèphe, née à Ath, le 11 novembre 1766, épousa, à Bruxelles, le 24 vendémiaire an V, 15 octobre 1796, Jean

Antoine Ghislain du Corron, né à Ath, le 17 décembre 1770, mort à Bruxelles, le 26 mai 1842, fils de Jean Baptiste et de Marie Jacqueline Josèphe du Corron.

VI. Pierre Léopold Horion, reconnu dans la noblesse officielle du royaume par diplôme du 2 juillet 1826, né à Ath, le 26 décembre 1764, mort à Bruxelles, le 14 décembre 1854, épousa, à Bruxelles, le 26 prairial an XI, 15 juin 1803, Caroline Philippine Josèphe Flon, née à Bruxelles, le 26 février 1782, fille de Benoît, capitaine au service de France sous la première République, et de Marie Cornélie Raulet, dont six enfants, savoir :

A. Caroline Léopoldine Emmanuelle, née à Bruxelles, le 11 thermidor an XI, 30 juillet 1803, épousa, à Bruxelles, le 6 septembre 1827, Jean Baptiste Redelborght, né à Bruxelles, le 12 octobre 1786, mort à Bruxelles, le 22 avril 1863, fils de Guillaume et de Catherine Josèphe Dumoulin.

B. Antoine Adolphe Édouard Léopold, qui suit, VII.

C. Aglaé Eulalie, née à Bruxelles, le 21 novembre 1806, morte à Bruxelles, le 1er mars 1829, épousa, à Bruxelles, le 1er juillet 1828, François Charles Benoît Lheureux Faider, né à Trelon, le 11 pluviôse an XII, 1er février 1804, mort, avocat général à la cour d'appel de Gand, fils de Charles Joseph et de Félicité Flore de Facqz, sa femme du premier lit.

D. Marie Clara, née à Bruxelles, le 31 janvier 1809, épousa, à Bruxelles, le 18 août 1834, Chrétien Louwette, sous lieutenant au régiment des guides, né à Tongres, le 19 floréal an XI, 9 mai 1803, fils de Jean et de Marie Élisabeth Houben.

E. Edmond Victor Léopold Horion, né à Bruxelles, le 23 avril 1814, mort sans alliance, le 2 janvier 1840.

F. Alfred Jules Horion, né à Bruxelles, le 13 janvier 1817, épousa, à Bruxelles, le 21 novembre 1844, Thérèse Charlotte Rucloux, née à Charleroi, le 14 août 1807, fille de Lambert Joseph et de Thérèse Drion.

VII. ANTOINE ADOLPHE EDOUARD LÉOPOLD HORION, né à Bruxelles, le 28 thermidor an XII, 16 août 1804, mort à Bruxelles, le 9 juillet 1848, épousa, à Bruxelles, le 12 mars 1838, Zoé Flore van Blericq, née à Tournai, le 6 janvier 1810, fille d'Étienne Joseph et de Victoire Josèphe Jamar, dont quatre enfants, savoir :

A. Édouard Pierre Joseph HORION, né à Bruxelles, le 12 juin 1831.

B. Marie Catherine Eugénie, née à Bruxelles, le 31 janvier 1834, religieuse aux sœurs de Notre Dame, au couvent de Coloma lez Malines.

C. Alfred Edmond Léopold HORION, né à Bruxelles, le 25 février 1836, officier d'infanterie.

D. Pierre Léopold Charles HORION, né à Bruxelles, le 10 mars 1847.

Deuxième branche.

V. CHARLES IGNACE HORION, né à Ath, le 8 septembre 1731, mort à Bruxelles, le 20 pluviôse an VIII, 9 février 1800, épousa Marie Josèphe Morel, morte à Bruxelles, le 23 avril 1808, fille d'Alexandre et de Marie Catherine Joséphine Gillis, dont douze enfants, cinq morts en bas âge ou sans postérité, et sept qui suivent, savoir :

A. Marie Josèphe Victoire, née à Alost, le 30 septembre 1761, épousa, à Bruxelles, le 24 thermidor an VI, 11 août 1798, Louis Rousseau, né à Accolay, Yonne, le 1er février 1776, fils de Louis et de Marie Momon.

B. Alexandre François Louis, qui suit, VI.

C. Alexandre Emmanuel, qui suit, VI, après son frère Alexandre François Louis.

D. Marie Julienne Cécile, née à Bruxelles, le 22 novembre 1768, morte à Bruxelles, le 24 septembre 1851, épousa Jean François Stuckens, docteur en médecine.

E. Lucile, née à Bruxelles, le 16 juillet 1772, morte à Bruxelles, le 8 décembre 1888, épousa, à Bruxelles, le 8 ventôse an IX, 27 février 1801, Jean-Baptiste Volcke, né à Bruxelles, le 20 mars 1774, mort le 17 novembre 1849, fils de François Joseph, juge de paix, et de Marie Pétronille Maertens.

F. Dorothée, née à Bruxelles, le 25 janvier 1775, morte sans enfants, à Bruxelles, le 24 avril 1824, épousa : 1° à Bruxelles, le 20 pluviôse an VII, 8 février 1799, Charles Jean de Rydt, né à Malines, le 29 mai 1769, fils de Côme Joseph et de Marie Élisabeth Bollen ; divorcée le 19 prairial an XII, 8 juin 1804, elle épousa : 2° Charles Adrien Baril, né à Auvillars, France, le 23 fructidor an VI, 9 septembre 1798, fils de Pierre Mathias et de Marie Anne Catherine le Veneur.

G. Louis Charles Joseph HORION DU VAL, mort à Namur, épousa Barbe Carême, morte à Bruxelles, le 12 octobre 1833.

VI. ALEXANDRE FRANÇOIS LOUIS HORION, né à Bruxelles, le 3 mars 1764, mort à Melsbroek, le 7 août 1831, épousa : 1° Jeanne Élisabeth van der Waerde; et 2° Anne Catherine van Cauter.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Victoire, épousa Jean Baptiste Huylenbroeck.

Il eut du second lit deux filles, savoir :

B. Lucie Dorothée, épousa, à Termonde, Philippe Joseph Loos.

C. Rosalie, épousa, dans le département de l'Aveyron, où elle est établie, Jean Breignier.

VI. ALEXANDRE EMMANUEL HORION, né à Bruxelles, le 19 mars 1765, mort à Bruxelles, le 9 janvier 1854, épousa, à Bruxelles, le 2 mai 1806, Anne Marie van Lathem, née à Bruxelles, le 7 février 1779, morte à Bruxelles, le 13 avril 1852, fille de Jean et de Marie Anne Françoise Cortvrint, dont deux filles, savoir :

A. Anne Marie, née à Bruxelles, le 31 octobre 1810, épousa, à Bruxelles, le 13 septembre 1842, Hubert Pascal Hechtermans, né à Bilsen, le 23 mars 1812, directeur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, chevalier de l'ordre de Léopold, fils de Jean Chrétien et de Marie Barbe Bellefroid.

B. Eulalie, née à Bruxelles, le 24 janvier 1815, épousa : 1° à Bruxelles, le 8 juin 1837, Pierre Julien Risack, né à Louvain, le 1er novembre 1772, mort à Bruxelles, le 28 avril 1840, fils d'Eugène Guidon et de Marie Thérèse Anthon ; et 2° à Bruxelles, le 15 février 1842, Auguste François Stuckens, son cousin germain, né à Bruxelles, le 9 thermidor an X, 28 juillet 1802, commissaire de police de la ville de Bruxelles, fils de Jean François et de Marie Julienne Cécile Horion, ci dessus.

HOUZEAU.

D'Azur : au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef, une en pointe. Heaume : couronné. Cimier : un griffon naissant d'or, armé et lampassé de gueules.

Cette famille est représentée, dans la noblesse officielle, par Jean Baptiste Ghislain Joseph Houzeau de Milleville et Charles Joseph François Augustin Houzeau de la Haye. Nous n'avons qu'un fragment de sa généalogie.

I. Nicolas Houzeau épousa Jeanne Hautjourt, dont un fils, icolas, qui suit, II.

II. Nicolas Houzeau, seigneur à Mainvault, du chef de sa femme, fief qu'il releva, le 20 octobre 1622, d'après le comte de Saint Génois, épousa Marie de Lens, fille d'Antoine et de Jeanne Baillet, dont trois enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, III.

B. Nicolas Houzeau, anobli par lettres patentes du 4 novembre 1678, seigneur de Potelles, mort sans enfants, à Mons, le 16 mai 1688, et inhumé près de sa femme, à Sainte Waudru, licencié ès lois, maître de l'artillerie, à Mons, lors du blocus par les Français, en 1678, conseiller pensionnaire de la ville de Mons, épousa Anne Jonart, morte le 26 septembre 1684, et inhumée à Sainte Waudru.

C. Jean Charles Houzeau, officier au service impérial, se maria et eut postérité. Jean François Houzeau, son fils, dépositaire du Hainaut, fut anobli par lettres patentes du 28 janvier 1718.

III. ANTOINE HOUZEAU, massart de Mons, en 1678, épousa, en 1629, Jeanne de Boussu, fille de Gaspard et d'Isabelle de Buisseret, dont quatre enfants, deux sans alliance connue, et deux qui suivent, savoir :

A. Jeanne Anne, fille de Notre Dame, à Mons.
B. Joseph Antoine, qui suit, IV.

IV. JOSEPH ANTOINE HOUZEAU, anobli par lettres patentes du 7 février 1718, confirmées par d'autres lettres régulières du 14 septembre 1732, bien que les premières eussent été entérinées au matricule de l'Empire, mort à Mons, le 21 avril 1741, et inhumé à Sainte Waudru, échevin de Mons, épousa Marguerite d'Ardembourg, morte le 20 avril 1741, fille de Jean François et de Marie Philippine Marlière, dont six enfants, une fille sans alliance, et cinq qui suivent, savoir :

A. Antoine Joseph Sigismond, qui suit, V.
B. Marie Françoise, carmélite.
C. Marie Florence, carmélite.
D. Jeanne Anne, fille dévote.
E. Jean François HOUZEAU, capucin.

V. ANTOINE JOSEPH SIGISMOND HOUZEAU, seigneur de la Perrière, mort le 13 juillet 1742, épousa : 1° Marie Béatrix Francqué, morte le 14 mai 1733, et inhumée à Sainte Waudru, sœur de Philippe Simon Francqué, colonel d'infanterie; et 2° Marie Agnès Josèphe du Belloy, dame de Milleville, après son frère, fille de Ferdinand et de Jeanne Agnès de Maurage.

Il eut du premier lit un fils sans alliance, et une fille, savoir :

A. Marie Catherine, épousa Jean François Waghenart, dont elle n'eut pas d'enfants.

Il eut du second lit trois enfants, un fils sans alliance, et deux qui suivent, savoir :

B. Béatrix Josèphe Thérèse, épousa Louis Bernard Joseph Marie Théodore de Boussu, seigneur de le Dicq, Bersillies, Coury, mort à Mons, en 1787, fils de Gilles Joseph, connu par son Histoire de Mons, et de Marie Christine Josèphe Maresteau.

C. Ferdinand Joseph Balthazar, qui suit, V.

V. Ferdinand Joseph Balthazar Houzeau, seigneur de Milleville, épousa : 1° en 1777, Célestine Françoise Josèphe Grart, fille de Jacques François et de Jeanne Françoise Josèphe Fontaine; et 2° Constance Isabelle Marie Anne Josèphe de Séjournet, née à Blicquy, le 18 septembre 1749, fille de Louis Philippe Joseph et de Marie Anne Josèphe de le Catoire.

Il eut du second lit un fils, Jean Baptiste Ghislain Joseph, qui suit, VI.

VI. Jean Baptiste Ghislain Joseph Houzeau de Milleville, né à Mons, le 2 juillet 1793, épousa, à Bruxelles, le 27 septembre 1820, Marie Flore Antoinette Josèphe de Maleingreau, née à Ath, le 29 juin 1790, morte au château d'Autreppe, le 26 décembre 1864, fille de Charles Florent Joseph, baron de Maleingreau d'Hembise, membre de l'ordre équestre du Brabant méridional, membre de la seconde chambre des États généraux, et de Marie Hélène Antoinette Horion, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Adèle, née en 1822, morte le 28 avril 1848, épousa, le 12 mai 1841, Édouard François Joseph de Cambry, né le 14 décembre 1812, fils de Philippe François Joseph de Cambry de Baudimont et de Thérèse Victoire de la Roche Chabrière.

B. Pauline, épousa, au château d'Autreppe, à Blicquy, le 5 septembre 1848, Alphonse Édouard Alexandre Désiré de Lossy de Warmez, né le 4 septembre 1808, fils d'Alexandre Joseph et d'Henriette Joséphine Marie de Ville.

C. Marie Zoé Ferdinande, née à Bruxelles, le 8 mars 1826, morte à Tournai, le 5 mars 1855, épousa, au château d'Autreppe, le 22 mai 1849, Idesbalde François Joseph Marie, baron du Sart de Bouland, né à Tournai, le 23 avril 1822, fils de Jules Jean Baptiste Joseph Marie et d'Eugénie Ghislaine Philippine van der Gracht d'Eeghem.

D. Ernest Ferdinand Adolphe Houzeau de Milleville, né au château d'Autreppe, le 30 juillet 1829, mort sans alliance, au château d'Autreppe, le 2 juin 1855.

HOYE.

—

D'ARGENT : à la bisse ou guivre de sinople repliée par le milieu, languée de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. CIMIER : une étoile du chef.

Cette famille est originaire de Nivelles.

I. WALERAND LE HOYE, propriétaire de différents héritages sous la juridiction d'Ittre, eut un fils, Jean, qui suit, II.

II. JEAN LE HOYE épousa Gertrude le Faveresse, avec laquelle il testa, à Nivelles, le 4 novembre 1578, et dont il eut un fils, Jean, qui suit, III.

III. JEAN LE HOYE épousa, à Nivelles, par contrat du 7 février 1585, Gertrude Bouterlé, fille de Maurice, dont un fils, Jean, qui suit, IV.

IV. JEAN LE HOYE, propriétaire, du chef de sa femme, d'une métairie considérable, près de Nivelles, épousa, le 10 juin 1614, Jeanne Marie de Dave, dont un fils, Maurice, qui suit, V.

V. MAURICE LE HOYE, échevin de Nivelles pendant plusieurs années, épousa, par contrat du 31 décembre 1643, Marie Robert, fille de Godefroid, dont un fils, Maurice, qui suit, VI.

VI. MAURICE LE HOYE, seigneur de la Potte, épousa, par contrat du 5 novembre 1695, Marie Adrienne des Cartes, sœur

d'Adrien des Cartes, avocat célèbre de Bruxelles, dont un fils, Louis François Ghislain, qui suit, VII.

VII. Louis François Ghislain le Hoye, seigneur de la Potte, épousa Philippine Josèphe Raimond, dont deux enfants, savoir :

A. Maurice Joseph Jacques Ghislain, qui suit, VIII.
B. François Joseph Ghislain, qui suit, VIII, après son frère Maurice Joseph Jacques Ghislain.

VIII. Maurice Joseph Jacques Ghislain de le Hoye de la Potte, anobli par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en date du 2 août 1782, épousa Marie Josèphe Bivort, morte à Mozet, le 20 août 1840, dont six enfants, savoir :

A. François de le Hoye.
B. N..., épousa Philippe Ferdinand de Moreau, né le 27 octobre 1793, mort à Louvain, le 11 novembre 1835.
C. N..., épousa N. de Séverin.
D. Flore.
E. Henriette.
F. N..., épousa N. de Ryckman de Betz, à Louvain.

VIII. François Joseph Ghislain de le Hoye, anobli par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en date du 2 août 1782, né à Namur, le 16 janvier 1756, épousa, à Namur, le 11 avril 1782, Caroline Rose Ghislaine de Cartier, née à Binche, le 4 septembre 1755, fille de Jean François Arnould, seigneur de Marchienne au Pont, et de Marie Thérèse Josèphe Bosquet, dont deux enfants, savoir :

A. Maurice François Ghislain, qui suit, IX.
B. Louis Ghislain, qui suit, IX, après son frère Maurice François Ghislain.

IX. Maurice François Ghislain de le Hoye, reconnu dans ses droits nobiliaires par diplôme de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 22 juin 1850, né à Namur, le 21 janvier 1783, épousa, à Anvers, le 13 février 1822, Cornélie Marie Cogels, née le 19 octobre 1789, fille de Joseph Henri, grand aumônier de la ville d'Anvers, et de Marie Marguerite Colette van Setter, dont trois enfants, savoir :

A. Mathilde Marie Pauline, morte à Charleroi, le 5 septembre 1852, à l'âge de vingt huit ans, épousa, le 21 mai 1851, Émile de le Hoye, son cousin germain, ci-dessous.

B. Louise Marie Julie, épousa Émile de le Hoye, son cousin germain, ci-dessous, veuf de sa sœur Mathilde Marie Pauline.

C. Édouard de le Hoye.

IX. Louis Ghislain de le Hoye, reconnu dans ses droits nobiliaires par disposition de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 24 avril 1826, né à Namur, le 5 octobre 1786, mort à Nivelles, le 24 novembre 1863, président honoraire du tribunal de première instance de Nivelles, officier de l'ordre de Léopold, épousa Pauline Bernardine Ghislaine de Prelle de la Nieppe, morte à Nivelles, le 31 janvier 1853, dont trois enfants, savoir :

A. Émile Bernard Adrien Joseph Ghislain, qui suit, X.

B. Louise, épousa René de Lalieux.

C. Léon de le Hoye.

X. Émile Bernard Adrien Joseph Ghislain de le Hoye, juge au tribunal de première instance, à Bruxelles, épousa : 1° à Charleroi, le 21 mai 1851, Mathilde Marie Pauline de le Hoye,

sa cousine germaine, ci-dessus; et 2° Louise Marie Julie de le Hoye, sœur de Mathilde Marie Pauline.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Maurice DE LE HOYE, né en juillet 1852.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

B. Louis Édouard DE LE HOYE, né à Bruxelles, le 4 janvier 1861.
C. Victor Léon Marie Joseph Ghislain DE LE HOYE, né à Bruxelles, le 14 janvier 1862.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

DÉVELOPPEMENTS. — RECTIFICATIONS.

HERCKENRODE. — Les armoiries décrites page 276 et blasonnées dans une déclaration de la chambre héraldique de Bruxelles, en date du 16 janvier 1789, ont été modifiées dans le diplôme de reconnaissance de noblesse avec le titre de baron, de Sa Majesté le roi Léopold Ier, du 16 juillet 1846. La bannière, la double aigle sont supprimées ; l'écu est couvert d'une couronne de baron belge, surmontée d'un heaume d'argent, orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu et sommé d'une couronne fleuronnée.

Dans son Complément au Nobiliaire du royaume des Pays Bas, Léon, baron de Herckenrode, a donné de sa famille une généalogie dont voici la substance :

I. Wolfroid de Herckenrode, chevalier, vivant à Trèves en 1003, épousa Cléopâtre Clotzke, dont un fils, Arnou, qui suit, II.

II. Arnou de Herckenrode, chevalier, vivant à Trèves en 1059, épousa Hedinga Besigar dit Stuart, dont un fils, Jean, qui suit, III.

III. Jean de Herckenrode, chevalier, vivant à Trèves en 1098, épousa Marie Munckele dit Oldenburg, dont deux enfants, savoir :

A. Wolfroid, qui suit, III.

B. Herman DE HERCKENRODE, chevalier, mort à Cologne en 1151, et inhumé avec sa femme à l'église de Saint Pantaléon, avec épitaphe et quartiers, épousa N. de Halewyn, dont une fille, qui épousa Salestin de Anhalt, chevalier.

IV. WOLFROID DE HERCKENRODE, chevalier, mort à Magdebourg, le 9 mars 1152, et inhumé avec sa femme dans l'église cathédrale de Magdebourg, avec épitaphe et quartiers, épousa Amelberghe de Westerburg, morte le même jour que son mari, dont trois enfants, savoir :

A. Jean DE HERCKENRODE.

B. Georges, qui suit, V.

C. Otton de HERCKENRODE.

V. GEORGES DE HERCKENRODE, vivant à Cologne, en 1223, épousa Caroline de Werdenberg, dont quatre enfants, savoir :

A. Otton, qui suit, VI.

B. Pierre DE HERCKENRODE.

C. Jeanne.

D. Georges DE HERCKENRODE, cardinal et archevêque de Milan, inhumé dans le chœur de la métropole, *Duomo*, sous une tombe élevée de marbre, avec épitaphe et quartiers.

VI. OTTON DE HERCKENRODE, prit la croix avec l'empereur Frédéric II et l'accompagna en Terre Sainte. Général et commandant en chef des armées allemandes en Palestine, par lettres données à Jérusalem, le 3 août 1232, il avait épousé Marie Éléonore de Stoltenberg, fille de Wolfroid, comte de Stoltenberg, et d'Ursule de Manderscheit, dont trois enfants, savoir :

A. Wolfroid, qui suit, VII.

B. Barbe.

C. Georges DE HERCKENRODE, chevalier, tué à la bataille de Marckveld, près de Vienne, le 26 août 1278, vieux style, où il combattait pour l'empereur Rudolf, et inhumé à l'église de Saint Étienne, à Vienne.

VII. WOLFROID DE HERCKENRODE, chevalier, chef officier

du pays d'Augsbourg, grand écuyer des ducs de Bavière en 1299, épousa Marie, fille de Gaspard Sigismond, comte de Clermont, et de Marie de Munsterlits, dont trois enfants, savoir :

A. Wolfroid DE HERCKENRODE, dit le Jeune, chevalier, établi au pays de Liége, fut tué par son valet de chambre au village de Yeuck Goyer, le 3 octobre 1283, et inhumé au chœur de l'église paroissiale, sous une pierre bleue, décorée des armoiries écartelées de Herckenrode et Clermont, d'une épitaphe et de huit quartiers.

B. Otton, qui suit, VIII.

C. Marie Christine ou Marie Catherine, épousa, à Tongres, en 1301, Samson Godefroid de Ramath Lechy, chevalier, seigneur d'Andernaeken et Staeden.

VIII. OTTON DE HERCKENRODE, chevalier en 1315, épousa, à Tongres, Christine de Lechy, sœur de Samson Godefroid, ci-dessus, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Guillaume, qui suit, IX.

B. Otton DE HERCKENRODE, chevalier au service du duc de Brabant en 1380, épousa Marguerite de Walhain, dont une fille :

N..., épousa Henri van ter Keelen.

C. Herman DE HERCKENRODE.

D. Georges, qui suit, IX, après son frère, Jean Guillaume.

IX. JEAN GUILLAUME DE HERCKENRODE, seigneur de Yeuck, Bouchout, Gingelom, etc., épousa Christine de Hamal, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Guillaume DE HERCKENRODE, seigneur de Beeckroye ou Beeckrode, partagea les biens paternels avec ses frères et sœurs, le 5 décembre 1403.

B. Herman DE HERCKENRODE, tué à la bataille d'Andrinople contre les Turcs, en 1417, et inhumé à Constantinople, capitaine de mille chevaux, puis général au service de Sigismond, marquis de Brandebourg, plus tard empereur.

C. Christine, épousa Jean Godefroid de Lexhy zu Ramath, seigneur de Staeden et d'Andernaeken.

D. Marie Claire, épousa Frédéric Herman de Zelichs dit de Brabant, issu par bâtardise des ducs de Brabant.

E. Catherine, épousa Guillaume de Stévord, écuyer, seigneur de Voordt et de Gutschoven, issu des comtes de Looz.

IX. Georges de Herckenrode, mort à Saint Trond après 1390, et inhumé à Notre Dame de Saint Trond, épousa Catherine de Bredam, fille de Wolfroid Conrad de Bredam dit de Bavière, écuyer, et de Marie de Merode, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri, qui suit, X, après son frère, Wolfroid.

B. Jean de Herckenrode, capitaine de cinquante chevaux au service de Philippe, duc de Bourgogne.

C. N..., épousa Pierre van ter Keelen, écuyer.

D. N..., épousa Guillaume de Hamal, écuyer.

E. Wolfroid, qui suit, X.

X. Wolfroid de Herckenrode, épousa N..., dont un fils, Wolfroid, qui suit, XI.

XI. Wolfroid, baron de Herckenrode, titre transmissible à toute sa descendance par diplôme de l'empereur Charles Quint, signé à Cologne, le deuxième jour après l'Ascension de l'an 1523, conseiller et receveur de Charles Quint des des côtés du Rhin pendant soixante ans, eut deux enfants, savoir :

A. Jean Guillaume de Herckenrode, général au service de Charles Quint, sans alliance.

B. Christine Catherine, épousa Arnould de Clermont, conseiller, receveur de Charles Quint.

X. Henri de Herckenrode, mort en 1512, et inhumé avec sa femme à Saint Trond avec épitaphe et quartiers, bourg-

mestre de Saint Trond en 1460, épousa : 1° Anne de Hamal d'Elderen, fille de Thierry ou Charles Thierry, et de Catherine Leeraert; 2° Ide de Menten, fille de Jean, écuyer, et d'Ide de Cuypers.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Pierre DE HERCKENRODE, mort le 20 août 1554, et inhumé à l'église collégiale de Saint Paul, à Liége, sous une pierre sépulcrale décorée de ses armes, avait, de son vivant, fait placer ses quartiers et une inscription commémorative sur une verrière de l'église des Sœurs grises, à Liége. Chanoine et doyen de la collégiale de Saint Paul, à Liége, il est mentionné au registre des fondations des Sœurs grises pour l'établissement de deux lits à la chambre des malades et pour une messe journalière pendant l'espace de vingt deux ans.

Pierre de Herckenrode est également mentionné dans l'épitaphe de son frère, Nicolas, ci dessous.

B. Thierry, qui suit, XI, après son frère consanguin, Henri.

C. Catherine, qui testa à Saint Trond, le 5 mars 1533, et fut inhumée à l'église de Notre Dame de Saint Trond, épousa Jean de Ramath Lechy, seigneur de Spiegelborch.

D. Nicolas DE HERCKENRODE, inhumé avec sa femme à la chapelle de la sainte Vierge dans l'église de Notre Dame, à Saint Trond, sous la pierre bleue, placée par son frère Pierre, avec épitaphe et médaillon de cuivre au centre, gravé aux armes de Herckenrode, parti de Hamal, licencié ès lois, épousa, en 1523, Gertrude de Bolgrye.

Il eut du second lit, entre autres enfants, un fils, Henri, qui suit, XI.

XI. HENRI DE HERCKENRODE, épousa Marie van Herck, dont un fils, Nicolas, qui suit, XII.

XII. NICOLAS DE HERCKENRODE, épousa Marie van Vécoven, dont une fille, savoir :

Aleïde, morte le 1er décembre 1623, et inhumée à l'église du Béguinage, à Saint Trond, où l'on voit encore, au centre de l'édifice, sa pierre sépulcrale, timbrée des armoiries de Herckenrode et de Creeft, avec une épitaphe, épousa Jean de Creeft, écuyer, fils de Fastrade et de Catherine de Stévort.

XI. Thierry de Herckenrode, vivant à Saint Trond en 1511, épousa Christine Provener, femme en secondes noces de Thierry Waines dit Wamesius, secrétaire de Maeseyck, fille de Lambert dit le Vieil, écuyer, et de Mechtilde de Blehen, dont un fils, Lambert, qui suit, XII.

XII. Lambert de Herckenrode, mort à Saint Trond, le 23 juillet 1596 et inhumé à Notre Dame, échevin de Saint Trond en 1560, épousa Anne de Ryckel, morte le 1er février 1579, fille de Raes, seigneur de Ryckel, et d'Isabelle ou Adrienne de Printhagen, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, XII.

B. Thierry de Herckenrode, bourgmestre de Saint Trond en 1583, épousa Catherine Schroots, née le 4 décembre 1553, fille de Guillaume, et de Marie de Houthem, dont quatre enfants :

a. Lambert de Herckenrode, sans alliance.

b. Thierry de Herckenrode, sans alliance.

c. Anne, morte le 15 avril 1638, religieuse à l'abbaye noble d'Herckenrode.

d. Christine, morte le 23 avril 1653.

XIII. Jean de Herckenrode, seigneur de Mulcken, bourgmestre de Saint Trond, mort à Saint Trond, le 16 août 1599, et inhumé à Saint Nicolas, sous une pierre bleue, taillée en bas relief, portant en chef deux écussons timbrés aux armes de Herckenrode et de Schronx, avec une épitaphe, épousa Marie Schronx ou Scroncx, fille de Denis, écuyer, capitaine au service du prince évêque de Liége en 1566, et de Catherine de Han dit de Mathys, dont sept enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, XIV.

B. Anne, née le 8 avril 1582, morte le 7 février 1609, épousa Thierry Spréwaert, écuyer, fils de Luc et de Cécile van Halle.

C. Catherine, née le 13 juin 1597, épousa Thierry van der Smissen, écuyer et échevin de Tongres.

D. Marie, née le 31 octobre 1591, morte à Tongres, le 28 octobre 1666, et inhumée au chœur de l'église du Béguinage, à Tongres, sous une

pierre bleue, ornée, en bas relief, des armoiries timbrées de Herckenrode et Witten, avec huit quartiers, épousa Arnold Witten, secrétaire de la haute justice de Tongres, fils de Gilles, écuyer, et d'Anne van Halle.

E. Christine, née le 14 juillet 1594, sans alliance.

F. Denis DE HERCKENRODE, né en mars 1583, sans alliance.

G. Lambert DE HERCKENRODE, né en février 1581, sans alliance.

XIV. JEAN DE HERCKENRODE, seigneur de Mulcken et de Halmael, né le 15 octobre 1585, mort le 2 octobre 1649, et inhumé à l'église de Saint Gangulphe, à Saint Trond, dans la sépulture de la famille van Velpen, licencié ès droits, échevin de la haute cour de justice du comté de Looz, à Vliermael, épousa, le 8 novembre 1635, Antoinette van Velpen, dame de Mettecoven, vouée héréditaire de Racour, Raetshoven, morte au château de la Motte, à Grand Jamines, le 24 avril 1684, et inhumée dans la sépulture de la famille de Herckenrode, au chœur de l'église paroissiale, fille de Gérard et de Marie de Copis de Bindervelt, dont huit enfants, savoir :

A. Marie, née le 11 février 1636, morte sans alliance le 26 août 1696.

B. Mathilde, religieuse sépulchrine à Saint Trond.

C. Antoinette, sans alliance.

D. Gérard, qui suit, XV.

E. Jérôme DE HERCKENRODE, mort sans alliance au château de la Motte, à Grand Jamines, le 3 novembre 1675.

F. Isabeau, épousa, en 1656, Jean Guillaume de Princen, lieutenant colonel du régiment du baron de Zétrude, au service de Sa Majesté Catholique.

G. Lambert DE HERCKENRODE, écuyer, seigneur de Mulcken, mort sans enfants, tué au siége de Crémone en 1702, capitaine au régiment de Salcédo, lieutenant colonel au régiment de Pompon, au service de Sa Majesté Très Chrétienne, épousa Marie Catherine de Copis, sa parente, fille de Christophe, écuyer, seigneur de Binderveldt, et de Catherine d'Edelbampt.

H. Jean DE HERCKENRODE, sans alliance.

XV. GÉRARD DE HERCKENRODE, seigneur de Mulcken, de

Halmael, de Mettecoven, de l'ancienne baronnie de Roost, en Brabant, acquise en 1696, par droit de retrait de la maison d'Oyenbrugge Duras, son alliée, du chef d'Antoine de Montenacken, chevalier, sire de Graese et de Wilre, voué héréditaire de Racour, grand écuyer, waetergraeff et pluymgraef du pays et duché de Brabant, chambellan de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, etc., et de Cornélie de Romerswael, sa femme, leur estoc commun, licencié ès droits, inhumé avec sa femme dans le chœur de l'église de Saint Michel, à Louvain, sous une belle pierre tombale, avec armoiries timbrées réunies, épitaphe et quartiers, admis le 17 octobre 1680 au patriarcat de Louvain, où il s'était établi, épousa à Louvain, le 14 janvier 1650, Anne Christine Coursel ou Corselius, fille de Vincent et d'Appoline Neylens, dont treize enfants, cinq morts en bas âge ou sans alliance et huit qui suivent, savoir :

A. Jean Baptiste DE HERCKENRODE, seigneur de Roost, mort sans alliance à Tirlemont, le 17 octobre 1719, et inhumé à Louvain, sergent major de la ville de Tirlemont et du Sénat de Louvain de 1686 à 1688, de 1691 à 1694, de 1700 à 1702, de 1713 à 1716; du Doyenné en 1689 et 1690, de 1695 à 1699, de 1704 à 1712.

B. Vincent DE HERCKENRODE, mort sans alliance, le 29 avril 1681.

C. Gérard DE HERCKENRODE, né le 29 mai 1664, mort le 27 décembre 1730, jésuite à Anvers.

D. Lambert ou Albert Lambert DE HERCKENRODE, chanoine régulier de l'abbaye du Parc.

E. Simon, qui suit, XVI, après son frère, Charles Alexandre Michel.

F. François Ignace DE HERCKENRODE, né le 1er janvier 1672, mort sans alliance à Armentières en 1706, lieutenant colonel au régiment de Grimaldi, au service de Sa Majesté Catholique.

G. Pierre DE HERCKENRODE, seigneur de Roost, né à Louvain, le 10 mars 1674, mort sans alliance à Louvain, le 13 février 1753, bourgmestre de Louvain de 1721 à 1726, échevin de Louvain de 1727 à 1733, en 1743, 1744, et de 1746 à 1753.

H. Charles Alexandre Michel, qui suit, XVI.

XVI. Charles Alexandre Michel de Herckenrode, seigneur de Tendael, de Roost, né à Louvain, le 16 septembre 1616, mort à Louvain, le 2 janvier 1754 et inhumé au chœur de l'église de Saint Michel, à Louvain, avec armoiries et huit quartiers, voué héréditaire de Racour, doyen de Louvain de 1716 à 1726, 1737 à 1739, 1741, 1742, 1745, et de 1750 à 1753, membre du Sénat de Louvain de 1727 à 1733, 1743, 1744, et de 1746 à 1749, échevin de 1734 à 1736, épousa à Montaigu, en 1713, Marie Isabelle Hugo, dame de Tendael, morte le 23 juillet 1755 et inhumée près de son mari, fille d'Étienne, colonel et brigadier au service de Sa Majesté Catholique, et de Justine Olive Haecx, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie, sans alliance.

B. Gérard François Xavier de Herckenrode, seigneur de Tendael et de l'ancienne baronnie de Roost, après son frère, mort sans enfants, le 30 mai 1793, licencié ès droits, voué héréditaire de Racour, membre du Sénat de Louvain de 1750 à 1755, échevin de 1756 à 1780, épousa Marie Madeleine van der Laen, dame du marquisat de Melin, de Biscecq, de Cobertrange, de Schrimplée, de Sars à Couvert et de Diesenpont, morte le 25 mars 1791, fille de Philippe Jacques, seigneur des mêmes lieux, chevalier du Saint Empire Romain, et de Jeanne Françoise van Aerdenbodeghem.

C. Marie Catherine, épousa, le 13 décembre 1756, Jacques François Joseph d'Onyn, seigneur de Chastre, licencié ès droits de l'Université de Louvain, agrégé au lignage de van Rode, bourgmestre de Louvain en 1773, membre des états de Brabant, né le 12 septembre 1729, mort le 27 septembre 1785, et inhumé à Chastre, fils de Jacques Antoine Dieudonné Joseph, seigneur de Chastre, et de Catherine Françoise Columbanus.

D. Charles Laurent Ermelinde de Herckenrode, seigneur de la baronnie de Roost, mort sans alliance, le 15 mai 1799, et inhumé aux Dames Blanches.

XVI. Simon de Herckenrode, seigneur de Halmael, Gest à Gérompont, Offus et en Laecken, né à Louvain, le 25 novembre 1668, mort le 17 avril 1742, et inhumé à l'église de Saint

Michel, à Louvain, sénateur de Louvain de 1695 à 1699, de 1704 à 1712, de 1717 à 1720, de 1734 à 1736, du doyenné de 1700 à 1703, de 1727 à 1733, échevin de 1713 à 1716, de 1723 à 1726, de 1737 à 1742, épousa Claire Thérèse Jacobs, dame de Steenberghe, Sainte Anne Valbeeck, Ten Waevere, fille de Jérôme et de Barbe Thérèse Hugo, dont treize enfants, savoir :

A. Claire Thérèse, née le 26 janvier 1699, morte sans alliance, le 30 août 1780.

B. Anne Christine, née le 28 septembre 1700, ursuline à Louvain.

C. Catherine Isabelle, née le 9 mai 1702, sans alliance.

D. Anne Sibille, née le 28 juin 1705, morte le 1er juillet 1706.

E. Ermelinde Antoinette, née le 25 novembre 1703, épousa Philippe Joseph de Blois, seigneur de Quartes, Villerey, etc.

F. Thierry DE HERCKENRODE, mort en bas âge.

G. Jean Baptiste DE HERCKENRODE, né en 1712, mort au berceau.

H. Guillaume DE HERCKENRODE, mort enfant.

I. Jeanne Joséphine, née en 1709, morte enfant.

J. Simon Antoine DE HERCKENRODE, né en 1711, mort au berceau.

K. Gérard Charles François de Paule DE HERCKENRODE, seigneur de Steenberghen, né en 1707, mort sans alliance le 18 novembre 1751.

L. Jean Baptiste, qui suit, XVII.

M. Thierry François DE HERCKENRODE, licencié ès droits, chanoine et doyen de la collégiale de Notre Dame à Termonde.

XVII. JEAN BAPTISTE DE HERCKENRODE, seigneur de Steenberghe, Sainte Anne Valbeeck, Gest à Gérompont, Offus, Halmael, mort le 2 mai 1758 à l'âge de quarante deux ans, et inhumé à la chapelle de Steenberghen, chef majeur de Louvain de 1752 à 1758, épousa, le 22 décembre 1751, Marie Thérèse Françoise Bols, dame de la franchise d'Arendonck, de Draekenhoff, en Vorsselaer, née à Turnhout, le 26 août 1732, morte au château de la Motte, à Grand Jamines, en 1814, femme en secondes noces, le 21 mai 1773, de Philippe Norbert Marie Vander Stegen, baron de Putte, conseiller de la ville de Louvain, veuf en premières noces de Marie Françoise,

baronne de Gruutere, dame d'Yedeghem, fille de Robert François Bols d'Arendonck, seigneur d'Arendonck, et de Marie Isabelle van Laer, dame d'Arendonck, Draekenhoff, Lille, Rhely, etc., sa femme du second lit, dont trois enfants, savoir :

A. Norbert François DE HERCKENRODE, né à Louvain, le 11 février 1763, mort à Turnhout, le 9 janvier 1760.

B. Thierry François Marie DE HERCKENRODE, né en 1755, mort en 1755.

C. Joseph Antoine François, qui suit, XVIII.

XVIII. JOSEPH ANTOINE FRANÇOIS, BARON DE HERCKENRODE, seigneur de la Motte en Grand Jamines, de Waenrode à Lubbeck, né à Louvain le 13 mars 1756, mort le 16 août 1801, et inhumé au chœur de l'église de Saint Martin, à Grand Jamines, licencié ès droits, sénateur, chef majeur de Louvain; épousa à Namur, le 11 septembre 1786, Jeanne Marie Claire d'Udekem, née le 11 décembre 1762, morte à Bruxelles, le 12 mai 1820, et inhumée à Grand Jamines, femme en secondes noces d'Antoine Victor Modeste Crescence Marie de Jamblinne de Noville, veuf d'Anne Legillon, fille de Ferdinand Philippe Joseph d'Udekem, seigneur de Bossut en Faigne, Sainte Monegonde, de la ville de Couvin, en partie, conseiller, bourgmestre de Louvain, et de Marie Barbe Thérèse de la Bawette, dont cinq enfants, savoir :

A. Théodore François Joseph, qui suit, XIX, après son frère, Auguste Jean Baptiste Pierre Joseph.

B. Auguste Jean Baptiste Pierre Joseph, qui suit, XIX.

C. Barbe Marie Anne, née à Louvain, le 8 mars 1793, morte sans alliance à Bruxelles.

D. Amélie Thérèse Françoise, née à Dusseldorf, le 21 janvier 1794, épousa Charles Joseph Antoine Amour, baron de Jamblinne de Meux, mort à Bruxelles, le 12 février 1841.

E. François Xavier Joseph, BARON DE HERCKENRODE, né au château de la Motte, à Grand Jamines, le 13 août 1796, mort à Bruxelles en

1848, lieutenant en second au service du royaume des Pays Bas, épousa, à Courtrai, Mélanie Adélaïde Gortebeke, dont postérité.

XIX. AUGUSTE JEAN BAPTISTE PIERRE JOSEPH DE HERCKENRODE, né à Louvain, le 22 juin 1789, mort à Liège en 1837, vélite aux dragons de la garde impériale de Napoléon Ier en 1808, sous lieutenant au 18e de ligne en 1811, premier lieutenant en 1812, lieutenant de la maréchaussée royale aux Pays Bas en 1815, capitaine en 1818, fit la campagne d'Autriche en 1819 et celle de Russie en 1812, pendant laquelle il fut blessé au bras droit d'un coup de feu à la bataille de la Mosaïsk, le 7 septembre 1812. Il avait épousé, à Gand, le 26 mars 1817, Pauline Charlotte de Berlaere, né à Gand, le 12 juin 1794, morte à Gand, le 7 janvier 1761, fille de Pierre Norbert Liévin de Berlaere de Trivières, chevalier, et de Rosalie Françoise Louise, comtesse Vander Meere, sa femme du second lit, dont un fils unique, Jacques Salomon François Joseph Léon, qui suit, XX

XX. JACQUES SALOMON FRANÇOIS JOSEPH LÉON, BARON DE HERCKENRODE, par diplôme de Sa Majesté le roi Léopold Ier en date du 11 juin 1846, généalogiste, né à Huy, le 15 mars 1818, épousa 1° à Saint Trond, en 1841, Thérèse Marie Désirée de Herckenrode, sa cousine germaine, ci dessous; 2° en 1850, Désirée Louise de Craene.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Marie Thérèse Isabelle Alphonsine, née à Saint Trond, le 12 mai 1844.

B. Pauline Charlotte Françoise Alphonsine, née à Saint Trond, le 8 octobre 1845.

C. Amélie, née à Saint Trond en 1847, morte à Saint Trond, le 10 janvier 1851.

Il eut du second lit trois enfants, savoir.

D. Jean Marie François Léon DE HERCKENRODE, né à Bruxelles en 1857, mort en 1857.

E. Guillaume Marie Théodore Gérard Georges DE HERCKENRODE, né à Heverlé lez Louvain, le 12 décembre 1859.

F. Joséphine Marie Christine, née à Bruges, le 5 janvier 1864.

XXI. THÉODORE FRANÇOIS JOSEPH, BARON DE HERCKENRODE, né à Louvain en 1787, mort au château de la Motte en 1829, bourgmestre de la commune de Grand Jamines sous le royaume des Pays Bas, épousa à Saint Trond, en 1810, Marie Anne Louise Ulens, fille de Jean Henri, avocat, bourgmestre de Saint Trond en 1672 et 1793, et d'Isabelle Louise Tempeneers, dont une fille unique :

Thérèse Marie Désirée, née au château de la Motte, à Grand Jamines, le 8 mai 1811, morte à Saint Trond, le 2 mars 1848, épousa, à Saint Trond, en 1841, Jacques Salomon François Joseph Léon, baron de Herckenrode, son cousin germain, ci dessus.

Branche de Tongres.

X. HENRI DE OU VAN HERCKENRODE, mort à Saint Trond en 1512, bourgmestre de Saint Trond, épousa : 1° Anne de Hamal d'Ederen; 2° Ide de Menten, morte le 2 octobre 1518, et inhumée auprès de son mari dans l'église des Récollets de Saint Trond.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Pierre DE HERCKENRODE, mort le 20 août 1554, chanoine et doyen de la collégiale de Saint Paul, à Liége.

B. Thierry, qui suit, XI.

C. Catherine, épousa Jean de Ramath Lexhy, seigneur de Spiegelborch.

D. Nicolas VAN HERCKENRODE, mort à Saint Trond, le 11 septembre 1551, licencié en droit, épousa Gertrude Bolgrye.

Il eut du second lit six enfants, savoir :

E. Henri VAN HERCKENRODE, épousa Marie van Herck, dont postérité.

F. Zacharie VAN HERCKENRODE, épousa Catherine Micken, dont plusieurs enfants.

G. Catherine.

H. Anne, épousa Herman Heusdens.

I. Marie.

J. Dymphe, vivant avec son mari à Herck la Ville en 1650, épousa Libert Lievesons.

XI. THIERRY DE OU VAN HERCKENRODE, vivant à Saint Trond en 1511, épousa Christine Provener, fille de Lambert, dit le Vieil, écuyer, échevin de la ville de Liége, et de Mechtilde de Blehen, dont un fils, Lambert, qui suit, XII.

XII. LAMBERT DE OU VAN HERCKENRODE, mort à Saint Trond, le 23 juillet 1569, et inhumé à l'église de Notre Dame à Saint Trond, échevin de Saint Trond, épousa Anne de Ryckel, morte le 1er février 1579, fille de Raes, seigneur de Ryckel, et d'Adrienne de Printhagen, dont deux enfants, savoir :

A. Thierry ou Théodoric, qui suit, XIII.

B. Jean DE HERCKENRODE, seigneur de Mulcken, bourgmestre de Saint Trond, épousa Marie Scronx ou Schronx, ci dessus.

XIII. THIERRY OU THÉODORIC VAN HERCKENRODE, bourgmestre de Saint Trond, en 1584 et 1591, épousa Catherine Schroots, née le 4 décembre 1553, fille de Guillaume, écuyer, échevin de Saint Trond, mort de la peste le 3 mai 1578, et de Marie de Houthem, dont six enfants, savoir :

A. Lambert VAN HERCKENRODE, sans alliance.

B. Thierry VAN HERCKENRODE, sans alliance.

C. Anne, morte le 15 avril 1638, religieuse à l'abbaye noble de Herckenrode.

D. Christine, née à Saint Trond, le 5 avril 1589, morte le 23 avril 1653.

E. Jean VAN HERCKENRODE, né à Saint Trond, le 24 septembre 1580.

F. Christophe, qui suit, XIV.

XIV. CHRISTOPHE VAN HERCKENRODE, né à Saint Trond le 30 janvier 1582, épousa Isabelle Moesen, d'une ancienne famille de la Hesbaye, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie, née à Tongres, le 16 mars 1609, sans alliance.

B. Marguerite, née à Tongres, le 21 juillet 1611, sans alliance.

C. Georges VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 19 mai 1614, sans alliance.

D. Wiric, qui suit, XV.

XV. WIRIC VAN HERCKENRODE, né à Tongres lé 13 septembre 1644, mort le 21 mai 1680, épousa, le 27 février 1639, Marie Herris, dont trois enfants, savoir :

A. Christophe VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 5 décembre 1639, s'expatria et mourut à Lisbonne.

B. Wiric, qui suit, XVI.

C. Jean VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 3 mars 1652, sans alliance.

XVI. WIRIC VAN HERCKENRODE, né à Tongres le 13 septembre 1644, épousa, le 13 février 1680, Ida Swennen, fille de Fastré et de Catherine Petri, dont sept enfants, savoir :

A. Marie Ode, née à Tongres, le 15 décembre 1680, sans alliance.

B. Anne Marie, née à Tongres, le 30 août 1682, sans alliance.

C. Wiric, qui suit, XVII.

D. Ide, née à Tongres, le 2 mai 1686, épousa : 1° Pierre d'Huys; 2° Jean Merken.

E. Catherine, née à Tongres, le 15 septembre 1687, sans alliance.

F. Catherine Agnès, née à Tongres, le 25 juin 1690, sans alliance.

G. Marie Sibille, née le 2 janvier 1692, sans alliance.

XVII. WIRIC VAN HERCKENRODE, né à Tongres le 4 juin 1684, épousa Anne Meyers, d'une ancienne famille de Tongres, dont huit enfants, savoir :

A. Ide, née à Tongres, le 30 mai 1708, religieuse.

B. Marie, née le 21 mars 1710, sans alliance.

C. Sibille, née à Tongres, le 23 septembre 1713, morte sans alliance.

D. Marguerite, née le 22 juillet 1717, sans alliance.

E. Anne Catherine, née le 7 juillet 1718, sans alliance.

F. Marie Élisabeth, née à Tongres, le 12 juin 1720, sans alliance.

G. Élisabeth, née le 5 juillet 1722, sans alliance.

H. Jean Joseph, qui suit, XVIII.

XVIII. JEAN JOSEPH VAN HERCKENRODE, né à Tongres le 18 mars 1725, épousa : 1° Marie Catherine Domen; 2° Marie Gertrude Mulleners.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Viric Thomas VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 14 septembre 1763, épousa Marie Catherine Gelders, de Maeseyck, dont il n'eut point d'enfants.

B. Henri Viric VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 17 novembre 1764, chanoine régulier au prieuré des Croisiers à Maeseyck, puis curé à Kinroie, près de Maeseyck.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

C. Jean Joseph VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 9 août 1710, épousa Anne Marie François, dont un fils :

Jean Joseph Robert van Herckenrode, mort à Tongres, sans alliance.

D. Robert Pascal, qui suit, XIX.

E. Anne Marie, née le 27 octobre 1774, morte sans alliance à Tongres, le 14 octobre 1814.

XIX. ROBERT PASCAL VAN HERCKENRODE, né à Tongres le 21 avril 1772, mort à Tongres, le 19 janvier 1853, épousa à Tongres, le 3 mars 1804, 12 ventose an XII, Marie Anne van der Heyden, née à Tongres, le 13 mars 1774, fille de Pierre et de Marie Voesen, dont sept enfants, savoir :

A. Marie Gertrude, morte en bas âge.

B. Pierre Joseph VAN HERCKENRODE, né le 5 décembre 1807, à Tongres, docteur en médecine.

C. Gérard François Wiric, qui suit, XX.

D. Marie Élisabeth, née à Tongres, le 11 septembre 1813, épousa, le 19 novembre 1854, Jacques Ewalt Napoléon Bertrand, né le 21 mars 1807, fils de Jean et de Marie Sophie Antoinette de Kleist, veuve, en premières noces, du baron de Klein.

E. Henri Robert Charles VAN HERCKENRODE, né le 18 mars 1817.

F. Joséphine Ursuline, née à Tongres, le 21 août 1819, morte à Tongres, le 16 août 1849.

G. Jean Joseph VAN HERCKENRODE, né à Tongres, le 1er décembre 1823, mort étudiant en médecine, le 26 novembre 1847, à Liége.

XX. GÉRARD FRANÇOIS VAN HERCKENRODE, né à Tongres le 3 octobre 1810, docteur en médecine, échevin de la ville de Bilsen, épousa, le 27 février 1840, Lambertine Hélène Beckers, née à Bilsen le 6 octobre 1810, fille de Jean Nicolas, conseiller provincial et bourgmestre de Bilsen pendant trente quatre ans, et de Marie Agnès Stiels, dont quatre enfants, savoir :

A. Alphonsine Marie Agnès Robertine, née à Bilsen, le 10 mars 1841.

B. Julien Marie François Nicolas VAN HERCKENRODE, né à Bilsen, le 16 novembre 1842.

C. Célestine Marie Arnoldine Joséphine, née à Bilsen, le 28 janvier 1844.

D. Adolphe Marie Joseph Gérard VAN HERCKENRODE, né à Bilsen, le 4 novembre 1854.

LE HON, page 327, ligne 1re du texte, lisez : les comtes le Hon.



TABLE ALPHABÉTIQUE.

GÉNÉALOGIES.

ALLIANCES.

A

B

C

D

E

F

G



I

J

K

L

M

N

R

S

T

U

V

W

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie Walder, rue Bonaparte, 44.

ARTICLES GÉNÉALOGIQUES

INSÉRÉS DANS LE 5e VOLUME



